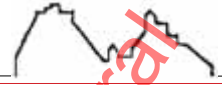




VILLE DE SION



Document de travail à l'usage du Conseil général

# Rapport de gestion

## 2018

# Table des matières

## INTRODUCTION \_\_\_\_\_ 2

## AUTORITÉS POLITIQUES \_\_\_\_\_ 3

Conseil municipal \_\_\_\_\_ 3

Conseil général \_\_\_\_\_ 3

Nécrologie \_\_\_\_\_ 3

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE \_\_\_\_\_ 4

Chancellerie \_\_\_\_\_ 4

Archives municipales \_\_\_\_\_ 4

Informatique \_\_\_\_\_ 6

## FINANCES \_\_\_\_\_ 7

Contributions \_\_\_\_\_ 7

Agence communale AVS \_\_\_\_\_ 8

## ECONOMIE ET TOURISME \_\_\_\_\_ 9

Aéroport \_\_\_\_\_ 9

Economie Locale \_\_\_\_\_ 12

Tourisme \_\_\_\_\_ 14

Energie \_\_\_\_\_ 15

## EDUCATION ET CULTURE \_\_\_\_\_ 19

### EDUCATION \_\_\_\_\_ 19

Généralités \_\_\_\_\_ 19

Administration \_\_\_\_\_ 19

### CULTURE \_\_\_\_\_ 31

CMA - Cercle des manifestations culturelles \_\_\_\_\_ 34

Fondation Sion Violon Musique \_\_\_\_\_ 36

Fondation Académie de musique Tibor Varga \_\_\_\_\_ 36

Concours International de Violon Tibor juniors \_\_\_\_\_ 36

Interface \_\_\_\_\_ 38

Guinness Irish Festival \_\_\_\_\_ 38

Festival International de l'orgue ancien \_\_\_\_\_ 38

Ferme-Asile \_\_\_\_\_ 39

Fondation Fellini \_\_\_\_\_ 40

FSL-Fédération des sociétés locales \_\_\_\_\_ 41

## AFFAIRES SOCIALES \_\_\_\_\_ 42

Prévoyance et assurances sociales \_\_\_\_\_ 42

Commission communales de formation professionnelle \_\_\_\_\_ 43

Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte

de Sion et région \_\_\_\_\_ 43

Service officiel de la curatelle de Sion et région \_\_\_\_\_ 43

Intégration \_\_\_\_\_ 44

Association sédunoise des lieux d'accueil de l'enfance \_\_\_\_\_ 47

Centre medico-social \_\_\_\_\_ 48

## SÉCURITÉ PUBLIQUE \_\_\_\_\_ 51

Police municipale \_\_\_\_\_ 51

Centre de secours et d'urgence (CSU) \_\_\_\_\_ 53

Centre de secours et d'incendie (CSI) \_\_\_\_\_ 54

Protection civile \_\_\_\_\_ 54

Contrôle des habitants et bureau des étrangers \_\_\_\_\_ 55

## TRAVAUX PUBLICS ET ENVIRONNEMENT \_\_\_\_\_ 59

Réalisations \_\_\_\_\_ 58

Voirie \_\_\_\_\_ 59

Agriculture et gérances des domaines \_\_\_\_\_ 61

Cadastre \_\_\_\_\_ 61

Protection de l'environnement \_\_\_\_\_ 62

Parking \_\_\_\_\_ 65

UTO - Usine de traitement des ordures \_\_\_\_\_ 65

## BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS \_\_\_\_\_ 67

Administration \_\_\_\_\_ 67

Section bâtiments \_\_\_\_\_ 69

Section enquêtes \_\_\_\_\_ 70

Centre funéraire et cimetières \_\_\_\_\_ 70

## URBANISME ET MOBILITÉ \_\_\_\_\_ 71

Urbanisme \_\_\_\_\_ 71

Mobilité \_\_\_\_\_ 73

Parcs et jardins \_\_\_\_\_ 75

ARS - Agglo Valais Central \_\_\_\_\_ 77

## SPORTS, JEUNESSE ET LOISIRS \_\_\_\_\_ 79

Sports \_\_\_\_\_ 79

Secteur jeunesse et loisirs \_\_\_\_\_ 85

RLC \_\_\_\_\_ 90

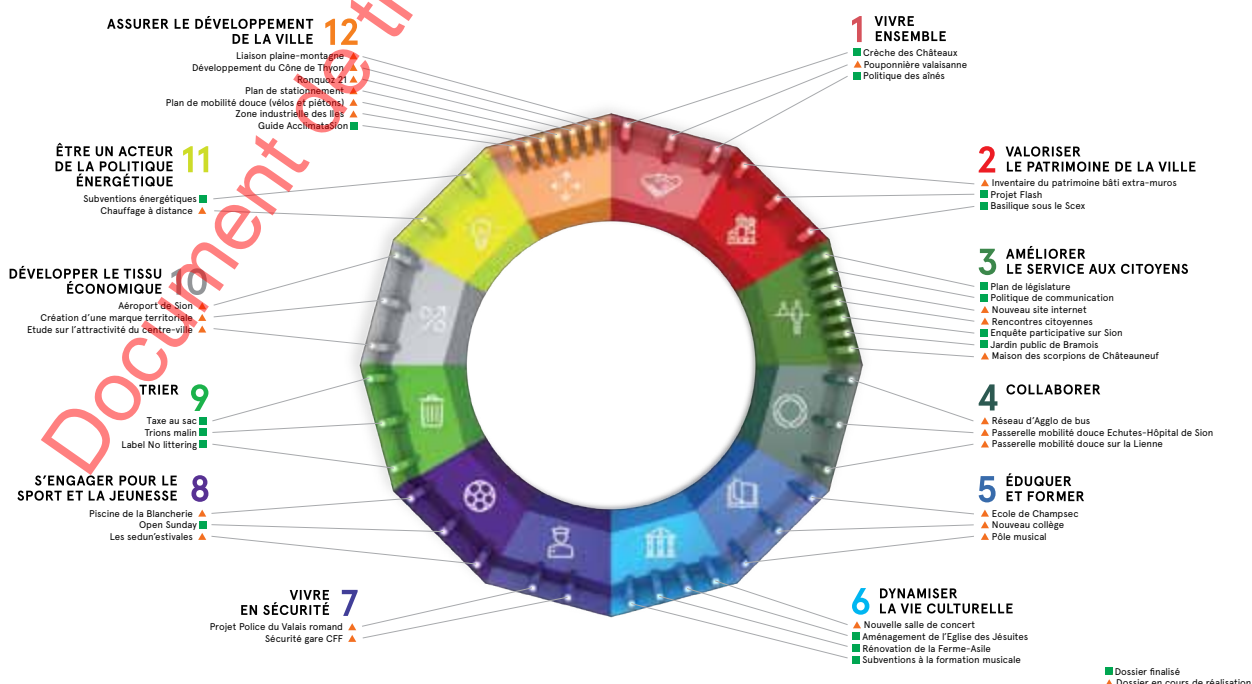
## 2018, LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE LEGISLATURE AVANCE A BON RYTHME

Après un début de législature sous le signe de la réorganisation politique et administrative de la Ville, le conseil municipal s'est attelé à la mise en oeuvre du programme de législature. Le nouveau mode de fonctionnement en binôme entre les responsables politiques des dicastères et les chefs de service s'avère très efficace. Des dossiers ont été entamés dans l'ensemble des 12 secteurs d'action prioritaires définis dans le plan de législature. Plusieurs objectifs ont déjà pu être finalisés. Si de gros efforts sont consentis pour assurer le développement économique et territorial de Sion, de nombreux projets sont également menés pour améliorer la qualité de vie et les services à la population. En matière de développement économique, la Ville et le Canton ont présenté en octobre une nouvelle gouvernance et une stratégie de développement pour l'aéroport de Sion. Le principe d'un partenariat public-privé de type institutionnel a été retenu. L'aéroport restera majoritairement en mains publics, son exploitation étant confiée à terme à un investisseur privé.

Sur le plan du développement territorial, la planification du quartier Ronquoz 21 se précise. Une vaste enquête participative a été organisée auprès des Sédunois et des occupants du quartier pour mieux cerner les attentes concernant le développement du périmètre sous-gare. Les résultats confirment les postulats déjà retenus par le conseil municipal, à savoir l'aménagement d'un quartier mixte, de grande qualité urbanistique, vert et axé sur la mobilité douce. Ils ont permis au service de l'urbanisme et de la mobilité de préparer le lancement d'un mandat d'études parallèles afin de déterminer la volumétrie et l'architecture globale du quartier. Enfin la phase préparatoire de la liaison plaine-montagne a été achevée, de manière à pouvoir déposer le dossier à l'Office fédéral des transports au premier trimestre 2019. Les études programmatiques ont confirmé l'intérêt de créer un quartier résidentiel exemplaire aux Mayens de l'Ours.

En matière de politique sociale, 2018 est marqué par le développement de l'aide à la petite enfance, avec l'ouverture d'une nouvelle crèche-garderie de 64 places dans les locaux de l'ancienne école protestante, ainsi que l'adoption d'une politique des aînés. Sion est la première ville valaisanne à se doter d'un tel instrument de planification et de conduite. Plusieurs décisions de fond ont été prises en ce qui concerne l'éducation et la culture, avec le choix des sites du nouveau collège et du futur pôle musical qui occupera les locaux laissés libres par l'installation de la Haute école d'ingénierie de la HES-SO dans le campus Energypolis.

Enfin un effort tout particulier a été fourni en matière d'information et de transparence. La Ville s'est ainsi dotée d'une politique de communication. Le conseil municipal a organisé plusieurs soirées d'information dans les différents quartiers de la ville, notamment en marge de la votation sur les JO 2026, ou pour les riverains de la place de tir de Pra Bardy. Ces soirées ont permis de renforcer le dialogue direct entre les citoyens et les autorités.



# Autorités politiques



## CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni 24 fois en 2018.

## CONSEIL GÉNÉRAL

Le conseil général s'est réuni à 7 reprises en 2018.  
Il s'est également réuni pour une séance d'information.

### Décisions prises en assemblées plénières

*Le 27 mars 2018*

Il approuve le règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'efficacité énergétique.  
Il refuse le postulat: «Adaptation des heures de gratuité des parkings publics de la Ville de Sion».  
Il accepte le postulat sur le harcèlement de rue.  
Il accepte des crédits supplémentaires liés et des crédits supplémentaires concernant l'entretien du réseau routier, des mesures dans le cadre d'AggloSion et l'investissement lié au turbinage de l'eau potable.

*Le 19 juin 2018*

Il accepte les comptes 2017 de la Municipalité.  
Il accepte des crédits supplémentaires liés.  
Il accepte la vente des parcelles communales situées à l'emplacement de l'ancienne voirie à la CAPAV.

*Le 4 septembre 2018*

Il accepte le message du Conseil municipal concernant «L'inventaire du patrimoine bâti extra muros / modification partielle du RCCZ».  
Il accepte le postulat «L'installation de boîtes à mégots dans les quartiers les plus fréquentés de Sion».

*Le 2 octobre 2018*

Il accepte le message du Conseil municipal concernant «La prolongation de la zone réservée d'Uvrier».  
Il accepte le message du Conseil municipal concernant «La modification partielle du plan d'affectation des zones Service cantonal de la circulation routière et de la navigation (SCN) à Champsec (Casernes)».

*Le 17 décembre 2018*

Il accepte le dézonage en zone agricole de la partie centrale du secteur des Vergers en lieu et place de la zone mixte II et partiellement de la zone d'habitat individuel.

Il accepte la modification partielle du plan d'affectation et des zones et du règlement communal des constructions et des zones du secteur des Iles visant l'extension de la zone industrielle.  
Il accepte le règlement pour la fondation d'une nouvelle société régionale d'approvisionnement et de distribution d'énergie électrique.

*Le 18 décembre 2018*

Il accepte à l'unanimité le projet de budget 2019 de la Municipalité de Sion.

### Nominations complémentaires

Le conseil municipal a proclamé élus conseillers généraux:

En séance du 22 mars 2018, Madame Johanne Guex-Crosier (PS), en remplacement de Madame Fanny Gex (PS), démissionnaire.

En séance du 9 août 2018, Monsieur Pierre-Michel Vergères (UDC) en remplacement de Madame Lauryn Marzorati (ADG), démissionnaire.

En séance 6 septembre 2018, Monsieur Gérard Rossier (Les Verts), en remplacement de Madame Magali Nanchen (Les Verts), démissionnaire.

En séance du 20 décembre 2018, Monsieur Christian Pitteloud (PDC), en remplacement de Madame Régine Fauchère (PDC), démissionnaire.



*Vue partielle de Sion*

## NÉCROLOGIE

En 2018, le conseil municipal a déploré le décès de Monsieur Louis Maurer, conseiller municipal de 1965 à 1968 et de 1973 à 1992.

# Administration générale

## CHANCELLERIE

### VOTATIONS

L'assemblée primaire a été convoquée à 4 reprises pour des votations:

*Le 4 mars 2018*

- *sur le plan fédéral:*

Elle a accepté l'arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021.

Elle a refusé l'initiative populaire du 11 décembre 2015 «Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag)».

- *sur le plan cantonal:*

Elle a accepté l'initiative populaire «Pour une révision totale de la Constitution du canton du Valais du 8 mars 1907». Et elle a demandé que cette révision soit entreprise par une Constituante.

*Le 10 juin 2018*

- *sur le plan fédéral:*

Elle a refusé l'initiative populaire du 1<sup>er</sup> décembre 2015 «Pour une monnaie à l'abri des crises: émission monétaire uniquement par la Banque nationale! (Initiative Monnaie pleine)».

Elle a accepté la loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (Ljar).

- *sur le plan cantonal:*

Elle a refusé la décision du 9 mars 2018 concernant le soutien financier à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver «Sion 2026».

*Le 23 septembre 2018*

- *sur le plan fédéral:*

Elle a accepté l'arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres (Initiative vélo)»).

Elle a refusé l'initiative populaire du 26 novembre 2015 «Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables)».

Elle a refusé l'initiative populaire du 30 mars 2016 «Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous».

*Le 25 novembre 2018*

- *sur le plan fédéral:*

Elle a refusé l'initiative populaire du 23 mars 2016 «Pour la dignité des animaux de rente agricole (Initiative pour les vaches à cornes)».

Elle a refusé l'initiative populaire du 12 août 2016 «Le droit suisse au lieu de juges étrangers (Initiative pour l'autodétermination)».

Elle a accepté la modification du 26 mars 2018 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés).

Le 25 novembre 2018, l'assemblée primaire a également élu les membres de la Constituante.

## OCCUPATION DE LA PLANTA EN 2018

| Manifestations                | Début    | fin     | Nbre de jours |
|-------------------------------|----------|---------|---------------|
| Carnaval de Sion              | 15-janv. | 7-fev.  | 24            |
| Fête foraine                  | 5-mars   | 28-mars | 24            |
| Germes de Pâques              | 5-avr.   | 18-avr. | 14            |
| Tour de Romandie              | 27-avr   | 30-avr  | 4             |
| Brocante de Printemps         | 3-mai    | 6-mai   | 4             |
| SlowUp                        | 3-juin   | 3-juin  | 1             |
| Meeting Vespa Club            | 9-juin   | 10-juin | 2             |
| Association Tamoule du Valais | 13-juin  | 15-juin | 3             |
| Fête nationale                | 1-août   | 1-août  | 1             |
| Grand Raid                    | 17-août  | 17-août | 1             |
| Course de Noël                | 8-déc.   | 8-déc.  | 1             |
| Vente de sapins               | 10-déc.  | 24-déc. | 15            |
| Total                         |          |         | 94            |



Jour de printemps à Sion

## ARCHIVES MUNICIPALES

### Missions

Les Archives de la Ville de Sion:

- conseillent et assistent les services de l'administration communale dans leur tâche de gestion des documents produits et reçus, sur support papier et électronique;
- collectent et conservent les documents produits et reçus par les autorités de la Ville et l'administration communale qui ont une valeur administrative, légale ou historique;
- collectent et conservent les fonds d'archives privées en lien avec la ville de Sion;
- mettent ces documents à disposition du public et de l'administration communale en suivant les normes archivistiques et les textes légaux;
- et mettent en valeur les archives au moyen de divers canaux de communication.



L'année 2018 a débuté par l'entrée en vigueur d'une directive fixant les conditions d'accès aux archives de la Ville de Sion afin de garantir leur conservation, leur protection et leur diffusion dans le respect des normes et bases légales. Ce



document de référence permet également de rappeler les missions d'un service d'archives que sont la constitution, la préservation, la communication et la diffusion du patrimoine administratif, culturel et historique sionnois.

Par ailleurs, un flyer attrayant et synthétique a été réalisé pour présenter les Archives de la Ville au grand public.

#### Personnel

La section des Archives est composée d'une responsable (100%) et accueille plusieurs auxiliaires durant l'année. En 2018, quatre auxiliaires se sont succédés pour des périodes allant de 3 semaines à 6 mois.

En outre, les Archives bénéficient exceptionnellement, pendant l'année scolaire 2018-2019, de l'aide de Mlle Mélanie Joris, apprentie employée de commerce en 3ème année.

#### Archives administratives

Enregistrement, tri, classement et inventarisation de versements d'archives administratives effectués par les services municipaux. Gestion électronique des inventaires et des instruments de recherche. La révision générale des instruments de gestion (bases de données) des dossiers archivés et des articles de la presse locale suit son cours.

Depuis janvier 2018, 14 versements de documents sont arrivés aux Archives. Les opérations de pré-archivage et d'archivage définitif ont été réalisées dans le respect du cycle de vie des documents, et ont permis notamment l'archivage définitif d'un versement de dossiers des travaux publics concernant l'aéroport.

Mme Rebecca Crettaz, auxiliaire aux Archives a poursuivi le travail de catalogage de documents juridiques qui avait été entamé en 2017.

#### Archives privées

Cinq dons d'archives privées ont été enregistrés dans le courant de l'année 2018.

Le fonds des Jeux olympiques d'hiver 2002 a été traité, archivé et décrit selon la norme internationale de description ISAD(G).

#### Photographies et audiovisuel

Diverses acquisitions sont venues compléter les collections photographiques, notamment les dons de photographies de chantiers ainsi que des différents quartiers de la ville, des années 1980 à nos jours, provenant respectivement de Monsieur Allet et Monsieur Rossier.

Ont également été acquises les photographies illustrant les numéros 9 (Studio Bonnardot) et 10 (Samuel Fiore, photographe) du magazine de la Ville « Sion 21 ».

Le photographe, Claude Coeudevez a poursuivi l'enquête photographique sur le thème général « La vie à Sion en 2018 ». Les Archives ont ainsi pu acquérir 222 photographies originales révélant une perception très intéressante et variée de la vie locale.

De plus, une sélection d'images réalisée par Michel Martinez entre 2013 et 2018 lors de la réhabilitation de la centrale électrique de Bramois a été acquise.

La description des documents photographiques acquis au cours de l'année 2017 a été réalisée comme à l'accoutumée dans la base de données « IMAGES ».

#### Numérisation

L'attribution annuelle d'un mandat extérieur de numérisation a porté sur quatre registres des procès-verbaux du Conseil municipal.

Par ailleurs, la numérisation d'un fonds de photographies diverses a en outre été débutée et se poursuivra sur les années à venir.

#### Reconditionnement, restauration et stockage

Dans le courant de l'année 2018, un registre de l'ancien cadastre de Sion ainsi qu'un acte de 1854 passé entre la Municipalité et la Bourgeoisie ont pu être restaurés.

Le reconditionnement et le nettoyage d'une série de dossiers de construction ont pu être effectués par les auxiliaires engagés durant l'été. Un fonds relativement imposant concernant le FC Sion est par ailleurs en cours de reconditionnement.

Comme de coutume, les Archives ont fait l'acquisition de matériel de stockage spécifique à la conservation à long terme de la documentation à archiver.

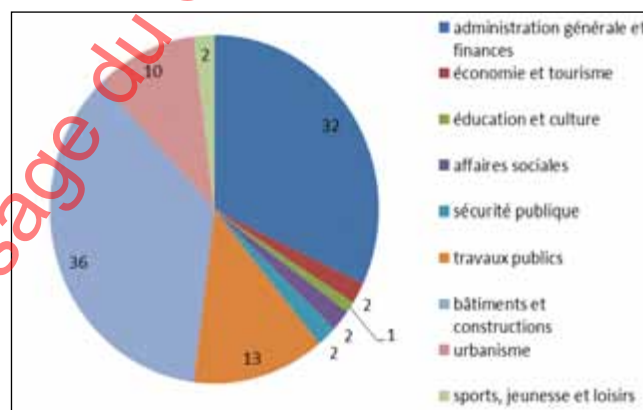
Le local en sous-sol de la Maison Supersaxo ayant été équipé en magasin d'archives, les registres anciens et les plans présents dans les autres pièces, ont pu y être déplacés et restructurés.

#### Recherches, publications et animations

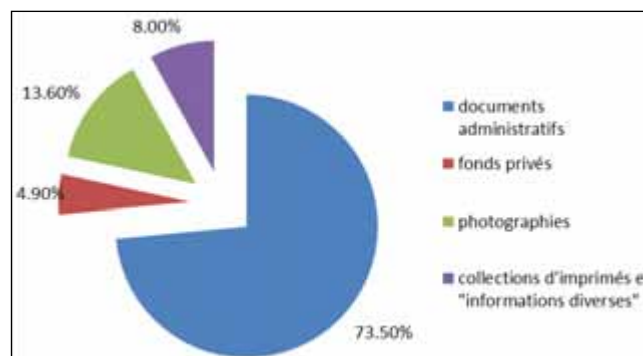
232 recherches par ou pour l'administration communale ou des particuliers, soit:

42,7% administration 57,3% particuliers

Répartition des demandes des services de l'administration communale:



Types de documents concernés par les recherches:



La section a procédé à 33 prêts administratifs, dont 81% par le service des bâtiments et constructions.

10 recherches plus approfondies ont été effectuées par des étudiants ou par des particuliers.

Diverses notices et textes ont été rédigés pour l'administration. Les collaborations au magazine de la Ville « Sion 21 » se poursuivent.

Au printemps, une présentation du métier d'archiviste suivie d'une visite aux Archives a été organisée pour les apprentis de la Ville, leur permettant d'appréhender les diverses missions de la section, de visiter les dépôts et de voir certains documents d'archives *in situ*.

Les Archives de la Ville et les Archives de l'Etat du Valais ont eu la chance d'accueillir la 95ème assemblée générale et journée professionnelle de l'Association des archivistes suisses (AAS), qui se sont déroulées lors des journées des 13 et 14 septembre 2018 à Sion. Par ailleurs, une petite exposition a été conçue à l'interne spécialement pour la visite des confrères archivistes aux Archives de la Ville.

Tout au long de l'année 2018, les Archives de la Ville, en collaboration avec la Culture, l'Office du tourisme de Sion, Sedunum Nostrium et la Bourgeoisie de Sion, ont œuvré à la réalisation du projet FLASH, projet qui vise notamment à mettre en valeur les archives et à les ancrer dans le présent. La plateforme web (flash-sion.ch) sera mise en ligne en janvier 2019 et décloisonnera les sujets, créant des liens entre passé et présent et abordera le patrimoine séduinois sous toutes ses formes.

En parallèle, des idées de projets de mise en valeur des archives, en lien avec d'autres services de la Ville ont été évoquées.

## INFORMATIQUE

Le réseau informatique de la Ville comprend plus de 320 postes de travail répartis sur 38 sites distincts.

### Logiciels:

- Renouvellement de la plateforme internet: la nouvelle plateforme a été mise en ligne comme prévu en février 2018 (en touchant le moins au possible à la navigation, au contenu et au graphisme). Cette année des contacts ont été pris dans les différents services pour harmoniser et développer les services de cyberadministration offerts au citoyen. Un groupe de travail a également été constitué pour revoir la navigation, le contenu et intégrer la nouvelle charte graphique de la Ville (également en préparation). L'objectif est de publier ces nouveaux éléments à l'occasion de la migration de la version de l'outil de gestion du site qui amènera de nouvelles fonctionnalités notamment en termes d'ergonomie et de prise en compte de multiples supports et format (responsive design -> affichage qui s'adapte en fonction de la taille des écrans: tablettes, smartphones, ...).
- Renouvellement de la majeure partie des applications communales: les premières migrations ont démarré dans certaines communes partenaires de CIGES. Pour la Ville de Sion le démarrage prévu en 2018 pour le module amende a été repoussé en 2019 pour des questions de ressources disponibles.
- Gestion électronique des documents: un responsable de la gestion documentaire a été engagé au 1er janvier 2018 dans le but de doter la Ville de Sion d'un outil de gestion électronique de documents.

Des travaux préparatoires conséquents ont été réalisés courant 2018:

- Un groupe de travail a été constitué, pour évaluer les besoins de la Ville et un état des lieux des services en gestion documentaire a été rédigé. Une étude a également débuté pour cerner au mieux le projet et pour examiner les solutions logicielles disponibles sur le marché.
- Contacts et visites auprès de différentes communes (Bulle, Vevey, Prilly)
- Stage auprès des archives cantonales de l'Etat du Valais qui pilotent le projet pour le canton.
- Définition d'une liste des fonctionnalités souhaitées et de différents scénarios dans l'optique de l'établissement d'un cahier des charges détaillé.
- Réflexions en lien avec un plan de classement harmonisé et le plus homogène possible pour l'ensemble des services communaux. Ces réflexions tiennent compte également de la démarche qualité initiée par la Ville.

- Initiation d'une analyse de détail avec l'APEA, première entité volontaire du Service des affaires sociales qui est le service pilote pour ce projet.
- Démonstrations détaillées de plusieurs logiciels leaders du marché de la gestion électronique des documents.

### Ecoles: projet pilote de Bramois.

De nombreux logiciels pédagogiques ont été déployés sur IPAD (1er cycle) et sur miniportables (2ème cycle).

D'autre part, l'Office 365 a été déployé, non seulement à Bramois, mais pour l'ensemble du corps-enseignant dans tous les centres scolaires.

### Infrastructure:

- Le réseau a poursuivi son extension et sa modernisation. Les derniers sites ont été raccordés (STEP de Châteauneuf, Voirie, STAP des Berges). L'école de la Blantssette (en lien avec le site pilote du bâtiment principal de l'école de Bramois) a été raccordée au réseau de la Ville et la rénovation totale du réseau interne a été réalisée.
- Le réseau s'est également étendu aux nouveaux sites de l'ASLAE (St-Georges et Shalom) en y offrant également les services de contrôle d'accès par badge et de téléphonie.
- Transmissions d'alarmes: le projet ALL-IP de Swisscom (supprimant les lignes analogiques par lesquelles les alarmes feu étaient transmises) implique une modernisation des transmetteurs d'alarmes. Les dernières adaptations ont eu lieu cette année.

### Sécurité:

- Politique de sécurité: les cours de sensibilisation à la sécurité informatique sont organisés chaque deux mois dans le cadre de CIGES pour tous les nouveaux collaborateurs. La situation en cyber sécurité évoluant rapidement, une solution d'e-learning a été sélectionnée cette année et sera déployée en 2019 par CIGES pour ses partenaires et clients.

## Comptes 2018

Les charges financières s'élèvent à Fr. 214,06 mios, supérieures de Fr. 8,47 mios aux comptes 2017, et les revenus financiers à Fr. 237,71 mios (+ Fr. 6,21 mios). La marge d'autofinancement s'élève donc à Fr. 23,65 mios (- Fr. 2,26 mios).

Le total des charges, amortissements inclus, s'élevant à Fr. 237,40 mios et celui des revenus à Fr. 237,71 mios, le compte de fonctionnement affiche un excédent de revenus de Fr. 0,31 mio, inférieur de Fr. 2,27 mios au bénéfice de l'exercice 2017.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à Fr. 33,40 mios (- Fr. 0,60 mio) et les recettes d'investissement à Fr. 4,26 mios (- Fr. 1,34 mio). Les investissements nets s'élèvent donc à Fr. 29,14 mios, supérieurs de Fr. 0,74 mio aux comptes 2017.

La marge d'autofinancement permet de financer 81,2% des investissements. Le solde, soit Fr. 5,49 mios, correspond à une insuffisance de financement. Fin 2018, l'endettement net cumulé de la Ville de Sion s'élève à Fr. 80,26 mios.

Grâce à un excédent de revenus du compte de fonctionnement (+ Fr. 0,31 mio), la fortune brute évolue de manière positive et se monte à Fr. 163,13 mios au 31 décembre 2018.

Les indicateurs financiers confirment la bonne santé financière de notre Ville.

| Indicateurs financiers             | 2017        | 2018    | Moyenne |
|------------------------------------|-------------|---------|---------|
| Degré d'autofinancement            | 91,2 %      | 81,2 %  | 86,1 %  |
| Capacité d'autofinancement         | 11,7 %      | 10,3 %  | 11,0 %  |
| Taux des amortissements ordinaires | 10,0 %      | 10,0 %  | 10,0 %  |
| Taux global des amortissements     | 12,5 %      | 11,1 %  | 11,8 %  |
| Endettement net par habitant       | Fr. 2'149.- | 2'320.- | 2'235.- |
| Taux du volume de la dette brute   | 131,4 %     | 123,8 % | 127,5 % |

| Investissements bruts en milliers de francs | 2016   | 2017   |
|---------------------------------------------|--------|--------|
| Administration générale & Finances          | 235    | 155    |
| Economie & Tourisme                         | 4'208  | 2'120  |
| Eduction & Culture                          | 2'737  | 3'808  |
| Affaires sociales                           | 3'241  | 1'900  |
| Sécurité publique                           | 154    | 905    |
| Travaux publics & Environnement             | 13'515 | 14'692 |
| Bâtiments & Constructions                   | 2'387  | 1'538  |
| Urbanisme & Mobilité                        | 4'045  | 4'709  |
| Sport, jeunesse & loisirs                   | 3'485  | 3'578  |
| Total                                       | 34'007 | 33'405 |

## BUDGET 2019 ET PLANIFICATION FINANCIERE 2020-2023

Le budget 2019, prévoit une marge d'autofinancement de Fr. 23,35 mios permettant de financer à hauteur de 91,1% les investissements nets budgétisés à Fr. 25,62 mios.

La planification financière 2020-2023 prévoit une marge d'autofinancement qui se situe en moyenne à Fr. 17,50 mios par an, ce qui permet de couvrir environ 70% des Fr. 25,00 mios d'investissements.

### Plan de législature 2018-2021

A présent, le Conseil municipal définit sa stratégie d'investissement dans le cadre du plan de législature. Ce dernier remplace la liste des priorités d'études et d'investissements précédemment établie par l'exécutif communal.

## CONTRIBUTIONS

Les recettes fiscales 2018 s'élèvent à Fr. 123,66 mios, supérieures de Fr. 1,64 mio aux comptes 2017.

L'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques, dont le total s'élève à

Fr. 81,50 mios, est supérieur de Fr. 3,05 mios aux comptes 2017.

L'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales s'élève à Fr. 26,58 mios, inférieur de Fr. 2,09 mios aux comptes 2017.

Le total de l'impôt foncier ainsi que des impôts sur les gains immobiliers et prestations en capital, sur les successions et donations et sur les mutations d'immeubles représente Fr. 12,40 mios, inférieur de Fr. 1,54 mio aux comptes 2017. L'impôt du culte s'élève à Fr. 2,93 mios.

Le cahier des statistiques de la commune (chiffre 8.3) permet de suivre l'évolution du produit de l'impôt communal.



## AGENCE COMMUNALE AVS

### Affiliation

Durant l'année 2018, l'Agence communale a transmis plus de 650 déclarations à la Caisse cantonale de Compensation. Sur la base des dernières statistiques fournies par la Caisse de Compensation, le fichier des affiliés pour notre commune s'établit, au 31 décembre, comme suit:

|                                                   | 2018 | 2017 |
|---------------------------------------------------|------|------|
| • affiliés en qualité d'indépendants              | 1372 | 1308 |
| • affiliés en qualité d'employeurs                | 3236 | 3048 |
| • affiliés en qualité de personnes non-actives    | 2067 | 1909 |
| • affiliés à différentes caisses professionnelles | 2219 | 2137 |

### Cotisations

Les décomptes employeurs retournés à l'Agence communale ont été contrôlés et expédiés à la Caisse cantonale de Compensation dans les délais.

### Rentes

a) Les rentes ordinaires versées durant l'année 2018 par la Caisse cantonale de Compensation aux bénéficiaires de notre commune se présentent ainsi:

|                          | 2018          | 2017         |
|--------------------------|---------------|--------------|
| Rentes AVS et survivants | 100'661'769.- | 99'403'613.- |
| Rentes AI                | 24'147'860.-  | 23'655'951.- |
| Rentes impotents         | 4'845'588.-   | 4'573'610.-  |

b) Le montant des prestations complémentaires s'élève à Fr. 15'647'731.- (Fr. 14'290'470.- en 2017). La participation de la commune de Sion pour ses bénéficiaires (environ 1'455 dossiers contre 1'335 en 2017) se chiffre à Fr. 2'515'685.- (Fr. 2'297'478.- en 2017).

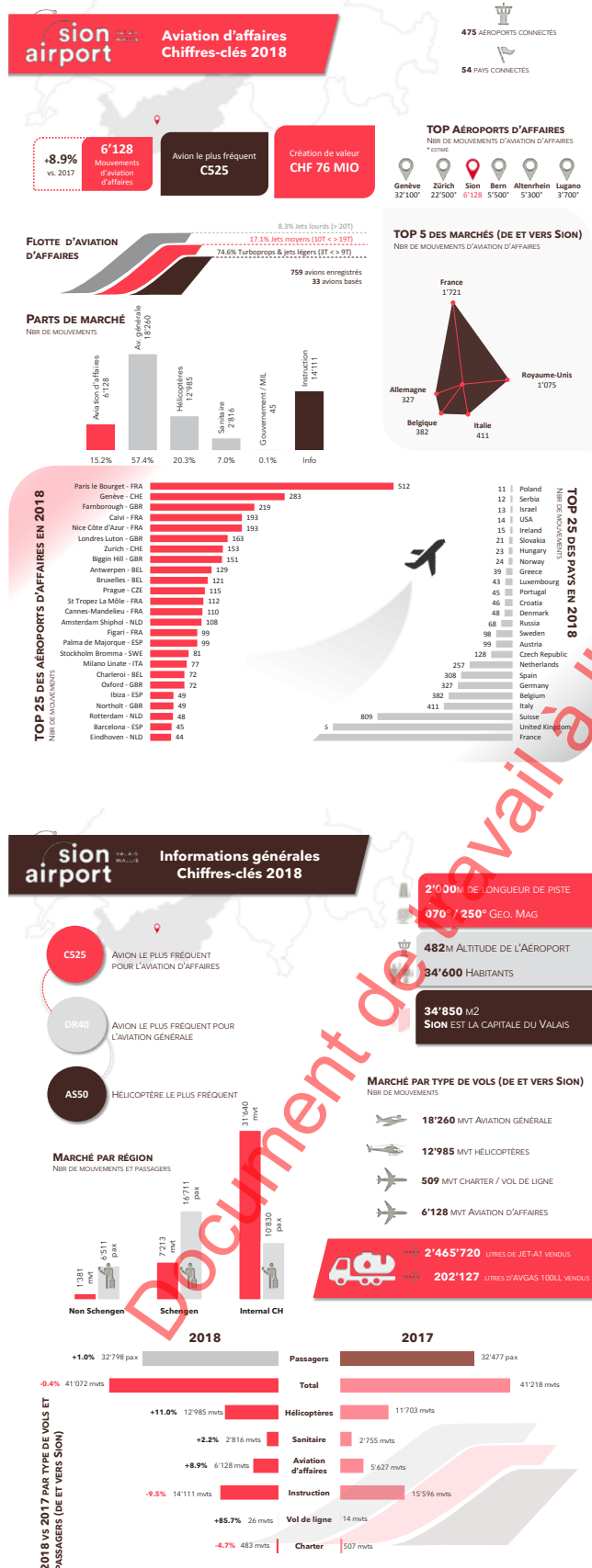
Dans le cadre de la révision périodique obligatoire, plus de 350 cas de bénéficiaires ont été contrôlés par notre agence communale AVS durant l'année 2018.

Dans le cadre de la formation complémentaire, la Caisse cantonale de Compensation organise depuis l'année 2006 des cours de formation continue.

Notre agent communal a participé au cours 2018 qui s'est déroulé le mardi 13 mars 2018 à la salle Médiathèque Valais à Sion.

Les thèmes abordés lors de cette très intéressante journée ont été la nouvelle organisation de la Caisse cantonale de Compensation et la présentation du nouveau cahier des charges des agents communaux AVS.

## AÉROPORT



En 2018, l'aéroport de Sion a démultiplié ses actions, afin de mieux satisfaire les passagers et de préparer l'aéroport à l'aviation commerciale future. L'adaptation de la salle d'embarquement, l'agrandissement de la zone de contrôle de sûreté et le doublement de la capacité de contrôle passeport pour le passage non-Schengen, autant de projets réalisés en toute discrétion.

L'année 2018 se caractérise par une progression significative du nombre de mouvements de l'aviation d'affaires. La forte augmentation dans ce segment a contribué à l'amélioration du résultat financier de l'aéroport et avec 6'128 mouvement dans l'aviation d'affaires, l'aéroport de Sion se place aujourd'hui en 3ème position dans ce segment, derrière Genève et Zurich.

La bonne santé de la plate-forme participe à l'épanouissement de toute la région.

Plus de 250 places de travail sont pourvues entre les différentes sociétés présentes sur le site et toute une microéconomie s'est mise en place autour des activités aéronautiques. On estime que l'aéroport de Sion contribue à créer de la richesse à hauteur de CHF 76 millions par effet économique direct et indirect\* pour le Valais.

\*Rapport Athias, IDHIAP, janvier 2018.

### Opérations de ligne et charter

Après une année 2017 de tests sur des destinations anglaises, la compagnie Swiss s'installe pas à pas sur le tarmac sédunois, et teste une nouvelle destination durant les fêtes: Porto, qui fut un vrai succès.

Les vols charter vers Palma de Majorque, organisés par l'entreprise Buchard Voyages SA, ont également été reconduits avec succès, malgré une saison raccourcie en raison des travaux sur la piste.

Air Glacier innove également et ouvre une nouvelle destination en mai à destination de Pula en Croatie, en plus des destinations déjà existantes telles que Calvi, Figari, St Tropez et l'île d'Elbe.

Enfin, afin de répondre aux standards commerciaux actuels, l'aéroport change son système informatique de traitement des passagers, et passe sur Altea en mars 2018. Cette migration est un pas décisif dans la direction des vols passagers commerciaux.

### Qualification Sion Airport

L'ouverture à l'accessibilité des qualifications d'approches par mauvais temps à l'aéroport de Sion sur simulateur a grandement contribué au succès de l'aviation d'affaire cette année. En 2 ans, pas moins de 14 centres auront été formés et équipés du visuel de Sion dans leur base de données.

### Flying centers

Aviation Academy Austria Vienna  
Alpha Aviation Prague  
FSI Paris  
IFAERO Training Cannes Mandelieu  
Star Wings Dortmund  
CAE Amsterdam  
Lufthansa Aviation Training Zurich  
CAE Dubai  
FSI Farnborough  
CAE Burgess Hill  
FSI Wilmington  
FSI Teterboro  
FSI Savannah  
FSI Dallas

### Countries

Austria  
Czech Republic  
France  
France  
Germany  
Netherlands  
Switzerland  
UAE  
United Kingdom  
United Kingdom  
USA  
USA  
USA  
USA

Aujourd'hui, chaque pilote désireux de se rendre à Sion peut n'en-trainer dans ces centres, comme il le fait pour les autres aéroports.

### Infrastructures et projets

Plusieurs projets de maintien des infrastructures ont pu être menés à bien en 2018.

Cette année encore, armasuisse aura investi dans les infrastructures sédunoises. La dernière phase de réfection de la piste d'atterrissage, commencée en 2016, a été réalisée entre octobre et décembre avec 500m de piste assainie. Dans la même période, des travaux d'évacuation des eaux de surfaces ont été réalisés tout autour de la piste, soit sur plus de 4km.

La première étape de réfection du tarmac NORD (parkings), ainsi que le début des travaux de l'adaptation de l'aérogare, ont permis de poser les premières pierres du développement commercial de l'aéroport.

En parallèle, d'autres projets ont été conduits, tels que la mise en place d'une batterie de tubes souterrains reliant les secteurs NORD et SUD de l'aéroport, nécessaire pour les liaisons en fibre optique des différents systèmes d'exploitation aéroportuaire ainsi que la mise en conformité du marquage de la piste en herbe.

En 2018, l'Office fédéral de l'aviation civile a également validé et officialisé la nouvelle approche GPS de l'aéroport. Clôturant ainsi plusieurs années de travaux nécessaires afin de développer et faciliter l'accessibilité de l'aéroport pour le trafic commercial international.

### Sécurité

En 2018, le Safety Office a conduit 5 Safety Assessment (adaptation des routes d'approche et départ pour les hélicoptères, adaptation de l'aérogare, chantier et exploitation du tarmac NORD, assainissement partiel de la piste). Ces évaluations de risques sont nécessaires afin d'accompagner la mise en œuvre de chaque projet. Le Safety Office a également conduit un audit interne sur les procédures d'avitaillement AVGAS et a procédé à 3 exercices d'intervention des moyens de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs. De plus, différents audits externes (Station Audit Swiss, procédures hivernales OFAC, procédures De-Icing IATA) ont nécessité la mise en place de plan d'actions pour le suivi des points d'amélioration identifiés.

2018 a également vu la conduite d'un exercice d'intervention général (exercice TSCHUPI) avec l'engagement de plus de 150 intervenants et 80 figurants. Cet exercice, validé par l'Office fédéral de l'aviation civile, a permis à l'aéroport de consolider et de développer ses procédures de gestion de crise et de situation d'urgence.

Le Safety Office a par ailleurs donné au total 16 formations à 90 participants sur différents thèmes en lien avec la sécurité des opérations aéroportuaires. Skyguide

### Sûreté

Dans le domaine de la Sûreté aéroportuaire, différents audits ont également été menés par l'Office fédéral de l'aviation civile sur les domaines des contrôles d'accès à l'enceinte aéroportuaire, ainsi que sur les procédures de traitement des passagers et des bagages lors de vols de ligne et de vols charter. Ces différents audits ont chaque fois permis de valider et de développer les procédures et les infrastructures de l'aéroport en la matière.

### Visites

En 2018, l'Aéroport de Sion a accueilli 269 visiteurs dans le cadre de 12 visites guidées.

### Starjet Aviation

Starjet Aviation est une compagnie aérienne suisse basée à l'aéroport de Sion. Notre flotte est composée de jets privés de type Cessna Citation CJ et CJ2+, d'une capacité de 8 places, qui nous permettent de desservir toutes les destinations européennes au départ de Sion.

L'avantage du voyage en jet privé est de pouvoir gagner du temps lors de vos déplacements.

Voyager avec Starjet est à la portée de tout le monde, aussi bien pour des déplacements professionnels que pour des sorties de groupe ou un simple voyage pour rejoindre une destination balnéaire afin de s'y ressourcer.

Les passagers qui volent avec nous disposent d'un terminal VIP privé et discret ([www.alpinejet.ch](http://www.alpinejet.ch)).

Ce terminal permet de garantir l'anonymat des personnes voyageant avec notre compagnie.

Tous nos pilotes sont qualifiés pour l'aéroport de Sion, ce qui nous donne un avantage par rapport aux compagnies qui n'y sont pas basées.

Starjet Aviation est opérée sous le groupe Luxaviation Germany GmbH qui est un des plus grands groupes d'aviation d'affaires au monde.



### TAG aviation

TAG Aviation offre un service complet, et de haut standing pour tous les clients qui le souhaite sur les différents sites de Sion, Genève, Paris, Clermont-Ferrand, Farnborough et Cascais.

A Sion, un service client « Handling » offre un service de qualité aux clients et leur équipage 7/7. Il y a de nombreuses places de hangar et de parking pour y stocker des aéronefs.

De plus, un service qui s'occupe du nettoyage intérieur/extérieur des aéronefs est également proposé. Depuis 2018, la possibilité d'appliquer des traitements qui protègent les machines dans le temps contre la corrosion, les salissures, et diminue sensiblement la consommation de carburant est également à disposition.

Une équipe technique peut réaliser des services liés à l'opération de vol sur un grand nombre de type avion.

Des tâches de maintenance et les remises en service sur plus de 30 types avions peuvent être réalisées, avec une équipe de plus de 200 techniciens qualifiés au niveau du groupe. Ce team comprend : des mécaniciens, électriciens, peintres, selliers, menuisiers, motoristes, spécialiste en NDT.....

TAG emploie 10 personnes à 100 % sur son site valaisan et a réalisé environ 3'300 mouvements d'aviation d'affaires en 2018.

Côté maintenance, 17'000 heures de travail ont été réalisées dont des travaux importants, d'entretien, de modification, et de remise en état, sur des avions basés et non basés

Une quinzaine de machines sont basées à Sion à l'année.



#### Alpine Jet Service

Alpine Jet Service est une société de handling située à l'aéroport de Sion depuis plus de 25 ans.

Le rôle de cette société est d'accueillir les passagers ainsi que les équipages venant de l'étranger par avion.

Nous assistons également les passagers et les équipages de la compagnie d'aviation d'affaire basée à Sion, [www.starjet.ch](http://www.starjet.ch).

Nous disposons d'un parking extérieur sur lequel les aéronefs peuvent être stationnés ainsi que d'un hangar dans lequel nous pouvons également parquer des avions qui resteraient plusieurs jours en Valais. Nous avons un lounge privé dans lequel les passagers peuvent se détendre et boire un café en attendant l'embarquement. Nous organisons divers types de services comme le transfert de passagers par taxi, limousine ou hélicoptère.

Alpine Jet Service s'occupe du confort des passagers ainsi que des équipages afin que leur temps passé en notre compagnie soit le plus agréable possible.



#### Alpark SA

Dans la zone Grély consacrée à l'aviation commerciale et d'affaires, Alpark SA exploite 12'000 m<sup>2</sup> de hangars de très haut standing avec tarmac privatif, bureaux, salons, chambres, cuisines, fitness & spa, salles de réunion, ateliers etc...

Elle propose une riche palette de prestations d'accueil exclusives et de services personnalisés. Les hangars peuvent abriter jusqu'à 24 jets et sont accessibles à des avions jusqu'à la taille de Boeings BBJ ou Airbus A319 (3 places).

18 personnes y travaillent soit pour le compte d'Alpark SA directement, soit pour des sociétés présentes sur site comme notamment RUAG Aviation AG (centre de maintenance pour

hélicoptères), Partn'Air Management SA (opérateur hélicoptères), Sikornir SA (opérateur hélicoptères), Swiss Aerocampus SA (centre de formation en maintenance aéronautique), Flight Ops SA (gestion d'aéronefs).

Dans le contexte du développement l'aviation d'affaires à Sion, Alpark SA se positionne en tant qu'acteur de premier plan et contribue activement à la création de conditions-cadre attractantes pour l'utilisateur ainsi qu'à l'efficacité des services au sol et des installations aéroportuaires.

En 2017 aussi, Alpark SA a pris part au salon annuel européen de l'aviation d'affaires EBACE et assuré une présence valaisanne à cette occasion.

Magnifique carte de visite pour l'aéroport, les installations gérées par Alpark SA sont hautement appréciées de sa clientèle internationale. Elles ont également servi de cadre exceptionnel à la rentrée de l'économie valaisanne en 2017 et laissé une empreinte forte et convaincante aux plus de 800 personnes qui y ont assisté.

#### Farner

En 2018, cette société a traité divers mandats concernant des travaux périodiques de maintenance, de réparation et de modification effectués sur divers types d'avions basés sur l'aéroport de Sion et provenant également de l'extérieur du canton.

Les travaux administratifs de dédouanement fonctionnent à l'entière satisfaction du bureau de douane ainsi que des utilisateurs de l'aéroport qui font régulièrement appel à cette prestation.

L'entreprise occupe 6 personnes, administration comprise.

#### Groupe de vol à moteur

L'effectif se monte à 236 membres actifs, 70 passifs et 9 sympathisants. Durant l'année écoulée, 1973 heures de vol ont été effectuées dont 1'000 heures de vol liées à l'instruction. 19 élèves suivent actuellement la formation de pilote privé au sein du groupe de vol à moteur de Sion qui exploite 6 avions au total. 12 licences PPL ont été acquises en 2018.

#### Vol à voile Club Valais

Pour le club de vol à voile de Sion, l'année 2018 a été marquée par une augmentation d'environ 20 % des heures de vol ce qui a été rendu possible par la réduction de l'activité militaire sur la place.

En collaboration avec la Direction de l'aéroport et Skygide, durant le mois de mai, les championnats romands de vol à voile ont pu être organisés et se sont déroulés dans d'excellentes conditions.

Durant l'année 2018, deux membres du club dont, première valaisanne, une femme, ont réussi leur formation de moniteur de vol à voile assurant une excellente relève pour l'écolage. Le club de vol à voile se félicite de l'excellente ambiance régnant parmi ses membres.

#### Association des usagers

L'association des usagers de l'aéroport de Sion a été créée en 1990 pour représenter tous les usagers dans la relation avec l'exploitant de l'aéroport. Elle est inscrite au registre du commerce depuis le 28 janvier 1991, à un moment où une grande partie de l'exploitation était gérée par les militaires. Son rôle est de veiller à la prise des bonnes décisions pour tenir compte des besoins des utilisateurs.

Au cours de l'année 2018 l'association a tenu pas moins de 4 séances de comité et assemblées générales les 30 avril, 2 juillet, 22 août et 18 octobre. L'association et le comité se sont penchés sur les besoins financiers en cas d'ouverture de procédure judiciaire et de recours à des spécialistes. Une partie des démarches a été efficacement menée tout d'abord dans le cadre d'une task force par Me Pierre Moreillon sous mandat de l'association puis directement par le comité. L'association demande ponctuellement l'appui des organisations faîtières de l'aviation à savoir Aeroclub de Suisse AOPA et Aerosuisse.

Les usagers se sont fortement engagés dans certains dossiers dont Avistrat (projet Fédéral) pour une nouvelle structuration de l'espace aérien à horizon 2035, notamment aux environs de l'aéro-



port. L'association s'est engagée pour la recherche d'alternative à la pure fermeture lorsque les capacités de Skyguide ne permettaient pas de rendre le service de contrôle aérien. Les usagers voient positivement la mise en place d'une société mixte privée publique pour l'exploitation future de l'aéroport. L'association des usagers est représentée dans la commission de l'aéroport au niveau communal et dans la commission cantonale pour son développement. La réalisation d'investissements conséquents en 2018 par la confédération le canton et la commune assure le maintien de la capacité concurrentielle de la place de Sion.

## ECONOMIE LOCALE

### Missions

La promotion économique a pour missions de maintenir et développer un tissu économique cohérent en accompagnant les nouvelles entreprises et soutenant les existantes, de soutenir la politique touristique et de valoriser les compétences sédunoises pour rendre la ville attractive.

Depuis 2018, elle s'occupe aussi de la gestion des terrains appartenant à la Ville afin d'assurer un soutien aux entreprises arrivant ou nécessitant une relocation sur le territoire communal.

### Personnel

La promotion économique est composée du délégué économique et aux affaires foncières (100%) et d'une collaboratrice administrative (100%).

Afin de faciliter la collaboration avec la chancellerie, les bureaux de la promotion économique ont été relocalisés à l'Hôtel de Ville.

### Activités de la promotion économique

Les activités de la promotion économique consistent à la gestion administrative et financière de la section, à donner un support au tissu économique local (endogène), et à être le relais sédunois du développement économique cantonal (exogène).

Les activités 2018 ont porté principalement sur :

- l'accompagnement à la création, l'implantation, le développement et la relocalisation d'entreprises;
- la participation au développement territorial;
- la mise en réseau et la communication à travers notamment l'organisation d'apéritifs économiques et d'événements spécifiques tels que les « entreprises portes ouvertes »;



- la recherche de locaux commerciaux et terrains disponibles;
- la participation à l'organisation de manifestations dynamisant la Ville de Sion (sion fête du goût, marché de Noël, germes de Pâques...);
- la coordination avec les services du développement économique cantonal;
- la collaboration avec les associations professionnelles sédunoises;
- en collaboration avec les services communaux concernés, le maintien d'une base de données des entreprises actives sur le territoire communal;

- maintenir le lien entre l'économie et le politique par l'organisation de visites régulières d'entreprises sédunoises.
- la gestion des affaires foncières;
- la participation à des groupes de travail/commissions et aux séances de coordination internes:

- o Groupe de travail - Commerçants
- o Commission ad hoc Energypolis et autres groupes de travail y relatif
- o Comité et CA de PhytoArk
- o Comité Directeur d'Espace Création
- o Attractivité économique de la Ville
- o Comité Sion terroir urbain
- o Groupe de travail terrains
- o Groupe de travail Ronquoz 21
- o Séance interservices – Urbanisme
- o Groupe de travail sur le règlement des terrasses

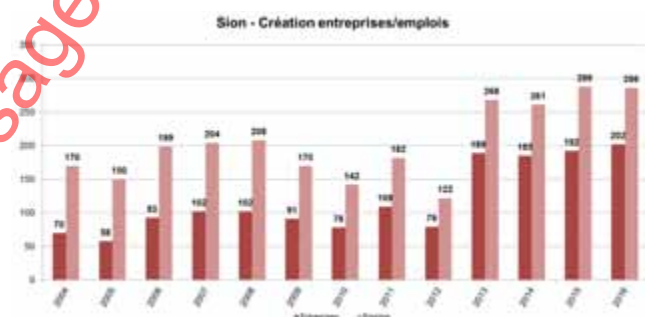


### Groupe de travail - Commerçants:

Le Groupe de travail, présidé par le Vice-Président de la Ville est composé d'un représentant de la société des Arts et des Métiers de Sion, d'un représentant de Sion Commerces et Services, d'un représentant des Hôteliers de Sion, de trois directeurs de grandes surfaces localisées à Sion et du délégué économique (secrétaire).

### Statistiques des entreprises sédunoises:

La promotion économique, sur la base des données de l'OFS et de la FOSE, effectue des statistiques, portant sur les mouvements des entreprises (création, liquidation, radiation, transfert etc...)



### Lancement de l'étude du centre-ville commercial de Sion:

Le Pr. Nicolas Babey, doyen de l'IMVT (Institut du management des villes et du territoire) a reçu un mandat de la Ville de Sion, afin de mener une étude du centre-ville commercial, lui permettant:

- d'élaborer un diagnostic quantitatif et qualitatif de la situation commerciale en terme d'offre et de son évolution;
- réaliser une analyse de satisfaction des usagers du centre-ville;
- dresser un bilan de la situation;
- identifier des solutions permettant de renforcer l'offre commerciale.

### Suivi et inventaire des biens commerciaux / terrains:

La promotion économique joue aussi le rôle d'intermédiaire



entre les personnes étant en recherche d'un bien commercial et les agences et privés possédant des biens disponibles. Elle effectue un inventaire mensuel des biens existants sur la commune et met en relation les parties.

## Le suivi des projets

### Energypolis

La signature de la convention d'implantation du pôle EPFL Valais-Wallis en décembre 2012 a posé les bases du projet Campus Valais Wallis, baptisé Campus Energypolis. Ce dernier réunira, à la rue de l'Industrie, d'ici 2020 l'EPFL, la HES-SO Valais Wallis et la Fondation The Ark.



Le Campus Energypolis permettra au Valais de disposer d'une chaîne de valeurs complète de l'innovation en réunissant sous une même bannière la formation, la recherche fondamentale, la recherche appliquée, la mise en réseau des compétences économiques et celles des instituts de recherche.

Cette présence offrira des opportunités d'implantation de start-up et d'entreprises actives dans les domaines concernés ainsi que de nouveaux débouchés professionnels pour des Valaisans hautement qualifiés.

La Ville de Sion, à travers sa participation tant financière que logistique, est un partenaire important du projet.



Sans prendre en compte l'exposition Scientastic, qui a drainé plus de 4000 personnes, l'EPFL Valais Wallis a organisé en 2017 53 visites, événements et conférences suivis par près de 1650 personnes auxquels s'ajoutent une quinzaine d'événements organisés directement par les laboratoires.

Entre 2013 et 2018 le nombre de personnes employées par l'antenne EPFL Valais/Wallis est passé de 80 à près de 250, dont environ 100 officiellement domiciliés sur la commune de Sion et une cinquantaine dans d'autres communes valaisannes.

La deuxième étape du projet Campus Energypolis, comprenant, à la rue de l'Industrie 19, 21 et 23, la construction de bâtiments dédiés à l'EPFL (650m<sup>2</sup>), la Haute Ecole d'Ingénierie (HEI) de la HES-SO Valais Wallis (17'543m<sup>2</sup>) et à la Fondation The Ark (2'000m<sup>2</sup>) a débuté début 2016. La première volée d'étudiants investira ces nouveaux locaux en septembre 2020.

En addition aux deux étapes précitées, en décembre 2017 un avenant à la convention de 2012 a été signé par les parties. Ce dernier prévoit d'emmener à Sion d'ici 2020 cinq à six chaires supplémentaires aux onze initialement prévues. Courant 2017, le centre d'impression des Ronquoz a été acquis afin d'y implanter cette nouvelle phase du projet et environ 200 postes de travail supplémentaires y verront le jour.

L'engagement considérable de tous les partenaires et acteurs, dont la Ville de Sion, s'avère un gage de réussite dans la réalisation de ce projet.

La promotion économique assure, pour la Ville de Sion, la coordination de la réalisation des projets, son intégration au développement de la Ville ainsi que le positionnement du tissu économique sédunois et des partenaires dans le projet.

### Cour de Gare

La Ville de Sion cherche à favoriser la réalisation d'aménagements de qualité dans ses différents quartiers. Ici, à Cour de Gare, en partenariat avec le nouvel investisseur global et le Comptoir Immobilier SA, un projet urbain (comportant des logements, des bureaux, des commerces, un hôtel, une salle de concert/congrès) sera réalisée d'ici 2020/2021. Ce quartier sera directement relié à energypolis par une liaison piétonne et cycliste traversant les voies ferrées.

Suite au crédit d'engagement de 24,8 millions décidé par le Conseil général, ce projet verra aussi la réalisation de la salle de concerts et congrès.



### Espace Création



La Ville de Sion a lancé en 2010, avec le soutien de la Banque Cantonale du Valais, l'Espace Création, un laboratoire offrant des lieux adéquats pour le mûrissement d'une idée jusqu'à son assise commerciale.

En 2017, au vu des demandes grandissantes de jeunes sociétés désirant rejoindre cet espace, le conseil municipal a décidé, par la rénovation de l'aile sud de la rue de la Dixence 10, d'augmenter les surfaces mises à disposition.

Le bâtiment est divisé en différents espaces :

- L'espace émergence, qui met à disposition des bureaux, en open space, dédiés aux personnes ayant une idée d'entreprise mais devant encore la faire mûrir. 2 locataires fin 2018.
- L'espace développement, contenant des bureaux individuels dévolus aux entreprises ayant encore besoin de prendre une assise commerciale suffisante pour assurer sa pérennité et la création de nouveaux emplois. 14 locataires fin 2018.
- L'espace hébergement qui accueille des entreprises déjà pérenne mais qui nécessitent d'une infrastructure commune. 4 locataires fin 2018.
- L'espace co-working qui met à disposition des places de travail pour une journée ou plus par semaine.
- L'espace Fablab, un lieu ouvert au public où est mis à sa disposi-

- L'espace de créativité composé de 4 salles de réunions et conférences pouvant être louées par les entreprises et associations sédunoises.



La gestion quotidienne de l'Espace Création est assurée par l'association Inartis.

La promotion économique est présente dans le comité stratégique et assure la coordination entre l'Espace C et la Ville de Sion. En particulier, elle collabore avec le coordinateur de l'Espace C pour la valorisation des projets hébergés et leur intégration dans le tissu économique sédunois.

#### Redéfinition des zones d'activités

La promotion économique en collaboration avec le service de l'Urbanisme travaille sur une stratégie de développement économique cohérente et intégrée. La stratégie économique entend mieux utiliser les atouts de la ville et son évolution, en structurant la localisation des activités, sans pour autant adopter une planification rigide. Elle présuppose de rationaliser les zones d'activités, d'augmenter leur qualité, de définir une politique foncière active, d'améliorer la communication et de mettre à disposition des outils adaptés.

#### Sion terroir urbain

La Ville de Sion soutient la mise en valeur du goût, de la gastronomie et de son terroir. Dans ce sens, elle a chargé son service de la promotion économique et l'Office du Tourisme d'encourager et valoriser les différentes initiatives promouvant ces aspects.



En 2018 les actions se sont portées sur le soutien aux manifestations telles que le Jardin des Vins, le Palp Festival, Sion Fête du Goût, maire aux fourneaux, le Grand-Marché de Pâques ou encore la buvette de l'Entre-Deux sur la place Maurice Zermatten, ainsi qu'au soutien d'actions promotionnelles menées dans le cadre du Jardin des Vins à Berne ainsi que, en collaboration avec les hôteliers sédunois, dans la promotion du produit Sion Wine Tour.

## TOURISME

### Office du Tourisme (OT) / Société de Développement (SD) de Sion

#### Office du Tourisme (OT) / Société de Développement (SD) de Sion

L'organisme officiel du tourisme sédunois se réunit deux fois l'an en assemblée générale pour présenter et soumettre à ses membres et aux autorités ses objectifs, ses budgets, ses activités et ses comptes. Durant l'année, son Comité et Comité directeur définissent la stratégie qui est ensuite appliquée par l'Office du Tourisme de Sion, sis sur la Place de la Planta.

La SD et son OT sont composés de personnes qui incarnent le tourisme sédunois et contribuent, par le travail et leur engagement, à son développement. Il s'agit notamment de :

| Le comité Directeur | nom / prénom         | Fonction                  |
|---------------------|----------------------|---------------------------|
| Président           | Bilschmatt Christian | Municipalité              |
| Vice-Président      | Rampone François     | Météorologie et parapente |
| Membres             | D'André Aurélien     | Associations culturelles  |
|                     | Vouillamoz Raphaël   | Commerçants               |
|                     | Dumoulin Frédéric    | Associations du terroir   |
| Le comité Membres   | Müller Bernard       | Assoc. Arts et Métiers    |
|                     | Alesau Claude        | Tenanciers de camping     |
|                     | Groû Jacqueline      | Cafetiers - restaurateurs |
|                     | Jamon Sébastien      | Féd. Sociétés Locales     |
|                     | Deppiez Laure        | Bourgeoisie de Sion       |
|                     | Schmitt Carole       | Municipalité              |

Les collaborateurs de l'OT  
(8 personnes, pour un équivalent plein temps de 540%)

#### Sélection des principaux dossiers 2018 :

**Sion & Wine Tour** : le succès est au rendez-vous pour ce nouveau produit de l'OT lancé l'an passé en collaboration avec l'Association des Encaveurs de Sion. De 34 départs en 2017 (soit 99 personnes), la fréquentation a passé à 99 départs en 2018 (soit 594 personnes). Grâce aux compétences du personnel de l'OT et à la flexibilité de ses fournisseurs, le Sion & Wine Tour peut être proposé 6 jours sur 7 dès 2 personnes, en français, allemand ou anglais. Il devient ainsi un produit touristique phare.

70 % de ses participants étaient des touristes dont certains provenaient du monde entier : canadiens, américains, israéliens, etc. Les clients ont ainsi pu visiter notamment les thermes romains sis sous l'église St-Théodule, un verre à la main et savourer une assiette valaisanne. Fort de ce succès, l'OT planche sur l'organisation d'autres animations flexibles et destinées aux touristes.

Quant aux autres animations, fréquentées principalement par des valaisans ou d'autres suisses, elles connaissent une légère baisse. Celle-ci s'explique par le fort développement de la concurrence de l'offre en loisirs à Sion. Nous en voulons pour exemple l'explosion des Escape Room à Sion. Même si celles-ci consolident l'attractivité touristique de Sion, elles représentent une concurrence pour l'OT.

Pour contrer cette baisse, des offres forfaitaires ont été mises en place avec :

- **Les Celliers de Sion** : visite guidée du centre ville, repas dans un restaurant de la vieille ville, puis découverte des sens aux Celliers de Sion, CHF 69.- par pers.
- **Realfly** : 2 vols dans le simulateur de chute libre unique en Suisse, repas en vieille ville, Sion & Wine Tour, CHF 129.- par pers.

D'autres collaborations ont également été entreprises :

- **Hôteliers de Sion**
  - o L'Association des Hôteliers de Sion et l'OT ont lancé pour la 1ère fois des offres oenotouristiques forfaitaires incluant une nuit avec petit déjeuner pris dans l'un des hôtels de Sion et un Sion & Wine Tour ou une Balade Découverte et Gourmande.

- o D'autre part, tous les hôtels de Sion offrent un rabais de 20% aux détenteurs du Magic Pass durant l'hiver 2018/2019.
  - o Autre nouveauté, les hôteliers et l'OT se sont rendus ensemble sur un salon touristique pour présenter Sion, à Milan, du 10 au 12 février 2019.
- **Anzère et Val d'Anniviers:**
  - o L'été 2018, toute personne séjournant dans ces stations pouvait participer gratuitement au Sion & Wine Tour, un accord financier ayant été trouvé entre les différents OTs.
- **Valais**
  - o Comme Vice-président de l'Association des Directeurs d'OT du Valais ADOT et de Vinum Montis, le directeur de l'OT de Sion s'efforce de favoriser les collaborations entre les structures touristiques cantonales. Les synergies entre les OTs du Valais n'ont jamais été autant fortes qu'actuellement. Dans ce contexte, il est notamment planifié la réalisation d'une carte d'hôte cantonale et le projet oenotouristique Vinum Montis s'étendra progressivement à tout le canton.
- **Lausanne**
  - o La Battle Chasselas et Raclette a eu lieu le 22 novembre 2018 dans le cadre du marché de Noël de Lausanne et a opposé amicalement les villes de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Sion. Le Chasselas et la Raclette y ont été à l'honneur. La 2ème manche se déroulera le 19 avril 2019 lors du Grand Marché de Pâques de Sion.
- **Vélo**
  - o En collaboration avec Valrando, 10 communes environnantes et Sierre Tourisme, des itinéraires cyclo touristiques sont en préparation. L'idée est de baliser et promouvoir via *SuisseMobile* notamment les parcours locaux les plus attractifs. Réalisation: 2019

L'année 2018 fut donc riche en collaborations et nouveaux produits. De manière générale, l'OT va développer ses collaborations avec les autres entités touristiques cantonales et créer de nouveaux produits touristiques destinés à la clientèle touristique.

Le personnel de l'OT, ouvert 6 jours sur 7 et 7 jours sur 7 en été, vous accueille volontiers à la Planta pour plus d'informations.

Le site [www.siontourisme.ch](http://www.siontourisme.ch) et la page Facebook Sion, ma ville valorisent également les beautés de la capitale du Valais.

## EAU ET ENERGIE

### Généralités

La Ville de Sion a confié par mandat, à l'Energie de Sion-Région SA (esr) l'exploitation et la maintenance des réseaux d'eau et de gaz naturel, la gestion des ressources énergétiques de la Ville ainsi que la gérance d'immeubles. Les décisions relatives à ce mandat restent de la compétence communale.

### Portefeuille électrique

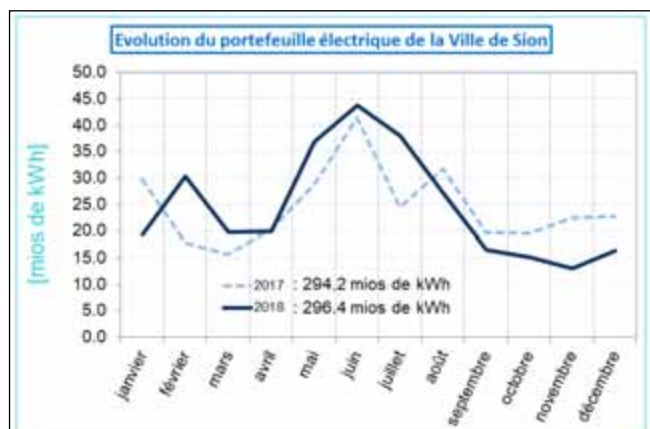
La Ville de Sion possède des participations dans des sociétés de production d'énergie électrique, à savoir: Electricité de la Lienne SA (ELSA), Lizerne et Morge SA (LMSA), Leteygeon SA, Forces Motrices de Mattmark SA (KWM), AKEB-Bugey (nucléaire français), Forces Motrices de la Borgne SA (FMdB) et Première Dixence.

La production peut fluctuer fortement sur les mois et les années. Avant 2017, la moyenne multi-annuelle de la production se situait autour de 235 millions de kWh, dont environ 50% en hiver. En 2017, le total a dépassé 294 millions de kWh; cette hausse est

due au passage de la participation de Sion de 20% à 70% dans LMSA. En 2018, le total est du même ordre de grandeur: la vente à esr d'une part de 20% dans LMSA a été compensée par une très bonne année hydraulique. La part hivernale était de 43% en 2017 et de 39% en 2018.

| ENERGIE DE LA VILLE DE SION<br>EN MILLIONS KWH | ETE          | HIVER        | ANNEE        |
|------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>ENERGIE 65 kV</b>                           |              |              |              |
| Energie de Bugey                               | 37.3         | 34.4         | 71.7         |
| Energie de Mattmark                            | 38.0         | 29.3         | 67.3         |
| Energie de Lienne                              | 24.0         | 31.3         | 55.3         |
| Energie de Lizerne et Morge                    | 69.8         | 11.5         | 81.3         |
| Energie de restitution de Lizerne              | 0.0          | 0.0          | 0.0          |
| Energie EOS, 1ère Dixence                      | 0.3          | 2.3          | 2.6          |
| Energie de «Bramois Energie»                   | 0.2          | 0.1          | 0.3          |
| Energie de Bramois (FMdB)                      | 0.8          | 0.3          | 1.1          |
|                                                | 170.4        | 109.2        | 279.6        |
| <b>ENERGIE 16 kV</b>                           |              |              |              |
| Leteygeon, Beulet et Sionne                    | 10.7         | 3.8          | 14.5         |
| Energie RPC<br>(Combette, Purgatoire I & II)   | 0.7          | 0.6          | 1.3          |
|                                                | 11.4         | 4.4          | 15.8         |
| <b>ENERGIE 400 V</b>                           |              |              |              |
| Couplage chaleur- force ESR                    | 0.0          | 0.1          | 0.1          |
| Couplage chaleur- force STEP                   | 0.4          | 0.4          | 0.8          |
| Solaire                                        | 0.1          | 0.0          | 0.1          |
|                                                | 0.5          | 0.5          | 1.0          |
| <b>TOTAL</b>                                   | <b>182.3</b> | <b>114.1</b> | <b>296.4</b> |





## Eau potable

### Promotion de l'eau potable

La Ville de Sion, en collaboration avec l'esr, a proposé une édition 2018 de la carafe de Sion très féminine. Pour cette cinquième édition spéciale, elle a fait appel à l'artiste valaisanne Saëlle Knupfer qui a interprété l'eau comme une femme: «Une femme comme une goutte d'eau. Une goutte à l'horizontale qui se met à la verticale lorsque la carafe se retourne. L'eau est précieuse, l'eau c'est de l'or dans le monde entier. C'est une matière première que nous avons la chance de pouvoir consommer pure, saine et à volonté, chez nous.»



photo de la carafe



photos M. Raphaël Marclay et Mme Knupfer

La troisième édition de la Journée de l'eau, organisée le 19 août 2018 au domaine des Iles sur le thème «l'eau et le tourisme» a attiré plus de 2000 personnes. Les deux animations phares de la journée, le waterslide, toboggan aquatique géant et la présentation d'une maquette géante de bisse ont rencontré un franc succès. L'objectif de promotion de l'eau de Sion que vise cette manifestation a une nouvelle fois été pleinement atteint.



maquette bisse



waterslide zoom



maquette bisse\_recrosio



plan d'eau et bulles



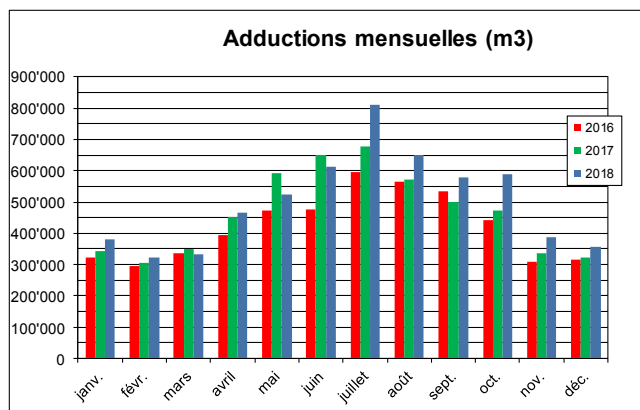
waterslide large

En 2018, la Ville de Sion a poursuivi son soutien notre soutien en Bolivie au programme de l'association Solidarit'eau visant à créer des infrastructures et à informer les populations pour un approvisionnement en eau potable.

### Production

La production d'eau potable de la Ville de Sion est présentée dans le graphique suivant





La répartition entre eaux de source et eaux souterraines reflète les conditions météorologiques. Au final, l'adduction d'eau se présente de la façon suivante :

| Adduction en m³   | 2016             | 2017             | 2018             | Variation (2018-2017) |
|-------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------------|
| Eaux de sources   | 2'672'926        | 2'709'102        | 3'856'956        | 42.37%                |
| Eaux souterraines | 2'484'420        | 2'859'133        | 2'156'450        | -24.58%               |
| <b>Total</b>      | <b>5'157'346</b> | <b>5'568'235</b> | <b>6'013'406</b> | <b>7.99%</b>          |

En 2018, le pompage de la nappe phréatique représente 35.86% de l'apport total, contre 51.35% en 2017.

#### Échanges avec les communes avoisinantes

Les échanges d'eau potable avec les communes avoisinantes sont désormais bien établis et permettent à chaque commune de valoriser au mieux ses ressources hydrologiques.

En 2018, les volumes totaux achetés aux communes d'Arbaz, Conthey, Grimsuat, Mont-Noble, Savièse et Vex se sont montés à 1'554'419 m³ (contre 1'189'986 m³ en 2017) et 183'934 m³ ont été vendus à la commune de St-Léonard (contre 118'764 m³ en 2017).

#### Turbinage de l'eau potable

La Ville de Sion possède 4 installations de turbinage de l'eau potable situées rive droite de la Sionne qui injectent leur production dans le réseau électrique de l'esr.

En 2018, ces installations ont produit 1,602 GWh d'électricité :

| Production en kWh  | 2016             | 2017             | 2018             |
|--------------------|------------------|------------------|------------------|
| Sionne             | 258'569          | 220'956          | 305'636          |
| Combette           | 485'259          | 384'636          | 556'719          |
| Purgatoire         | 476'139          | 379'332          | 558'687          |
| Purgatoire Savièse | 121'761          | 212'910          | 181'314          |
| <b>Total</b>       | <b>1'341'728</b> | <b>1'197'834</b> | <b>1'602'356</b> |

#### Réseau

Lors de l'année 2018, 75 fuites d'eau ont été recensées et réparées sur le réseau principal et sur les branchements privés (contre 77 en 2017).

En 2018, 10'284 m de conduites principales en PE ont été posées (6'026 m en 2017). Les principales conduites posées sont les suivantes :

Le réseau principal d'eau potable atteint désormais une longueur totale de 221km.

|             |                                          |
|-------------|------------------------------------------|
| Bramois     | Remplacement conduite fonte par Pe Ø160  |
| Les Agettes | Construction réseau Pe Ø 160             |
| Uvrier      | Remplacement conduite fonte par Pe Ø160  |
| Salins      | Remplacement conduite acier par Pe Ø 200 |
| Sion        | Remplacement conduite fonte par Pe Ø160  |
| Sion        | Remplacement conduite fonte par Pe Ø 200 |
| Sion        | Remplacement conduite fonte par Pe Ø 200 |
| Sion        | Construction réseau Pe Ø 160             |
| Salins      | Remplacement conduite fonte par Pe Ø 160 |
| Arbaz       | Construction Adduction Eau Pe Ø 160      |
| Sion        | Remplacement conduite fonte par Pe Ø 200 |
| Sion        | Construction Réseau Incendie Pe Ø 110    |
| Bramois     | Remplacement conduite fonte par Pe Ø200, |
| Salins      | Remplacement conduite fonte par Pe Ø 160 |
| Les Agettes | Construction nouveau réseau Pe Ø 160     |
| Sion        | Remplacement conduite fonte par Pe Ø 160 |

Il se compose :

- à 54.5 % de conduites en PE
- à 3.3 % de conduites en acier
- à 41.2 % de conduites en fonte
- à 1.0 % de conduites de matière indéterminée

#### Branchements

En 2018, 46 nouveaux branchements privés d'eau potable ont été installés.

#### Qualité de l'eau

La qualité de l'eau potable distribuée à Sion est globalement excellente. Les contrôles de la qualité de l'eau potable distribuée à Sion sont réalisés conformément aux lois et directives en vigueur. Ils suivent un programme annuel qui a été validé par nos autorités.

En 2018, tous les contrôles prévus ont été réalisés et le Laboratoire cantonal a procédé à :

- 285 analyses bactériologiques
- 100 analyses chimiques

A l'exception de quelques rares anomalies (corrigées par un second prélèvement) toutes les analyses réalisées montrent des résultats conformes aux exigences légales.

#### Exploitation thermique de la nappe phréatique

L'Energie de Sion-Région SA, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Sion, a instruit les demandes d'exploitation thermique de la nappe phréatique de la commune pour les pompes à chaleur. Ainsi, en 2017, 9 dossiers ont été analysés avec à la clé une concession d'utilisation de la nappe.

#### Eclairage public

La Ville de Sion ainsi que les communes actionnaires confient leurs travaux d'éclairage public (installation et entretien) à esr inside SA. Lors des nouvelles constructions, des rénovations de l'éclairage ou de l'entretien du réseau, l'emploi généralisé de sources lumineuses LED permet de notables économies d'énergie. En effet, l'ancienne technologie à vapeur de mercure installée sur des luminaires éclairant à 360° a fait place à des éclairages LED dirigés uniquement sur la chaussée avec, à la clef, des économies d'énergie par point lumineux pouvant aller jusqu'à un facteur de 8 et une lumière beaucoup moins intrusive, de plus il y a un abaissement de l'éclairage en milieu de nuit. Le design ainsi que la qualité de la lumière des nouveaux candélabres correspond au cahier des charges du plan lumière de la Ville.

Depuis un certain temps, le changement ou la modernisation des 112 lanternes dans la vieille Ville était nécessaire. En effet, les lanternes devenaient défraîchies, le câblage trop vieux et certains

secteurs trop éclairés. L'existence de nouvelles technologies étant plus adaptées et moins gourmandes en énergie, le choix s'est porté sur une source LED. Compte tenu du fait que la Ville désirait conserver le style lanterne, esr inside SA, en collaboration avec la société Xenoled, basée à Sion, a apporté une solution adéquate et a ainsi préservé le patrimoine de la ville. Le nouveau système d'éclairage, posé en 2018, propose une technologie moderne et efficace et permet à présent de régler, à distance, l'intensité de la lumière selon les horaires. Cependant, au niveau visuel, une ampoule reste présente et maintient ainsi la même atmosphère que par le passé. Grâce à ses lanternes à lumière LED, la vieille Ville de Sion est maintenant parée pour l'avenir et participe ainsi au tournant énergétique.

La Ville de Sion, en étroite collaboration avec esr inside sa, a présenté l'édition 2018 de la mise en lumière du cœur de la ville. Trois lieux, trois nouveautés et trois ambiances. Cette année, les nouvelles animations ont été présentées à la place du Midi, à l'Espace des Remparts et à la Rue de la Porte Neuve. Pour cette deuxième année, Leslie Epsztein et Camille Gross, conceptrices d'événements visuels, ont proposé un projet sur le thème du Jour et de la Nuit vu à travers différentes civilisations. Des tableaux sur le thème du Soleil dans la civilisation égyptienne, maya, indienne et japonaise sont en alternance avec des vues de Nuit exprimant les constellations des mythologies grecques et romaines. L'Espace des Remparts s'est à nouveau paré de la magie de Noël grâce à une animation conçue par la société Manhattan Audio emmenant le spectateur en voyage accompagné d'un charmant bonhomme de neige. Pour la première fois, cette animation était également musicale. La Rue de la Porte Neuve a également changé d'habillage lumineux. Elle est devenue la Rue des Enfants durant toute la période des Fêtes grâce à un décor féerique en 3D.



place du midi



remparts



porte neuve



porte neuve

## EDUCATION

### GÉNÉRALITÉS

#### Statistiques 2018

En août 2018, les écoles sédunoises ont groupé 2628 élèves, sous la conduite de 302 maîtres.

|                                    | Nombre d'élèves | Variations par rapport à 2015 |
|------------------------------------|-----------------|-------------------------------|
| 33.5 classes de 1re et 2e Harmos   | 610             | +20                           |
| 101 classes de 3e à 8e Harmos      | 1959            | -16                           |
| 2 classes d'observation            | 17              | -5                            |
| 2 classes d'adaptation 1           | 9               | +4                            |
| 1 classe de malentendants-sourds   | 4               | 0                             |
| 5 classes d'adaptation 2 (Bruyère) | 29              | +2                            |
| 1 classe de l'hôpital              |                 |                               |

ne sont pas compris dans cette statistique les élèves fréquentant les classes AI décentralisées.

Le nombre de classes a évolué comme suit:

- 1re et 2e Harmos
  - 1 classe au Sacré-Cœur
  - + 0.5 classe à Platta
- 3e à 8e Harmos
  - 1 classe à Bramois
  - 1 classe à Gravelone allemande
  - + 1 classe à Salins

#### Personnel enseignant

- 18 enseignants ont quitté les écoles communales en juin 2018:
  - 9 démissions
  - 9 départs à la retraite
- 2 enseignantes en année sabbatique
- 21 nouveaux collaborateurs sont entrés en fonction en août 2018.

### ADMINISTRATION

#### Commission consultative des écoles

Pour l'année 2018, la commission consultative des écoles, présidée par M. Sébastien Gattlen, se compose de M. Jean-François Maillard, représentant du clergé, de Mme Ursina Balmer, représentante de la commission scolaire allemande, de Mme Anne-Laure Coupy, représentante des enseignants de la Ville de Sion, de Mme Sabrina Dayer, représentante de l'association des parents d'élèves, de Mme Christel Jost, déléguée à l'intégration des étrangers et de M. Jean-Pierre Meyer, directeur des écoles.

La commission scolaire s'est réunie à 4 reprises. En plus des questions qui concernent la marche normale des classes, elle a traité entre autres les thèmes suivants :

- participation des parents aux frais scolaires
- organisation scolaire
- demande de changement de centre scolaire pour un élève
- tirage au sort pour les classes bilingues...

### CLASSES 1RE HARMOS À 8E HARMOS

#### Classes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> Harmos (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> enfantine)

610 élèves fréquentent 33.5 classes (moyenne 18.8). En 2017, 34 classes groupaient 590 élèves.

La répartition, par degrés, se présente comme suit:

|                        |     |
|------------------------|-----|
| 1 <sup>re</sup> Harmos | 303 |
| 2 <sup>e</sup> Harmos  | 307 |

Pour rappel, les élèves de 1<sup>re</sup> Harmos vont à l'école à mi-temps, soit tous les matins (lundi-mardi-jeudi et vendredi).

#### Classes de 3<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> Harmos (1<sup>re</sup> primaire à 6<sup>e</sup> primaire)

L'effectif total des classes de 3e Harmos à 8e Harmos françaises, bilingues et allemandes est de 1959 élèves.

|           |                              |                |
|-----------|------------------------------|----------------|
| 2018/2019 | 101 classes avec 1959 élèves | moyenne :19,39 |
| 2017/2018 | 102 classes avec 1975 élèves | moyenne :19,36 |

La répartition par degrés se présente comme suit:

| Degré         | Elèves      |
|---------------|-------------|
| 3 Harmos (P1) | 289         |
| 4 Harmos (P2) | 330         |
| 5 Harmos (P3) | 318         |
| 6 Harmos (P4) | 340         |
| 7 Harmos (P5) | 334         |
| 8 Harmos (P6) | 348         |
| <b>Total</b>  | <b>1959</b> |

17 classes comportent 2 degrés et 1 classe comporte 3 degrés.

#### Filière bilingue

Les 16 classes de 1H à 8H sont fréquentées par 323 élèves.

#### Classe d'observation

Les 2 classes accueillent 17 élèves.

### ENSEIGNEMENT SPECIALISE

**Appui, structure de langage, ressources « comportement » (enfants avec difficultés scolaires nécessitant une prise en charge passagère)**

- 281 périodes, soit 8.8 EPT, répartis dans les centres scolaires de Sion pour les appuis pédagogiques intégrés, les prises en charge particulières liées aux difficultés de langage et les difficultés comportementales.
- 28 enseignants.

#### Appui pédagogique intégré

- **Appui pédagogique intégré** pour enfants en difficulté scolaire dans leur classe primaire, nécessitant une prise en charge individuelle ou par petits groupes sous forme d'appui d'une heure par semaine environ.
- **Programme adapté** pour enfants en difficulté scolaire importante dans leur classe primaire, nécessitant une prise en charge individuelle sous forme d'appui de une à trois périodes par semaine environ et ceci pour une ou plusieurs branches essentielles (français ou mathématique).

### Structure de langage (complément de l'appui)

- Ouverture de cette structure dès l'année scolaire 2009-2010.
- Mise en place d'un lieu de regroupement d'une à deux matinées au centre de Gravelone pour 25 élèves de Sion avec des compétences intellectuelles normales, mais ayant d'importantes difficultés de langage oral et/ou écrit demandant un soutien scolaire spécifique, additionné à un traitement de logopédie.
- Structure unique sur le plan romand répondant à une politique intégrative permettant aux enfants de demeurer pour la majorité de leur temps scolaire dans leur environnement social et scolaire, puisqu'ils ne sont regroupés que pour une à deux matinées par semaine dans la structure de langage de Gravelone.

### Ressources « comportement »

- Ouverture de cette structure dès l'année scolaire 2011-2012.
- Mise en place d'une aide apportée sous forme d'une ressource, de conseils ou d'interventions en classe par un enseignant spécialisé.
- Aide dans la gestion des enfants posant d'importantes difficultés de comportement.

### Classes d'observation

- 15 élèves répartis dans 2 classes situées au Sacré-Cœur et provenant des différents quartiers de Sion.
- 2 postes d'enseignement spécialisé.
- Type de population : élèves en double échec durant leur scolarité primaire. En principe, orientation dans cette structure après une évaluation réalisée par le service médical scolaire (SMS).
- 1 stagiaire engagé (maturité ECG).

### Classes de malentendants

*(enfants avec déficience auditive reconnue par l'AI)*

Malentendants

**Classe de sourds :** regroupement d'enfants malentendants au sein de deux classes au centre des Collines :

- 4 élèves.
- 1 poste et 6 périodes d'heures d'enseignement spécialisé.
- Intégrations partielles dans les classes primaires des Collines, du CO de St-Guérin et de l'EPP de Sion.
- Prise en charge du temps de midi et transports assurés par le Centre pédagogique de Sion.
- Equipe thérapeutique (logopédiste et psychomotricienne) au sein de l'école.

### Soutien pédagogique spécialisé : appui spécialisé dans le milieu scolaire ordinaire.

- 17 élèves intégrés dans leur classe d'origine, mais nécessitant une aide spécifique dans le domaine de la communication par signes.
- 2 postes et 4 périodes en primaire d'enseignement spécialisé et 17 périodes au CO.
- Valais romand concerné.

**Concept surdité :** mise en place officielle d'un concept surdité cantonal, avec dans un premier temps, le Valais romand exclusivement. Concept visant une meilleure prise en charge scolaire et thérapeutique, un meilleur suivi et un meilleur dépistage. Nomination d'une coordinatrice appelée à renforcer le soutien aux élèves, aux enseignants et aux divers partenaires de la surdité.

### Classe d'adaptation

*(principalement des enfants diagnostiqués avec un QI<70)*

Classes d'appui renforcé (anciennement adaptation décentralisées)

- 64 élèves intégrés dans leur classe régionale et bénéficiant de 4 à 11 périodes d'aide et d'appui par une enseignante spécialisée.
- Prises en charge de mesures thérapeutiques sur le temps de classe : logopédie, psychomotricité, suivi psychologique par le SMSPP de Sion ou le CPTA ou de mesures médicales : physiothérapie ou ergothérapie.
- 377 périodes d'appui spécialisé en primaire, soit 11.7 EPT et 50 périodes au CO, soit 1.8 EPT.

- 34 enseignants spécialisés.
- 15 communes concernées (24 élèves pour la commune de Sion).
- 11 stagiaires engagés (maturité ECG).

### Classes d'adaptation 1

- 37 élèves (9 en primaire et 28 au CO) regroupés dans 6 classes à effectif réduit, nécessitant généralement une faible prise en charge thérapeutique.
- 2 postes en primaire et 4 postes au CO.
- Intégrations partielles aux Collines et au CO de St-Guérin.
- Accompagnement à midi au foyer et transports assurés par le CPS.
- 6 stagiaires engagés (maturité ECG).

### Classes d'adaptation 2 (La Bruyère)

- 26 élèves répartis dans 5 classes, nécessitant une prise en charge globale importante et pluridisciplinaire : classe, logopédie, psychomotricité, physiothérapie et musicothérapie.
- 6 postes (TSA compris).
- Intégrations partielles dans les classes enfantines et primaires de la Bruyère.
- Investissement dans des projets (crèches de Noël,...) avec les classes ordinaires du centre.
- Accueil à midi et transports.
- Equipe thérapeutique au sein de l'école.
- Engagement de deux éducatrices à temps partiel pour la mise en place de projets d'accueil et le suivi des activités d'autonomie, de repas et de détente.
- 4 stagiaires engagés (maturité ECG).
- Engagement d'une éducatrice en formation HES.
- Intégration aux grands projets de la Ville (chemin des crèches / course de Noël...).

### Structure TSA -appelé anciennement TED- (enfants nécessitant une prise en charge spécifique partielle et passagère)

Structure TSA « trouble du spectre autistique » 20 élèves pris en charge à raison de 1 à 4 demi-journées par semaine dans le bâtiment de l'école de la Bruyère.

- Structure ayant pour but le travail avec des enfants atteints d'un trouble autistique ou d'un autre trouble envahissant du développement. Elle est consacrée aux enfants scolarisés dans les écoles ordinaires ou spécialisées du Valais romand.
- Structure novatrice et visant la prise en charge directe d'enfant et la « ressource » à travers des services d'observation, d'évaluation et de conseils.

### Aide pédagogique (enfants nécessitant une prise en charge pour l'accomplissement des tâches scolaires à réaliser à la maison)

Principe de l'aide

(deux prises en charge d'une heure chacune par semaine)

- Lorsqu'un enfant est en risque d'échec scolaire et que le milieu familial n'est pas apte à répondre aux besoins d'accompagnement et d'aide pour les devoirs et leçons, un soutien peut être apporté par la Ville. Toutes les demandes sont transmises par le biais des titulaires de classe.
- Pour répondre à ces besoins, la Ville fait appel à des étudiants du collège, de l'école de commerce ou de l'école de culture générale, parfois à des mamans ou des grands-mamans.
- Cette prise en charge est rémunérée en partie par la Ville et en partie par les parents du bénéficiaire.
- Près d'une centaine d'enfants a bénéficié durant cette année de cette aide pédagogique.
- Une septantaine d'étudiants ou d'adultes apporte ce soutien scolaire.

### Classe des hôpitaux

Deux enseignantes interviennent auprès des élèves absents de l'école pour raison de maladie : Mmes Corine Massy (12 périodes) et Brigitte Doggwiler (plein temps).



#### Lieux d'intervention lors de l'année scolaire 2017-2018:

- **En Pédiatrie** à Sion, Centre Hospitalier du Centre du Valais,
- **Au Service de Psychiatrie et de Psychothérapie pour l'Enfant et l'Adolescent** à Sierre, unité d'hospitalisation et unité de jour,
- **A la Clinique de Réadaptation SUVA**, durant 7 semaines, pour une élève de 10 CO et 3 interventions ponctuelles pour un élève de 1ère de Collège.
- **Au domicile d'élèves:**
  - A Uvrier, pour une élève de 4H, durant 2 ½ semaines
  - A Sion, pour une élève de 5H, durant 5 ½ semaines
  - A Fully, pour une élève de 10 CO, durant 2 ½ semaines
  - A Vétroz, pour une élève de 9 CO, durant 7 semaines, dont 4 semaines d'accompagnement dans l'établissement scolaire
  - A Chamoson, pour un élève de 7H, durant 2 mois.
- **Au CO de Martigny**, durant 6 semaines, pour une élève de 10 CO en rupture scolaire
- **Au CO de Savièse**, durant 6 semaines, pour une élève de 9 CO en réintégration scolaire suite à une hospitalisation
- **Au CO de Collombey**, 1 jour, également pour une élève de 11 CO en réintégration scolaire suite à une hospitalisation.

**Nombre d'élèves** nouveaux enregistrés durant l'année scolaire et pris en charge pour des durées variables: 86

#### Répartition des élèves selon les degrés scolaires:

|     |                           |
|-----|---------------------------|
| 76% | élèves du CO et plus âgés |
| 24% | élèves du primaire        |

**Nombre moyen d'élèves suivis par semaine:** 13

#### Durée de prise en charge des élèves:

|                           |      |
|---------------------------|------|
| 8 mois et plus            | : 1  |
| 7 mois et plus            | : 2  |
| 6 mois et plus            | : 1  |
| 5 mois et plus            | : 3  |
| 4 mois et plus            | : 3  |
| 3 mois et plus            | : 7  |
| 2 mois et plus            | : 11 |
| 1 mois et plus            | : 14 |
| de 15 jours à 1 mois n.c. | : 9  |
| moins de 15 jours         | : 35 |

42 élèves ont donc bénéficié d'un suivi scolaire de longue durée, soit durant un mois et plus.

#### Répartition des élèves selon les différentes pathologies:

80 % des jeunes qui bénéficient de l'enseignement à l'hôpital souffrent de problèmes psychologiques / psychiques; 6 % des élèves suivis ont des maladies chroniques / oncologiques; 1 % ont des problèmes découlant de l'orthopédie / traumatologie et les 13 % restant se situent dans les autres domaines de la médecine et chirurgie pédiatriques.

#### ORGANISATION DE L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

##### MEDIATION SCOLAIRE (Stéphane Germanier)

**Coordination de la scolarisation des élèves de langue étrangère**

##### Intégration des élèves de langue étrangère – cours de soutien

La Ville de Sion dispose de 94 périodes hebdomadaires pour les cours de soutien: 84 périodes de 45mn de soutien permanent; 10 périodes de 45mn de soutien non permanent. 96 élèves ont été inscrits à ces cours dont 10 temporairement. 31 ont suivi les cours de niveau I, réservés aux débutants et 65 ceux de niveau II, pour les avancés. Les nationalités suivantes sont les plus représentées: Erythrée 25, Syrie 23, Afghanistan 13, Italie 9 et Portugal 6.

Les cours de soutien de français sont organisés dans les 13 centres scolaires suivants:

Bramois - Champsec - Vissigen - La Bruyère - Châteauneuf - Collines - Gravelone - Platta - Sacré-Cœur - Blancherie - Sous-le-Scex - Pont-de-la-Morge - Uvrier.

Le groupe des enseignants de soutien se compose ainsi: Géraldine Carron-Darbellay, Christine Héritier, Romain Favre, Michel Godenzi, Cristina Werlen, Fabienne Rothen, Victor Emery, Jacques Lamon.

Les enseignants de soutien s'entraident et se réunissent environ une fois par mois pour partager soucis, satisfactions, informations et adapter régulièrement leurs stratégies d'action à l'évolution de la situation.

Les enseignants de soutien engagés cette année donnent toute satisfaction aux différents titulaires et leur bon esprit de collaboration favorise un travail efficace, ainsi que l'intégration harmonieuse de la grande majorité des élèves migrants.

Les élèves qui n'ont jamais été scolarisés ou qui ne partagent pas le même alphabet que nous représentent le plus grand défi et méritent une attention encore plus soutenue.

#### Collaboration avec les enseignants de langue et culture d'origine (LCO)

La collaboration avec les enseignants LCO se poursuit au rythme d'une rencontre par an. Elle suscite de riches échanges et favorise une meilleure prise en charge des élèves en difficultés. Quinze communautés organisent des cours de langue et culture d'origine et les dispensent dans des salles mises à disposition par la Direction des écoles.

#### Collaboration avec le service du contrôle des habitants et celui des sports, de la jeunesse et des loisirs

Durant l'année, des rencontres régulières avec Mme Christel Jost, préposée à l'intégration, M. Valentin Lonfat, pour la jeunesse, MM Julien Rey et Valon Zhubi, du Centre RLC ont favorisé une approche plus systémique de l'intégration.

#### Accompagnement mère-enfant (projet développé en partenariat: Direction des écoles de Sion / le Centre Suisses-Immigrés « CSI »)

##### Présentation

L'accompagnement mère-enfant a pour but de faciliter l'intégration des familles migrantes confrontées aux exigences du système scolaire valaisan. Ce projet est proposé aux élèves migrants de l'école primaire qui se trouvent en difficultés.

##### Buts

- Soutenir la mère et l'enfant face aux exigences du système scolaire
- Impliquer la mère dans le suivi de l'enfant à l'école afin qu'à terme elle assure elle-même l'accompagnement
- Créer un lien entre l'école et la famille: l'accompagnant peut remplir le rôle de médiateur
- Responsabiliser l'enfant face à son rôle d'élève (réalisation des tâches, autonomie...).

##### Relations avec d'autres projets du Centre Suisses-Immigrés

Les femmes migrantes impliquées dans cette démarche se voient proposer des possibilités d'ouverture sur la société d'accueil. Elles sont informées de l'existence du Centre Suisses-Immigrés, structure d'accueil qui offre des cours de français de plusieurs niveaux. Elles sont aussi informées des différentes propositions d'activités qui se déroulent à l'Espace Rencontre Femmes, tels que les cours de cuisine interculturelle, l'espace santé... où elles peuvent faire la connaissance d'autres femmes migrantes avec qui elles peuvent partager, discuter.

## **Parents-relais (projet développé en partenariat: Direction des écoles de Sion / Œuvre suisse d'entraide ouvrière « OSEO »)**

### **Présentation**

Le projet parents-relais veut former puis mobiliser des personnes ressources au sein des communautés pour soutenir les familles en difficultés éducatives ou qui peinent à comprendre le système scolaire valaisan. Le parent-relais se rend régulièrement au domicile de la famille qu'il accompagne.

### **Buts**

- Offrir un soutien de proximité aux familles en difficultés éducatives
- Renforcer les compétences éducatives des parents
- Développer, chez les parents, les connaissances du système scolaire valaisan
- Favoriser et renforcer les relations famille-école
- Améliorer l'intégration scolaire des enfants allophones.

### **Médiation**

Le médiateur accompagne les personnes ou parties en litige. Il peut apporter une aide momentanée, immédiate. Son rôle est de tenter le rétablissement de la communication, du dialogue, pour que les opposants puissent trouver eux-mêmes les voies d'une solution à leur différend et parvenir à des accords satisfaisants pour tous.

Il est à l'écoute des élèves pour les aider, les conseiller, favoriser des comportements plus constructifs, des attitudes plus positives. Il fonctionne comme personne-ressource pour les enseignants et les parents et les soutient dans leur mission d'instruction et d'éducation. Il entretient les contacts nécessaires avec les organismes spécialisés dans le soutien aux jeunes et aux familles en difficultés ainsi qu'avec le réseau des professionnels de la santé. Il propose des projets, des animations à caractère préventif.

### **Année 2017-2018 : les principales problématiques rencontrées.**

Nombre total de situations prises en charge : 273

#### **I.- Elèves**

Difficultés scolaires + problématiques HPI, Dys-, troubles  
Difficultés de comportement à l'école  
Désengagement dans la scolarité, problèmes de motivation  
Difficultés avec un enseignant  
Difficultés avec des camarades  
Difficultés d'intégration  
Problèmes de santé

#### **II.- Parents**

##### **Parents**

Difficultés relationnelles parents-enseignants  
Non-respect des règles institutionnelles  
Mise en cause de l'enseignant ou de ses options pédagogiques  
Difficultés familiales  
Problèmes familiaux  
Mise en doute ou refus des propositions des enseignants  
Difficultés relationnelles parents-parents

#### **III.- Groupe classe**

Ambiance de travail  
Harcèlement  
Violences  
Relations conflictuelles entre élèves

#### **IV.- Enseignants**

Difficultés relationnelles enseignants-enseignants

#### **V.- Collaboration médiateur / autres partenaires et les activités de prévention**

Lors du suivi de ces différentes situations, c'est le médiateur qui gère la grande partie des interventions. Cependant, selon les pro-

blématiques, il peut chercher appui ou conseil auprès de spécialistes ou organismes habilités. Il développe aussi des partenariats dans le souci de mener des actions préventives.

### **Médiateur scolaire / autres partenaires**

#### **A. Collaboration avec le coordinateur pédagogique:**

##### **M. Walter Bucher**

- Rédaction d'un protocole d'accord et d'une banque de données pour la mise en place de la compensation des désavantages pour les élèves souffrant de troubles.
- Rédaction d'un vade-mecum présentant des mesures simples de traitement des difficultés des élèves présentant des troubles à l'intention des enseignants.
- Rédaction et mise en forme des procédures nécessaires au bon fonctionnement de l'institution scolaire
- Gestion et suivi des interventions de « l'enseignant ressource-appui »
- Pilotage des classes d'observation
- Elaboration de matériels permettant d'améliorer les stratégies de travail des élèves
- Elaboration d'un livret de conseils aux parents pour les situations de harcèlement
- Réalisation de documents théoriques pour les enseignants
- Soutien aux classes en situation particulière
- Soutien aux enseignants en difficulté
- Intervention dans les classes avec enfants en difficultés relationnelles
- Suivi des élèves au comportement inadapté ou en désengagement scolaire
- Proposition de démarches et stratégies aux enseignants
- Création de différents outils pour les enseignants (questionnaires, référentiel, disciplinaire, ...)
- Création de modules d'intervention dans les classes permettant de travailler sur les thèmes de la violence, du respect, de la tolérance, de la gestion des conflits et du bien vivre ensemble.
- Gestion du projet de la médiation par les pairs (gilets verts)
- Création d'une banque d'outils spécifiques pour les enseignants, les parents et les élèves
- Enclassement des nouveaux élèves ou déplacements d'élèves
- Elaboration de procédures d'urgence.

#### **B. Collaboration avec le Service des sports, de la jeunesse et des loisirs: M. Valentin Lonfat**

Observatoire de la jeunesse:

- Participation aux séances
- Elaboration du projet sur le harcèlement

#### **C. Collaboration avec le Centre RLC: éducation de rue**

- Le respect, l'éducation donne de la force
- Intervention auprès de familles en difficultés
- Intervention sur les temps périscolaires

#### **D. Collaboration avec l'Enseignement spécialisé:**

##### **M. Jean-Luc Follonier**

- Suivi d'élèves avec problématiques ou troubles divers

#### **E. Collaboration avec le Service médical scolaire**

- Suivi de certaines situations
- Réflexion sur différentes procédures à améliorer et mise à jour

#### **F. Collaboration avec l'Office cantonal pour la protection de l'enfant**

- Suivi de certaines situations

#### **G. Collaboration avec l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte**

- Suivi de certaines situations

#### **H. Collaboration avec le Contrôle des habitants**

- Intégration des élèves de langue étrangère

#### **I. Collaboration avec le Centre Suisses-Immigrés**

- Projet : accompagnement « mère-enfant »

#### **J. Collaboration avec l'OSEO**

- Projet « Egalité des chances dès l'enfance »
- Projet « Parents-Relais »

#### **K. Collaboration avec la Police communale**

- Suivi de certaines situations

#### **L. Collaboration avec le Département de l'Economie et de la Formation (DEF): M. Pascal Knubel, inspecteur scolaire, M. Guy Dayer, office de l'enseignement spécialisé**

- Suivi de certaines situations

#### **M. Collaboration avec différentes Directions d'écoles**

- Suivi de certaines situations
- Echanges d'informations

#### **N. Collaboration avec les enseignants**

##### **« Langue et Culture d'Origine »**

- Suivi de certaines situations
- Soutien et suivi des enseignants
- Organisation des rencontres annuelles

#### **O. Collaboration avec les enseignants**

- Conseil sur les pratiques, stratégies et procédures à suivre
- Recherche et mise à disposition de matériel pédagogique pour enseignants de soutien
- Proposition de projets pédagogiques
- Coaching
- Suivi d'élèves en difficultés
- Soutien dans les rencontres avec les parents

#### **P. Collaboration avec les Centres scolaires**

- Projet « La médiation par les pairs »
- Soutien informel pour d'autres projets de centre
- Initiation et mise en route du projet « Lecture et phonologie »:
  - o Organisation des séances d'information à l'intention des enseignants;
  - o planification et organisation des formations pour les enseignants de 1H à 4H;
  - o choix et achat du matériel mis à disposition des enseignants;
  - o planification des évaluations;
  - o collaboration avec les formatrices;
  - o collaboration avec M. le prof. Zesiger, doyen et professeur à la Section de psychologie de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'université de Genève pour un suivi scientifique du projet.

#### **Q. Collaboration avec les parents**

- Rencontres et entretiens avec les parents d'élèves en difficultés scolaires ou de comportement
- Rencontre et entretiens avec les parents en difficultés éducatives
- Rencontres avec des parents et des enseignants afin de rétablir une communication basée sur la confiance et le respect mutuel

#### **R. Collaboration avec l'Enseignant ressource appui.**

- Séances hebdomadaires pour pilotage, bilan et suivi des situations
- Collaboration régulière selon les besoins

#### **S. Collaboration avec le service cantonal de la jeunesse:**

##### **M. Cédric Bonnébault**

- Participation au groupe de pilotage du Valais Central « Education donne de la force »
- Collaboration selon les besoins

#### **Coordination pédagogique (Walter Bucher)**

Le coordinateur pédagogique est principalement amené à collaborer avec le Directeur des écoles de la Ville de Sion en vue de l'organisation de l'année scolaire et du suivi d'activités ou de projets pédagogiques:

- Il collabore avec le directeur pour l'organisation de l'année scolaire et la mise en application de la loi scolaire, des directives et des ordonnances.
- Il est responsable de s'assurer que les enseignants appliquent les aménagements compensatoires prévus pour les élèves souffrant d'un trouble attesté par des spécialistes reconnus par le Département.
- Il mène une réflexion globale sur le matériel et les moyens d'enseignement
- Il conseille la direction des écoles sur l'achat de l'équipement et du matériel didactique et pédagogique.
- Il supervise l'achat des ouvrages scolaires (CECAME).
- Il collabore avec la direction des écoles dans les domaines relatifs à l'activité pédagogique des enseignants.
- Il est conseil auprès de la direction des écoles, des enseignants et autres professionnels des établissements scolaires.
- Il apporte sa contribution aux projets des centres scolaires sédunois (conception de sujets, mise en place, suivi, ...).
- Il coordonne et pilote les séjours linguistiques des enseignants dans le cadre du projet « ERASMUS de la Fondation CH pour la collaboration confédérale ».
- Il contribue à établir une communication de qualité parmi les centres scolaires.
- Il représente la direction des écoles vis-à-vis des intervenants extérieurs.
- Il collabore étroitement avec le médiateur scolaire pour le suivi des élèves en difficultés scolaires ou en désengagement scolaire.
- Il organise, gère et contrôle le fonctionnement des études dirigées.
- Il participe aux séances du conseil de direction.

Le coordinateur pédagogique accompagne le corps enseignant sédunois dans l'exercice de ses mandats:

- Il a pour fonction première l'assistance et le suivi des enseignants débutants, titulaires ou non, notamment au cours de leur première année d'enseignement.
- Il accompagne les enseignants dans leurs pratiques quotidiennes, en priorité les nouveaux nommés: il les aide à utiliser, compléter et affirmer les compétences acquises.
- Il effectue un accompagnement de type « coaching » des enseignants qui en font la demande pour les aider à mettre en pratique leurs compétences personnelles et relationnelles ainsi que leurs capacités à gérer des groupes et des conflits
- Il met son savoir et son expérience pédagogiques au service des enseignants dans une perspective d'amélioration de la qualité de la formation assurée aux élèves.
- Il accompagne des groupes d'enseignants qui construisent collectivement des démarches pédagogiques, des outils pour les cours, ...
- il organise et anime des rencontres avec le personnel enseignant
- Il échange volontiers avec le personnel enseignant au sujet de toute problématique (état des lieux, questionnement, relations avec les parents) cela en collaboration ou sur mandat du médiateur.
- Il apporte son concours à l'élaboration, à la réalisation et au suivi des projets d'école.
- Il soutient la mise en œuvre d'activités nouvelles et accompagne les équipes d'enseignants dans la réalisation de ces activités.
- Il facilite les échanges de pratiques.
- Il collabore avec le médiateur pour toutes les questions en rapport avec le domaine pédagogique.
- Il travaille avec le responsable informatique et l'animateur informatique pour les questions touchant à l'introduction des MITIC dans les écoles sédunoises et la gestion du site Educane2.
- Il gère (avec l'aide du responsable informatique) et alimente la banque de données « Ressources pédagogiques ».
- Il assure la confidentialité et la transparence lors de ses interventions.

## **Coordinateur pédagogique/ autres partenaires**

### **A. Collaboration avec le médiateur scolaire**

- Rédaction d'un protocole d'accord et d'une banque de données pour la mise en place de la compensation des désavantages pour les élèves souffrant de troubles.
- Rédaction d'un vade-mecum présentant des mesures simples de traitement des difficultés des élèves présentant des troubles à l'intention des enseignants.
- Rédaction et mise en forme des procédures nécessaires au bon fonctionnement de l'institution scolaire.
- Gestion et suivi des interventions de « l'enseignant ressource-appui ».
- Accompagnement et suivi des classes d'observation.
- Elaboration de matériels permettant d'améliorer les stratégies de travail des élèves
- Réalisation de documents théoriques pour les enseignants.
- Soutien aux classes en situation particulière.
- Soutien aux enseignants en difficulté.
- Intervention dans les classes avec enfants en difficultés relationnelles.
- Suivi des élèves au comportement inadapté
- Proposition de démarches et stratégies aux enseignants.
- Création de différents outils pour les enseignants (questionnaires, référentiel disciplinaire, ...).
- Création de modules d'intervention dans les classes permettant de travailler sur les thèmes de la violence, du harcèlement, du respect, de la tolérance, de la gestion des conflits et du bien vivre ensemble
- Création d'une banque d'outils spécifiques pour les enseignants, les parents et les élèves.
- Encasement de nouveaux élèves ou déplacements d'élèves.

### **B. Collaboration avec le Service des sports, de la jeunesse et des loisirs: M. Valentin Lonfat**

- Observatoire de la jeunesse
- Le harcèlement.

### **C. Collaboration avec le Centre RLC: éducation de rue**

- Le respect, l'éducation donne de la force
- Intervention auprès de familles en difficultés
- Intervention sur les temps périscolaires

### **D. Collaboration avec l'Enseignement spécialisé:**

M. Jean-Luc Follonier

- Suivi d'élèves dys- TDA/H et HPI
- Réseaux divers concernant ces élèves
- Relations avec ens. API

### **E. Collaboration avec le Service médical scolaire**

- Suivi de certaines situations
- Participation à des réseaux
- Réflexion sur procédures à suivre en cas de maltraitance et d'abus

### **F. Collaboration avec le Département de l'Economie et de la Formation (DEF)**

- Groupe de réflexion sur les classes bilingues: représentant de Sion > élaboration d'un concept cantonal de formation et formulation des objectifs.

### **G. Collaboration avec le Département de la Formation et de la Sécurité : M. Jean-Claude Aymon, inspecteur scolaire et Mme Laurence Lonfat, office de l'enseignement spécialisé**

- Suivi de certaines situations (élèves – enseignants – classes)
- Recherche d'informations
- Evaluation des nouveaux enseignants (visites de classe) en vue de l'engagement à durée indéterminée
- Collaboration pour l'organisation de l'année scolaire
- Gestion administrative.

## **H. Collaboration avec différentes Directions d'écoles**

- Echanges d'informations
- Participation à certaines séances de l'AVDEP en remplacement de M. Meyer.

### **I. Collaboration avec Monsieur le Directeur**

- Différents rapports
- Représentation de la Direction à diverses séances
- A disposition du Directeur pour organisations diverses
- Consultation au sujet des horaires scolaires
- Organisation de l'année scolaire.

### **J. Collaboration avec le responsable informatique des écoles et l'animateur Mitic**

- Mise à jour des contenus proposés aux enseignants sur la plateforme Educenet2
- Alimentation de la plate-forme « Educenet2 » en documents utiles aux enseignants
- Gestion et alimentation de la banque de données « Ressources pédagogiques » pour les enseignants sédunois
- Choix de logiciels, renouvellement de licences, achats de matériels didactiques Propositions de logiciels et de démarches en relation avec les MITIC
- Collaboration avec M. Aymon Dominique:
- Projet informatique pour Bramois
- Mise sur pied de formations à l'intention des enseignants (TBI)
- Introduction d'O365 dans les écoles sédunoises
- Proposition de logiciels et de stratégies de travail pour les enseignants
- Collaboration avec M. Gillian Coudray.

### **K. Soutien et suivi des nouveaux enseignants**

- Suivi individuel et collectif (séances de travail communes)
- Mise à disposition de matériel pédagogique
- Coaching
- Evaluation
- Visites de classes avec inspecteur scolaire en vue d'un engagement à durée indéterminée

### **L. Soutien et suivi des enseignants**

- Soutien pédagogique
- Recherche et mise à disposition de matériel pédagogique.
- Proposition de projets pédagogiques
- Coaching
- Inscriptions pour les cours de formation en L2 et L3
- Annonce et suivi des enseignants qui effectuent un séjour linguistique dans le cadre du projet Erasmus+, gestion du budget

### **M. Collaboration avec les centres scolaires**

- Mise en route du projet « Les gilets verts- médiation par les pairs » avec les centres scolaires de Champsec, de Salins et de Bramois.
- Soutien informel pour d'autres projets de centre.





- Initiation et mise en route du projet « Lecture et phonologie »:
  - o Organisation des séances d'information à l'intention des enseignants;
  - o planification et organisation des formations pour les enseignants de 1H à 4H;
  - o choix et achat du matériel mis à disposition des enseignants;
  - o planification des évaluations;
  - o collaboration avec les formatrices;
  - o collaboration avec M. le prof. Zesiger, doyen et professeur à la Section de psychologie de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'université de Genève pour un suivi scientifique du projet.

#### N. Collaboration avec les parents

- Rencontres et entretiens avec les parents d'élèves en difficultés scolaires ou de comportement.
- Rencontres avec des parents et des enseignants afin de rétablir une communication basée sur la confiance et le respect mutuel

#### O. Collaboration avec l'Enseignant ressource appui.

- Séances hebdomadaires pour bilan et suivi des cas et planification des interventions
- Collaboration régulière selon les besoins

#### Cours d'arts plastiques

Cette activité a débuté le samedi 3 octobre 2018 et s'achèvera le samedi 25 mai 2019. Fréquentés par environ 85 élèves, les cours ont lieu soit le mercredi, soit le samedi, et durent chacun 1 heure et 45 minutes pour l'année scolaire 2018-2019.

Le programme des cours « normaux » porte sur le dessin, la peinture, le modelage, la sculpture, la gravure, les techniques d'impression, le fusain et les craies. Pour les élèves « avancés », les domaines abordés touchent également aux techniques mixtes: marbrure, reliure, papier mâché, concours BD et fresques.

Cette formation a pour but de développer chez l'enfant les aptitudes de sensibilité et de créativité et de lui donner l'occasion d'entraîner ses facultés d'imagination, d'intuition, de sens critique, d'habileté à voir et à faire, facultés constituant les éléments structuraux de sa personnalité.

Les cours sont donnés par Mmes Chantal Rosset et Liliane Brunelli, toutes deux diplômées de l'Ecole cantonale des Beaux-Arts. Chaque année sont également proposés des cours d'été, animés par les mêmes enseignantes et reprenant pour l'essentiel la même formule que durant l'année scolaire.

#### Animation culturelle

Les animations culturelles présentées aux élèves des écoles primaires sont proposées par la Direction des écoles et avalisées par le Conseil de direction, constitué des maîtres principaux des centres scolaires de la ville. Ces choix visent à une juste répartition des productions entre les divers degrés scolaires, à la mise en place d'un programme annuel abordant tous les arts (musique, théâtre, danse, poésie, arts visuels, etc.) et, dans la mesure du possible, à la participation active des élèves, ce dernier aspect faisant notamment l'objet d'un soutien financier de la structure Etincelles de culture (Etat du Valais), en collaboration avec divers autres partenaires culturels valaisans. La Direction des écoles est ensuite chargée de les organiser.

Les activités culturelles proposées en 2018 furent les suivantes:

- 9 février: participation au Carnaval de Sion (classes 1-2 H, 470 participants). Les enfants, portant les déguisements qu'ils ont eux-mêmes confectionnés, ont défilé du sommet du Grand-Pont jusque sur la place de la Planta. La fête s'est poursuivie sous la grande tente par un spectacle et un goûter offerts par le comité du Carnaval;
- du 23 au 25 avril: *Mange tes ronces*, théâtre d'ombres de Moquette Production (classes 3 à 5 H). Un spectacle d'ombres qui assoit le spectateur sur des chardons ardents;

- 31 août: *Sion Festival*, Concert de musique classique par l'ensemble Soquadro Italiano (15 classes de divers degrés);
- 13 septembre: *Semaine du Goût* – activité pédagogique ayant pour thème: La montagne dans votre assiette. Participation interactive des écoles, sous la supervision scientifique du projet Senso5 et de Mme Fabienne Zufferey (9 classes - degrés 5-6 H);
- du 5 au 6 novembre: Concert du groupe de rap Sim's au Port Franc pour les classes des degrés 6 – 8 H;
- du 5 au 16 novembre: *Dream*, spectacle de marionnettes, de jeux d'ombres, de lumières et de transparences proposé par la compagnie des Héros Fourbus (classes 1 à 4 H). Inspiré de la thématique du rêve, ce spectacle propose aux spectateurs – dès 2 ans – une expérience ludique et visuelle;
- du 2 au 23 novembre: *Trions Malin*, exposition itinérante ayant pour thème « L'eau: Source de vie » mise sur pied par M. Dominique Savioz sur mandat de la Ville de Sion (19 classes de 6 H);
- du 13 au 16 novembre: *Prends-en de la graine*, spectacle proposé par la compagnie Cirque des plumés (classes de 3 à 5 H). Cirque, théâtre et art du clown, ce spectacle poétique et drôle présente des numéros étonnants de dressage de poules;
- du 18 au 21 décembre: séances de cinéma avant les fêtes de fin d'année avec les films *Paddington 2* (classes 3 à 5 H) et *Belle et Sébastien 3*, le dernier chapitre (classes 6 à 8 H).

L'ensemble de ces activités représente approximativement 7'000 entrées.

Enfin, il convient de relever la participation de nombreuses classes sédunoises aux activités culturelles promues et soutenues dans le cadre d'Etincelles de culture (DEF), ateliers menés par des artistes du cru directement dans les classes ou par le biais d'acteurs culturels invités (par exemple expositions à la Ferme-Asile).

#### Cours de ski

Dans le cadre des activités sportives obligatoires des écoles primaires, 4 demi-journées sont consacrées chaque année au ski au tarif particulièrement avantageux de CHF 20.- par élève et par semaine. Du 22 janvier au 9 février 2018, ces cours ont concerné:

- environ 320 élèves du degré 5 H, avec du ski de fond
- environ 900 élèves des degrés 6 à 8 H, avec du ski de fond et/ou du ski de piste.

L'organisation de ces semaines de ski représente un travail important qui nécessite notamment l'engagement de près de 120 cars postaux, la mobilisation des infrastructures de deux sites touristiques professionnels complets (Evolène-Les Haudères pour le ski de fond et Thyon 2000 pour le ski alpin), l'achat d'environ 3'000 cartes journalières pour le ski alpin, la préparation de 1'800 litres de thé chaud et de 130 litres de soupe, la contribution de 120 moniteurs et de 70 enseignants responsables, sans oublier le concours de la police municipale et, surtout, celui efficace, dévoué et professionnel des maîtres d'éducation physique.

La quasi-totalité des cours prévus, a pu être assurée dans des conditions très satisfaisantes. La neige, tombée en abondance, a généré quelques soucis de sécurité la première semaine, ce qui engendré l'annulation de la première journée et le déplacement du ski de fond à Crans-Montana pour la deuxième journée.

#### Cours d'été

Les cours d'été sont traditionnellement organisés par la Ville de Sion pour les élèves des écoles de Sion. La collaboration avec le Service des Sports a été reconduite afin de proposer une offre qui rencontre un succès toujours grandissant depuis son introduction. En effet, comme l'encadrement pédagogique, assuré par des enseignants diplômés ou des étudiants en fin de formation sous la responsabilité de Mme Ines Erb, la partie loisir est organisée et encadrée par des animateurs formés sous la responsabilité de M. Loïc Fernandez.

Les enfants avaient le choix entre les formules suivantes:

- matinées pédagogiques (rattrapage en français et en mathématiques) et des après-midi loisirs
- journées complètes loisirs.

En 2018, les cours d'été ont eu lieu du 2 au 20 juillet et du 23 juillet au 3 août. Pour cette édition, nous avons enregistré la participation de 324 enfants répartis dans les différentes catégories (87 école-sport et 237 polysportmania).

### Informatique

Le coordinateur informatique auprès de la Direction des écoles (90% EPT) assure les tâches relatives aux domaines suivants :

- configuration, installation, maintenance et réparation de 400 postes de travail installés dans les salles de classes et propriété de la Ville de Sion
- configuration et maintenance des réseaux Ethernet
- étude de projets, suivi des réalisations
- participation au groupe de travail Internet et Intranet de la Ville de Sion
- tâches administratives
- diverses tâches liées à l'usage de l'informatique.

Les classes de 18 bâtiments scolaires sont câblées et accèdent à Internet soit par le biais du réseau soit par la connexion au MAN.

Depuis la rentrée scolaire 2012-2013, les programmes d'enseignement comportent des objectifs imposant l'usage des outils informatiques : ce caractère obligatoire implique une très forte augmentation des sollicitations des enseignants en terme d'équipement, de formation et de support.

Le coordinateur informatique a répondu à 333 demandes d'enseignants pour des interventions de premier niveau dans les classes primaires et enfantines.

Durant l'année 2018, les tâches suivantes ont également été réalisées :

- équipement des classes en postes de travail selon les directives de subventionnement du DFS
- renouvellement du parc informatique par collecte, remise en état et distribution de matériel de seconde main
- restructuration des réseaux des écoles pour une optimisation de la filtration des activités internet en collaboration avec ESR
- migration des réseaux des écoles de Gravelone et de Bramois sur le réseau MAN en collaboration avec CIGES et ESR
- participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pilote d'équipement en postes fixes et mobiles au centre scolaire de Bramois
- participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de remplacement de solution de téléphonie dans les divers centres scolaires.
- suivi du processus de distribution de l'information aux enseignants et maintenance d'un extranet via la plateforme Educat2
- installation, maintenance et suivi de la mise place des tableaux numériques interactifs (TNI)
- accompagnement des utilisateurs en association avec le collaborateur pédagogique
- installation et maintenance d'une solution de partage de ressources pédagogiques entre enseignants
- mises à jour des contenus du site [www.sion.ch](http://www.sion.ch)

### Cycles d'orientation régionaux CO St-Guerin et Collines

| Elèves         |       |           |          |
|----------------|-------|-----------|----------|
| Année scolaire | Total | St-Guérin | Collines |
| 2018/2019      | 1185  | 640       | 545      |
| 2017/2018      | 1183  | 652       | 531      |

| Classes        |       |           |          |
|----------------|-------|-----------|----------|
| Année scolaire | Total | St-Guérin | Collines |
| 2018/2019      | 66    | 38        | 28       |
| 2017/2018      | 64    | 36        | 28       |

| Maîtres        |       |           |          |
|----------------|-------|-----------|----------|
| Année scolaire | Total | St-Guérin | Collines |
| 2018/2019      | 133   | 76        | 57       |
| 2017/2018      | 130   | 75        | 55       |

### 9e Harmos (1ère année du cycle d'orientation)

| Section secondaire | St-Guérin |         | Collines |         |
|--------------------|-----------|---------|----------|---------|
| Année scolaire     | Elèves    | Classes | Elèves   | Classes |
| 2018/2019          | 168       | 8       | 200      | 10      |
| 2017/2018          | 163       | 8       | 184      | 9       |

| Section bilingue |        |         |        |         |
|------------------|--------|---------|--------|---------|
| Année scolaire   | Elèves | Classes | Elèves | Classes |
| 2018/2019        | 40     | 2       | -      | -       |
| 2017/2018        | 32     | 2       | -      | -       |

| Enseignement spécialisé |        |         |        |         |
|-------------------------|--------|---------|--------|---------|
| Année scolaire          | Elèves | Classes | Elèves | Classes |
| 2018/2019               | 8      | 1       | 11     | 1       |
| 2017/2018               | 8      | 1       | 9      | 1       |

### 10e Harmos (2e année du cycle d'orientation)

| Section secondaire | St-Guérin |         | Collines |         |
|--------------------|-----------|---------|----------|---------|
| Année scolaire     | Elèves    | Classes | Elèves   | Classes |
| 2018/2019          | 165       | 8       | 171      | 8       |
| 2017/2018          | 173       | 8       | 187      | 9       |

| Section bilingue |        |         |        |         |
|------------------|--------|---------|--------|---------|
| Année scolaire   | Elèves | Classes | Elèves | Classes |
| 2018/2019        | 32     | 2       | -      | -       |
| 2017/2018        | 33     | 2       | -      | -       |

| Enseignement spécialisé |        |         |        |         |
|-------------------------|--------|---------|--------|---------|
| Année scolaire          | Elèves | Classes | Elèves | Classes |
| 2018/2019               | 11     | 1       | 16     | 2       |
| 2017/2018               | 9      | 1       | 18     | 2       |

### 11e Harmos (3e année du cycle d'orientation)

| Section à niveaux | St-Guérin |         | Collines |         |
|-------------------|-----------|---------|----------|---------|
| Année scolaire    | Elèves    | Classes | Elèves   | Classes |
| 2018/2019         | 129       | 6       | 136      | 6       |
| 2017/2018         | 140       | 6       | 125      | 6       |

### Classe de préapprentissage

| Section à niveaux | St-Guérin |         | Collines |         |
|-------------------|-----------|---------|----------|---------|
| Année scolaire    | Elèves    | Classes | Elèves   | Classes |
| 2018/2019         | -         | -       | 11       | 1       |
| 2017/2018         | -         | -       | 8        | 1       |

### Classe de préapprentissage

| Section bilingue | St-Guérin |         | Collines |         |
|------------------|-----------|---------|----------|---------|
| Année scolaire   | Elèves    | Classes | Elèves   | Classes |
| 2018/2019        | 10        | 1       | -        | -       |

### Classes allemandes

| Section à niveaux | St-Guérin |         | Collines |         |
|-------------------|-----------|---------|----------|---------|
| Année scolaire    | Elèves    | Classes | Elèves   | Classes |
| 2018/2019         | 50        | 3       | -        | -       |
| 2017/2018         | 43        | 3       | -        | -       |

### Classe d'adaptation

| Section à niveaux | St-Guérin |         | Collines |         |
|-------------------|-----------|---------|----------|---------|
| Année scolaire    | Elèves    | Classes | Elèves   | Classes |
| 2018/2019         | 28        | 4       | -        | -       |
| 2017/2018         | 34        | 4       | -        | -       |

### ACTIVITÉS DU SERVICE MÉDICAL SCOLAIRE ET PSYCHO-PÉDAGOGIQUE (SMSPP)

#### Remarques préliminaires

Un nouveau contrat de prestations est signé entre la Ville de Sion et le Canton du Valais par rapport à la logopédie et à la psychomotricité, avec les décisions suivantes :

1. Le SMSPP gère toutes les situations en psychologie, logopédie et psychomotricité pour les enfants de la 1H à la 8H, classes ordinaires et spéciales, scolarisés en classes francophones et bilingues de la Ville de Sion.
2. Le SMSPP gère toutes les situations en psychologie, logopédie et psychomotricité de la 1H à la 8H pour les enfants en instituts (Cité-Printemps et Don Bosco) et en familles d'accueil, ceci indépendamment du domicile des parents.
3. Concernant les écoles privées, le SMSPP gère toutes les situations en psychologie, logopédie et psychomotricité pour les enfants de la 1H à la 8H dont les parents sont domiciliés sur la Commune de Sion.
4. Le CO (classes ordinaires et spéciales) est du ressort du CDTEA (centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent), hormis le secteur médical.
5. Concernant les classes allemandes, la psychologie, la psychomotricité et la logopédie sont également du ressort du CDTEA, quel que soit le lieu de domicile des parents, 1H – 8H y compris.
6. La surdit  est du ressort du CDTEA.

Ces changements entrent en vigueur au 1er ao t 2017, avec une transition possible jusqu'aux vacances d'automne au plus tard pour terminer les situations en cours.

Trois nouvelles logop distes sont engag es suite au d part   la retraite d'une personne et du nouveau contrat de prestation.

Le pourcentage d'une psychomotricienne  galement partie   la retraite est repourvu   l'interne par deux collaboratrices.

#### Fonctionnement

Le mandat d'intervention du SMSPP est scolaire. Les difficult s pr sent es par l'enfant doivent avoir des incidences au niveau de l' cole. Toute intervention nominative n cessite l'accord des parents pour une collaboration avec les enseignants et les partenaires concern s.

Le SMSPP se compose de plusieurs secteurs:

- 1) Gestion: 1 responsable (50%)
- 2) Secteur m dical
  - 1 m decin responsable
  - 3 infirmi res scolaires (150 %)
- 3) Secteur psycho-p dagogique
  - 7 logop distes (490 %)
  - 4 psychologues (190%)
  - 5 psychomotriciennes (350 %)
- 4) Secr tariat: 1 personne (55%)
- 5) 1 p dopsychiatre consultante (10%) : diagnostic et supervision
- 6) 1 neurop diatre consultant: 2 heures par mois.

Toute demande d'intervention n cessite une feuille de signalement; la signature des parents est requise. Les parents re oivent un accus  de r ception une fois la demande re ue, avec copie aux enseignants.

Les demandes sont analys es et trait es une fois par semaine, en r union d' quipe. Nous y r pondons d s que possible en fonction de nos disponibilit s.

Nous rencontrons alors les demandeurs ainsi que les diff rents partenaires concern s. Nous effectuons dans la plupart des cas des bilans puis proposons diff rents types de r ponses: traitement, bilan compl mentaire, autre forme de prise en charge, orientation de la situation   l'ext rieur,... Nous sommes un service g n raliste, qui fait un premier filtre. L' cole participe   la r flexion.

Sauf exception, nous n'offrons pas de double prise en charge et, si besoin, d finissons une priorit  de traitement (une s ance de traitement hebdomadaire).

#### Secteur m dical: Activit  des m decins et des infirmi res scolaires (150%, 3 personnes)

| Buts                   | Responsabilit s principales                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pr vention primaire    | Devancer la maladie ou l'accident, avant tout processus pathologique                                                                                                                                                                                                                           |
| Pr vention secondaire  | Etablir un diagnostic pr coce et organiser un traitement imm diat                                                                                                                                                                                                                              |
| Pr vention tertiaire   | Intervenir   un stade plus tardif sur des pathologies av r es                                                                                                                                                                                                                                  |
| Collaboration m dicale | Agir au sein de l' quipe pluridisciplinaire comme conseiller en mati re de sant  pour une prise en charge globale des  l ves, sous la direction du m decin responsable et des m decins scolaires<br>Etre r f rent de sant  au sein de l' cole pour les jeunes, les familles et les enseignants |
| Maltraitance           | Contribuer   la protection de l'enfance en danger<br>Intervenir aupr s des  l ves victimes de mauvais traitements<br>Assurer la coordination avec les partenaires institutionnels, m dicaux, sociaux et judiciaires                                                                            |

Chaque centre scolaire a une infirmi re et un m decin de r f rence.

Les directives sont cantonales:

- Bilan de sant 
  - 1 re Harmos/6  Harmos : vue, poids, taille
  - 3  Harmos /9  Harmos : vue, ou e, poids, taille
- Vaccination
- P diculose
- Besoins de sant  sp ciaux
  - 3  Harmos ROR, DiTePer polio
- Maladies contagieuses
- Maltraitance
- Divers
  - Avertir l'infirmi re
  - Informations dans l'Agenda
  - Maladies chroniques (asthme, diab te,  pilepsie....)
  - Fiche de soins
  - Circulaire pour les parents
  - Proc dure
  - M dicaments, Pharmacie
  - Ressources

Les  l ves de 1H, 3H, 6H, 9H et les nouveaux arriv s sont vus par l'infirmi re pour un bilan de sant . En 1H, les parents sont invit s   participer   ce bilan de sant .

Les  l ves de 1H et 10H sont examin s par leur m decin, en priv , pour le bilan m dical.

1144 bilans de sant  (1500 en 2016-2017) ont  t  effectu s par les infirmi res aupr s de 143 classes (154 en 2016-2017).

171  l ves (14.95%) ont  t  signal s   leurs parents (273 en 2016-2017; 18.20%).

Le d pistage des poux a n cessit  une intervention dans 15 classes (62  l ves examin s dont 10 cas d pist s). En 2016-2017: 19 classes, 33  l ves examin s dont 6 cas d pist s).

Les infirmi res ont accueilli 68 enfants pour des maux physiques de gravit  diverse, ce qui repr sente 21 h 55 (81 enfants en 2016-2017; 27 h 10). Les soins vont du simple pansement   l'appel au 144.

Par ailleurs elles ont géré 58 situations « psycho-sociales » (52 en 2016-2017). Elles sont intervenues 37 fois dans les classes de la 1H à la 8H et 21 fois dans le cadre du Cycle d'Orientation.

L'informatisation des dossiers médicaux (démarche cantonale) continue de demander de nombreuses heures de travail.

#### Secteur psycho-pédagogique

| Buts             | Responsabilités principales                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Prises en charge | Rencontrer les personnes concernées<br>Evaluer les enfants et les situations<br>Poser une indication de traitement, des diagnostics<br>Participer aux orientations scolaires<br>Collaborer avec les familles, les enseignants, les médecins, les collaborateurs extérieurs, en réseau<br>Veiller à l'interdisciplinarité<br>Se former de manière continue |
| Prévention       | Faire des observations en classe<br>Orienter les situations                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Administratif    | Rédiger les rapports<br>Tenir à jour les dossiers                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Séances          | Participer aux réunions d'équipe, du groupe professionnel et aux séances entre le groupe professionnel et le responsable du SMSPP                                                                                                                                                                                                                         |

Le motif du signalement est celui formulé par la personne qui signale. Seul le premier motif mentionné est pris en compte. Sous bilan complémentaire, nous inscrivons les enfants signalés au Service et ayant nécessité dans un premier temps l'intervention d'un autre professionnel.

#### Activité des logopédistes (490%, 7 personnes)

Interventions auprès des enfants présentant des difficultés du langage, de la communication et des troubles associés.

##### Motifs de signalement

Langage oral : articulation, parole, langage, bégaiement, voix  
Langage écrit : difficultés de lecture, d'orthographe, dyslexie, dysorthographe, dyscalculie  
Différence entre retard et trouble  
Aménagements pour les « dys ».

##### Interventions

Observations en classe  
Bilans logopédiques  
Collaboration avec les familles, l'école et les partenaires concernés  
Demande de bilans complémentaires : à l'interne (psychologie, psychomotricité, médical) ou à l'extérieur (médecin ORL, pédiatre, phoniatre, pédopsychiatre, ergothérapeute,...)  
Structure langage et prise en charge des sourds  
Traitement individuel ou en groupe

Les logopédistes sont intervenues auprès de 252 enfants (250 en 2016-2017), dont 89 nouvelles situations, 33 anciens cas resignalés et 130 suivis. Elles ont évalué 122 enfants, nouveaux et resignalés (131 en 2016-2017).

Sur 252 situations, 165 enfants ont bénéficié d'un traitement logopédique régulier (133 en 2016-2017)  
183 d'entre eux ont obtenu des prestations financières du Service Cantonal de la Jeunesse soit 60.7%. Précisons que 31 situations étaient en attente d'un traitement logopédique régulier (financé par le SCJ) en fin d'année scolaire.  
15 enfants ont bénéficié des prestations de l'OES (11 pour des traitements logopédiques réguliers, 2 pour un bilan et 2 en attente de traitement).

Mentionnons enfin que 90 bilans ont été effectués, dont 28 bilans « sans suite ».

54 enfants (54 en 2016-2017) ont terminé leur traitement régulier et il y a eu 87 fins d'intervention.

La répartition de la provenance des signalements durant l'année 2017-2018 reste stable. La majorité des signalements provient toujours de l'école (48.0% en 2017-2018 et 54.8% en 2016-2017), puis des parents (26.6% en 2017-2018 et 16.8% en 2016-2017).

Les principaux motifs de signalement concernent « le langage oral » (27.0% en 2017-2018 et 35.6% en 2016-2017), « le langage écrit » (21.8% en 2017-2018 et 23.2% en 2016-2017), « autres » (48.0% en 2017-2018 et 54.8% en 2016-2017) et « les bilans complémentaires » (15.5% en 2017-2018 et 16.8% en 2016-2017).

La rubrique « autres » concerne des poursuites de traitement ou des bilans logico-mathématiques.

#### Activité des psychologues (190%, 4 personnes)

Interventions auprès des enfants présentant des difficultés d'ordre psychologique et d'apprentissages scolaires.

##### Motifs de signalement

Difficultés à suivre le programme, une branche spécifique, orientation scolaire, bilan des compétences intellectuelles  
Difficultés de mémorisation, de concentration, manque de motivation  
Demande de l'Office de l'Enseignement Spécialisé (OES)  
Difficultés d'autonomie, manifestations d'ordre dépressif  
Ecole buissonnière, refus d'aller à l'école,...

##### Interventions

Collaboration avec la famille et l'école, réseau (OES, pédiatres, pédopsychiatres, OPE, APEA, intervenants extérieurs, etc.)  
Bilan psychologique, évaluation intellectuelle, test d'attention  
Orientation scolaire (sautes de classe, structure de langage, enseignement spécialisé, instituts,...)  
Orientation à l'extérieur (pédopsychiatrie, psychothérapie)  
Demande de bilans complémentaires : à l'interne (logopédie, psychomotricité, médical) ou à l'extérieur (pédiatre, neuropédiatre, pédopsychiatre, ergothérapeute,...).

Les psychologues sont intervenues auprès de 157 enfants (152 en 2016-2017) dont 94 nouvelles situations, 25 anciens cas resignalés et 38 suivis.

Les enseignants restent les partenaires qui signalent le plus les enfants à notre Service (47.1% en 2017-2018 et 47.8% en 2016-2017).

Les principaux motifs de signalement concernent les « difficultés d'ordre pédagogique » (43.3% en 2017-2018 et 50.3% en 2016-2017), les « bilans complémentaires » (34.43% en 2017-2018 et 33.3% en 2016-2017) et les « difficultés de comportement » (6.4% en 2017-2018 et 3.8% en 2016-2017)

25 enfants ont bénéficié d'une « Mesure scolaire » soit le 15.9% (21% en 2016-2017) : structure de langage (9), mesures renforcées (6), saut de classe (4), classe d'observation (3), structure TSA (2) et entrée retardée en 3H (1).

#### Activité des psychomotriciennes (350%, 5 personnes)

Interventions auprès des enfants présentant des difficultés psychomotrices et relationnelles.

##### Motifs de signalement

Troubles de la réalisation motrice soit de la motricité globale, motricité fine, l'immaturité psychomotrice  
Troubles du tonus  
Troubles du schéma corporel  
Troubles de l'espace et du temps  
Troubles de l'organisation perceptive, sensorielle



Troubles de l'aspect relationnel: instabilité, inhibition, difficultés à gérer les émotions...

Nous retrouvons souvent plusieurs troubles associés.

#### **Interventions**

Observations en classe

Bilans psychomoteurs

Collaboration avec les familles, l'école et les partenaires concernés  
Demande de bilans complémentaires: à l'interne (psychologue, logopédiste, médical) ou à l'extérieur (pédiatre, neuropédiatre, pédopsychiatre, ergothérapeute,...)

Traitement individuel ou en groupe

Les psychomotriciennes ont géré 141 situations (149 en 2016-2017) dont 63 nouvelles situations et 74 suivis. Il y a eu 4 anciens cas resignalés.

109 enfants (149 en 2016-2017) ont nécessité un traitement régulier, 9 d'entre eux (18 en 2016-2017) ont bénéficié de prestations de l'enseignement spécialisé,

51 enfants (46 en 2016-2017) ont terminé leur traitement régulier. 76 bilans ont été effectués, dont 44 ont débouché sur une prise en charge.

Les enseignants restent les partenaires qui signalent le plus les enfants en psychomotricité (53.9% en 2017-2018 et 52.3% en 2016-2017).

Les principaux motifs de signalement concernent les « bilans complémentaires » (25.5% en 2017-2018 et 24.2% en 2016-2017), les « difficultés de comportement » (19.9% en 2017-2018 et 22.1% en 2016-2017) et les « problèmes de personnalité » (17.7% en 2017-2018 et 15.4% en 2016-2017). Le pourcentage concernant les problèmes psychomoteurs varie de manière non significative (16.3% en 2017-2018 et 18.8% en 2016-2017).

#### **CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE**

##### **Prophylaxie**

La prévention de la carie dentaire en classe touche les enfants de la 1<sup>re</sup> Harmos à la 8<sup>e</sup> Harmos, à raison de 2 leçons par année scolaire. Cette manière de faire est en vigueur dans toutes les communes valaisannes.

##### **Dépistage de la carie**

Comme par le passé, l'état sanitaire dentaire des enfants sédunois peut être qualifié de bon. En effet, 57.23% des enfants des classes enfantines et primaires contrôlés en 2018 n'avaient pas besoin de soins, donc 42.67% avec besoin de soins. Comme le montre les chiffres sur le nombre des enfants soignés en 2018, nous n'avons aucune évolution à la hausse, le nombre d'enfants avec un besoin de traitement reste stable entre 57% et 59% depuis un bon nombre d'années et ceci malgré l'influence que peut avoir le nombre d'enfants immigrants qui sont scolarisés et ainsi dépistés et qui présentent très souvent un besoin de traitement accru.

##### **Soins conservateurs**

Sur le plan des soins conservateurs, avec 2'119 enfants traités, nous avons le même nombre d'enfants soignés comme en 2017 avec 2'123 enfants et en 2016 avec 2'100 enfants. Nous connaissons ainsi une grande stabilité dans les besoins du traitement en soins conservateur.

Le coût moyen par traitement facturé pour les enfants de Sion a légèrement augmenté à Fr. 274.-- en 2018 par rapport à 2017 avec un prix moyen de Fr. 263.60. Cette légère augmentation a été vraisemblablement engendrée par l'introduction du nouveau tarif dentaire Dentotar au 1<sup>er</sup> septembre 2018 pour les soins dentaires subventionnés. Cette tarification renchérit les soins dentaires en général comme il s'agit de la première adaptation du tarif depuis plus que 15 ans.

#### **Soins orthodontiques**

Durant l'année 2018, les orthodontistes de la clinique dentaire scolaire ont suivi et ou traité 673 jeunes patients sédunois, soit le même nombre qu'en 2017 (675) ou en 2016 avec 691 patients. La tendance de la stabilisation peut aussi être enregistrée dans le domaine des traitements orthodontiques subventionnés. Ces traitements correcteurs de malpositions dentaires s'étendent généralement sur plusieurs années et, seuls les cas qui correspondent à la liste des anomalies subventionnées valable dans tout le canton, bénéficient de l'aide des pouvoirs publics.

#### **Subventions**

En vertu de la nouvelle législation en vigueur, les parents bénéficient d'une subvention de 40% versée par la commune de Sion pour les soins dentaires prodigués à leur progéniture.

#### **BATIMENTS SCOLAIRES 2017**

##### **Investissements**

###### **Centre scolaire de St-Guérin**

Travaux de réfection et d'aménagement de la toiture de liaison du bâtiment 39.

Travaux d'assainissement et de réfection de la salle de gym 2 et 3, en raison des intempéries du 6 août 2018. Remplacement de l'éclairage des salles de gym par des sources lumineuses en leds et mise en conformité feu – Etape 1

###### **Gravelone**

Travaux d'aménagement d'une nurserie-crèche provisoire au rez-de-chaussée du bâtiment A. (Ancien foyer Shalom).

###### **Sacré-Cœur / Bât. II**

Remplacement de conduites à distance et dernière étape de la mise aux normes sismiques du bâtiment II.

Travaux d'assainissement et de réfection de la salle de gym 2 du bâtiment I, en raison des intempéries du 6 août 2018.

###### **Bruyère**

Mise en conformité sismique du bâtiment et compartimentage feu de la cage d'escaliers – Etape 2.

###### **Salins**

Réfection des vestiaires et douches de la salle de gym et création d'un WC pour personnes à mobilité réduite.

##### **Principaux travaux réalisés en 2018**

###### **Centre scolaire de St-Guérin**

Mise en conformité d'un ascenseur pour accès à personnes à mobilité réduite du bâtiment 39 et création d'un WC handicapés.

Remplacement de l'éclairage des couloirs du bâtiment 43 par des sources lumineuses en leds.

###### **Bruyère**

Déménagement de l'administration du CPS dans l'ancien appartement du concierge pour permettre la réfection et la création de 3 salles de classes supplémentaires.

###### **Pont-de-la-Morge**

Remplacement de la production de chaleur de l'école de Pont-de-le-Morge.

###### **Bramois**

Assainissement des façades du pavillon en bois et remplacement des stores.

Réfection des armoires de rangement du bâtiment principal, rafraîchissement des murs des salles de classe et remplacement de l'éclairage par des sources lumineuses leds.

### Champsec

Travaux d'assainissement et de réfection de la salle de rythmique, en raison des intempéries du 6 août 2018.

### Salins

Mise en conformité feu de la salle de gym et compartimentage de la cage d'escaliers.

### Collines

Remplacement de la régulation de chaleur de l'école des Collines. Réfection des salles n° 12-16-22 (murs, plafonds – lustrerie)

## INSTRUCTION PUBLIQUE

### SITE PROTÉGÉ DE MONTORGE ET MAISON DE LA NATURE

Il fallait avoir du nez cette année pour visiter l'exposition de la Maison de la Nature. En effet, petits et grands ont été mis au parfum de toutes les subtilités de ce précieux organe à travers des livres géants et un labyrinthe dans la nuit.

Après un bref aperçu des cinq sens au rez de chaussée, l'étage de la Maison de la Nature était réservé au thème choisi avec un labyrinthe truffé d'odeurs à reconnaître: goudron, pop corn, eucalyptus, cannelle.



Les visiteurs étaient invités à découvrir toutes les facettes de l'odorat à travers des livres géants de plus de 2 mètres de haut dont on pouvait ouvrir les pages. On pouvait y découvrir l'importance et le fonctionnement de l'odorat chez les hommes et les animaux, les animaux champions du flair et les différentes fonctions de l'odorat: séduction, communication ou moyen de défense.

Pour la réalisation de la muséographie, la Maison de la Nature a pu compter sur la collaboration de l'OSEO et du bureau ARTENA à Sion.



### Visiteurs 2018

|              | avril         | mai         | juin        | juillet     | août        | sept.       | oct.        | nov.       |
|--------------|---------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|
| adultes      | 1'226         | 805         | 828         | 726         | 1002        | 859         | 1111        | 243        |
| enfants      | 1'079         | 749         | 887         | 680         | 837         | 1509        | 1476        | 215        |
| <b>Total</b> | <b>2305</b>   | <b>1554</b> | <b>1715</b> | <b>1406</b> | <b>1839</b> | <b>2638</b> | <b>2587</b> | <b>456</b> |
|              | <b>14'500</b> |             |             |             |             |             |             |            |

### Total de 2002 à 2018

| avril                | mai    | juin   | juillet | août   | sept.  | oct.   | début nov. |
|----------------------|--------|--------|---------|--------|--------|--------|------------|
| 15'373               | 26'602 | 31'641 | 33'664  | 33'827 | 35'739 | 31'318 | 3'584      |
| <b>Total 211'748</b> |        |        |         |        |        |        |            |

### Nombre de visiteurs en 2018 et total des visiteurs depuis 2002

#### Elèves 2018

Printemps 1'211

Automne 1'879

### Total de 2002 à 2018

| 2002  | 2003  | 2004  | 2005          | 2006  | 2007  | 2008  |
|-------|-------|-------|---------------|-------|-------|-------|
| 1'092 | 1'401 | 3'202 | 2'842         | 2'969 | 2'177 | 1'586 |
| 2009  | 2010  | 2011  | 2012          | 2013  | 2014  | 2015  |
| 2'578 | 1'833 | 1'706 | 2'458         | 2'266 | 2'020 | 2'647 |
| 2016  | 2017  | 2018  | <b>Total</b>  |       |       |       |
| 2'332 | 3'271 | 3'090 | <b>39'470</b> |       |       |       |

### Nombre d'élèves en 2018 et total des élèves depuis 2002

Le site de Montorge a fait l'objet de plusieurs travaux cette année. A côté de l'entretien courant effectué par M. Jonathan Savioz et les Parcs et Jardins et le suivi biologique par le bureau Drosera SA, le triage forestier du Cône de Thyon a dû intervenir à plusieurs reprises pour des coupes d'arbres qui menaçaient le chemin autour du lac. La PCi, menée par M. Nicolas Gauye, a également été sollicitée pour la réfection des rives Sud du lac durant le mois d'octobre.

En novembre, le lac a été sujet à de nombreuses interrogations suite à un changement subit de couleur. Du vert-bleu, il a passé au rouge-bordeaux. L'hydrobiologiste Mme Régine Bernard et le spécialiste des algues M. François Straub ont révélé dans les analyses d'eau une forte concentration de vers planctoniques, les rotifères dont la présence est certainement liée aux conditions météorologiques particulièrement chaudes.

Les services de l'Edilité et des Travaux publics: la voirie, la responsable de l'agriculture, le gardien du bisse ont, comme chaque année, apporté leur soutien.

### UNIVERSITE POPULAIRE

Le comité de l'Unipop de Sion est composé des membres suivants :

Président : Jean-Pierre Meyer

Secrétaire : Pierrette Fournier

Membres du comité : Caroline Sierro, Christiane Sierro, Claudine Kueffer, Marieluce Roggo Schmidt, Jean-Marc Malbois, Pierre-Marie Rappaz

Vérificateurs des comptes : Jean-Michel Broccard, Fernand Gillioz.

L'université populaire de Sion a proposé 75 cours, ateliers, rencontres, conférences et sorties aux habitants de Sion et environs. Pour la plupart, ceux-ci ont été animés par des enseignants du cycle, du collège (cours de langues) et certains par des personnes possédant des références universitaires, des licences ou diplômes dans leur domaine respectif.

Une brochure format A5, est distribuée chaque année à tous les ménages de la ville de Sion et environs. Cette brochure et notre site internet ([www.unipopsion.ch](http://www.unipopsion.ch)) proposent moult cours et diffusent toutes les informations nécessaires les concernant.

Les cours de langues tous niveaux restent le noyau central de l'Unipop de Sion. Ils sont suivis par des personnes d'âges différents. Plusieurs cours de langues ont été annulés par manque d'inscriptions suffisantes mais le bilan est tout de même plus rassurant que pour l'année 2017.

## Animateurs 2018

Francine Loesch, Rosula Blanc, Valentina Andrei, Bertrand Posse, Jocelyne Durand, Line Tamarcaz Short, Elisabeth Zurbriggen, Maria Métrailler, Majed Al Jamil, Rose-Marie Barras, Luisa Loretan, Michel Pralong, Marilu Gafundi, Galina Dérivaz, Alena Russo, Kim Perruchoud Airan Joël Schopfer, Amélie Urfer, Sylvaine Glassey-Fellay, Isabelle Dirren, Sacha Biener, Nicolas Schmidt, Anne-Françoise Andenmatten-Sierro, Esther Malcotti, Julien Sarrasin, Eric Mévillot, Alain Kohler, Nicolas Rouiller.

## Cours 2018

Cours de langues tous pays et tous niveaux

Dessin-peinture

Aquarelle

Initiation au shiatsu: soigner par le toucher

Atelier d'écriture

Apprentissage de la dégustation des vins

Tai Chi, Qi Gong

Pilate

Soirées cinéma

Ornithologie

Gérard de Palézieux

Cuisine sans gluten et produits laitiers

Cuisine coréenne, indienne et japonaise

Atelier macarons

Initiation à la photographie et perfectionnement de la photographie

Fabrication de cosmétiques

Training autogène niveau de base

Atelier: « Comment apprivoiser sa voix, ce miroir de notre âme... »

Découverte de la méditation

Accompagner les enfants dans la découverte de la méditation

Älter Werden in der Heutigen Zeit.

Nous collaborons avec les 16 sections valaisannes, l'université populaire du Valais romand et les universités suisses selon nos besoins. Une AG réunit les sections annuellement.

Nos finances restent saines. La commune de Sion contribue au succès de l'Unipop par un subside annuel.

## REPLACEMENTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Durant l'année scolaire 2017/2018, 172 enseignants ont dû être remplacés pour cause de congé de maternité, service militaire, participation à des commissions, décharges pour raisons personnelles ou pour animation (français, mathématiques, environnement), maladie et accident.

158 remplaçants ont effectué les intérim.

## PERSONNEL

### Départs juin 2018

#### Classes H1 à H8

|                         |           |
|-------------------------|-----------|
| Bétrisey Dominique      | retraite  |
| Crettaz Nicole          | retraite  |
| Dubuis Claude           | retraite  |
| Frei Marlyse            | démission |
| Géroutet Chantal        | retraite  |
| Lemelius Christine      | démission |
| Lochmatter Heinz        | démission |
| Mabillard Marie-Chantal | retraite  |
| Mabillard Jacqueline    | retraite  |
| Magne Julie             | démission |
| Mesiano Alexandre       | démission |
| Sierro Emilie           | démission |
| Vuignier Michèle        | retraite  |

#### ACM

|                 |           |
|-----------------|-----------|
| Délez Béatrice  | retraite  |
| Dioguardi Fanny | démission |

## Enseignement spécialisé

|                    |           |
|--------------------|-----------|
| Papilloud Maryline | démission |
| Poget Michèle      | retraite  |

## Théâtre

|                       |           |
|-----------------------|-----------|
| Travelletti Catherine | démission |
|-----------------------|-----------|

## Année sabbatique 2018-2019

Aymon Bénédicte

Nellen Adèle

## Arrivées août 2018

### Enseignants 1H à 8H

Bigler Bastien

Castro de Almeida Mélanie

Claivaz Francesca

Fournier Albane

Idrizoski Brenda

Leuenberger Mélanie

Lucena Aymon Maria Marta (ACM)

Millius Marty (ACM)

Morand Alexandre

Mustafoska Atidje

Pitteloud Ludovic

Praz-Dubuis Christel (ACM)

Previdoli Delia Lorena (classe allemande)

Romailler Claire (ACM)

Schmid Ronald (classe allemande)

## Théâtre

Ebener Mahdi Florence

## Enseignement spécialisé

Bernardo Joana

Caloz Mélanie

Haymoz Christelle

Meichtry Aurélie

## CULTURE

### POLITIQUE CULTURELLE – DELEGATION A LA CULTURE



Laurence Piaget-Dubuis, « L'échelle du temps / The Timescale », 2017

En adéquation avec le plan de législature 2017-2020, la section culture a mené différentes actions de dynamisation de la vie culturelle en 2018.

En ce qui concerne la mise en réseau des partenaires culturels et l'accès à la culture, mentionnons le Pass Bienvenue qui a élargi son offre pour sa troisième édition. 36 lieux et événements sont en effet désormais proposés durant une année en libre accès aux personnes nouvellement installées à Sion. Un site Internet ([www.passbienvenue.ch](http://www.passbienvenue.ch)) permet de commander son pass en ligne et propose un accès rapide à l'agenda culturel.

Par ailleurs, la loi cantonale modifiée sur la promotion de la culture est entrée en vigueur en 2018. Elle donne une base plus solide au soutien public aux écoles de musique ne délivrant pas de certification professionnelle. La mise en application de cette nouvelle loi, au niveau communal, est complexe: le fait que la contribution des communes soit «volontaire» est problématique. On cherche actuellement à harmoniser les pratiques de subventionnement des communes pour l'EJMA et le Conservatoire (20% des coûts de formation dans l'idéal).

Les conditions-cadres nécessaires pour le développement culturel (et musical en particulier) ont également été au centre de l'attention en 2018. Durant l'année écoulée, la Ville a poursuivi l'étude de la création d'une Maison de la Musique/Pôle musique (qui réunirait les locaux de formation musicale de l'EJMA, du Conservatoire de la Haute Ecole de Musique et de l'Harmonie municipale). Le projet initialement prévu à proximité de la future salle de concerts & congrès a été abandonné pour des raisons de coûts. On étudie actuellement une autre option (Sitterie). De plus, un nouvel aménagement a été réalisé en septembre 2018 à l'Eglise des Jésuites (scène de concerts et gradins pour le public) et cela à satisfaction des utilisateurs. Le lieu peut désormais être utilisé dans de bonnes conditions de visibilité et de sécurité. Par ailleurs, les travaux de rénovation de l'aile est de la Ferme-Asile ont débuté en automne.

De plus, des conventions de subventionnement avec la Fondation Sion Violon Musique et la Ferme-Asile ont été signées en 2018. Une convention avec Ouverture-Opéra est en cours d'élaboration. Les questions de médiation (lien avec le jeune public) et de coordination avec les autres acteurs culturels sont clairement mentionnées dans ces contrats.

Enfin, signalons que la section culture s'occupe depuis février 2018 de la gestion des ateliers d'artistes de Gênes pour le compte de la Conférence des villes suisses en matière culturelle. Par ailleurs, les bureaux de la section culture ont été déplacés à St-Guérrin, dans le bâtiment de la Direction des écoles, en février 2018.

#### Sion en lumières: FEODALIA



Sion en Lumières © Aline Fournier

Pour la treizième année consécutive, les châteaux de Valère et de Tourbillon ont revêtu leurs manteaux de lumière du 19 juillet au 8 septembre 2018. L'une des plus belles versions récemment enregistrées des Quatre Saisons de Vivaldi, celle du fabuleux violoniste Giuliano Carmignola et du Venice Baroque Orchestra, a été proposée au public. Déclinée en quatre concertos à thèmes de trois mouvements, cette musique évocatrice universellement connue trouve un écho idéal et naturel dans le magnifique écrin des murs chargés d'histoire de Valère et Tourbillon. Il s'agit de la reprise du spectacle ayant connu un grand succès populaire en 2009.

4'097 personnes ont participé au spectacle VIVALDI en 2018 (24 représentations). Le spectacle a été très apprécié et la météo idéale a permis l'excellente fréquentation susmentionnée.

#### La Grenette - galerie de la Ville de Sion

Quatre expositions ont été organisées en 2018 à la Grenette-galerie de la Ville de Sion:

- *Vertigo* – Cédric Raccio et Olivier Lovey (du 26 janvier au 25 mars)
- *Albain Blanchet, une pluie de traits* (du 18 mai au 1er juillet)
- *Architectures utopiques* – exposition Visarte (du 8 septembre au 28 octobre)
- *Montagnes, entre sagesse et fragilités* – exposition SMART (du 10 novembre au 23 décembre)

Les deux dernières expositions de l'année ont fait l'objet de publications. De plus, la galerie de la Grenette a participé activement à la Nuit des Musées du 10 novembre 2018.



Albain Blanchet, Sans titre, 1991. Dessin à l'encre de Chine, 60 x 60 cm.

Au total, 2106 visiteurs se sont rendus à la Grenette - galerie de la Ville de Sion en 2018.

#### Aides aux études artistiques

En 2018, la Ville de Sion a répondu favorablement à des demandes d'aides financières en faveur de 233 élèves sédunois pour un montant de Fr. 54'300.- L'amélioration de la communication en lien avec ce dispositif de soutien a eu un fort impact sur la hausse du nombre de requêtes: 80 demandes correspondaient aux critères en 2009, 133 en 2010, 177 en 2011, 182 en 2012, 214 en 2013, 199 en 2014, 235 en 2015 et en 2016, 220 en 2017.

Pour rappel, cette aide est accordée aux élèves sédunois, jusqu'à l'âge de 25 ans, qui rencontrent un obstacle financier à fréquenter des études artistiques à Sion ou ailleurs. La demande doit être adressée à la Municipalité sur formulaire ad hoc.

#### Prix culturel 2018

Le Prix culturel de la Ville de Sion, d'une valeur de Fr. 7'000.-, a été attribué au réalisateur sédunois Frédéric Favre à titre d'encouragement pour son prometteur parcours artistique.



Le lauréat du Prix culturel de la Ville de Sion, Frédéric Favre © Miguel Bueno

Frédéric Favre est réalisateur indépendant depuis 2011. Il aborde le cinéma à l'Université par le biais d'un Master en Lettres, Option Cinéma achevé en 2002. Il anime pendant 8 ans le Ciné-Club Universitaire de Genève et en parallèle enseigne la littérature et le cinéma au collège. Entre 2004 et 2011, il est assistant réalisateur, notamment de Daniel Schweizer. Il obtient en 2014 un Master en cinéma réalisation ECAL/HEAD avec mention très bien.

*Cyclique*, son premier long-métrage a été sélectionné au Festival Visions du Réel et au Festival de Locarno et a connu une sortie en salle nationale. *Encordés*, son dernier long-métrage a connu un



grand succès dans les salles, à la télévision et aussi dans les festivals en Suisse et à l'étranger, puisqu'il est même sorti en festival et dans les salles de sept grandes villes de Chine. Le réalisateur a aussi reçu le prix de Berne 2017 de la culture pour ce film.

La cérémonie officielle de remise de cette distinction s'est déroulée à la Ferme-Asile le 2 novembre 2018.

#### Activités culturelles des écoles – médiation culturelle

Cinq entités culturelles ont été partenaires de la Ville pour favoriser l'accueil de classes en 2018: le Théâtre de Valère, la Ferme-Asile, les Héros Fourbus, le Sion Festival et le Port Franc.

Le Théâtre de Valère a ainsi proposé aux enfants de la commune de Sion deux spectacles durant la saison 18/19: *Prends-en de la graine* du Cirque des plumés et *Les séparables* d'Am Stram Gram.



La Ferme-Asile a proposé des ateliers de médiation culturelle et scientifique dans le cadre de deux expositions: *Cela va faire des vagues* (du 14 janvier au 4 mars) et *Blue Cheap* (du 14 octobre au 16 décembre). La prise en charge des élèves est faite par des professionnels de l'animation et des artistes. Le concept se décline en trois temps: une mise en contexte, une visite guidée interactive et finalement un atelier pour expérimenter la thématique de l'exposition.

*Prends-en de la graine* © Guillaume Crochez

La Cie les Héros Fourbus, quant à elle, a présenté la pièce *Dream* en novembre 2018 (6 représentations), pour les écoles enfantines de Sion, à la Cave du Théâtre.

De plus, dans le cadre du Sion Festival, plusieurs classes de Sion ont assisté à un concert pédagogique réalisé par le contre-ténor Vincenzo Cappezzuto et son ensemble Soqqadro Italiano du vendredi 31 août 2018.

Enfin, le Port Franc a organisé quatre concerts du rappeur Sim's les 5 et 6 novembre 2018, concerts destinés aux 5H-8H.

#### Subventions aux institutions privées



*Sion Festival* © Claude Dussex

La musique et les arts de la scène sont les deux principaux domaines soutenus par la Ville de Sion. En 2018, les entités culturelles qui ont bénéficié d'une aide institutionnalisée de la Ville de Sion sont les suivantes:

|                                                                 |                    |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------|
|                                                                 | Fr.                |
| • <b>Musique ancienne et musique classique</b>                  | <b>535'000.-</b>   |
| - Sion Festival                                                 | 320'000.-          |
| - Festival International de l'Orgue Ancien                      | 35'000.-           |
| - Schubertiade Sion                                             | 15'000.-           |
| - Festival Flatus                                               | 15'000.-           |
| - Concours de violon                                            | 80'000.-           |
| - Riches Heures de Valère                                       | 50'000.-           |
| - Maîtrise de la Cathédrale                                     | 20'000.-           |
| • <b>Art choral</b>                                             | <b>146'000.-</b>   |
| - La Schola                                                     | 60'000.-           |
| - Le Chœur Novantiqua                                           | 25'000.-           |
| - Les Sociétés chorales                                         | 11'000.-           |
| - Ouverture Opéra                                               | 50'000.-           |
| • <b>Musique populaire et musiques actuelles</b>                | <b>351'588.65</b>  |
| - Guinness Irish Festival                                       | 100'000.-          |
| - Harmonie municipale                                           |                    |
| <i>Subvention</i>                                               | 70'000.-           |
| <i>Mise à disposition de locaux</i>                             | 32'000.-           |
| - Le Carnaval de Sion                                           | 55'588.65          |
| - La Laurentia                                                  |                    |
| - <i>Subvention</i>                                             | 20'000.-           |
| - <i>Mise à disposition de locaux</i>                           | 14'000.-           |
| - Liberté de Salins                                             | 20'000.-           |
| - Le Mazot                                                      | 5'000.-            |
| - Association Arcades                                           | 20'000.-           |
| - Palp Festival                                                 | 15'000.-           |
| • <b>Cirque et arts de la rue</b>                               | <b>40'000.-</b>    |
| - Festival d'Art de rue                                         | 40'000.-           |
| • <b>Théâtre &amp; danse</b>                                    | <b>1'019'000.-</b> |
| - CMA- Théâtre de Valère                                        |                    |
| - <i>Subvention annuelle</i>                                    | 520'000.-          |
| - <i>Mise à disposition de locaux</i>                           | 80'000.-           |
| - CMA – Petithéâtre                                             |                    |
| - <i>Subvention annuelle</i>                                    | 210'000.-          |
| - <i>Mise à disposition de locaux</i>                           | 24'000.-           |
| - Théâtre Interface                                             |                    |
| - <i>Subvention annuelle</i>                                    | 20'000.-           |
| - <i>Mise à disposition de locaux</i>                           | 50'000.-           |
| - Théâtre d'été – Cie Boll et Roche                             | 70'000.-           |
| - Teatro Comico                                                 | 40'000.-           |
| - Héros Fourbus                                                 | 5'000.-            |
| • <b>Arts visuels et cinéma</b>                                 | <b>459'460.80</b>  |
| - Association Ferme-Asile                                       |                    |
| - <i>Subvention annuelle</i>                                    | 220'000.-          |
| - <i>Entretien et valorisation du bâtiment</i>                  | 50'000.-           |
| - <i>Mise à disposition de locaux</i>                           | 31'960.80          |
| - La Lanterne magique                                           | 7'500.-            |
| - Fondation Fellini pour le cinéma                              | 150'000.-          |
| • <b>Patrimoine</b>                                             | <b>5'000.-</b>     |
| - Sedunum Nostrum                                               | 5'000.-            |
| • <b>Formation musicale et artistique</b>                       | <b>694'602.99</b>  |
| - <b>Formation à finalité professionnelle</b>                   |                    |
| - Haute Ecole de Musique HEMU, site de Sion                     |                    |
| - <i>Subvention</i>                                             | 116'202.99         |
| - <i>Mise à disposition de locaux</i>                           | 113'000.-          |
| - Académie de musique Tibor Varga                               | 123'000.-          |
| - <b>Formation à finalité personnelle ou préprofessionnelle</b> |                    |
| Conservatoire cantonal (danse, théâtre, musique)                |                    |
| - <i>Mise à disposition de locaux</i>                           | 202'700.-          |
| - <i>Participation à l'écolage</i>                              | 31'800.-           |
| EJMA (Ecole de Jazz et de musiques actuelles)                   |                    |
| - <i>Subvention annuelle</i>                                    | 21'000.-           |
| - <i>Mise à disposition de locaux</i>                           | 21'600.-           |
| - <i>Participation à l'écolage des élèves sédunois</i>          | 10'800.-           |

## Aides aux études artistiques

54'500.-

### • Autres soutiens

36'000.-

|                                                   |          |
|---------------------------------------------------|----------|
| - Association Culture Valais                      | 20'000.- |
| - Conférence des villes en matière culturelle CVC | 7'500.-  |
| - Prix culturel 2018, Frédéric Favre              | 7'000.-  |
| - Atelier de Gênes, Cécile Giovannini             | 1'500.-  |

## COMMISSION CULTURELLE

La commission s'est réunie à huit reprises en 2018. 91 demandes de subventions ponctuelles ont été étudiées, et 27 ont été refusées. Toutes ces requêtes ont été traitées avec rigueur, c'est-à-dire après une étude minutieuse des dossiers et conformément aux critères établis.

### Aides à la création artistique professionnelle 2018

Outre les subventions permanentes, la Ville de Sion a notamment octroyé les aides financières ponctuelles suivantes pour soutenir la création professionnelle :



David Lynch 2002 © Stephanie Cornfield

Outre les subventions permanentes, la Ville de Sion a notamment octroyé les aides financières ponctuelles suivantes pour soutenir la création professionnelle :

#### Théâtre-danse (Fr. 119'500.-)

|                                                                    |          |
|--------------------------------------------------------------------|----------|
| - Cie Lalala, « La cuisinière d'Ivan Andreïevitch »                | 15'000.- |
| - Ma revue à nous, saison III                                      | 10'000.- |
| - Association Interface, « Où es-tu? »                             | 10'000.- |
| - Midi, Théâtre, saison 18-19                                      | 9'000.-  |
| - Cie Chariot Miroir, « Peut-être au cul, mais pas sous les bras » | 8'000.-  |
| - Cie Hussard de minuit, « Van Gogh, si près de la nuit »          | 8'000.-  |
| - Cie Héros Fourbus, « Dream »                                     | 7'000.-  |
| - Cie You should meet my cousins from Tchernobyl, « Avec U-Boot »  | 6'000.-  |
| - Cie Diky Dushi, « Be my Marguerite ! »                           | 6'000.-  |
| - Cie Méthylène, « Luna Park »                                     | 6'000.-  |
| - Cie Octovio de la Roza, « Swan Lake »                            | 5'000.-  |
| - Cie Scalpel, « ERROR-404 »                                       | 5'000.-  |
| - Helvètes Underground, « Ecce homo »                              | 5'000.-  |
| - Cie Push Up, « Iris et moi »                                     | 5'000.-  |
| - Atelier Création la lune verte, « Le voyage d'Ulysse »           | 5'000.-  |
| - Cie Eohem, « En échos »                                          | 5'000.-  |
| - Association Teatro Comico, « Alter & go »                        | 3'000.-  |
| - Théâtre des Collines, « Huis Clos »                              | 1'500.-  |

#### Musiques actuelles et musique contemporaine (Fr. 56'500.-)

|                                       |          |
|---------------------------------------|----------|
| - Point 11, saison 2018               | 15'000.- |
| - Valéik, saison 18-19                | 15'000.- |
| - Valéik, saison 17-18                | 12'000.- |
| - FCMA, Opération Iceberg             | 6'000.-  |
| - Association Klangbox, « SOLedades » | 4'000.-  |
| - Hey Satan, deuxième album           | 2'000.-  |

|                                                      |         |
|------------------------------------------------------|---------|
| - Association Musiques & Textes, événement IMPROVISE | 1'000.- |
| - Two Waves, premier EP                              | 1'500.- |

#### Arts visuels et cinéma (Fr. 40'500.-)

|                                                               |          |
|---------------------------------------------------------------|----------|
| - Musées Cantonaux, exposition « Risk »                       | 20'000.- |
| - Fondation Fellini, exposition « David Lynch »               | 7'000.-  |
| - Festival des Correspondances, exposition « Chaplin »        | 7'000.-  |
| - Pierre-Alain Zuber, exposition « Cela va faire des vagues » | 4'000.-  |
| - Association Le Cairn, « Sur la faille »                     | 1'000.-  |
| - Nuit du court métrage 2018                                  | 1'000.-  |
| - Hacer Kocak, exposition « De l'intérieur à l'extérieur »    | 500.-    |

#### Musique classique (Fr. 20'000.-)

|                                                         |          |
|---------------------------------------------------------|----------|
| - Maîtrise de la Cathédrale, Festival d'art sacré 17-18 | 20'000.- |
|---------------------------------------------------------|----------|

#### Littérature et patrimoine (Fr. 12'700.-)

|                                                                                                                                        |         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| - Amis de Valère, guide dédiée aux châteaux de Sion                                                                                    | 5'000.- |
| - Editions Faim de siècle, « L'histoire de la garde suisse » de Christian Richard                                                      | 2'500.- |
| - Editions Gallimard, « Voyages entre les langues » de Karelle Ménine et Ruedi Baur                                                    | 2'200.- |
| - Editions d'autre part, « La couleuvre qui se mordait la queue » de Pierre-André Milhit                                               | 2'000.- |
| - Editions Cabedita, « Maîtresse Betty – Regard d'une institutrice sur son temps – De la craie à l'ordinateur » d'Anne-Catherine Biner | 1'000.- |

#### Total

Fr. 249'200.-

### Aides à l'animation culturelle 2018

D'autre part, la Ville de Sion a favorisé une animation culturelle variée en apportant son soutien financier notamment à :

|                                                                      |          |
|----------------------------------------------------------------------|----------|
|                                                                      | Fr.      |
| - Electroziles, édition 2018                                         | 10'000.- |
| - Per la musica, « Les pique-niques littéraires du jeudi »           | 6'000.-  |
| - Cie Gaspard, déchirés de rideau 17-18                              | 5'000.-  |
| - # Ciné 2018                                                        | 3'000.-  |
| - Orchestre de St-Maurice, « Requiem de Dvorak »                     | 3'000.-  |
| - Amis de Valère, projet Pass Murailles                              | 3'000.-  |
| - Chœur mixte de Platta, concerts Vivaldi-Scarlatti                  | 2'000.-  |
| - Association Fête de la Musique, édition 2018                       | 2'000.-  |
| - Ensemble Res Temporis, spectacle historique à Tourbillon           | 2'000.-  |
| - La Machinerie, garderie culturelle 2017-2018                       | 2'000.-  |
| - Opération Vadrouilleurs 17-18 et 18-19                             | 2'000.-  |
| - Helvetas, cinéma sud 2018                                          | 1'500.-  |
| - Association Italia-Valais, concert « Quando la radio cantava »     | 1'500.-  |
| - Label C, saison de contes 2018                                     | 1'500.-  |
| - Groupe théâtral de Salins, « L'emprunt russe »                     | 1'000.-  |
| - Association des Amis des Orchestres, deux concerts de février 2018 | 1'000.-  |
| - Sion Jazz, saison 2018                                             | 1'000.-  |
| - Les concerts du Cœur, ateliers dans EMS et hôpitaux séduois        | 1'000.-  |
| - Club du Bel Age, « Les aventures de Loufcock-Holmès »              | 1'000.-  |
| - Festival du film vert 2018                                         | 500.-    |

#### Total

Fr. 50'000.-

## CMA-THÉÂTRE DE VALÈRE

### Introduction

La composition de notre rapport annuel pour la Ville de Sion tient souvent à une gageure, car nos saisons sont à cheval sur deux années. Durant ce nouvel exercice, le comité du CMA a été renouvelé et la présidence de l'association qui chapeaute le Théâtre de Valère et le Petithéâtre de Sion est assumée désormais par Me Guérin de Werra.

Après une année 2017 assez heureuse tant au point de vue artistique que budgétaire, l'année 2018 a été plus contrastée. En effet,

la saison 2017-18 a connu un léger recul de la fréquentation, alors que le début de saison 2018 est des plus prometteurs. Cependant si l'on compare les différents exercices des années précédentes, on s'aperçoit que la saison 2016-17 a été exceptionnelle, alors que la saison suivante est dans les normes des exercices habituels.

### Actions culturelles

En 2018, nous avons maintenu un rythme de plus de trente spectacles, en utilisant les divers lieux du théâtre : la scène, le foyer et la cave. De la même manière, nous avons poursuivi diverses initiatives de médiation culturelle ou de relation singulière avec le public comme, comme l'opération vadrouilleurs avec nos pairs en Valais, le partenariat avec Transport Handicap, ou encore rendez-vous des Midi, théâtre !

Il faut cependant noter des déceptions dans nos actions de médiation culturelle. En effet, nous avons tenté de tisser des liens avec divers acteurs du monde touristique : par exemple, en partenariat avec l'office du tourisme de Nendaz, nous proposons une soirée au théâtre avec déplacement en bus compris pour l'aller et le retour. Hélas, cette offre n'a pas trouvé preneur, malgré un bon relai dans la presse et les newsletters des partenaires.

Enfin, nous avons lancé avec l'Office du Tourisme de Sion une offre très singulière : les « coups de théâtre ! » qui associaient une visite du théâtre, une découverte de la technique, un atelier-théâtre en costume et une petite agape. Nous avons bénéficié d'une pleine page dans *Le Nouvelliste*, avec énormément de retours enthousiastes de nos partenaires. Malheureusement, la masse critique nécessaire pour réaliser ce projet n'a jamais été atteinte. Nous avons essayé de la moduler de diverses manières, par le nombre, le prix, la communication, mais nous avons dû y renoncer, car elle ne trouvait pas son public.

Une dernière initiative a été mise sur pied cette année, celle d'une garderie d'enfants lors des spectacles. Cette offre ne peut être mise sur pied que sur les spectacles se déroulant avant 20h30, c'est-à-dire sur deux à trois spectacles par saison. Pour l'instant, nous n'avons pu encore actionner ce dispositif qu'une seule fois. L'exercice 2019 sera important pour poursuivre ou non cette offre. Il est pour l'heure délicat pour savoir quelles sont les raisons propres qui ont mené à l'échec de ses offres, sans doute ne répondaient-elles pas à un besoin ou à un fonctionnement habituel du public. Il nous semble important cependant de les garder à l'esprit et d'imaginer de les reconduire ou de les moduler différemment dans les années à venir.

### Ecoles et Lycées-Collèges de Sion

Nous sommes très heureux du lien que nous avons tissé avec les Ecoles primaires de Sion en proposant aux petits séduois deux spectacles accompagnés d'ateliers-théâtres préparatoires, soutenus par Etincelles de Culture et la Ville de Sion.

Dans ce cadre-là ont été présenté au printemps 2018 *Mange tes ronces*, un spectacle marionnettique et à l'automne *Prends-en de la graine* qui laissait la scène à une quinzaine de poules dressées... Ces deux spectacles ont enchanté les élèves qui ont incité leurs parents et grands-parents à venir voir ou revoir le spectacle. Ils ont ainsi développé une saine médiation par les pairs dans le désir du plaisir partagé entre les générations. A noter que pour *Mange tes ronces* qui demandait une jauge très réduite de 200 personnes, nous avons choisi de privilégier les représentations scolaires en annulant la publique. En effet, la Compagnie ne pouvait donner que cinq représentations durant leur présence séduoise et on ne pouvait faire entrer tous les élèves sur quatre représentations. Il nous a ainsi été préférable de privilégier une représentation scolaire supplémentaire et supprimer la publique, plutôt que de priver de spectacle certaines classes de la région séduoise.

Nous avons poursuivi nos excellents rapports avec les Lycées-Collèges de Sion, en offrant des places à tarif très bas en soirée par classe ou de manière individuelle et en mettant sur pied également des matinées scolaires en lien avec les spectacles de notre saison. Nous regrettons un désengagement ponctuel cette année du Lycée-Collège des Creusets qui a privilégié des spectacles, joués

en son sein et soutenus par les branches de discipline aux diverses propositions faites par nos soins.

### Bilan artistique

D'un point de vue artistique, l'année 2018 a tenu ses promesses, notamment avec des spectacles à grandes distributions, phénomène malheureusement assez rare pour des raisons pécuniaires, comme les créations romandes *La Ferme aux animaux* d'après Georges Orwell, *Luxe, calme* de Mathieu Bertholet, lauréat de Label + Théâtre romand, ou encore les grosses productions françaises comme *Silence !* on tourne de Patrick Haudecoeur, ou *Clérambard* de Marcel Aymé, toutes deux récompensées par plusieurs nominations et Molières.

Nous avons eu également le plaisir d'accueillir un autre spectacle remarqué par les Molières, l'adaptation magistrale du best-seller *En attendant Bojangles* d'après Olivier Bourdeaut, puis aussi le classique et classieux *Portrait de Dorian Gray* dans une mise en scène de Thomas Le Douarrec ainsi que deux spectacles avec des têtes d'affiches comme *Confidences* de Joe di Petro avec notamment Marie-Christine Barrault ou encore *L'Amante anglaise* de Marguerite Duras avec l'incroyable Judith Magre...

Par ailleurs, le public a été très sensible à l'humanité et à la sensibilité de *La Main de Leila* de Aida Asgarzadeh, mais aussi à la tendresse amoureuse de *Pigment* de Nicolas Taffin, à l'évocation subtile de la mémoire des femmes des *Filles aux mains jaunes* de Michel Bellier, à l'esthétisme orientaliste de *Marco Polo* et *l'hirondelle* du Kahn d'Eric Bouvron.

Relevons enfin les créations romandes, notamment la très belle création *Automne* de Julien Mage avec Yvette Théraulaz et Jacques Michel et la création du drame lyrique *La Dame de la mer* de François Debluë et René Falquet qui étaient présents à Sion. Notons enfin le très bel et inventif hommage à Frida Kahlo *Frida Jambe de bois* par la Compagnie de l'Ovale, soutenue par Théâtre Pro VS.

Il faut aussi noter la belle ouverture de saison dans la Cave du Théâtre par Georges encore, un hommage à Brassens par des musiciens de jazz. Durant la saison 2018/19, nous proposerons divers spectacles intimistes et légers, notamment dans le cadre du Oh ! festival.

La saison musicale a alterné de petites formations telles que le récital du jazzman Moncef Genoud, le vernissage du CD de Perla Musica de Sophie Mudry et Gregory Scalésia, mais aussi le festif concert qui associait la Camerata de Genève et le pianiste de jazz Yaron Herman, un moment de grâce musicale qui a enthousiasmé le public.

Les comédies et les humoristes sont toujours très appréciés du public de Valère. Ils font découvrir notre théâtre auprès d'une large population et nous en sommes très contents. Nous avons ainsi eu le plaisir d'accueillir les folies de *Pierre Aucaigne en pleine crise*, *Les Caves des Frères Taloché*, mais aussi des comédies comme *Vous pouvez ne pas embrasser la mariée* ou *Rupture à domicile*. Nous avons également accueilli le décalé *J'habitais une petite maison sans grâce* et *j'aimais de boudin* de Jean-Marie Piemme avec Philippe Jeusette.

L'année 2018 s'est achevée au Théâtre par *La Revue à nous* de Frédéric Recrosio qui a réussi renouveler ce genre théâtral et à faire franchir le seuil du Théâtre de Valère à un nombreux public. L'exercice devrait être reconduit en 2019....

### Perspective et conclusion

L'année 2019 verra la mise sur pied d'une nouvelle convention qui liera le CMA et la Ville de Sion. Nous espérons qu'une réévaluation progressive des moyens accordés au Théâtre de Valère et au Petithéâtre de Sion sera effective, car nous constatons la montée inexorable des coûts et besoins techniques de la création théâtrale



et musicale contemporaine et la nécessaire adaptation de notre théâtre aux standards professionnels de Suisse romande. Il est plus que nécessaire que le Théâtre de Valère et le Petithéâtre de Sion puissent dans un avenir prochain bénéficier de soutiens équivalents à certains de leurs pairs en Valais ou en Suisse romande.

## FONDATION SION VIOLON MUSIQUE

Suite à la fusion du Sion Festival (SF), de l'Académie de Musique Tibor Varga (AMTV) et du Concours International de Violon Tibor Varga Sion Valais (CIV) en 2017, l'année 2018 a été la première année de travail en commun. Il en ressort un potentiel extrêmement intéressant, un travail de fond passionnant et de nombreuses pistes d'amélioration pour le renforcement de chaque manifestation.

### RAPPEL HISTORIQUE

Pour rappel, en 2017, la Fondation a réaffirmé ses valeurs et son positionnement:

- **Une identité de lieu: Sion**
- **Une qualité artistique irréprochable, avec les musiciens du moment**
- **Une qualité d'accueil, à soigner pour tous les partenaires**
- **Une plate-forme d'échange, entre les «stars» d'aujourd'hui et de demain et le public**

### Le Festival

Le Festival représente la carte de visite de la Fondation auprès du public: à travers ses concerts payants d'un niveau extraordinaire, il doit permettre de fidéliser un public prêt à s'engager dans l'achat de billets de concerts ou par le club des amis et cercle des mécènes.

### Le Concours

Destiné à un public de professionnels, le Concours doit permettre d'assurer une excellente notoriété dans le milieu artistique international et être une carte de visite des activités de la Fondation. Il représente également une «pépinière» de talents appelés à jouer au Festival dans le futur.

### L'Académie

Outre sa mission d'organisation de masterclasses internationales de haut niveau en été, l'Académie de Musique Tibor Varga enrichit son offre en se positionnant comme espace de rencontre entre candidats à l'admission en HEM et professeurs HEM avec l'accueil de près de 230 étudiants. Avec plus de 50 concerts, cet espace de rencontre permet de réunir un large public, les musiciens novices, les étudiants professionnels et les professeurs internationalement reconnus.

## LES CHIFFRES

En 2018, la Fondation a proposé 83 concerts - 12 payants et 15 gratuits au Festival, 56 concerts et auditions AMTV. De plus, elle a reçu 470 artistes - 212 étudiants et 33 professeurs à l'Académie, 12 candidats et 7 jurys au Concours, et 206 musiciens au Festival.

### Structure opérationnelle

Sur la base de la restructuration de 2017, l'équipe est composée de quatre personnes employées à temps partiel pour la Fondation. Elle est complétée durant l'été par une équipe de 12 personnes – principalement des étudiants – et plus de 100 bénévoles permettant d'accueillir les étudiants et artistes de la meilleure manière possible.

Les gouvernances artistiques des trois manifestations restent indépendantes: Pavel Vernikov est directeur artistique du Sion Festival; une commission artistique de 6 membres participe aux choix de l'Académie de Musique Tibor Varga, tandis que le Concours International de Violon est présidé par une personnalité suisse de la musique, M. Georges Starobinski, fraîchement nommé à cette fonction.

A noter que le Conseil de Fondation fonctionne de manière totalement bénévole et que les heures consacrées par ses membres sont estimées à plus d'un équivalent plein temps.

## LE SION FESTIVAL

### Liesse d'applaudissements lors des 12 concerts

Le Théâtre de Valère, l'église des Jésuites et la Cathédrale de Sion ont été les écrans privilégiés de concerts d'une qualité reconnue par un public encore plus nombreux que l'an dernier.

Curieux de passage, amis fidèles du Festival et détenteurs de l'abonnement ont souligné à l'unanimité l'excellence des performances artistiques sélectionnées par Pavel Vernikov. A l'image du concert de l'Orchestre de Chambre de Lituanie, de la Kremerata ou de Philharmonix, les musiciens, pris en otage par un public charmé, n'avaient d'autre choix qu'une succession de bis repetita. Ces séquences étaient parfaitement à l'image du Sion Festival qui mêle qualité, générosité et enthousiasme.

Un public tourné vers la découverte a vibré aux créations mondiales de L. Auerbach, G. Kancheli (tous deux présents à Sion), L. Desyatnikov ou encore «Con Amore» de Gidon Kremer. Olivier Vocat s'exprime ainsi: «il s'agit d'une immense joie, teintée de fierté d'avoir été suivi par un public qui n'a pas craint de se confronter à des créations mondiales d'une musique contemporaine qui pourrait – sur le papier – effrayer! Les spectateurs étaient là, en nombre, et ils ont aimé. Quelle belle récompense!». A cinq reprises, la musicologue Marie Favre a offert une présentation en amont des concerts, auprès d'un auditoire captivé et toujours plus nombreux.

Enfin, la journée du samedi 18 août «Musique en Fête», destinée à la musique pour tous avec des concerts gratuits parsemés dans les rues de la vieille-ville de Sion a vu son public augmenter de 20% par rapport à l'an dernier. Cette journée populaire qui introduit le Festival est désormais inscrite dans l'agenda des Romands.

L'audace a porté ses fruits

Soucieux de faire grandir le Festival et l'amour de la musique, l'équipe à la tête du Sion Festival se lance constamment de nouveaux défis. En 2018, cette philosophie a donné naissance à deux projets audacieux: le Concours Tibor Junior, destiné aux futurs professionnels entre 14 et 17 ans et le Tourbillon de Sion, prix soulignant la capacité de transmission d'un musicien pédagogue. Tous deux ont trouvé leur public et ont permis de mettre en lumière des talents indéniables, relevés par un jury composé d'éminents professionnels. Le Tourbillon de Sion a récompensé les qualités pédagogiques de l'exceptionnelle Ana Chumachenko.

L'équipe se projette déjà en 2019 qui célébrera la 55e édition du Sion Festival, qui se tiendra du 16 août au 1er septembre.

## ACADÉMIE DE MUSIQUE TIBOR VARGA

Durant l'année 2018, l'Académie a repris des couleurs. Une palette variée de cours dans 16 disciplines a été dispensée par des professeurs de réputation internationale – dont quatre nouveaux. La plupart d'entre eux sont fidèles depuis de nombreuses années car ils apprécient notre ville et l'ambiance conviviale qui règne à l'Académie.

Les bonnes conditions d'enseignement, la liberté de mener à bien leur masterclass tout en permettant à leurs étudiants de se produire dans les diverses «Heures Musicales» en font souvent leur destination préférée pour leur cours d'été. Ce sont au final pas moins de 212 étudiants qui ont eu la chance de profiter de cours sur 5 semaines.

### Restructuration administrative

De gros changements administratifs ont été opérés, tout particulièrement pour l'attribution des bourses offertes par nos partenaires. Une grande transparence a permis de démocratiser cet accès. Cependant, 39 annulations (!) ont dû être comptabilisées notamment à cause de bourses non attribuées. A ce titre, plusieurs mesures ont été prises et adoptées, afin de toujours améliorer la qualité de notre service et d'éviter ces situations à l'avenir.



### Construire une plate-forme d'échange

Avec l'augmentation de l'offre et le renforcement des contacts avec les partenaires, l'été 2018 a permis de tester pour la première fois de nouvelles collaborations. Les retours de chaque professeur et de nombreux étudiants ont été très constructifs et permettent à la structure de nombreux changements « de fond », principalement au niveau opérationnel mais également dans une moindre mesure à l'échelon stratégique.

### Des concerts dans toute région

Au total 56 concerts ont été donnés à Sion et environs. En plus des 43 concerts donnés à Sion, nous soulignons les excellentes collaborations avec l'Hôtel Bella Tola à St-Luc, le Lac Souterrain de St-Léonard, la Fondation Gianadda et la Fondation de Wolff. Cette année nous a permis de renouer contact avec le festival des Haudères, et de tenter de nouvelles expériences avec la commune de Vex et les bains d'Ovronnaz. Des collaborations futures pourront être mises sur pied pour les prochaines éditions et renforcer la position de l'Académie pour la suite.

### CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLON TIBOR VARGA

La première édition du Concours International de Violon Tibor Junior a eu lieu du 22 au 29 août à l'Eglise des Jésuites et au Théâtre de Valère. Ce concours a permis de nombreuses nouveautés :

- Les trois tours se sont déroulés avec des orchestres de chambre (orchestre de l'HEMU pour le 1er tour et Kremerata Baltica pour le 2ème tour et la finale).
- Au premier tour, les candidats devaient travailler ensemble la Passacaille d'Arvo Pärt pour deux violons et orchestre
- Lorsqu'un candidat ne passait pas un tour, il rejoignait le jury pour juger le tour suivant et y apporter sa voix.
- Lors du 2ème et du 3ème tour, les œuvres pour deux violons et orchestres étaient interprétées avec un membre du jury.

Le jury international était composé d'Ana Chumachenko (Allemagne/Argentine), de Yuzuko Horigome (Japon), de Myroslava Kotorovych (Ukraine), de Gidon Kremer (Lettonie), de Kyung Sun Lee (Corée du Sud), de Svetlin Roussev (Bulgarie) et de Pavel Vernikov (Israël/Suisse).

Les résultats ont été les suivants :

- 1er prix : Masha Lakisova (USA)
- 2ème prix : Iris Scialom (France)
- 3ème prix ex aequo : Arthur Traelnes (Suisse) et Qingzhu Weng (Chine)

De plus, quatre prix spéciaux ont été remis :

- Prix du public : Arthur Traelnes (Suisse)
- Concert avec la Kremerata Baltica en Lettonie : Arthur Traelnes (Suisse)
- Concert au concert d'ouverture du Concours Il Piccolo Violino Magico in 2019: Masha Lakisova (USA)
- Prix de la Fondation Sion Violon Musique : Ju Seon Kim (South Korea)

Nous remercions les membres du jury pour leur temps, leurs conseils et leur expertise, ainsi que nos candidats pour leur implication et leur esprit d'équipe durant cette semaine de concours. Un grand merci également à nos deux orchestres, la Kremerata Baltica et l'Orchestre de l'HEMU, pour leur performance, mais aussi pour leur soutien aux candidats.

Enfin, nous espérons que toute personne qui pris part de près ou de loin à cette première édition du Concours international de violon Tibor Junior a eu autant de plaisir que nous en avons eu. Nous souhaitons à nos candidats tout le meilleur ainsi qu'une belle carrière musicale et espérons les accueillir à nouveau à Sion dans le futur.

### DIVERS

#### Collaborations

Les collaborations avec l'ensembles des acteurs culturels de la ville sont très positives : la proximité des représentants de l'HEMU et du Conservatoire Cantonal amène une cohérence et une transparence dans le cursus d'un jeune musicien. L'offre de notre Fondation est totalement complémentaire et permet d'aider jeunes musiciens à s'aiguiller dans leur développement musical. Que ce soit par le Campus, par les cours jeunes ou par les masterclasses, un jeune musicien peut trouver durant l'été une plate-forme de rencontre et d'échange idéale pour se projeter dans un avenir de soliste ou tout simplement dans un orchestre. Ces collaborations sont à renforcer avec des partenaires externes, notamment pour offrir plus de possibilités de concerts.

#### PERSPECTIVES

##### Unité de lieu

Aujourd'hui la Fondation « souffre » d'une unité de lieu pour construire son identité. Si les locaux dispersés dans la ville permettent de répondre aux besoins d'une manière purement fonctionnelle, une unité de lieu renforcerait notre identité. Les concerts donnés en alternance à la Ferme-Asile et au Théâtre de Valère en sont un bon exemple.

##### Annualisation du Concours

La complémentarité annuelle du Concours International de Violon Tibor Varga (moins de 26 ans) avec le Concours International de Violon Tibor Junior (14-17 ans) semble être idéal, afin de ne pas « perdre le rythme ». La première du Concours Junior ayant été un succès, cette opération devrait être relancée en 2020.

##### Remerciements

La Fondation Sion Violon Musique est profondément reconnaissante à la Ville de Sion, à l'Etat du Valais et à la Loterie Romande pour la confiance témoignée et leur important soutien financier qui permet de maintenir une offre attractive, participant ainsi activement à la vie culturelle sédunoise et valaisanne.

De plus la Fondation remercie chaleureusement :

- Ses sponsors, particulièrement la BGV, ESR, Mercedes, PwC et tous les sponsors des Heures Musicales.
- La Fondation Lyra qui a octroyé de nombreuses bourses aux étudiants
- L'Association des amis du Festival et à l'association des amis du Campus Musicus et son Président Olivier Fournier pour l'aide à la mise sur pied du Campus Musicus.
- Ses partenaires médias : Le Nouvelliste, Canal 9, Rhone FM, SGA, et Espace 2.
- Ses partenaires de concerts: Fondation Gianadda, Schubertiade Sion, Festival des Haudères, Hôtel Bella Tola, Lac de St-Léonard, Vex, l'office du tourisme et les bains d'Ovronnaz
- Ses partenaires culturels : Le Théâtre de Valère, le Théâtre du Crochetan, la Ferme-Asile, les musées cantonaux, 20 ans 100 francs, le Pass bienvenue et le Pass'murailles
- Ses plus de 100 bénévoles pour leur souplesse et leur bonne humeur
- L'Association des Encaveurs de Sion pour les dégustations après les concerts de l'Académie
- Les restaurants partenaires du Cheval Blanc, du Grotto de la Fontaine, de l'Enclos de Valère, du Café des Châteaux et de la Brasserie du Grand Pont
- Tous les membres du Conseil de Fondation et des différentes commissions artistiques
- Son secrétariat et à toute l'équipe administrative dévouement



### Théâtre INTERFACE Zone Sud

Cette année 2018 a été marquée par le changement de direction artistique, ainsi que par la remise aux normes incendies des locaux. Paul Patin, après 4 saisons, passe le relais à Stéphane Albelda, qui programme à partir de la saison 2018-2019. Stéphane Albelda. Afin de marquer le changement, le Théâtre INTERFACE a été rebaptisé Théâtre INTERFACE Zone Sud !

En 2018, vous avez pu voir 13 spectacles et divers expositions, répartis en 55 événements, qui ont attirés 2159 personnes. Théâtre, danse, musique, clown, expositions se sont entremêlés.

Cette année, 5 spectacles ont été créés dans nos locaux, et vont être joués, nous l'espérons, partout dans le monde. Cette année, les différents spectacles qui ont vu le jour chez nous au cours du temps ont été joué 249 fois dans 59 théâtres différents, sur 4 continents.

### Théâtre le Balcon du Ciel

La troisième saison du Balcon du Ciel a été un succès, qui a attiré 2500 spectateurs, sur 39 événements.

Cette année a été l'occasion d'inviter des artistes d'envergure à fouler les planches de ce théâtre, tels que Francis Lalanne, Béran-gère d'Autun, Jacky Laguerre, Pascal Rousseau, Rex Richardson, Sado-daj' et Vincent Zanetti. La saison a également été marquée par le spectacle *Vive la Vie*, de la Compagnie INTERFACE, dans les arènes des Haudères, cadre majestueux.

### Compagnie Interface

2018 a été une année de consolidation des liens avec des structures nous permettant de développer notre projet de tournées internationales. Pour cela, nous créons des pôles partenaires entre notre base, située à Sion, et d'autres régions du monde (Paris, Marseille, Tunis, Île de la Réunion, Maroc, Martinique, etc.).

L'année 2018 a aussi été l'occasion de présenter notre nouveau spectacle *Vive la Vie* à un public plus large durant le festival Off d'Avignon, et de prendre conscience que ce spectacle, bien que très ancré dans l'histoire du Valais, touche par l'universalité de son thème.

**En effet, *Vive la Vie* a été un des très grands succès du Festival d'Avignon le Off 2018**, avec un nombre exceptionnel de spectateurs (plus de 3'000) et plus d'une centaine de programmeurs professionnels venus assister à nos représentations.

Ce qui nous a permis d'entamer une tournée internationale dès 2018 passant par la Tunisie, la Sicile, la France, la Réunion, la Martinique et bien sûr la Suisse, suivie en 2019-2020 d'une grande tournée mondiale, qui nous conduira aux quatre coins de la planète. Durant cette année, nous avons présenté notre travail 44 fois, sur trois continents.

Deux autres événements ont marqué cette année 2018 :

- En novembre, Géraldine Lonfat, la danseuse chorégraphe et co-fondatrice de la Compagnie Interface, a eu l'honneur de recevoir le Mérite Sportif du Panathlon Club Valais, pour l'ensemble de sa carrière !

- En décembre, nous avons participé aux Journées Théâtrales de Carthage, ce qui nous a permis de développer des collaborations à long terme entre la Compagnie Interface, la Cité de la Culture de Tunis et le CADS de Tataouine.

L'année 2019 se veut orientée vers des tournées internationales, notamment en Chine (où nous inaugurons un des projets culturels les plus ambitieux de Shanghai), en Tunisie, au Maroc, en Jordanie, en Roumanie, en France, et en Suisse, avec déjà plus de 70 représentations confirmées.

### GUINNESS IRISH FESTIVAL

**Pour la 24e édition du Guinness Irish Festival, des monuments de la musique celtique et des groupes de découvertes, aux origines parfois inattendues, ont partagé la scène pour faire danser la plaine des lles.**

Dans cet écrin de verdure, avec une météo estivale, vous avez été nombreuses et nombreux à participer à la fête. Nous vous remercions chaleureusement d'avoir fait du Guinness Irish Festival un événement incontournable de l'été.

Artistes, public et partenaires, votre fidélité, votre plaisir et votre enthousiasme nous permettent de repartir pour une prochaine édition. Et pas des moindres, puisque c'est bien notre 25e anniversaire que nous fêterons du 7 au 10 août 2019 ! Quatre soirées de fête, une en plus pour ce quart de siècle.

François Praz & Bastien Molk



### FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'ORGUE ANCIEN ET DE LA MUSIQUE ANCIENNE DE VALÈRE SION-VALAIS

#### Compte-rendu des concerts du 49ème festival d'orgue de Valère

**14 juillet 2018**

**Pierre Farago, France**

Ouverture du 49ème Festival avec Pierre Farago. Un premier concert très apprécié du public grâce, notamment, aux explications généreuses et avisées de l'organiste qui a présenté chaque pièce du haut de la tribune. Notre nouvelle installation sonore a permis au public de saisir chaque mot articulé par l'organiste. La palissade installée à hauteur du jubé et qui sépare la nef du chœur de la Basilique n'a pas eu d'incidence notable sur l'acoustique du lieu. L'orgue sonnait quasiment comme d'habitude avec juste un petit peu moins de réverbération. Un très beau concert.

**21 juillet 2018**

**Laura Urteaga, violon, et Pablo Taboada, orgue, Espagne.**

Deux jeunes instrumentistes catalans se sont produits à la tribune dans un programme dédié à l'âge d'or de la Renaissance espagnole. Ce n'est pas la première fois que l'on entend du Cabezon ou du Arauxo à Valère mais cette fois, la présentation de certaines de leurs œuvres était originale : une partie de l'orgue était jouée par la violoniste ce qui donnait au contrepoint très riche de cette musique,

un relief intéressant. Il a fallu cependant adapter le diapason du violon à celui de l'orgue qui est très haut. Cela a quelque peu modifié la sonorité du violon lui conférant des effets de violon irlandais (accordé en Sib). Le public était nombreux et la présence du maître Mas i Bonet qui a fait le voyage depuis l'Espagne pour soutenir ces deux jeunes et tenir le rôle du registrant, nous a fort honorés.

**28 juillet 2018**  
**Christopher Holman, USA**

Un concert proposant un choix de musiques jouées pendant la Renaissance en Suisse, des partitions sous forme de tablatures dénichées dans nos bibliothèques et universités (St Gall, Bâle, Zürich etc.), l'unique composition de notre Ulrich Zwingli national, tel fut le choix de l'organiste du jour: Christopher Holman. On aurait pu penser que ce programme quelque peu austère rebute nos auditeurs. Ce fut tout le contraire! Environ 120 personnes ont apprécié la perfection de style de l'organiste américain. Ce dernier est au bénéfice d'une bourse délivrée par l'université de Seattle pour étudier cette musique dans notre centre musicale de réputation internationale qu'est la Schola Cantorum de Bâle. Christopher Holman s'est penché pendant toute une année sur ces manuscrits et nous en a livrés quelques-uns avec bonheur! En effet, quel autre orgue que celui de Valère pourrait mieux convenir à cette musique? Ainsi les humanistes de la Renaissance en Suisse étaient à l'honneur sous les doigts de cet organiste et l'enthousiasme de l'américain pour notre vénérable orgue faisait plaisir à voir... et à entendre!

**4 août 2018**  
**Ensemble la Chimera, Italie, Espagne**

Malgré la chaleur étouffante, une centaine de personnes ont gravi la colline pour écouter l'ensemble la Chimera et ils ne l'ont pas regretté! Quel beau concert et quelle complicité extraordinaire entre les trois musiciens! (Barbara Kusa, soprano, Eduardo Egue, guitare baroque et vihuela, Massimiliano Toni, orgue). Leur programme nous a transporté en Espagne et en Amérique du Sud. Eduardo Egue a fait découvrir au public la vihuela, luth de la Renaissance qui épouse cependant la forme d'une petite guitare. Le son de cet instrument très doux risquait d'être couvert par la puissance de l'orgue. Nous avons donc fermé les volets à l'œil des auditeurs, pour révéler, une fois n'est pas coutume, la magnifique scène de l'Annonciation peinte par Maggenberg. En deuxième partie, c'est la guitare espagnole qui remplaçait le luth dans un programme haut en couleur. Il faut noter ici la voix exceptionnelle de la chanteuse Barbara Kusa et la virtuosité étincelante ainsi que l'accompagnement subtil de l'organiste Massimiliano Toni. Ce concert s'est fait en collaboration avec le Festival de guitare de Nendaz.

**11 août 2018**  
**Pierre-Alain Clerc, Suisse**

Organiste de St Laurent et St Paul à Lausanne, il nous a gratifiés d'un concert tout en finesse. Le choix du programme fut mûrement réfléchi. Pierre-Alain Clerc est un puriste qui considère, à raison, que l'on ne peut apprécier pleinement la musique ancienne si l'on joue sur orgue qui n'est pas accordé dans le tempérament adéquat. Or, à Valère, le tempérament de l'orgue est «égal» donc peu adapté à la musique de la Renaissance. Pierre-Alain Clerc a donc fait le choix d'un programme plus proche de nous mais en conformité avec le tempérament actuel de l'orgue. Ainsi le public a pu écouter une musique moins souvent jouée à Valère: Frobberger, Buxtehude, Mozart, Haydn.

Cette question délicate du tempérament est récurrente à Valère. Si les organistes qui se succèdent à la tribune apprécient beaucoup de toucher à ce clavier mythique, ils se plaignent presque tous du tempérament inadapté. Cela devient même problématique à notre époque devenue très pointue dans le domaine de l'interprétation de la musique ancienne. C'est pourquoi l'orgue retrouvera son tempérament d'origine dès le printemps prochain. L'inauguration d'un tempérament mésotonique pur aura lieu à l'ouverture de notre cinquantième anniversaire.

**18 août 2019**  
**Philippe-Emmanuel Haas, Flûte de pan, Suisse**  
**Dominique Aubert, orgue, France**

Si la question du tempérament fut très discutée lors du précédent concert, ce 18 août, ce fut la question du diapason de l'orgue qui occupa fortement les deux musiciens du jour! Le diapason de l'orgue est déjà très haut en temps normal (450 Herz) et lors de fortes chaleurs il monte encore plus, atteignant facilement 455-456 Herz. Dans ces conditions, il devient problématique, voire impossible, pour certains instruments, de jouer ensemble avec l'orgue. Les chanteurs et les cordes peuvent s'adapter bien qu'ils soient déjà un peu «dérangés» mais ce n'est pas le cas pour d'autres instruments comme la flûte à bec ou la flûte de Pan qui nous occupe ici. Philippe Emmanuel Haas a préparé son instrument pour un diapason de 455 en introduisant à l'intérieur des tuyaux de sa flûte, de la cire d'abeille. Ce procédé a l'avantage de permettre une correction rapide de l'instrument en ôtant ou au contraire, en ajoutant un peu de cire d'abeille jusqu'à ce que les deux instruments soient parfaitement à la même hauteur. Toutes ces particularités de l'orgue de Valère: diapason, tempérament, clavier à octave courte, configuration du clavier, pédalier d'une seule octave courte, sonorités uniques etc. ne simplifient pas le choix de la programmation. Nous nous efforçons de varier les plaisirs malgré toutes ces contraintes. Le concert fut très apprécié des auditeurs qui l'ont qualifié de joyeux. Quelques tubes se sont rappelés à notre souvenir: greensleeves, so ben chi a bon tempo...

FERME-ASILE



"L'évolution est évènementielle. C'est évènement qui fait l'évolution et l'évènement -en l'occurrence la circonstance- fait la transformation." Nous empruntons au paléontologue Yves Coppens ces mots qui résonnent particulièrement cette année 2018 à la Ferme-Asile. En effet, la décision et le début des travaux de rénovation et de mise en conformité de la cuisine de la Ferme-Asile aura marqué une étape importante de cette évolution. L'Association, propriétaire du restaurant et la Ville de Sion responsable du bâtiment, se sont engagées, à part quasi égale, dans ces travaux indispensables. L'Association est heureuse de pouvoir collaborer une fois de plus avec la Ville de Sion dans un climat de confiance et de respect mutuels. C'est dans le même esprit qu'un nouveau contrat avec les restaurateurs actuels a été conclu.

Le départ des 2 assistantes à 50% après 6 années de belle et fructueuse collaboration est également un événement qui fait l'évolution chère à Coppens. Véronique Michelet et Audrey Rosset se sont dirigées vers d'autres projets et deux nouvelles collaboratrices, Muriel Eschmann Richon et Laurence Piaget-Dubuis viennent mettre leurs enthousiasmes et leurs compétences au service de nos projets culturels. Mais l'ADN de la Ferme-Asile reste inchangé et la programmation est toujours centrée sur les arts visuels, la musique et la médiation culturelle.

Nous avons ainsi produit 3 grandes expositions in situ, dans la grange: *Cela va faire des vagues*, avec l'artiste valaisan Pierre-Alain Zuber et la plasticienne genevoise Carmen Perrin, qui n'ont pas hésité à démonter le plancher de la grange pour le faire onduler en 2 énormes vagues. Avec *Portrait of a landscape* de l'artiste belge Pierre-Philippe Hofmann, qui a sillonné la Suisse pendant 4 ans, on découvre notre paysage au travers de 72 écrans qui restituent un gigantesque panorama actuel et non fantasmé. Cette exposition a été présentée ensuite au Musée suisse d'architecture. Avec *Blue cheap*, les vidéos minutieusement travaillées d'Anne-Julie Raccoursier nous ont poussé à questionner la place de la machine dans le monde du travail et les paradoxes de notre société.



Le public a pu également découvrir 10 autres expositions, dont 6 dans le hall du restaurant. *Sortir du bois*, Michèle Haenni: mise en espace de plusieurs pages d'un livre. Le Valais à visages découverts, Marie-Thé et Etienne Roux: photographies de personnages attachés à leur terre. Déplacements, Christine Mühlberger: 300 clichés imprimés puis redessinés qui retracent un voyage entre Zürich et Budapest. Interstices, Laetitia Salamin: peintures qui racontent son lien profond à la nature. *What's in the ground that keeps you down?* Noémie Praz: performances et vidéos au terme de sa résidence d'une année dans l'Atelier Tremplin. *Le regard du Lièvre*, René Lièvre: photographies d'un monde pas si lointain mais déjà disparu.

Trois résidences internationales ont donné lieu à des accrochages saisissants: *Installation*, Gaby Taplick: une maison construite dans la maison, avec des matériaux stockés, oubliés. *Stratum/s*, d'Anaïs Lelièvre: installation phénoménale de dessins qui métamorphosent l'atelier de la résidence. *Champs d'intensité*, d'Anna Principaud qui mène l'enquête et écrit souvenirs et récits d'«*émerveillée*» du Valais Les jardins ont accueilli *Boum Tchak Bam*, une installation avec les 3 immenses chaises à bascule de l'artiste Camille Scherrer.

Le cadre intimiste de la salle a accueilli 14 concerts, de musiciens internationaux tels que Faraj Suleiman, nationaux à l'image de l'accordéoniste Mario Batkovic et locaux tels que Pauline Lugon ou les jeunes participants à la 5ème édition du désormais fameux concours de la Scène Tremplin. Une programmation à la fois exigeante et accessible qui permet de découvrir les révélations de la scène musicale actuelle. Nous avons eu la chance d'accueillir Charlélie Couture dans la cour en collaboration avec le PALP et l'IVV. Nous avons encore programmé 5 concerts dans la grange dont un en collaboration avec la RTS2 pour Art's Birthday. Ces 4 concerts ont été imaginés dans le cadre d'un nouveau festival que nous avons conçu pour la médiation des expositions, le festival #36h, qui valorise la pluri-pluridisciplinarité de la Ferme-Asile et permet au public de vivre plusieurs événements au cœur de l'exposition. Ce festival a eu lieu à 2 reprises, en janvier et en novembre et a rencontré un vif succès auprès du public. Une attention particulière a été portée aux enfants avec un atelier-garderie et un atelier-familles. Le programme *La Ferme pour les enfants avec les contes* et les ateliers familles était complet et les activités de médiation pour les classes ont permis d'accueillir près de 80 classes de la Ville.

Nous avons accueilli cette année encore plusieurs projets de partenaires, tels que la Journée des Nouveaux arrivants, l'opéra *La Belle Hélène* monté par Ouverture-Opéra, la Journée Sciences Valais, la journée RAJO et bien d'autres encore.

Ces collaborations, l'énergie et l'imagination développées par l'équipe, le comité, les stagiaires, les artistes, les bénévoles ainsi que le soutien précieux de tous nos partenaires font de la Ferme-Asile un lieu vivant et dynamique, en évolution constante et ouvert sur le monde. C'est ainsi que nous l'aimons.

## FONDATION FELLINI

### La Fondation Fellini pour le cinéma



En début d'année, La Maison du diable, espace culturel de la Fondation Fellini, a accueilli une cinquantaine d'œuvres de Xavier Lambours, un photographe-cinéophile, lauréat du prix Nicéphore Niépce en 1994. Représentant plus de 30 ans de carrière, ces images, réalisées dans les

coulisses des plus importants festivals du monde mettaient à l'honneur une star du cinéma muet, Lillian Gish qui tourna notamment avec D.W. Griffith; des acteurs de l'âge d'or hollywoodien dont James Stewart et Anthony Perkins; des metteurs en scène de la Nouvelle Vague, François Truffaut et Jean-Luc Godard ou encore de grands réalisateurs américains tels que Woody Allen, Clint Eastwood et Martin Scorsese.

En avril la Fondation Fellini a été invitée sur le stand Valais, hôte d'honneur du Salon du livre à Genève, pour y présenter ses activités et en particulier une version réduite de l'exposition que la fondation avait consacrée à l'histoire de l'animation et au film «*Ma Vie de Courgette*» de Claude Barras. Pour cet événement, la fondation a réalisé avec un artiste issu de l'école d'art de Saxon, Julien Loutz, deux plateaux de stop-motion pour les écoles, un atelier d'animation qui a rencontré un très vif succès auprès des classes genevoises. Ces créations feront à présent partie de la large offre de médiation culturelle proposée par la fondation à la Maison du diable.

Début mai, la fondation présentait dans son espace culturel une double exposition: «*Autour d'un verre de vin*» et «*Regards sur la vigne*». La première rassemblait une partie des photographies que Gérard-Philippe Mabillard a réalisées avec des personnalités du monde du cinéma et des arts dans le cadre de son livre en faveur de la fondation valaisanne *Moi pour Toi*. La seconde exposition mettait à l'honneur les travaux photographiques des étudiants de l'Atelier du Regard ainsi qu'un film des élèves de l'option cinéma, cours dirigés par Stéphane Marti (photographie) et Nicolas Brun (cinéma) depuis plus de 10 ans au Collège des Creusets à Sion.

### Exposition David Lynch. *Dreams - A Tribute to Fellini*

En point d'orgue à cette riche année culturelle, la fondation a présenté en première mondiale une série d'œuvres de David Lynch réalisées spécialement par l'artiste américain pour la Fondation Fellini et son espace culturel.

Grand admirateur de Fellini, le réalisateur de *Twin Peaks* que la fondation a eu l'honneur de rencontrer à plusieurs reprises, a en effet créé pour la Maison du diable une série de lithographies, technique qu'il pratique depuis une dizaine d'années à l'atelier Idem à Paris, en hommage à son film fétiche *Huit et demi* (1963). Ces œuvres exceptionnelles étaient présentées en dialogues avec des dessins de Fellini issus de la collection de la fondation et choisis par David Lynch lui-même. Un catalogue préfacé par Thierry Frémaux, délégué général du Festival de Cannes et comprenant également une interview inédite de David Lynch a été édité en partenariat avec l'imprimerie Schmid SA à Sion. Enfin, un coffret spécial en édition limitée comprenant une lithographie supplémentaire non présentée dans l'exposition et une reproduction d'un dessin de Fellini a été réalisé et vendue aux fans du cinéaste dans le monde entier.

Cette exposition a attiré un public nombreux et international et a offert à notre fondation et à la ville de Sion une visibilité et une couverture médiatique inédite - jusqu'au Los Angeles Times où l'exposition de Sion est mentionnée par David Lynch lui-même. Cet hommage à Fellini se poursuivra à l'international puisque l'exposition Lynch débutera une itinérance en Italie dès le mois de mai 2019.

A l'heure où la Fondation Fellini s'apprête à ouvrir l'exposition **Fellini Genius of humanity** au Palais des Nations à Genève sous l'égide de l'ONU et de la Mission permanente de l'Italie auprès des institutions internationales, il convient de souligner le renforcement des activités internationales. Pour la 2e année consécutive, en partenariat avec l'Association Italia-Valais, l'Association Montarsolo, Sky, les Musées du Vatican et le Lycée-Collège des Creusets, la Fondation Fellini a projeté en première suisse à l'aula du collège le film consacré à Caravage (*Caravaggio L'anima e il sangue*), en présence de la scénariste Mme Laura Allievi et de Mme Maria Serlupi-Crescenzi, représentante des Musées du Vatican. Pour sa participation au Stand d'honneur Valais du Salon du Livre de Genève, la Fondation Fellini a édité avec la monographie consacrée à ses activités depuis 2001 un libretto en hommage à Fellini de la réalisatrice Domenica Cameron-Scorsese, fille de Martin Scorsese. Cette œuvre a été associée au dispositif de lecture et d'exposition de l'espace de la fondation sur le Stand d'honneur Valais en présence de



S.A.S la Princesse Murat, qui fut partenaire culturelle de la fondation en 2012 (exposition **Otto e mezzo** à la Mostra de Venise, 2012) et Mme La Comtesse Setsuko Klossowska de Rola. La Fondation Fellini a d'autre part collaboré à la monographie **Federico Fellini Le métier de cinéaste** de Rita Cirio aux Editions du Seuil à Paris. En tant que partenaire avec le Collège des Creusets des Rencontres Orient/Occident, la fondation a ouvert le 30 mai l'exposition **Hospitalités Sacrées** de Manoël Pénicaud, dont une partie des photographies a été présentée au MUCEM de Marseille. Dans ce cadre, le LCC, les ROO et la fondation ont accueilli pour la conférence inaugurale de l'exposition la philosophe Barbara Cassin de l'Académie française.

Fidèle à sa vocation d'institution interdisciplinaire, la Fondation Fellini a été partenaire du grand concert créé par l'Orchestre Philharmonique de Montecarlo (OPMC) en hommage à Nino Rota sous la direction du chef suisse Philippe Béran. Le concert qui eut lieu à Monaco, à l'Auditorium Rainier III le 2 décembre devant les membres du gouvernement de la Principauté et plus d'un millier de mélomanes, a proposé en simultané sur grand écran un diaporama de films de Fellini provenant des archives de la fondation. Le président de la fondation a eu le privilège de conduire la régie images de ce contrepoint musique et cinéma. Il a tenu également une conférence sur Fellini et la fondation aux Amis de l'OMPC en avant-première du concert.

Sur le plan académique et culturel, la fondation a soutenu plusieurs travaux de recherche, notamment à la Nanyang Technological University (NTU) de Singapour et à l'Université Paul Valéry de Montpellier. Elle a soutenu le premier court-métrage de la société créée par des anciens étudiants du Lycée-Collège des Creusets, Thersite Production: **Because the Night**, réalisé par Valentin Prélaz (Chef opérateur: Curdy Lucile Cadreur et Monteur: Crittin Indra Assistant opérateur: Dayer Laura Scripte: Roux Théo).

## FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS LOCALES



La Fédération des sociétés locales de Sion poursuit les buts suivants:

- Organisation des lotos sur mandat de la Municipalité
- Organisation de la fête du 1er août
- Coordination de la fête de la Ste. Cécile
- Défense des intérêts des sociétés locales auprès des autorités

Nos activités durant l'année écoulée s'inscrivent en adéquation avec les buts énoncés.

### Les lotos

Suite aux demandes déposées auprès de la Municipalité, ce sont 59 sociétés qui ont été autorisées à organiser un loto en ville de Sion en 2018-2019. 55 lotos ont été attribués dont 4 en duo. La soirée de répartition des dates et lieux s'est déroulée le lundi 11 juin 2018 à la salle du Grand Conseil dans le bâtiment du Casino. Le nombre de loto reste plus au moins stable par rapport aux années précédentes (+ une demande). Il reste aujourd'hui en suspens quelques soucis concernant l'affichage public de ces soirées de jeu. Le dossier est en cours de résolution avec les différents acteurs de la municipalité.

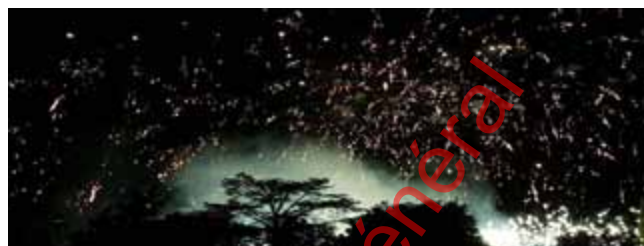
### La fête du 1<sup>er</sup> août

Cette année, le HC Sion mouvement junior a accepté de prendre en charge la gestion et l'organisation de cette fête. Un tout grand bravo et merci à cette société d'avoir su relever le défi. La fête fut belle et le public a su répondre présent.

Merci à l'Harmonie municipale pour son animation musicale sans faille ainsi qu'à la société d'accordéonistes le Mazot pour leur prestation.

Un tout grand bravo et merci pour leur engagement lors de cette

fête où la Présidente du Grand Conseil, Madame Anne-Marie Sauthier a prononcé un discours solennel. Le Chœur mixte de Champsec a remporté le bon de 500.- pour la meilleure représentation. Mes derniers remerciements iront à la Ville qui nous a offert un merveilleux feu d'artifice.



### 73<sup>e</sup> Assemblée générale

Cette année, l'assemblée s'est déroulée le 18 octobre 2018 à la salle du Grand Conseil dans le bâtiment du Casino. En date de cette AG, La FSL compte 132 sociétés ce qui constitue une petite diminution par rapport aux années précédentes.

La FSL a pour but la coordination des différentes manifestations tout au long de l'année afin d'éviter les chevauchements. Cette mission devient toujours plus difficile compte-tenu du nombre très important d'activités culturelles ou sportives qui se déroulent à Sion sur un même week-end. L'office du tourisme dispose d'un site avec un agenda des manifestations et un memento culturel. Cela devrait permettre aux sociétés locales d'avoir une vision à moyen terme de ce qui est programmé ainsi que d'annoncer leurs activités.

### Fête de la Ste Cécile



Elle s'est déroulée le dimanche 18 novembre à l'église de Bramois et a été parfaitement gérée par le Chœur Ste Cécile de Bramois. L'office divin a été particulièrement apprécié par toutes les sociétés musicales présentes, ainsi que par tous les participants. Nous constatons une forte affluence lors du concert des diverses sociétés.



Un grand merci aux différentes sociétés chorales et musicales séduisantes qui participent activement à cette journée et nous font partager leur passion de la musique à travers un concert magnifique.





Bâtiment du service des affaires sociales

L'année 2018 aura, plus particulièrement, été caractérisée par l'inauguration d'une nouvelle crèche-nursérie au centre-ville, par une nette progression de l'aide sociale et par la formalisation d'une politique communale des aînés.

Grâce à la forte impulsion initiée en matière de politique de la petite enfance tant au niveau organisationnel qu'en matière d'investissements, la nouvelle crèche-nursérie des Châteaux a ouvert ses portes à fin octobre. Définie comme une priorité par le conseil municipal, elle permet de renforcer significativement l'offre en crèches et nurseries. Ladite offre couvre désormais le territoire sédunois au sud, à l'ouest et au nord. L'inauguration en 2020 de la Pouponnière finalisera le dispositif du « triangle d'or » des structures d'accueil préscolaire.

L'augmentation des charges liées à l'aide sociale a considérablement sollicité le CMS et le service des affaires sociales afin d'en identifier les causes. Avec un léger recul et les informations recueillies, les éléments déterminants se retrouvent dans la structure des ménages, l'augmentation du nombre de seniors touchés par la précarité et une durée moyenne d'aide sociale prolongée. Les mois à venir permettront d'affiner ces analyses et de renforcer les mesures visant la réinsertion socio-professionnelle.

En matière de 3ème et 4ème âge, la Ville de Sion est désormais la première à bénéficier d'une politique communale des aînés. Les bases posées par le groupe de travail dédié a permis d'amener un espace de réflexion et de créer des commissions interdisciplinaires aptes à renforcer et développer les mesures existantes. Il s'agira pour elles de, notamment, poursuivre le développement de conditions-cadres adaptées aux aînés, de veiller à la bonne collaboration des acteurs du domaine et de soutenir une vision anticipative des besoins futurs.

Au moment de clore l'année administrative 2018, il peut être considéré que les défis en matière de prévoyance sociale sont plus que jamais élevés. Il appartiendra, en particulier, aux villes de soutenir des modèles de péréquation financière qui réduisent les préjudices causés par l'urbanisation de l'assistance publique. En outre, la mobilisation des partenaires qui agissent en amont de l'aide sociale (ORP, système scolaire, Croix-Rouge, etc.) doit être priorisée.

Les trois sujets phares mentionnés ci-dessus ne concernent qu'une partie des nombreux dossiers traités en 2018, y compris par l'intégration, l'APEA, la curatelle, l'ASLAE, le CMS ou encore par la commission de formation professionnelle et dont tous les détails figurent dans le présent rapport. Cependant, ils illustrent au mieux la transversalité des thématiques traitées par le service des affaires sociales et du rôle rempli par l'action sociale dans les différentes étapes de l'existence.

## PREVOYANCE ET ASSURANCES SOCIALES

### Contrôle de l'assurance maladie obligatoire

Au sens du droit fédéral sur l'assurance-maladie (LAMal) toute personne domiciliée en Suisse doit pouvoir attester d'une affiliation à l'assurance-maladie obligatoire des soins. Les communes sont chargées de ce contrôle et de pallier à ce manque le cas échéant. Elles requièrent donc de leurs habitants la preuve, par la transmission d'attestations circonstanciées, qu'ils sont dûment assurés. Dans ce cadre ce sont 4'559 lettres, rappels et sommations qui ont été envoyés durant l'année 2018, pour des affiliations d'office concernant 39 personnes.

### Anniversaires

La commune tient à honorer ses jubilaires et à témoigner de sa reconnaissance pour leur participation à la vie de la cité, leur engagement personnel et leur investissement collectif durable. Durant l'année 2018, ce sont 82 nonagénaires et 3 centenaires qui ont fêté leur anniversaire. 49 ont reçu la visite officielle des autorités communales dans un climat de partage et de gratitude.

### Commission consultative des aînés

La commission consultative des aînés a tenu sa séance constitutive le 25 septembre 2018 en présence du conseiller municipal en charge des affaires sociales, du chef du service des affaires sociales, du directeur du CMS Sion, du directeur de l'EMS Gravelone, du président de l'AVIVO et du vice-président du club du Bel-Age. Afin de réaliser la volonté du Conseil municipal en faveur d'une politique active en faveur des aînés, la commission œuvrera comme organe consultatif pour les questions en liens avec les aînés et formulera des recommandations, notamment, en relation avec les thèmes du proche-aidant, seniors en santé et de la lutte contre l'isolement social. Les missions de la commission seront développées et alimentées progressivement.

### Plateforme d'échange CMS/EMS

La plateforme d'échange CMS/EMS s'est réunie pour la première fois le 5 novembre 2018 en présence du conseiller municipal en charge des affaires sociales, du chef du service des affaires sociales, du directeur du CMS Sion, des directeurs des CMS de la région et de la coordinatrice du SECOSS. Afin de concrétiser les attentes du Conseil municipal en faveur d'une politique active pour les aînés, la plateforme s'est donnée comme objectifs de faciliter les échanges entre les institutions et d'aider à créer des ponts entre les partenaires régionaux. Orientée sur les tâches opérationnelles, elle souhaite optimiser les actions réalisées dans la chaîne des soins, disposer d'une vision globale dans les prises en charge en EMS de la région et assurer la transition des personnes entre le CMS et les EMS. Prochainement, elle se penchera sur la faisabilité de divers projets tels que la création d'une liste d'attente commune aux EMS, l'utilisation d'un formulaire de requête d'admission unique, le partage de postes et de compétences sur certaines spécialités; pour n'en citer que quelques-uns.

### Comparaison des indicateurs de l'aide sociale de villes de Suisse romande

Durant l'année 2018, l'Initiative des villes pour la politique sociale a mené une série d'entretiens préparatoires avec cinq villes de Suisse romande (Fribourg, Neuchâtel, La-Chaux-de-Fonds, Sion et Yverdon-les-Bains), afin d'élargir la comparaison des indicateurs de l'aide sociale aux villes romandes. L'intérêt démontré par les communes a motivé le démarrage d'un projet-pilote d'une année environ. En collaboration avec la Haute Ecole Spécialisée de Berne

il a pour objectif de promouvoir le processus d'échange des indicateurs de l'aide sociale, de permettre une première analyse comparative et de créer les structures et les processus qui permettraient de faire évoluer le projet.

#### Initiative des villes pour la politique sociale

La conférence d'automne de l'initiative sociale « Städtropolitik Sozialpolitik » s'est tenue le 16 novembre à Sion. La municipalité a eu le plaisir d'accueillir durant toute une journée les villes suisses sur le sujet de la vie dans la vieillesse. De nombreux intervenants ont pu discuter sur les services de soutien aux aînés dans le domaine du style de vie et des soins. Lors de l'assemblée, des concepts concrets ont été présentés, des développements possibles ont été discutés et de nombreux échanges ont permis de discuter sur ce qu'une ville amie des aînés peut offrir.

## COMMISSION COMMUNALE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

#### Suivi des apprentis-es

La surveillance de l'apprentissage a pour objectif de vérifier le respect des dispositions légales et que les formations se déroulent conformément aux objectifs requis. A l'occasion de 23 visites en entreprise les membres de la commission ont pu s'entretenir avec 71 personnes en formation. Ils ont fourni des compléments d'information en cas de lacunes et ont aidé à détecter des difficultés avant qu'elles ne surviennent. 21 entretiens de médiation ont été organisés par le secrétariat de la commission dans le cadre de la résolution de conflits.

#### Offre de cours d'appui

Le soutien pédagogique aide individuellement une personne en formation à réviser les matières scolaires qui n'ont pas été assimilées. Ce mode d'enseignement est particulièrement adapté pour retravailler des notions particulières dans une branche déterminée. Il permet d'offrir des solutions personnalisées et sur mesure. Durant l'année 2018, 41 apprentis (49 en 2017) ont été accueillis dans le programme de soutien pédagogique. Les heures enseignées ont atteint un total de 1'424 heures pour un coût de Fr. 59'803.45. Ce sont 11 enseignants qualifiés qui ont pu apporter leur soutien.

## AUTORITE INTERCOMMUNALE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE DE SION ET REGION (SION, ARBAZ, AYENT, GRIMISUAT ET VEYSONNAZ)

Depuis le 1er janvier 2017, l'Autorité intercommunale de protection de l'enfant et de l'adulte de Sion et Région regroupe la Ville de Sion et les communes d'Arbaz, Ayent, Grimsuat et Veysonnaz. Son siège se situe à Sion.

Avant le 1er janvier 2018, la loi accordait uniquement aux personnes mariées le droit d'adopter l'enfant de leur partenaire. Depuis, les personnes vivant en partenariat enregistré ou en concubinage ont aussi cette possibilité. Ce changement supprime une inégalité de traitement et sécurise, sur le plan juridique, la relation entre l'enfant et le partenaire de son père ou de sa mère. L'enfant peut de la sorte être intégré pleinement dans la famille, et le couple peut prendre ses dispositions en cas de décès du parent biologique. Les parents adoptifs et les parents biologiques peuvent convenir que ces derniers ont le droit d'entretenir avec l'enfant mineur les relations personnelles indiquées par les circonstances. Cette convention et ses modifications sont soumises à l'approbation de l'Autorité de protection.

Depuis 2014, le nombre de mineurs non accompagnés déposant une demande d'asile a régulièrement progressé: 43 mineurs non accompagnés à la fin 2014 et 97 à la fin 2016. Le nombre de demandes d'asile a cependant diminué depuis deux ans. A ce jour, l'Autorité de protection gère 45 mesures de mineurs non accompagnés.

Dans le courant de l'année 2018, plusieurs articles parus dans

la presse locale ont dénoncé des dysfonctionnements au sein des Autorités de protection de manière générale. Suite auxdits articles, aux diverses plaintes, ainsi qu'à des dénonciations privées, le Département de la sécurité, des institutions et du sport du Canton du Valais a entrepris plusieurs contrôles auprès des Autorités de protection et a émis des recommandations. L'Autorité de protection de Sion et Région a répondu de manière personnelle aux plaintes déposées à son encontre.

Durant l'année 2018, l'Autorité de protection s'est réunie à 21 reprises pour délibérer de 945 objets inscrits à l'ordre des séances. 432 causes ont été ouvertes, dont 195 ont abouti à des mesures de protection (y compris les enregistrements des déclarations d'autorité parentale conjointe). Par ailleurs, 566 dossiers ont pu être archivés, suite à des levées de mesures, des changements de domicile, des décès ou aux classements d'affaires diverses. Au 31 décembre 2018, les personnes au bénéfice d'une mesure de protection auprès de l'Autorité de Protection s'élevaient au total à 824 mandats actifs. Il est à relever qu'une personne, notamment chez les mineurs, peut bénéficier de plusieurs mesures. Ces dossiers sont suivis par l'Autorité de Protection qui mandate, pour l'exécution des mesures, le Service Officiel de la Curatelle (SOC), l'Office pour la Protection de l'Enfant (OPE) ou des curateurs privés choisis dans le cadre de la famille, parmi les proches ou les relations.

#### Mandats actifs

|                                     |                                                                                      | SOC        | Curateurs privés | OPE        | Total      |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------------|------------|------------|
| <b>Mineurs</b>                      |                                                                                      |            |                  |            |            |
| 306.2 CC                            | Curatelle de représentation                                                          | 5          | 12               |            | 17         |
| 307 CC                              | Mesures protectrices                                                                 |            |                  | 23         | 23         |
| 308 CC                              | Curatelle éducative et/ou de surveillance des relations personnelles ou de filiation |            | 4                | 113        | 117        |
| 310 CC                              | Retrait du droit de garde des père et mère                                           |            |                  | 5          | 5          |
| 318.3 CC                            | Surveillance de l'administration des biens de mineurs                                |            | 5                |            | 5          |
| 325.1-3 CC                          | Protection des biens de l'enfant et retrait de l'administration                      | 3          | 1                |            | 4          |
| 327a CC                             | Tutelle de mineur                                                                    | 7          | 49               |            | 56         |
| <b>Total mineurs</b>                |                                                                                      | <b>15</b>  | <b>71</b>        | <b>141</b> | <b>227</b> |
| <b>Majeurs</b>                      |                                                                                      |            |                  |            |            |
| 393 CC                              | Curatelle d'accompagnement                                                           | 3          | 3                |            | 6          |
| 394 CC                              | Curatelle de représentation                                                          | 1          | 1                |            | 2          |
| 394 et 395 CC                       | Curatelle de représentation et de gestion                                            | 178        | 180              |            | 358        |
| 393 à 396 CC                        | Mesure faisant l'objet de combinaison de curatelle                                   | 7          | 7                |            | 14         |
| 398 CC                              | Curatelle de portée générale                                                         | 89         | 128              |            | 217        |
| <b>Total majeurs</b>                |                                                                                      | <b>278</b> | <b>319</b>       |            | <b>597</b> |
| <b>Total mandats SOC, CP et OPE</b> |                                                                                      | <b>293</b> | <b>390</b>       | <b>141</b> | <b>824</b> |

Ci-après figure le nombre de mandats actifs par commune :

|                | Sion       | Arbaz     | Ayent     | Grimsuat  | Veysonnaz |
|----------------|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Mineurs        | 193        | 2         | 8         | 22        | 2         |
| Majeurs        | 514        | 16        | 42        | 17        | 8         |
| <b>Total :</b> | <b>707</b> | <b>18</b> | <b>50</b> | <b>39</b> | <b>10</b> |

Il relève également de la compétence de l'Autorité de Protection de se prononcer ponctuellement sur diverses situations notamment la protection et surveillance des biens de l'enfants (art. 324 al. 1-2 CC), le pouvoir de représentation du conjoint ou du partenaire enregistré (art. 374 à 376 CC), l'enregistrement des déclarations communes d'autorité parentale conjointe (art. 298a CC), les mandats à un tiers (art. 392 al. 2 CC), les inventaires d'enfant mineur suite au décès de l'un des parents (art. 318 al. 2 CC), la constatation de la validité d'un mandat pour cause d'incapacité et acceptation (art. 363 al. 2), l'approbation de convention d'entretien (art. 287 à 289 CC) et le règlement des relations personnelles (art. 275 CC).

## SERVICE OFFICIEL DE LA CURATELLE DE SION ET REGION

Le service assume les mandats de curatelles confiés par l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte. Les trois axes de travail principaux sont le soutien social aux personnes concernées, la gestion de leurs finances et leur représentation juridique.



### Assistance à la personne

Les curateurs veillent à ce que les personnes concernées bénéficient d'un logement, de soins et d'un encadrement. Un contact personnel est instauré dans chaque situation. Une collaboration professionnelle est mise en œuvre avec les familles, les médecins, les hôpitaux, les services de soins à domicile, les services sociaux et les institutions.

Les personnes concernées sont souvent atteintes de troubles psychiques graves, les curateurs doivent donc faire preuve de compétences spécifiques et d'une grande résistance au stress. En 2018, le service officiel de la curatelle a géré, en moyenne 135 contrats de bail, alors que 48 personnes étaient placées en institutions et 50 personnes placées en EMS.

### Gestion

Le service officiel de la curatelle gère les revenus et les paiements des personnes concernées. Les prestations sociales sont sollicitées: caisses maladies, prestations complémentaires, aide sociale, AVS, AI, LPP, APG, chômage. Les curateurs professionnels gèrent le patrimoine et la fortune des personnes qui en disposent, conformément aux dispositions du code civil et des ordonnances y relatives.

La tenue des comptes, et l'ensemble des écritures, sont vérifiés pour chaque personne tous les deux ans, par l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte.

Le secrétariat du service assure la réception, la caisse, la comptabilité, le trafic des paiements, les remboursements de caisse maladie et pc, les déclarations d'impôts.

Durant l'année 2018, on dénombre:

Paiements passés, pour les personnes concernées Fr. 13'271'644.-  
Fortune sous gestion, pour les personnes concernées Fr. 28'756'028.-

### Représentation juridique

En fonction des mandats confiés par l'APEA, les curateurs représentent les personnes concernées auprès des institutions: banques, assurances, administrations publiques et hôpitaux.

Les curateurs représentent également les personnes pour les actes importants: transactions immobilières notariées, successions, divorces, consentements médicaux et choix du lieu de vie. Les souhaits des personnes concernées sont pris en compte, dans la mesure du possible, et selon leur degré de capacité de discernement.

## INTEGRATION

La politique d'intégration découle de la loi cantonale d'application de la loi fédérale sur les étrangers du 13 septembre 2012, entrée en vigueur le 1er janvier 2013. Elle définit les objectifs et principes de l'intégration des étrangers. Son ordonnance précise que la commune est chargée de la mise en œuvre des mesures d'intégration au niveau local ou régional. En 2018, la Ville de Sion est entrée dans la seconde phase du Programme d'intégration cantonal (PIC) par la signature d'un mandat de prestations avec le canton du Valais. Elle s'investit également via sa déléguée régionale au développement d'activités sur les districts de Sion et Hérens. Dans ce cadre la ville a continué en 2018 à développer des actions répondant aux piliers et aux points forts suivants:

| Informations et conseils            | Formation et travail | Communication et intégration sociale |
|-------------------------------------|----------------------|--------------------------------------|
| Primo-information                   | Langue               | Interprétariat                       |
| Conseil                             | et formation         | communautaire                        |
| Protection contre la discrimination | Petite enfance       | Médiation interculturelle            |
|                                     | Employabilité        |                                      |

### Commission consultative de l'intégration

La commission consultative de l'intégration a pour mission d'informer le conseil municipal des projets menés dans le cadre de la politique d'intégration, de proposer à l'intention de ce dernier des mesures d'intégration répondant aux besoins identifiés, d'aider la responsable de l'intégration et la déléguée régionale dans l'accomplissement de leurs tâches et enfin, de contribuer à la

mise en place des mesures propres à favoriser le rapprochement de la population étrangère et suisse à Sion. Le bureau de la commission représenté par le conseiller municipal, le chef du service des affaires sociales et la responsable de l'intégration, a étudié avec rigueur les demandes de subventions soumises. Ainsi l'OSEO Valais, le Centre Suisses-Immigrés, l'Association Valaisanne d'Interprétariat Communautaire, l'association des Rencontres d'ici et d'ailleurs, 4 associations étrangères (cours de langue et culture d'origine) ainsi que 4 projets ponctuels et pertinents, ont été soutenus. 21 projets ont ainsi été financés pour un montant total de Fr. 129'410.-



### Pilier Informations et conseils Informations et accueil des nouveaux arrivants

Le Pass Bienvenue, lancé en 2016 en collaboration avec la section culture de la ville, a été à nouveau proposé aux nouveaux arrivants. L'année 2018 est marquée par l'extension du projet à deux niveaux. 6 partenaires ont rejoint l'offre permettant ainsi de proposer 36 lieux et événements culturels. Le nombre de bénéficiaires a quant à lui augmenté de près de 50%. 941 pass ont été commandés offrant à leurs détenteurs la possibilité de découvrir l'offre culturelle, tout en favorisant leur intégration dans leur nouveau lieu de vie de manière gratuite et illimitée, ceci d'avril 2018 à mars 2019.

Un site internet traduit en 8 langues qui présente l'offre du pass, les lieux, le règlement et l'agenda a été créé, afin de valoriser le projet et favoriser la compréhension de cette offre.

Les activités d'orientation et de conseils aux nouveaux arrivants, et aux migrants, se sont poursuivies en 2018 au travers de courriers de bienvenue, d'entretiens, de visites spontanées ou de téléphones. Suite au déménagement de l'office, une baisse des visites spontanées a été constatée. Pour y remédier et faire connaître l'offre d'intégration disponible en ville, l'office a développé une nouvelle brochure traduite en 8 langues présentant les mesures développées par la ville et ses partenaires, ainsi qu'une liste exhaustive de contacts d'organismes et d'associations étrangères, ou actives, dans le domaine de l'intégration.

La soirée d'accueil des nouveaux arrivants installés en 2017, a eu lieu le 14 mars. Ce sont plus de 320 personnes qui ont été accueillies par les autorités, la responsable de l'intégration et les services de la ville. La majorité des partenaires culturels du Pass Bienvenue ont saisi cette occasion de rencontrer les nouveaux arrivants et de leur présenter leurs offres. 5 interprètes ont assuré la traduction pour les personnes allophones présentes à cette occasion. La soirée a ainsi vu la participation de personnes originaires de 32 pays.

Les séances de bienvenue (visite historique de la ville, informations pratiques et apéritif) ont eu lieu à 6 reprises tout au long de l'année. 130 personnes y ont assisté. 6 interprètes de l'AVIC ont accompagné des personnes de langue étrangère dans ces visites et séances d'information. Les nouveaux arrivants ont pu découvrir leur ville sous l'angle historique et bénéficier d'informations précieuses à leur intégration. La soirée annuelle et les séances de bienvenue sont très appréciées des nouveaux arrivants et se poursuivront en 2019.

### Semaine d'actions contre le racisme 20 – 25 mars

Comme chaque année, les délégués des villes et régions mettent en place, en collaboration avec les instances cantonales à l'intégration, la semaine valaisanne d'actions contre le racisme. Cette année la campagne s'est articulée sur le thème de la discrimination au travail. Environ 25% des incidents de discrimination raciale ou de racisme recensés le sont dans ce domaine. Afin de toucher le grand public sur cette question, mais également le sec-



teur économique, un guide de bonnes pratiques pour la prévention du racisme et de la discrimination raciale dans le monde du travail en Valais: «Au travail l'égalité des chances est payante» a été édité et diffusé durant la semaine. Il le sera également tout au long de l'année au fil des événements organisés par les délégués à l'intégration.

L'excellente collaboration avec la Médiathèque Valais de Sion a permis d'accueillir l'exposition créée par l'Observatoire romand du Droit d'Asile ODAE «Permis F, admission provisoire ou exclusion durable». L'objectif était de mettre en lumière la problématique de l'intégration des personnes admises à titre provisoire, et de la discrimination à l'embauche vécue en lien avec le statut provisoire du permis F. Cette exposition a été proposée aux enseignants du secondaire 2, via l'association Etincelle de culture. Un support pédagogique, ainsi que la présence d'une jeune soudanaise détentrice d'un permis F, ont permis aux enseignants et élèves de travailler sur cette thématique. En marge de l'exposition, une table ronde sur le thème des entraves et des enjeux économiques liés à l'intégration des personnes détentrices d'un permis F, a réuni un public nombreux. Animée par Vincent Fragnière la table ronde a réuni des intervenants de l'ODAE, du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), de l'Office de l'Asile valaisan et des personnes détentrices d'un permis F, venues témoigner de leur réalité. Le cinéclub Page&image a participé aux actions avec la diffusion du film «Western», de Valeska Grisebach, mettant en scène l'intégration d'ouvriers allemands travaillant sur un chantier en Bulgarie.



Enfin, cette semaine a été l'occasion de mettre en valeur le projet de danse «Baaham – avancer ensemble» mené par Priska Antille de l'association La sorcière affairée. Avec pour objectif premier de réunir des jeunes séduits et des mineurs non accompagnés autour de la danse, ce projet a permis à ces jeunes de se découvrir à travers le mouvement, défiant la barrière de la langue. Ils ont pu exprimer leur perception de la migration, de la discrimination, et de l'intégration au travers de témoignages et de la danse. Ce spectacle très fort en émotions a touché un public venu nombreux au théâtre de Valère, et s'est clôturé par un bord de scène animé par le comédien Fred Mudry.

#### Pilier Formation et travail

Les mesures relatives à ce pilier notamment les cours de français, d'informations sociales et en lien avec la petite enfance, sont assurées par les partenaires que sont le Centre Suisses-Immigrés et l'OSEO Valais, avec le soutien financier de la Ville, du Canton et de la Confédération. Près de 300 personnes ont pu profiter de cours de français de tous les niveaux, ainsi que des mesures spécifiques en liens avec l'apprentissage de la langue.

Un état des lieux de l'offre de cours de français sur la région a été réalisé par l'Office. Une analyse sera faite en 2019, en collaboration avec les prestataires de cours, afin d'avoir une vision globale de ce qui est proposé et de réfléchir aux améliorations possibles (clarté et pertinence de l'offre).

#### Naturalisation, ce qu'il faut savoir

La Ville de Sion, en collaboration avec l'OSEO Valais et le Centre Suisses-Immigrés, a poursuivi le projet de formation destiné à accompagner les candidats dans leur préparation, visant l'obtention de la naturalisation, durant les 6 premiers mois de l'année soit durant les deux premières sessions. Dès la session de septembre, le Centre Suisses-Immigrés a cessé sa collaboration. C'est désormais une intervenante indépendante qui assure l'enseignement du cours «droits et devoirs». Il a également été jugé plus pertinent de réduire le nombre de cours. Ainsi la soirée portant sur la santé et les assurances sociales a été supprimée.

Ce projet, qui a en outre pour objectif de favoriser la mixité des cultures par la rencontre entre citoyens de tous horizons, a vu l'organisation totale de quatre sessions qui a regroupé 161 participants et 12 bénévoles. On note une augmentation constante de la fréquentation. Ceci s'explique, en petite partie, par l'ouverture des cours aux candidats domiciliés sur la région (Ayent – Arbaz – Grimisuat et Mont-Noble), ceci dès le mois de mai 2018. 13 personnes de la région ont suivi ces cours moyennement paiement pour ces dernières. Cette augmentation tient aussi du fait que le Service Population et Migration cantonal, suite à l'échec de certains candidats lors des auditions auprès de la commission du Grand Conseil, a imposé le suivi d'une mesure de préparation avant de les recevoir à nouveau.

#### Enfin je vote



Enfin je vote est un nouveau projet de formation citoyenne développé en collaboration avec les délégués à l'intégration des villes de Monthey, Martigny et Sierre. Ce projet vise la promotion d'une citoyenneté active basée sur l'acquisition des connaissances et des

compétences propres à encourager la participation à la vie politique, à favoriser la rencontre entre différents publics dans un esprit d'intégration sociale. Il est proposé aux nouveaux naturalisés, aux jeunes promus civiquement et enfin au tout public résident à Sion. A raison de deux soirées de formation gratuites par année, les participants sont informés sur leurs droits citoyens. Ils participent à des ateliers pratiques animés par des élus afin de se familiariser avec le matériel de vote sur les plans communal, cantonal et fédéral, ainsi que sur les types de votations et d'élections. La coordination et la formation sont confiées à Mme Madeline Heiniger pour les 4 villes. Enfin ce projet est mené, en termes de communication, en collaboration avec la section jeunesse. La première formation a vu la participation de plus de 30 personnes et l'inscription de 22 élus.

#### Petite enfance

L'OSEO Valais propose une mesure d'intégration préscolaire, destinée aux enfants des femmes fréquentant les cours de français, et d'intégration sociale par le placement à la crèche «La Récré». Ainsi en 2018 près de 50 enfants en âge préscolaire ont profité de cette opportunité de socialisation. Le personnel encadrant a bénéficié d'une formation sur mesure aux thématiques propres à la prise en charge de ces enfants d'origine étrangère; notamment sur les causes migratoires, les vécus traumatiques et leurs répercussions, ou encore les dimensions de différenciation des cultures.

En 2014, dans le cadre des projets migration, l'OSEO Valais lançait le projet de formation parents relais afin de permettre aux personnes d'origine étrangère de mettre leurs compétences au profit de leur communauté. Faisant ainsi le lien entre les familles migrantes et les différents partenaires du réseau socio-éducatif, le travail des parents relais permet d'améliorer l'égalité des chances dès l'enfance par la prévention, et d'offrir un soutien éducatif aux familles. En 2018, une dizaine de familles érythréennes ont été suivies de manière individuelle par 4 parents relais. Chaque suivi comprend des visites à domicile, l'accompagnement lors des visites chez les partenaires du réseau socio-éducatif, et la participation aux séances de réseau.

La Ville de Sion, par son office de l'intégration, soutient financièrement la mise en œuvre des différents projets destinés à la petite enfance, menés par l'OSEO Valais.

## **Pilier communication et intégration sociale**

### **Fête des voisins**

La 10<sup>ème</sup> édition de la fête des voisins s'est déroulée le 25 mai. L'office de l'intégration en assure désormais individuellement la promotion, la section jeunesse ayant cessé sa collaboration. Le succès de cette fête demeure satisfaisant avec environ 2'700 participants. Cette fête ne bénéficie plus du soutien ponctuel du projet Cohabiter. Cependant avec l'impulsion donnée par ce dernier, elle est désormais développée en collaboration avec les communes des districts de Sion, Hérens, Conthey et Sierre.

Tous les quartiers de Sion sont représentés grâce notamment à la bonne collaboration avec les associations de quartier, et le Centre Rencontres Loisirs et Cultures (RLC), qui relayent l'information; et avec le soutien du réseau d'affichage de bâches dans tous les quartiers de la ville. De plus la collaboration renouvelée avec Car postal, a permis de diffuser une image de la fête des voisins durant 12 jours dans les bus sédunois, touchant plus de 40'000 personnes. Le spot dédié diffusé par Canal 9 durant 6 jours, tout comme la vingtaine de spots diffusés par Rhône FM, augmentent la portée de la campagne d'information de la fête des voisins.

La participation de l'hôtel de ville, qui invite ses voisins à une raclette, renforce considérablement l'image positive de cette manifestation et contribue fortement à sa promotion. Réel événement rassembleur, la fête des voisins souhaite briser les barrières interculturelles, ou intergénérationnelles, afin de rapprocher toutes les tranches de la population et favoriser une cohésion sociale toujours plus forte.

### **Rencontre d'ici et d'ailleurs**

Cette manifestation interculturelle, organisée par l'association du même nom, organise depuis 2006, tous les deux ans, une semaine d'animation et de réflexion sur l'interculturalité. Du 20 au 23 août la semaine culturelle a été l'occasion de proposer au public, de toutes origines, un atelier de cuisine péruvienne, une projection débat portant sur la question des mineurs non accompagnés en présence du Centre Suisses-Immigrés et de l'Office de l'Asile, un atelier théâtral pour les enfants et un spectacle de contes à deux voix, issu d'une création de la conteuse Christine Métrailler accompagnée de femmes d'origine étrangère. Durant le week-end, 27 pays réunis en 24 stands ont fait connaître leurs cuisines sur la place du Scex. Une animation folklorique et musicale, riche et variée, a été proposée au public (danses folkloriques suisses - kurdes et tamoules, danses thaïlandaises, spectacle d'art martial et de danse chinoise, danse salsa, concert de jazz oriental et latino, etc.). Des contes, des ateliers de danse organisés par le RLC-Tipi, la bibliobus, des jeux avec la ludothèque de Sion, et un cortège en habits traditionnels qui a regroupé plus d'une dizaine de pays, ont permis de ravir un public important et varié. Les collaborations ont été essentielles, notamment avec l'imprimerie Schmid concernant la communication, le RLC, la Médiathèque Valais, l'Office de l'asile, la ludothèque de Sion, le Centre Suisses-Immigrés, le Teatro Comico et les cinémas de Sion pour l'organisation et l'animation de l'événement.

L'équipe de coordination de cette 7<sup>ème</sup> édition, co-organisée par l'association REDIDA et l'office de l'intégration de la Ville de Sion, est très satisfaite et emprunte de succès.

En 2018, l'association a proposé trois rencontres cinématographiques présentant des films proposés par les communautés bosniaque et mongole, ainsi qu'un film suisse «Fortuna». Mis en œuvre grâce à la générosité des cinémas de Sion, le soutien de la Confédération, du canton et de la ville; ces rencontres sont des occasions d'échange et de partage, très appréciées de la population et des communautés.

### **Sion, ville multiculturelle**

Le projet Sion, ville multiculturelle est un projet visant à informer et à encourager le développement de mesures d'intégration, ou actes d'intégration, à l'intérieur des quartiers. Mené en colla-

boration avec le service de la jeunesse, via le secteur hors murs du RLC, un quartier a pu bénéficier d'une approche dénommée «Quartiers animés». L'office de l'intégration est ainsi intervenu au cours Roger Bonvin, en proposant un projet de valorisation des langues étrangères, au travers d'un bus mettant à disposition des livres en plusieurs langues (Le bibliobus) et offrant des moments de contes aux enfants.

### **Projet Marraine – parrain culturel**

Ce projet de mentorat lancé dans le cadre du projet Cohabiter (clôt en 2017) a été pérennisé. 19 personnes ont été accompagnées dans leur processus d'intégration par des bénévoles formés aux questions interculturelles.

### **Intégration régionale**

#### **Implication des communes**

A la fin de l'année 2018, cinq communes (Ayent, Arbaz, Mont-Noble, Savièse et Grimisuat) faisaient partie du PIC. Grimisuat les a rejoints en janvier 2018. La collaboration avec les communes se fait au travers des conseillers communaux, répondants à l'intégration, et des différents partenaires de terrain. Des séances régulières collectives et bilatérales ont lieu avec la déléguée. Celle-ci travaille notamment sur les collaborations intercommunales et promeut une vision régionale de l'intégration, avec une réflexion et des projets communs.

### **Information et accueil des nouveaux arrivants**

La déléguée conseille les communes pour l'accueil des nouveaux arrivants, notamment pour leurs soirées annuelles d'accueils (présentation des mesures d'intégration et du projet Parrains-marraines culturels).

### **Protection contre la discrimination**

Lors de la *Semaine contre le racisme 2018*, les communes d'Ayent et Arbaz ont proposé une soirée de contes à deux voix «Pépites d'or», à l'espace culturel d'Arbaz, soirée lors de laquelle des femmes migrantes ont proposé des contes de leur pays, racontés en alternance dans leur langue maternelle et en français.

Le projet de sensibilisation au Vivre-Ensemble à l'école de Nax, en collaboration avec l'association La Sorcière Affairée, s'est terminé en juin 2018. Des ateliers théâtre visant à travailler sur les discriminations et le vivre ensemble, avec tous les élèves du centre scolaire y compris les enfants de la classe du Foyer Inalp de Vernamiège, ont eu lieu chaque mardi.

### **Langue et formation**

Le cours de français pour les adultes migrants, mis en place par les communes d'Ayent et d'Arbaz en collaboration avec l'Université populaire de l'Adret, a eu lieu pour la quatrième année et a accueilli une vingtaine de participants. Trois cours de trois niveaux différents ont été proposés au 1<sup>er</sup> semestre et deux cours au 2<sup>ème</sup> semestre. A Savièse, deux niveaux ont été proposés et ont accueilli une quinzaine de participants.

Depuis juin 2018, les cours proposés à Ayent et Savièse sont ouverts aux résidents des 4 communes du coteau, indépendamment de leur lieu de résidence. La communication est commune pour tous les cours. La collaboration entre les enseignantes des 2 cours a été maintenue et renforcée.

### **Petite enfance**

L'atelier lecture sur la commune du Mont-Noble, renommé Ensemble c'est tous, a repris en janvier 2018. Il a eu lieu mensuellement, et en alternance, à la crèche de Nax et au foyer l'Inalp de Vernamiège. Depuis janvier 2018, il n'est plus ouvert qu'aux enfants.

En septembre le bibliobus est revenu une journée, pour la deuxième année, et a permis de réunir les enfants du foyer, de la crèche et de l'école autour de contes, de livres et de kamishibai ceci dans de multiples langues.

Le bibliobus a également rejoint le projet des Minis du mardi (rencontres hebdomadaires parents-enfants), porté par le groupe de diaconie de Savièse. Il a été présent à trois reprises en 2018.

## Pilier communication et intégration sociale

### Projet Parrains-Marraines culturels

Après la fin du projet Cohabiter Valais central, le projet «Parrains-Marraines culturels» qui permet aux nouveaux arrivants de rencontrer une personne de leur commune a perduré, avec deux nouveaux binômes installés en 2018. Le projet existe sur 3 communes de la région. Grimsuat a prévu d'entrer dans le projet durant l'année 2019.

**La Fête des voisins** s'est déroulée sur la région (Arbaz, Ayent, Savièse et Grimsuat) pour la première fois. Il a suscité beaucoup d'enthousiasme avec l'organisation de 25 fêtes en tout.



### Fête interculturelle Ayent-Arbaz

L'organisation de la première édition de la fête «Ayent-Arbaz, villages du monde», qui aura lieu en avril 2019 à Arbaz avec les communautés étrangères des deux communes, a démarré avec une douzaine de communautés participantes.

### Collaborations avec la responsable de l'intégration de Sion

La collaboration se fait au quotidien (séances de travail, concertations, discussions, soutiens). L'année 2018 a été marquée par l'organisation des Rencontres d'ici et d'ailleurs, événement sur lequel la déléguée régionale collabore activement.

## ASSOCIATION SÉDUNOISE DES LIEUX D'ACCUEIL DE L'ENFANCE (ASLAE)

Depuis son année de fondation en 1992, l'association n'a cessé d'adapter l'offre à la population du territoire sédunois, conservant une croissance démographiquement significative. L'adaptation à ces besoins ne pourrait se faire sans le soutien essentiel des collectivités représentées par la Ville de Sion et par le canton du Valais. L'ASLAE, suite au tournant important amorcé au 1er janvier 2017 avec la reprise de l'ensemble des structures d'accueil subventionnées par la municipalité, a continué à consolider l'unification des pratiques tant au niveau du personnel qu'en relation avec le domaine de la prise en charge des enfants.

En 2018, l'association emploie environ 160 collaboratrices et collaborateurs (110 EPT) dans les domaines éducatifs, administratifs et d'intendance. L'ASLAE est une entreprise formatrice importante. Elle forme environ 40 stagiaires et apprentis sur l'ensemble de ses structures d'accueil. Les personnes en formation fréquentent diverses filières:

- Educateurs de l'enfance (ES)
- Educateurs sociaux (HES)
- Assistants socio-éducatifs (CFC)
- ECG (maturité sociale)
- Ecole préprofessionnelle (stage longue durée en vue de l'apprentissage)

En sus, les structures d'accueil collaborent régulièrement avec plusieurs entités soutenant l'insertion professionnelle (OSEO, ORP, FOVAHM, etc.) de personnes en difficultés.

### Accueil de l'enfance

L'accueil de l'enfance est réparti en trois grands secteurs qui sont la nurserie, la crèche et l'unité d'accueil pour les écoliers (UAPE):

- Nurserie : prise en charge des enfants de leur naissance jusqu'à 18 mois;
- Crèche : prise en charge des enfants dès 18 mois jusqu'à l'entrée à l'école;
- UAPE : prise en charge des enfants dès la 1ère HarmoS jusqu'à la 8<sup>e</sup> HarmoS.

A la fin de l'année 2018, l'ASLAE compte 3 nurseries, 6 crèches et 9 UAPE, réparties sur l'ensemble du territoire sédunois. Plusieurs conventions sont en vigueur avec d'autres communes partenaires,

afin de permettre de répondre aux besoins des familles dans les secteurs qui ne disposent pas de structures. Une priorité au placement est attribuée à l'enfant dont la famille est domiciliée sur le territoire communal, ou dont la commune de domicile bénéficie d'une convention avec la commune de Sion. En plus de la domiciliation, lors de pénuries de places, d'autres critères ont été définis afin de prioriser l'attribution des places d'accueil. Ces autres conditions de placement sont les suivantes :

1. l'enfant dont le ou les parents doivent assurer une activité professionnelle, des recherches d'emplois ou suivre une formation;
2. l'enfant ayant déjà un frère ou une sœur placé dans la structure.

La participation financière des familles est basée sur le revenu, avec une large palette de classes tarifaires. Cela permet la prise en considération des possibilités financières des familles de manière adaptée. En 2018, le nombre des classes tarifaires a augmenté d'une unité, afin d'échelonner la progression des tarifs des familles à hauts revenus.

| Nombre d'enfants par classes en 2018  |                                    | 2017 | %    | 2018 | %    |
|---------------------------------------|------------------------------------|------|------|------|------|
| Classes 1 à 7                         | / Revenu de 0 à 60'000.-           | 1003 | 54.3 | 1050 | 53.6 |
| Classes 8 à 14                        | / Revenus de 60'000.- à 95'000.-   | 533  | 28.9 | 557  | 28.5 |
| Classes 15 à 20                       | / Revenus de 95'000.- à 150'000.-  | 227  | 15   | 245  | 12.5 |
| Classes 21 à 24                       | / Revenus de 150'001.- à 190'000.- | 84   | 1.8  | 45   | 2.3  |
| Classe 25                             | / Revenus de plus de 190'001.-     | -    | -    | 60   | 3.1  |
| Nombre total d'enfants pris en charge |                                    | 1847 | 100  | 1957 | 100  |

Les tarifs sont applicables sur la base du revenu net (chiffre 2600) ressortant du procès-verbal individuel de taxation, majoré du revenu d'immeubles s'il est négatif (chiffre 1110) ainsi que les rachats éventuels du 2ème pilier (chiffre 2100).

### Nurserie

L'association dispose de 80 places en nurserie, réparties dans trois structures d'accueil que sont la Pouponnière Valaisanne, les P'tits Furets et les Châteaux. Les différentes nurseries sont ouvertes de 6h30 à 19h00. Elles accueillent les enfants à la demi-journée ainsi qu'à la journée.

Les principaux objectifs des nurseries sont liés aux soins, à l'alimentation, aux activités d'éveil et de stimulation ainsi qu'à l'observation des enfants et à leur développement. Durant cette période d'accueil les professionnelles portent une attention particulière sur les échos des parents.

| Accueil en secteur nurserie        | 2017    | 2018    |
|------------------------------------|---------|---------|
| Nombre d'enfants pris en charge    | 266     | 239     |
| Nombre d'heures de prise en charge | 155'138 | 172'131 |

### Crèches

L'association compte 220 places en crèche, réparties dans cinq structures d'accueil qui sont La Pouponnière Valaisanne, Les P'tits Furets, Pirouette, Croque Lune et Gribouille (Salins).

Les heures d'ouverture de ces structures sont sensiblement les mêmes que pour les nurseries, soit en principe, de 6h30 à 19h00. Elles accueillent également les enfants à la demi-journée et à la journée. Certaines structures ont une fermeture annuelle, mais la prise en charge de l'enfant dans une autre structure est toujours possible.

Les équipes éducatives de ce secteur ont, entre autre, pour objectifs le développement moteur, affectif et psychique de l'enfant, la prévention et le dépistage de difficultés éventuelles, la socialisation et plus particulièrement l'apprentissage des règles de vie en collectivité, la créativité, la préparation à l'entrée à l'école, etc

| Accueil en secteur crèche          | 2017    | 2018    |
|------------------------------------|---------|---------|
| Nombre d'enfants pris en charge    | 629     | 584     |
| Nombre d'heures de prise en charge | 402'320 | 473'490 |



### UAPE (unité d'accueil pour écoliers)

L'ASLAE propose 386 places en UAPE. Elles sont réparties dans les 9 unités d'accueil de la ville. En font partie, la Cartouche, Arc-en-ciel, La Récré, Point-Virgule, le Mikado, les Papivores, la Trott', Les Croqu'Notes et le Relais (Salins). L'ouverture de ces structures se fait de 6h30 à 9h00, de 11h00 à 14h00 et de 16h00 à 19h00. Certains matins, les structures ouvrent également entre 9h00 et 11h00, afin d'accueillir les enfants qui n'ont pas école. Les mercredis, certaines UAPE sont ouvertes la journée complète, soit de 6h30 à 19h00. Les inscriptions s'effectuent par période (matin – midi – après-midi et soir) en fonction des besoins des familles. Durant les vacances scolaires, certaines UAPE sont fermées. Une possibilité de prise en charge dans une UAPE de remplacement est toujours possible. Les objectifs des UAPE sont sensiblement différents de ceux des crèches. Les enfants étant déjà fortement stimulés par le programme scolaire durant la journée, les UAPE axent plutôt leurs interventions au niveau des comportements sociaux, des valeurs et des activités récréatives ainsi que sportives. Des notions comme le partage, le respect de l'autre et de ses particularités, l'entraide, la persévérance, sont fréquemment travaillées auprès des enfants.

| Accueil en UAPE                    | 2017    | 2018    |
|------------------------------------|---------|---------|
| Nombre d'enfants pris en charge    | 952     | 1134    |
| Nombre d'heures de prise en charge | 327'692 | 332'490 |

### Faits marquants 2018

#### Les 10 ans de l'UAPE Le Mikado

L'année 2018 a marqué les 10 ans de l'ouverture de l'UAPE Le Mikado, située à la rue Chanoine-Berchtold et desservant le centre scolaire du Sacré-Cœur. A cette occasion la responsable, Madame Sabine Sierro, et son équipe ont organisé un événement destiné aux familles et aux enfants qui a eu lieu le samedi 2 juin 2018. Le point phare de cet événement a été la participation surprise de Jacky Lager qui a enflammé le cœur des petits et des plus grands, avec ses titres et son énergie légendaire. La fête fut belle, pleine de rires, de jeux, de gourmandises et d'échanges.

#### Mise en service de la nouvelle crèche-nurserie des châteaux

La mise en service le 22 octobre 2018 de la nouvelle crèche-nurserie des châteaux a sans doute été le fait le plus marquant de l'année 2018. Ces nouveaux locaux, situés au sommet de la rue du Grand-Pont, permettent d'accueillir jusqu'à 62 enfants de la naissance jusqu'au début de leur scolarité.

L'ouverture de cette nouvelle entité a permis de recevoir, dans un premier temps, une partie des enfants et du personnel de la Pouponnière Valaisanne. Afin que leurs locaux, situés à la route du Manège 38, puissent bénéficier en 2019 de travaux de mise aux normes avec agrandissements, requis par le canton. Le solde des enfants intégrera la crèche-nurserie provisoire, créée au centre scolaire de Gravelone dans les locaux de l'ancien foyer Shalom. L'inauguration officielle a eu lieu le samedi 15 décembre 2018 et a remporté un franc succès. De nombreuses personnes se sont déplacées pour cet événement. Un remerciement spécial est adressé au Président de la ville, Monsieur Philippe Varone, au conseil municipal et au conseil général, pour avoir permis la création d'un tel lieu qui sans aucun doute animera la vie du quartier.



### Déménagement provisoire de la Pouponnière Valaisanne dans le centre scolaire de Gravelone (ancien foyer Shalom)

L'année a également été marquée par les travaux et la préparation du transfert du reste des enfants et des équipes de la Pouponnière Valaisanne dans les locaux provisoires aménagés dans le centre scolaire de Gravelone (foyer Shalom). Ces locaux permettront la mise hors service du site situé à la route du Manège 38, afin de permettre le début des travaux de mise aux normes avec agrandissement.

Le déménagement dans ces locaux provisoires devait initialement se faire durant la période de la fin de l'année. Pour des raisons d'organisation il a été décidé de repousser ce déménagement au début du mois de février 2019. Un remerciement particulier est adressé aux personnes ayant participé à ce projet et aux équipes de la Pouponnière Valaisanne qui ont dû préparer ce déplacement d'envergure. La mise en service du site a été planifiée au 18 février 2019.

### Développements et projets futurs

L'année 2018 a été ponctuée par les divers projets précités ainsi que leur mise en œuvre. En 2019, la Ville de Sion et l'ASLAE auront encore plusieurs projets d'envergure à finaliser. Ces différents projets étofferont plus encore l'offre destinée à la population et amélioreront l'attractivité de la commune sur ce point, avec :

- le déménagement et la mise en service de la crèche-nurserie provisoire destinée à accueillir la deuxième partie des enfants et des équipes éducatives de la Pouponnière Valaisanne, à l'ancien Foyer Shalom situé dans le centre scolaire de Gravelone.
- la coordination et le suivi des travaux, avec le concours de la Ville de Sion, de mise aux normes et agrandissement des locaux de la Pouponnière Valaisanne, située à la route du Manège 38.
- le projet d'installation d'une UAPE d'une capacité de 48 places dans le futur centre scolaire de Champsec.

Lorsque ces deux projets auront abouti, les travaux de mise aux normes des actuels locaux de la Pouponnière Valaisanne, pourront commencer.

### CENTRE MEDICO-SOCIAL

L'année 2018 a vu la poursuite active des travaux en lien avec le futur regroupement des 5 CMS de la région de Sion-Hérens-Conthey en une seule entité juridique à l'horizon 2020. Les actions prioritaires dans ce domaine ont porté sur l'harmonisation des processus de travail, les futures règles de gouvernance, la définition d'un organigramme opérationnel, ainsi que l'analyse des conditions de regroupement d'assurances sociales des différents CMS, notamment dans le domaine de la LPP. Face à la complexité et aux enjeux multiples dans le domaine assurantiel, un consultant externe a été mandaté pour accompagner le COPIL dans ses choix. L'exercice écoulé a également été marqué par la mise en œuvre des nouveaux contrats de prestations confiés par l'Etat du Valais, qui prévoient notamment d'étendre l'action du CMS dans le soutien aux proches-aidants, le conseil nutritionnel, de la physiothérapie ou le développement d'indicateurs pour le suivi de l'aide sociale. Si l'on peut se réjouir de l'apport qualitatif de l'introduction de ces contrats, il y a lieu de mettre en regard la plus-value de leur mise en œuvre et les coûts d'une telle démarche pour les collectivités publiques. Un débat politique à ce sujet entre canton et communes pourrait permettre de trouver une ligne commune dans la définition des besoins et les ressources à mettre à disposition.

### Service social

Le service social compte au 31 décembre 2018 12 assistantes sociales qui se répartissent 9.2 postes à plein temps, et 7 assistantes administratives correspondant à 6.2 postes. Une cheffe de service à 70%, ainsi qu'une adjointe à 40%, ont notamment pour mission de garantir une stricte application des normes, de mettre



en place des procédures internes, de répondre aux différentes sollicitations cantonales et communales liées à l'aide sociale, sans oublier les tâches fondamentales d'encadrement d'une équipe de 23 personnes afin d'assurer un fonctionnement optimal du service. Une responsable du controlling à 80% œuvre également pour le service social. Ses tâches principales sont liées au contrôle systématique de tous les transferts de paiement liés à l'aide sociale, à la gestion et au suivi des remboursements de l'aide financière lors de la fermeture de dossiers.

Le rôle d'entreprise formatrice tient toujours une place importante au sein du service. Ainsi, une apprentie employée de commerce a été accueillie durant cette année et une étudiante HES en formation d'assistante sociale débutera en 2019.

### Une année 2018 marquée par des changements innovants dans l'organisation

L'année 2018 se veut le reflet de diverses améliorations continues au niveau de l'organisation. En effet, différents projets ont vu le jour afin d'augmenter l'efficacité des activités du service.

Deux pools de compétences ont été créés : « accueil et évaluation » et « insertion ». Sur la base de l'analyse de données précises, 4 assistantes sociales ont été dévolues pour l'accueil des nouvelles situations. Elles pratiqueront initialement l'évaluation de la subsidiarité, de la capacité de travail mais aussi l'orientation dans le réseau socio-sanitaire et la prévention. 8 assistantes sociales assureront dans un 2ème temps les activités liées au suivi et à l'insertion socio-professionnelle.

Un poste de responsable administrative, à 30% a également été souhaité et mis en place. Elle assume la responsabilité de la création de procédures communes, elle supplée la cheffe de service dans l'encadrement de l'équipe des assistantes administratives et répond aux questions liées à l'établissement des budgets de l'aide sociale. Tenant compte de la complexification du traitement des aspects financiers liés à l'aide sociale, la création d'un tel poste permet d'assurer une meilleure équité dans le traitement des dossiers et une plus juste application des normes.

2018 fut également marquée par l'activité du coordinateur en réinsertion professionnelle qui œuvre désormais au sein du service social à 80%. Sa mission est double : il fait le lien avec le 1er marché de l'emploi pour les bénéficiaires de l'aide sociale ayant les compétences requises, mais il assure également un suivi individualisé et à long terme pour les jeunes de 18 à 25 ans en formation et au bénéfice de l'aide sociale.

### La réinsertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale

La réinsertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale constitue une priorité stratégique. Cette réinsertion passe par plusieurs étapes et doit correspondre aux besoins des personnes. En premier lieu l'insertion sociale vise à consolider, par le biais de mesures spécialisées, le lien social que les bénéficiaires peuvent avoir perdu tant avec leur entourage familial qu'avec la société de manière générale. Dans une deuxième phase, l'insertion socio-professionnelle a pour objectif d'évaluer et de préparer les personnes au premier marché de l'emploi. La durée de cette étape varie en fonction des besoins. Enfin, l'insertion professionnelle vise à trouver des entreprises du premier marché de l'emploi prêtes à donner une chance à des personnes plus fragilisées.

### Augmentation des coûts de l'aide sociale

Les charges de l'aide sociale ont connu une augmentation conséquente durant l'année 2018. Le service social du CMS collabore étroitement avec le service des affaires sociales de la commune de Sion pour analyser cette augmentation et en comprendre les raisons. Nous pouvons compter également sur une excellente collaboration avec le service cantonal de l'action sociale pour obtenir et analyser les statistiques locales et régionales liées à l'aide sociale.

### Travail avec les autres CMS de la région

Dans le cadre de la régionalisation des CMS de la région de Sion (Sion, Nendaz, Hérens, Coteaux, Coteau du Soleil), le service social participe à des rencontres régulières afin d'harmoniser les pratiques liées à l'aide sociale et de garantir l'équité de traitement.

### Les demandes au service social, le nombre de dossiers suivis et les motifs d'intervention

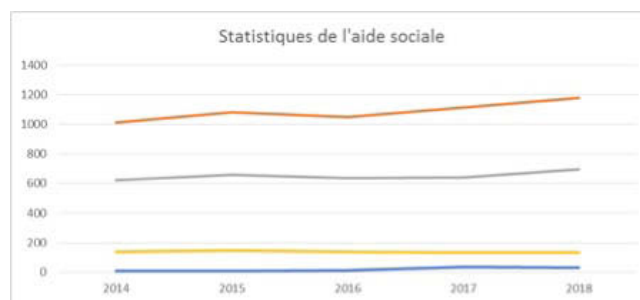
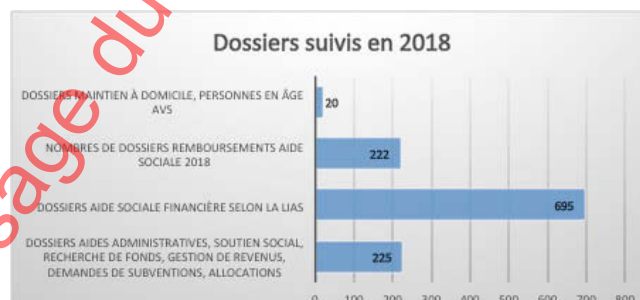
605 personnes se sont adressées au service social durant l'année 2018. Sur ces 605 demandes, 300 seulement ont fait l'objet d'une demande d'aide sociale financière (y.c. placements mineurs LIAS et demandes de subventions 100%).

Près de 50% des demandes ont pu être réorientées dans le réseau socio-sanitaire du canton, ont été reçues mais n'ont pas donné suite à leur demande ou ont bénéficié d'un soutien social/administratif des assistants sociaux sans aide financière. La prévention tient un rôle très important au sein du service social, notamment pour les populations à risque : les jeunes, les personnes issues de la migration, les familles fragilisées par des difficultés sociales diverses.

Sur les 300 demandes d'aide sociale traitées, 43 concernent des placements de mineurs et mesures assimilées et 30 des jeunes 18-25 ans (y.c. subventions 100%).

Depuis 2017, nous collaborons avec le service cantonal de l'action sociale dans le cadre de l'élaboration de statistiques : nombre de dossiers suivis, nombre de personnes et des catégories de bénéficiaires notamment. Ces données nous permettent de dire que 695 dossiers, soit 1'177 personnes ont été suivies par le service social.

Sur ces 1'177, 130 sont des jeunes 18-25 ans dont seulement 28 ont bénéficié d'un forfait de Fr. 500.- au sens des nouvelles directives datées de 2016 (jeunes sans formation et sans activité).



### Aide et soins à domicile

#### Les soins

Si le nombre d'heures de soins n'augmente pas de manière significative par rapport à 2017, une augmentation des soins techniques complexes ainsi qu'un raccourcissement des durées d'hospitalisation ont nécessité une mobilisation des ressources et des compétences des équipes en place. Face à la complexité des situations, les soins prodigués durant le week-end sont en forte augmentation. Un sondage concernant la satisfaction de l'organisation du travail le week-end, auprès de tous les collaborateurs, a été effectué. Le résultat du sondage a conduit à organiser les interventions du week-end de manière plus ciblée par secteur géographique, et de valoriser au mieux les compétences des collaborateurs en regroupant certains soins sur la même personne.

### L'aide pratique

Afin d'assurer une harmonisation des pratiques et une qualité optimale de la prestation, une évaluatrice « qualité ménage » assure désormais un suivi et un accompagnement auprès du per-

sonnel en charge de l'aide pratique. Cinq profils professionnels dispensent des activités d'aide pratique, de l'auxiliaire de ménage à l'ASCC (assistante en soins et santé communautaire). Dans l'optique d'une délégation optimale des tâches en fonction des compétences, et afin de garder l'attractivité du poste d'ASSC au sein du CMS, ces dernières seront progressivement déchargées des prestations d'aide pratique. Ce projet entrera en vigueur dès 2019, et débutera par une information aux professionnels et un accompagnement au changement.

#### **Ergothérapie**

Le service d'ergothérapie est le premier service régional délivrant des prestations auprès de la population des trois districts de Sion, Hérens et Conthey. Durant l'année 2018, le service est intervenu auprès de plus de 200 patients en effectuant près de 2'100 traitements. En complément des prestations en faveur des clients, les ergothérapeutes forment le personnel à des méthodes favorisant la santé au travail, notamment en termes d'ergonomie et de prévention des problèmes de posture. Des cours sont organisés régulièrement afin d'enseigner au personnel les techniques de mobilisation des patients.

#### **Service Centr'aide**

Tout au long de l'année 2018, les dizaines de bénévoles de Centr'aide ont œuvré chaque mois afin de livrer des repas (plus de 27'000 durant l'exercice écoulé) ou pour effectuer des transports sanitaires et sociaux. Un groupe de volontaires effectue également des visites et des promenades avec des personnes âgées souffrant de solitude. Ces différentes actions permettent de lutter contre l'isolement social et favorisent la solidarité intergénérationnelle. Il faut noter que l'augmentation des besoins, et la difficulté grandissante à recruter de nouveaux bénévoles, ont nécessité l'engagement en 2018 de 3 personnes à un taux d'activité de 10% afin de compléter les effectifs.

### **PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE**

#### **Consultation parents-enfants**

Les activités de la consultation parents-enfants et préscolaires sont surtout de type préventif, éducatif, de soutien, d'écoute et d'aide. Elles représentent un précieux outil de prévention primaire et sont également appréciées des partenaires (pédiatres, OPE, hôpitaux, etc.). Les situations rencontrées sont très diversifiées et exigent de la part du personnel infirmier une étroite collaboration avec le réseau pluridisciplinaire médico-social.

En 2018, le nombre de consultations a légèrement diminué (-2%). Cette baisse peut notamment être imputée à la concurrence grandissante des sages-femmes, dont les prestations LAMal sont désormais remboursées plus longtemps après la naissance de l'enfant.

#### **Haut comme 3 pommes**

Ce lieu d'accueil et de rencontre pour enfants de 0 à 4 ans accompagnés, est ouvert 2 demi-journées par semaine durant les périodes scolaires et a pour objectifs:

- de favoriser la socialisation et la séparation en douceur avant la première rentrée scolaire,
- de créer un climat chaleureux et propice à la communication,
- d'encourager la confiance et le partage,
- de prévenir l'isolement et la solitude.

### **STRUCTURES INTERMEDIAIRES**

#### **Appartements Domino**

Les appartements Domino s'adressent aux personnes âgées en perte d'autonomie ne pouvant plus rester à domicile, ou souffrant de solitude et d'isolement social. Le CMS et Pro Senectute assurent un encadrement sur mesure, en fonction des besoins des résidents. Les deux appartements Domino réunissent sous le même toit un petit groupe de personnes tout en respectant l'intimité et l'indépendance de chacune d'entre elles. Ils sont respectivement composés de six et sept studios d'environ 25 m<sup>2</sup>. Chaque unité de logement est équipée d'une cuisine indépendante et d'une salle de bains adaptée, permettant à chaque résident de préserver au maximum son autonomie. Un espace commun spacieux est à disposition des locataires et de leurs proches (cuisine commune, salle à manger et salon).

Après plusieurs reports successifs, une troisième structure a vu le jour en novembre 2018, grâce à la précieuse collaboration de la Ville de Sion. Ce nouvel appartement bénéficie de plusieurs avantages. En effet, sa situation au rez-de-chaussée, avec terrasses individuelles et commune dans un complexe de 4 immeubles préservés de la circulation routière, à proximité des commerces, favorise le maintien d'un réseau social et des habitudes de vie.

#### **Foyer de jour**

Maillon indispensable dans la politique de prise en charge des personnes âgées dépendantes, les foyers de jour permettent notamment de favoriser l'autonomie, mais aussi et surtout d'offrir des plages de répit aux proches aidants. Une équipe de professionnels constituée d'infirmières spécialisées, d'animatrices et d'assistantes du domaine santé-social, assurent une prise en charge globale des personnes fréquentant le foyer de jour. L'encadrement proposé vise à promouvoir le bien-être de la personne âgée en lui offrant un accueil et un cadre agréables, ainsi que des conditions idéales d'accompagnement et de sécurité.

En 2018, plus de 70 personnes différentes ont fréquenté le foyer de jour, représentant près de 3'000 journées d'accueil.

# Sécurité publique

## POLICE MUNICIPALE

### Personnel

Au 31 décembre 2018, l'effectif de la police municipale était de 57 personnes composées de la manière suivante :

|    |                                                                                |
|----|--------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | commissaire                                                                    |
| 1  | adjoint du commissaire                                                         |
| 2  | sous-officiers supérieurs                                                      |
| 31 | agents police secours et interventions (PSI)<br>dont 2 agentes à temps partiel |
| 5  | agents police de proximité (PP)                                                |
| 1  | responsable de l'éducation routière                                            |
| 1  | responsable de la police rurale                                                |
| 7  | assistants de police                                                           |
| 2  | agents détachés à l'aéroport de Sion<br>dont 1 agente à temps partiel          |
| 6  | collaborateurs administratifs<br>dont 3 collaboratrices à temps partiel        |

### Véhicules

Pour réaliser l'ensemble de ses tâches, la police municipale dispose de :

3 voitures de police PSI  
2 voitures de police PP  
2 bus, dont 1 cellulaire  
1 voiture banalisée  
1 voiture électrique  
3 scooters  
4 vélos électriques  
4 vélos VTT



### Projet de création de la Police régionale du Valais central (PRVC)

Suite à la décision des conseils municipaux de Sierre et de Sion visant à créer à terme une entité policière commune, l'année 2018 a été marquée par la mise en place de différents groupes de travail liés à la conduite de ce projet. L'objectif principal de cette réforme consiste à mettre en commun les ressources existantes des deux corps de police et permettre ainsi d'accroître la capacité opérationnelle de police-secours tout en favorisant la police de proximité par un ancrage plus marqué au sein des différents quartiers. En l'état, la mise en œuvre de ce projet est prévu pour 2020.

## POLICE SECOURS ET INTERVENTIONS

### Formation

210 jours de cours ont permis aux cadres et aux agents de se perfectionner dans des domaines tels que le commandement, les lois sur la circulation routière, l'éducation routière, la lutte contre les stupéfiants, les violences domestiques, la police de proximité, la sécurité personnelle, l'instruction et l'entraînement au tir, la collaboration avec les pompiers, l'informatique, etc.

Au 31 décembre 2018, 3 agents de police ont terminé et réussi leur formation à Savatan.

### Statistiques

Dans le cadre de sa mission principale et générale, la police municipale a effectué 8'344 interventions en 2018. Elles sont réparties de la manière suivante :

|                                                                   |     |
|-------------------------------------------------------------------|-----|
| Accidents de circulation                                          | 289 |
| Aides médicales, craintes état de santé, troubles du comportement | 416 |

|                                              |      |
|----------------------------------------------|------|
| Armes                                        | 11   |
| Agressions                                   | 49   |
| Affichages                                   | 27   |
| Alarmes                                      | 394  |
| Animaux                                      | 280  |
| Bruits                                       | 293  |
| Conduites de personne                        | 30   |
| Comportements suspects, contrôles d'identité | 363  |
| Différends d'ordre privé                     | 181  |
| Disparitions, fugues                         | 124  |
| Domaine privé                                | 415  |
| Domaine public                               | 1746 |
| Drogues                                      | 172  |
| Désordres                                    | 138  |
| Éducation routière                           | 353  |
| Environnement                                | 44   |
| Établissements publics                       | 312  |
| État des chaussées                           | 76   |
| Gens du voyage                               | 0    |
| Intempéries                                  | 43   |
| Levées de corps                              | 7    |
| Loi sur la circulation routière              | 1265 |
| Lésions corporelles                          | 7    |
| Manifestations                               | 372  |
| Mandats d'arrêt                              | 18   |
| Mendicité                                    | 133  |
| Mises en fourrière                           | 40   |
| Mœurs                                        | 11   |
| Parkings                                     | 568  |
| Violences domestiques                        | 47   |
| Vols                                         | 120  |

### Manifestations

Les engagements pour assurer des services d'ordre se sont élevés à 372.

En plus des événements habituels tels que Carnaval, Grand Marché de Pâques, Fête nationale, brocantes, cirques, cortèges, processions, cérémonies militaires, matchs de football, courses cyclistes et autres manifestations sportives, festivals et spectacles culturels, ainsi que des diverses manifestations relatives à des thèmes d'actualité, les événements suivants sont à mentionner :

Tour de Romandie: le 28 avril 2018  
Art de Rue: les 1er et 2 juin 2018  
Finale nationale de la race d'Hérens: les 5 et 6 mai 2018  
Slow-Up: le 3 juin 2018  
Sion Summer Jump: du 14 au 17 juin 2018  
Fête des étudiants: le 21 juin 2018  
Electroziles: les 22 et 23 juin 2018  
Sion Sous les Étoiles: du 11 au 15 juillet 2018  
Cyclo sportive: le 1er août 2018  
Guinness Irish Festival: du 9 au 11 août 2018  
Jumping National: du 6 au 9 septembre 2018  
Romandie Horse Show: du 19 au 23 septembre 2018  
50ème de la fusion Bramois-Sion: le 23 septembre 2018  
Racl'Agettes: le 29 septembre 2018  
Rallye du Valais: du 18 au 20 octobre 2018

### Lutte contre les produits stupéfiants

En collaboration avec la police cantonale (gendarmerie et police judiciaire), un travail régulier est entrepris dans le domaine de la

prévention et de la lutte contre la vente et la consommation de drogues. D'autre part, la police municipale a contrôlé fréquemment les zones nécessitant une attention particulière (gare, centre-ville, abords des centres scolaires, place de la Planta, etc.).

#### Lutte contre le bruit

La police a procédé à divers contrôles au moyen du sonomètre à proximité d'établissements publics. Des normes ont également été imposées à l'occasion de différents concerts en plein air. D'autre part, tout transport de matériel et de personnes par hélicoptère au-dessus de la ville, à l'exception des héliportages sur les établissements hospitaliers, est soumis à autorisation de police.

#### Affichage

L'affichage le long des axes routiers cantonaux est soumis à autorisation de la police cantonale. La police municipale a procédé à l'ensemble des contrôles visant à lutter contre l'affichage sauvage et a élaboré une ligne de conduite validée par le conseil municipal. À noter qu'à l'occasion des élections à la constituante, un effort a été fait afin de diminuer l'affichage sauvage. Un total de 17 panneaux d'affichage de taille mondiale F12 ont été installés à 12 emplacements de la ville au profit des partis. Cela a eu pour conséquence une diminution notable de l'affichage sauvage sur le domaine public.

#### Groupe cycliste

Le groupe cycliste est composé de 10 agents, tous volontaires. Leur mission est de patrouiller dans des lieux difficiles d'accès en voiture, d'exercer un contrôle pacificateur dans les quartiers, d'intervenir rapidement lors d'embouteillages, de prendre des premières mesures lors d'accidents, de suivre et d'arrêter les délinquants se déplaçant à pied, de mener des actions spécifiques à l'égard des cyclistes et d'assurer un service d'ordre. Plus de 2'000 km ont été parcourus en 68 sorties en 2018.



#### Collaboration avec les pompiers

Les agents sont intervenus à 247 reprises en collaboration avec les sapeurs-pompiers pour des sinistres, des bouclages de routes, des fausses alarmes et des feux à l'air libre.

#### Circulation

La police municipale assure la régulation de la circulation sur l'ensemble des routes communales et cantonales. En cas de circonstances ou événements spéciaux, en particulier lors de manifestations importantes, la police cantonale collabore avec elle à la régulation du trafic sur les axes cantonaux. La centrale du poste de police dispose d'un système de contrôle par caméras et de gestion à distance des carrefours réglés par signalisations lumineuses. Dans le cadre de son activité générale, la police procède au contrôle régulier du fonctionnement des signalisations lumineuses ainsi

que de l'état général des signalisations verticales et horizontales. Elle collabore activement avec le service des travaux publics dans la définition des aménagements et améliorations à apporter au réseau routier.

#### POLICE DE PROXIMITÉ (PP)

##### Formation

3 assistants de sécurité publique ont terminé et réussi leur formation à Savatan.

##### Activité

La police de proximité collabore avec plusieurs services communaux tels que les travaux publics, la direction des écoles, l'édilité et l'urbanisme, mais également avec les partenaires sociaux, principalement pour les missions liées à la jeunesse.

##### Statistiques

Dans le cadre de sa mission, la police de proximité a effectué des interventions concernant notamment des déprédations, du vandalisme, des problèmes de voisinage et de circulation routière. A cet effet, 146 dossiers parvenus à la PP ont pu être solutionnés et 12 sont encore en cours d'examen et demandent un suivi.

Elle a également participé aux campagnes de prévention et de contrôles auprès des établissements scolaires.

L'encaissement du marché hebdomadaire de la Ville de Sion fait également partie de ses attributions.

Les agents de la police de proximité sont aussi sollicités pour renforcer ponctuellement le groupe police secours et interventions (2'144 heures en 2018).

##### Contrôles et divers

|                                                                                                                         |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Contrôle et encaissement des taxes de location du domaine public, marché vieille ville, forains, panneaux publicitaires | 96 |
| Prélèvement des eaux de piscines, soit 84 échantillons                                                                  | 6  |

##### Police de prévention

Le responsable de l'éducation routière a assuré la formation dans les classes et ponctuellement avec l'appui de la police de proximité (agents et assistants).

Durant la période scolaire 2017/2018, les agents affectés à la prévention et à l'éducation routière ont consacré environ 286 jours à cette activité.

5'341 enfants, répartis dans 321 classes de Sion, Grimisuat, St-Léonard, Ayent et Arbaz ont pu bénéficier de ces cours. 29 jours ont été consacrés au jardin de circulation, où sont entraînés les comportements des piétons et des cyclistes dans la circulation. 46 classes ont participé à ces cours.

40 élèves ont été formés pour fonctionner comme patrouilleurs scolaires. Dans leur activité, ces enfants ont été encadrés par des agents et assistants de police ainsi que par 12 collaborateurs civils au bénéfice de l'aide sociale ou au chômage, dans le cadre de programmes d'occupation. Au total, 16 passages pour piétons ont ainsi été sécurisés aux heures d'entrée et de sortie des classes.

##### Police rurale

329 constats et interventions ont été effectués pour des problèmes de pollution, dépôts sauvages, dommages à la propriété, maraudages, haies et arbustes à élaguer, entretien des propriétés et des routes, circulation, épaves de véhicules, feux interdits, chiens errants, élimination d'animaux malades ou nuisibles, surveillances spéciales et divers.

Le contrôle de l'implantation des chantiers sur le domaine public ainsi que leur signalisation font également partie des tâches de la police rurale. D'autre part, en collaboration avec le service vétérinaire cantonal, des contrôles liés à la loi sur la protection des animaux ont été effectués.

##### Collaboration avec les communes de Grimisuat, de St-Léonard, d'Ayent et d'Arbaz

La police municipale de Sion exécute les tâches de police locale sur le territoire de la commune de Grimisuat depuis 1997. Ce mode de



collaboration a été modifiée en début d'année 2014. Depuis cette date, cette commune est considérée comme un secteur de la Ville de Sion et bénéficie ainsi des mêmes conditions de police secours - interventions et de police de proximité. De même, la police municipale assure depuis 2014 les tâches de sécurité publique sur le territoire de la commune de St-Léonard. De plus, cette collaboration s'est étendue, dès le 01.01.2016, aux communes d'Ayent et d'Arbaz.

#### Radars

Durant l'année écoulée, la police municipale de Sion a effectué 72 contrôles radars principalement dans les zones 20 et 30 km/h ainsi qu'aux abords des écoles. 5'289 véhicules ont été contrôlés. 892 amendes d'ordre ont été délivrées, 44 procès-verbaux dressés ainsi que 6 dénonciations au Ministère public.

#### ADMINISTRATION ET PLANIFICATION

##### Patentes d'établissements publics

Le conseil municipal a délivré 46 nouvelles autorisations d'exploiter. Sur les 288 établissements soumis à autorisations d'exploiter sur la commune de Sion, 13 sont au bénéfice d'heures de fermeture au-delà de 01h00, répartis comme suit :

- 7 établissements tous les soirs jusqu'à 02h00,
- 3 établissements tous les vendredis et samedis jusqu'à 02h00,
- 3 établissements de type dancing / discothèque / cabaret tous les soirs jusqu'à 04h00.

#### Taxis

Au 31 décembre 2018, 25 entreprises exploitant 18 concessions de type «A» (avec autorisation de stationner sur le domaine public) et 7 de type «B» (sans cette autorisation) regroupaient 19 conducteurs et 41 véhicules. Tous les véhicules affectés au service officiel des taxis ont subi un contrôle technique.

#### Chiens

La police a encaissé un impôt pour 1'495 chiens.

#### Billets CFF

La police a délivré 3'554 billets CFF (sur 3'650 billets disponibles) à prix réduit de CHF 42.- pièce, pour un montant total de Fr. 149'268.-.

#### Amendes

|                     |             |
|---------------------|-------------|
| Amendes d'ordre     | Fr. 33'187  |
| Produit des amendes | 1'633'600.- |

#### Lotos

60 demandes de lotos ont été déposées pour la saison 2017/2018. 55 lotos ont été autorisés (dont 2 en commun), 1 refusé car ne respectait pas le tournus.

#### Tribunal de police intercommunal

Suite à l'entrée en vigueur au 1er janvier 2013 de la loi modifiant la poursuite et le jugement des contraventions de droit communal ainsi que du prononcé des amendes d'ordre, la gestion des procédures liées à ces deux types d'infraction a été confiée au Tribunal de police, autorité pénale administrative. Afin de créer un Tribunal intercommunal de police, une convention intercommunale entre les communes de Sion, Grimisuat et St-Léonard a été signée en avril 2014. La gestion administrative et fonctionnelle est de la compétence de l'entité du service de la sécurité publique « Administration et planification », en collaboration avec le juriste de la Ville.

## CENTRE DE SECOURS ET D'URGENCE (CSU)

#### Personnel

Au 31 décembre 2018, l'effectif du personnel du CSU était de 32 collaborateurs et réparti de la manière suivante :

- |    |                                 |
|----|---------------------------------|
| 1  | ambulancier responsable         |
| 1  | ambulancier responsable-adjoint |
| 21 | ambulanciers professionnels,    |

dont 8 collaborateurs à 40, 60, 80%

- |   |                                                  |
|---|--------------------------------------------------|
| 3 | techniciens ambulanciers dont un en formation ES |
| 1 | secrétaire à 80%                                 |
| 1 | secrétaire à 40%                                 |
| 4 | auxiliaires ponctuels                            |

#### Statistique

En 2018, le CSU est intervenu à 3'640 reprises soit 96.4% d'interventions primaires (urgences) et 3,7% d'interventions secondaires (transferts).

#### Activités et prestations

Le service a été appelé pour 3'640 interventions. Cela représente 3'581 interventions de types primaires (P1, P2 et P3) et 136 de types secondaires (S1 et S3, transferts inter-hospitaliers RSV et hors canton, une quarantaine de piquets incendie sur le territoire de la Ville de Sion et dans les communes alentours ainsi qu'une dizaine de garde sanitaire telles que Sion sous les étoiles, FC Sion, etc.). Au total, 28'000 heures ont été consacrées à ces diverses interventions.

En fonction du nombre d'interventions effectuées, le total des prestations facturées en 2018 est projeté à env. Fr. 2'900'000.-. Au 31 décembre 2018, le Service de la Santé Publique (SSP) par l'OCVS a subventionné les ambulances de la Ville de Sion à hauteur de CHF 30'000.-. Il sied de préciser qu'une nouvelle méthode de subventionnement est en cours de négociation et validation par le SSP et les services d'ambulances du Valais.

Le CSU a en outre collaboré à la formation des gardes-bains des piscines de la municipalité pour une cinquantaine d'heures, à la formation sanitaire des sapeurs-pompiers de l'aéroport de Sion et du Centre Secours et Incendie (CSI) pour des formations BLS/AED.



#### Planification pré-hospitalière

Selon la planification pré-hospitalière votée par le Grand Conseil, le CSU de la Ville de Sion bénéficie de deux ambulances 24h/24h. Le personnel travaille de 07h00 à 19h00 (jour) et de 19h00 à 07h00 (nuit).

#### Véhicules

Pour réaliser ses tâches, l'équipe dispose de 4 véhicules ambulances. Ces véhicules ont parcouru au total 89'946 km en 2018.



## Formation

Les ambulanciers suivent régulièrement des cours de formations internes et externes obligatoires (40 heures/an et par ambulancier) selon les directives de l'Inter-Association du Sauvetage (IAS).



## CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE (CSI)

### Personnel

Au 31 décembre 2018, l'effectif du personnel du CSI était de 91 sapeurs-pompiers et réparti de la manière suivante :

|    |                |
|----|----------------|
| 1  | commandant     |
| 10 | officiers      |
| 22 | sous-officiers |
| 58 | sapeurs        |

La section des cadets compte 28 jeunes.

### Démissions

18 départs ont eu lieu durant l'année 2018 :

- 10 pour raisons personnelles ou changement de domicile
- 8 pour raison d'âge

### Interventions

En 2018, le CSI est intervenu à 549 reprises soit une augmentation de 62% par rapport à 2017. Elles sont réparties de la manière suivante :

|                                                   |     |
|---------------------------------------------------|-----|
| Dégâts de la nature, inondations                  | 201 |
| Lutte contre le feu                               | 77  |
| Secours routiers :                                |     |
| Feu de véhicules                                  | 6   |
| Épanchement d'hydrocarbure                        | 14  |
| Accident de circulation avec blessé non-incarcéré | 50  |
| Désincarcération                                  | 13  |
| Assistance technique (ascenseurs)                 | 68  |
| Défense hydrocarbure (pollution du sol, des eaux) | 4   |
| Défense chimique (gaz, matières dangereuses)      | 7   |
| Détection automatique d'incendie (DAI)            | 68  |
| Sauvetage de personnes (aide au portage)          | 18  |
| Sauvetage d'animaux                               | 13  |
| Renforts CSI                                      | 2   |
| Divers                                            | 8   |

Le Centre est également intervenu à 6 reprises sur les communes qui lui sont rattachées et a mis ses véhicules, son matériel et son personnel à disposition afin de diversifier l'instruction.



## Prévention incendie

Il convient de rappeler les conseils élémentaires de prudence dans toutes les activités de la vie quotidienne. Des exercices d'évacuation ont été organisés avec le CO des Collines dans le bâtiment des Collines et du Vieux-Moulin. Nous avons également soutenu différentes institutions ou entreprises (Nespresso, Institut Ste-Agnès, EPCA, Manor) pour la mise en place de plans d'évacuation et l'organisation d'exercices d'évacuation.

## Sécurité incendie

Le service collabore avec les organisateurs des différentes manifestations qui se déroulent sur le territoire communal.

## Assemblées, cours cantonaux, fédéraux et de spécialistes

6 sapeurs-pompiers ont pris part au cours d'introduction cantonal pour nouveau sapeur-pompier sur les installations de simulation d'incendie à Grône. 112 jours/hommes de participation à des cours cantonaux ou fédéraux ont eu lieu, ceci à des fins de spécialisation, de formation continue ou d'avancement.

## Cours communaux

Il a été organisé :

- 8 rapports d'état-major (en soirée)
- 9 jours d'instruction
- 14 soirées pour les porteurs d'appareils
- des cours pour les chauffeurs
- des séances de commissions diverses (en soirée).

## Cadets

Forte de 28 jeunes sapeurs-pompiers (de 10 à 18 ans) au terme de la saison 2018, la section a organisé et participé à plusieurs activités :

- Les moniteurs ont donné plus de 600 heures d'instruction les mercredis après-midis où les jeunes ont découvert et ont approfondi les différentes facettes des sapeurs-pompiers.
- Les cadets ont pris part à diverses manifestations telles que le Téléthon ou la Fête nationale.
- Un comité, mis en place pour la circonstance, a organisé, à la grande satisfaction de tout le monde, la 2ème rencontre cantonale des jeunes sapeurs-pompiers le samedi 1er septembre 2018. Plus de 300 enfants ont pris part à cette manifestation.



## PROTECTION CIVILE

### Personnel

L'organisation de protection civile région Sion est gérée par du personnel professionnel comprenant :

- 1 commandant,
- 1 remplaçant du commandant, responsable du matériel et des constructions,
- 1 responsable de l'administration,
- 1 responsable de l'instruction.

Près de 500 astreints miliciens sont répartis en 4 compagnies et 1 groupe d'intervention rapide (GIR). Pour parfaire leurs connais-



sances, ils participent annuellement à des cours de cadres, des cours de répétition, des formations spécifiques ainsi qu'à des engagements au profit de la collectivité.

### Organisation et missions

La protection civile région Sion regroupe 16 communes des trois districts de Sion, d'Hérens et de Conthey.

Elle dépend, opérationnellement, de l'Etat du Valais. Une convention cadre signée entre le canton du Valais et la Ville de Sion régit son fonctionnement.

Dans sa région, selon la loi sur la protection civile, elle collabore avec les autres partenaires de la protection de la population. Elle peut également être appelée à intervenir sur le plan cantonal voire même hors des frontières valaisannes.



### Cours et engagements

Durant l'année 2018, les astreints ont effectué 3540 jours de service, soit :

- 2559 jours : Cours de répétition
- 321 jours : Interventions
- 30 jours : Travaux de remise en état à la suite d'événements particuliers
- 630 jours : Engagements au profit de la collectivité qui ont couvert les manifestations suivantes :

- o Coupe du monde de Snowboard Cross à Veysonnaz
- o Slow Up à Sion
- o Tour des stations dans le Valais central
- o Grand Raid BCVs à Sion et Grimentz
- o Rallye International du Valais dans le Valais central

### Interventions



En janvier, la protection civile a été mise à contribution lors des fortes chutes de neige. Elle a collaboré avec la commune de Conthey et son Etat-Major pour le confinement du village de Daillon.

Lors des intempéries du 6 août 2018, le GIR (Groupe d'Intervention Rapide) ainsi qu'un détachement supplémentaire ont été mis sur pied durant une semaine afin d'appuyer les pompiers de la Ville sur les nombreuses inondations. Ils

ont également géré l'évacuation des archives du service cantonal des contributions en collaboration avec le service cantonal des archives. Les semaines suivantes, des travaux de remise en état ont été entrepris sur les communes de Chamoson et d'Evolène.

### La Protection Civile et la Ville de Sion

La compagnie « Sion » qui compte une centaine d'astreints, a effectué son cours de répétition du 12 au 20 avril 2018. Durant cette semaine de service, les participants des différents domaines ont pu consolider leurs connaissances lors d'activités diverses. Ils ont collaboré avec les homes de la région et poursuivi l'entretien de certains sites. Ils ont également participé à un engagement en collaboration avec l'armée au profit de la patrouille des glaciers à Arolla.

### Planification

L'organisation de protection civile région Sion compte poursuivre son engagement en faveur de la population et des collectivités, selon la planification cantonale, en étroite collaboration avec la Ville et les autres communes auxquelles elle est rattachée.

## CONTRÔLE DES HABITANTS ET BUREAU DES ÉTRANGERS

### Personnel

L'effectif du personnel du contrôle des habitants était le suivant au 31 décembre 2018:

- 1 responsable
- 1 agent-enquêteur
- 5 collaboratrices affectées principalement aux guichets (4.7 EPT)
- 1 collaborateur à 85%
- 1 secrétaire de la Commission de naturalisations à 70%

### Activités et prestations



L'office du contrôle des habitants, qui fonctionne également comme bureau des étrangers, a notamment pour mission de contrôler le mouvement des personnes vivant sur le territoire communal, conformément au mandat qui lui est attribué par l'art. 5 de la Loi cantonale sur le contrôle de l'habitant. Cette tâche s'avère ardue compte tenu de l'accroissement et du mouvement important de la population au sein de notre Ville et des quartiers périphériques. Elle nécessite de ce fait également des contrôles extérieurs et requiert en outre une collaboration étroite avec la police.

En moyenne, ce sont **114 personnes par jour** que nous avons reçues à nos guichets en 2018, que ce soit pour obtenir une attestation de domicile, pour l'établissement d'une carte d'identité, pour annoncer une arrivée, un départ ou un changement d'adresse, ou encore pour y déposer un dossier en vue d'obtenir une autorisation de séjour ou d'établissement. Les mois de janvier et de décembre 2018 ont connu une affluence particulière, avec respectivement une moyenne de 134 et 125 visites par jour; pour la seule journée du 28 décembre, nous avons réalisé **188 entretiens**.

### Aperçu des activités effectuées en 2018

#### Permis pour étrangers, délivrés ou renouvelés 6'128

dont :

|                                                     |       |
|-----------------------------------------------------|-------|
| Étrangers établis (permis C)                        | 2'236 |
| Étrangers en séjour (permis B)                      | 2'190 |
| Travailleurs avec permis de courte durée (permis L) | 820   |
| Travailleurs frontaliers (permis G)                 | 74    |
| Requérants d'asile (permis N)                       | 155   |
| Admissions provisoires (permis F)                   | 539   |

|                                                            |    |
|------------------------------------------------------------|----|
| Procédures d'annonce                                       | 18 |
| Divers                                                     | 96 |
| <b>Dénonciations</b>                                       |    |
| Procès-verbaux (LEtr) et Loi sur le contrôle de l'habitant | 81 |

#### Établissement de documents officiels

|                                                       |       |
|-------------------------------------------------------|-------|
| Cartes d'identité                                     | 1'417 |
| Cartes de légitimation                                | 742   |
| Déclarations de domicile/attestations d'établissement | 4'697 |
| Certificats de vie                                    | 179   |

#### Enregistrement de mutations diverses

|                                                         |       |
|---------------------------------------------------------|-------|
| Mariages                                                | 192   |
| Divorces                                                | 105   |
| Séparations                                             | 124   |
| Naturalisations et réintégrations dans le droit de cité | 234   |
| Changements de nom/prénom                               | 258   |
| Reconnaisances/désaveu de paternité                     | 17    |
| Changements d'adresses                                  | 2'743 |
| Annonces de mutation à l'ODM                            | 1'610 |
| Mises sous curatelle                                    | 152   |
| Levées de curatelle                                     | 110   |
| Contrôles de signatures (initiatives, référendums)      | 5'255 |
| Renseignements écrits                                   | 3'532 |
| Convocations écrites                                    | 6'097 |

De manière générale, notre office a connu une forte affluence durant l'année écoulée et a délivré un nombre de documents comparable à l'année précédente.

#### Statistiques - population

Durant l'année 2018, la population sédunoise a augmenté de 110 unités pour se fixer à 33'720. Les ressortissants suisses sont au nombre de 25'046 et les ressortissants étrangers totalisent 8'674 personnes. La répartition, entre habitants de nationalité suisse (74.28%) et de nationalité étrangère (25.72%), montre une très légère diminution de la population étrangère. Les Portugais représentent la proportion la plus importante de la population étrangère avec 3'195 personnes, suivent les Italiens avec 1'165 personnes et les Français avec 1'112 personnes.

La moyenne d'âge de la population sédunoise est de 42,3 ans (43,9 pour les femmes et 40,6 pour les hommes). Au cours de l'année 2018, l'espérance de vie a augmenté de 0,1 an, contre 0,2 en 2017. Les personnes de plus de 90 ans sont au nombre de 365 (+9), dont 9 (-6) de plus de 100 ans. Sion compte 17'510 femmes et 16'210 hommes.

Au niveau des quartiers, Sous-Gare (+104), Les Collines (+47), Platta (+47) et Le Nord (+37) ont connu les plus fortes augmentations de population. À l'inverse, ceux des Creusets (-48), Vieille-Ville (-27) et L'Ouest (-26) ont connu une diminution du nombre de leurs habitants.

#### Mouvement de la population en 2018 :

##### Population suisse

|                 |       |        |
|-----------------|-------|--------|
| Naissances      | 210   |        |
| Décès           |       | -257   |
| Arrivées        | 1'069 |        |
| Départs         |       | -1'113 |
| Naturalisations | 211   |        |
|                 | 1'490 | -1'370 |

##### Population étrangère

|                 |       |        |
|-----------------|-------|--------|
| Naissances      | 87    |        |
| Décès           |       | -25    |
| Arrivées        | 951   |        |
| Départs         |       | -812   |
| Naturalisations |       | -211   |
|                 | 1'038 | -1'048 |

**Population au 31.12.2018 33'720**  
(Augmentation de 110 personnes par rapport à 2017)  
Population au 31.12.2017 33'610

#### Bureau des étrangers

Le contrôle des habitants/bureau des étrangers a enregistré en 2018 la délivrance et le renouvellement de 6'128 autorisations de courte durée, de séjour ou d'établissement, contre 4'696 en 2017, soit une **augmentation de plus de 10%**.

#### Pièces d'identité

Le nombre de cartes d'identité commandées (1'417) est en légère diminution (-101 unités) par rapport à l'année précédente.

À noter que depuis 2014, les commandes se font via un logiciel informatique et non plus par le biais d'un formulaire papier. Toutefois, le requérant est toujours tenu de se présenter personnellement. Depuis l'introduction généralisée des passeports biométriques en 2010, les requêtes pour l'établissement des passeports sont présentées directement auprès du Centre de documents d'identité (anciennement Service cantonal des passeports) à l'avenue de la Gare 39 à Sion et non plus auprès des communes. Les demandes combinées (passeport + carte d'identité) y sont également traitées.

#### Registre civique

Durant l'année 2018, notre office a procédé à l'attribution des cartes de réexpédition – valant carte civique – et à la remise du matériel de vote à l'occasion de 7 scrutins, soit les 4 mars (votations fédérales et cantonales), 10 juin (votations fédérales et cantonales), 23 septembre (votations fédérales) et enfin le 24 septembre (votations fédérales et élection de la Constituante).

Le vote par correspondance connaît toujours le même succès, même si 9% environ des votants se sont rendus au bureau de vote du Casino, ouvert le samedi de 17h00 à 19h00 et le dimanche de 10h00 à 12h00.

Chargé d'attester la qualité d'électeur, le contrôle des habitants a validé 5'255 signatures en lien avec les initiatives et référendums (fédéraux et cantonaux), soit 1'298 de plus qu'en 2017



#### Harmonisation des registres

Les Lois fédérales et cantonales sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes fixent les règles relatives au contenu du registre des habitants. Ce dernier doit être conforme à l'art. 6 LHR et aux identificateurs et caractéristiques définis par l'Office fédéral de la statistique. Le but de l'harmonisation consiste à simplifier la collecte de données à des fins statistiques et l'échange de données personnelles entre les registres, en harmonisant ces derniers. Une plate-forme informatique cantonale recueille ces données. En accédant aux données de la Centrale de compensation CdC à Genève, le contrôle des habitants continue à saisir et à reprendre pour chaque habitant le nouveau numéro AVS (NAVS 13). Il poursuit également l'attribution de l'identificateur fédéral de bâtiment (EGID) tiré du registre fédéral des bâtiments et des logements à chaque nouvel habitant ainsi



que lors de tout changement d'adresse. L'attribution de l'EWID (identificateur fédéral de logement) s'avère particulièrement difficile dans les immeubles locatifs dits complexes, comprenant plusieurs logements du même type sur le même étage.

Par ailleurs, cette mission nécessite une étroite collaboration avec les services techniques communaux (édilité et travaux publics) chargés d'introduire, de mettre à jour ou de corriger les données qui figurent dans le RegBL (registre fédéral des bâtiments et des logements). Ce travail permet également une livraison automatique des données, chaque trimestre, à l'Office fédéral de la statistique, remplaçant ainsi le recensement systématique qui était établi auparavant chaque 10 ans.

#### Guichet virtuel

Par l'intermédiaire du site [www.sion.ch](http://www.sion.ch), les citoyens peuvent accéder au guichet virtuel du contrôle des habitants et effectuer certaines démarches. Ils ont notamment la possibilité de déposer des demandes d'attestations diverses, des demandes de renseignements, des communications de changement d'adresse ainsi que des annonces de départ. En 2018, ce sont environ 1'100 demandes ou communications diverses qui ont été traitées par l'Office du contrôle des habitants via le guichet virtuel.

#### Octroi du droit de cité

En 2018, la Ville de Sion a réceptionné 40 nouveaux dossiers de naturalisation (65 personnes) qui lui ont été transmis par le Canton dans le cadre de la procédure d'octroi du droit de cité.

La commission d'octroi du droit de cité s'est réunie à 17 reprises (contre 12 en 2017) pour traiter 171 dossiers.

Sur la base des rapports de la commission, le Conseil municipal a octroyé le droit de cité de Sion à 257 personnes, l'a refusé à 13 personnes et a suspendu, pour une durée de 6 mois, 34 dossiers concernant 65 personnes.



# Travaux publics et environnement

## INTRODUCTION

Cette année a été marquée par les intempéries du 22 janvier qui ont provoqué des glissements de terrains, des écroulements de murs de soutènement, de murs de vignes et de chaussées. Quant aux intempéries du 6 août, elles ont provoqué de graves inondations engendrant des dégâts dans les parkings, dans les passages sous-voie, sur les canalisations, sur les installations de pompage (STAPS) et de traitement des eaux (STEPS).

## RÉALISATIONS

### Routes communales

Durant l'année 2018, le service des Travaux publics et Environnement a effectué de nombreuses réfections de routes dont voici les plus importantes :

- Travaux de sécurisation au chemin de la Forêt de l'Evêque
- Assainissement du réseau et réaménagement routier de la rue des Condémines
- Réaménagement de l'intérieur de Bramois, travaux de canalisations, conduites et réfection de chaussée
- Travaux de réfection de chaussée au chemin de Grély
- Réfection de chaussée et de canalisations au chemin de Pradurant
- Mise en séparatif du quartier de Chalédo
- Modération de trafic et réfection des canalisations à la rue de l'Alambic
- Création d'un mur de soutènement et réfection de chaussée au chemin de la Crête
- Réfection de la STAP intercommunale UTO à Uvrier
- Réfection de la STAP de Grand-Champsec
- Travaux de réfection des canalisations et réaménagement de l'avenue St-François
- Sécurisation d'une falaise à la route des Orgues à Bramois
- Réfection des canalisations et réaménagement de la rue de la Cotsette
- Création d'une station de relevage pour eaux usées à Arvillard
- Travaux de réfection des canalisations et réaménagement de la rue de la Treille
- Création de divers aménagements cyclables (carrefours, abaisséments de trottoirs, marquages, etc.)



Chemin de la Forêt de l'Evêque à Salins  
Glissement d'environ 80 m3 de terrain suite aux intempéries de janvier



Chemin de la Forêt de l'Evêque à Salins - Ouvrage de soutènement de la route en encorbellement ancré dans le rocher et remise en état de la chaussée



Rue du Vieux-Village à Bramois - réfection des canalisations, conduites et chaussée



Travaux de réfection de chaussée au chemin de Grély



(Gauche) Chemin de la Crête à Bramois  
création d'un mur de soutènement et réfection de chaussée

(Droite) Carrefour St-François  
réfection des canalisations et réaménagement de l'avenue St-François

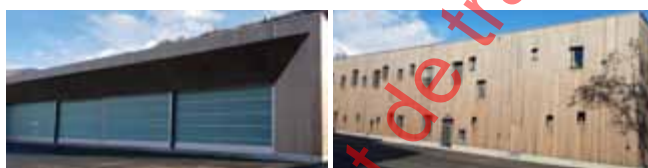


Arvillard - Création d'une station de relevage pour eaux usées

### Bâtiment

Après le bâtiment de la voirie et son grand couvert extérieur, le nouveau dépôt des bus sédunois est le dernier des trois équipements municipaux réalisés sur le même site. Ce dépôt consiste en un quadrilatère d'environ 47 m de côtés et d'une hauteur de plus de 8 m, soit un volume construit de 18'000 m<sup>3</sup>. Il sert à l'entreposage de la flotte des bus sédunois et est également doté d'une station de lavage largement automatisée qui peut traiter, en moins de 10 minutes, les plus grandes unités roulantes, c'est-à-dire les bus articulés d'environ 19 m de long. Ce dépôt est également doté d'une mini station d'épuration des eaux, de locaux de stockage et d'un espace administratif à l'étage du corps intérieur Ouest qui sera occupé dès que la digue du Rhône sera renforcée.

La halle centrale de 1'500 m<sup>2</sup> peut recevoir 23 bus articulés et « standards ». La couverture de celle-ci est supportée par trois poutres triangulées en bois, chacune d'une hauteur de 2.60 m, d'une longueur de 46 m et d'un poids de 14 tonnes. L'ensemble de la charpenterie a nécessité 220 m<sup>3</sup> de bois certifié « bois suisse », de la forêt au chantier. En toiture, les 360 panneaux solaires photovoltaïques assureront l'entier des besoins et consommations énergétiques non seulement du dépôt des bus, mais également du bâtiment de la voirie.



Dépôt des bus sédunois

## VOIRIE

### Généralités

Au 1er janvier 2018, la voirie municipale comptait un effectif de 100 personnes réparti comme suit: 64 collaborateurs de droit public, 32 auxiliaires à l'heure, deux apprentis de commerce et deux apprentis mécaniciens.

Quatorze nationalités sont représentées au sein de la voirie (Algérie, Bosnie, Brésil, Burkina-Faso, Ethiopie, France, Italie, Kosovo, Laos, Portugal, Sénégal, Suisse, Turquie et Vietnam). Aussi faut-il relever la bonne cohabitation entre ces collaborateurs de différentes cultures, mentalités et religions. Signalons également que plusieurs personnes en fin de droit du chômage ou provenant de diverses institutions (AI, ARSET, OSEO, Service social) ont été accueillies durant l'année.

Une quinzaine d'étudiants désireux de travailler durant l'été sont engagés chaque année et répartis dans divers secteurs (magasin, serrurerie, signalisation, menuiserie, génie rural et manifestation).

Dix collaborateurs ont pris leur retraite en 2018 et tous ont été remplacés.

### Entretien du domaine public

Tout au long de l'année, la voirie exécute les travaux courants d'entretien du réseau routier. La Municipalité compte un total de 139 km de routes, 250 km de trottoirs, 60 km de routes agricoles et 17 km de chemins pédestres. En 2018, les employés de la voirie ont également procédé au nettoyage du lit majeur du Rhône, de la Lienne et de la Morge, ainsi qu'à la réparation de nombreux murs le long des bisces de Clavoz, Montorge et Lentine.

Les collaborateurs de la voirie municipale sont également intervenus à plusieurs reprises sur les sites de Montorge, de Valère et de Tourbillon pour l'entretien courant, la remise en état des chemins et la révision des panneaux indicateurs.



Réfection d'un mur au chemin de Nax

### Manifestations

La voirie a participé à l'installation de différentes infrastructures pour les innombrables manifestations soutenues par la Ville de Sion, notamment: Opération « Croc'Sapins », 50ème tournoi de curling, Carnavals de Sion et de Châteauneuf, Championnat romand de natation, Meeting valaisan aggrès, Réception des Médailleurs olympiques, Germe de Pâques, Grand Marché de Pâques, Tour de Romandie, Tournoi final du championnat de basket, Jardin des Vins aux Iles, Festi'Valais, Fête des Voisins, Festival d'Art de Rue, Slow Up Valais, Concours hippique Sion Summer Jump, Fête-Dieu, Fête de la musique de Sion, Fête des Etudiants, Electro-Z-îles, Sion Sous les Etoiles, Tournoi de la Compagnie des Archers, Fête du 1er Août, Cyclo sportive des Vins du Valais, Guinness Irish Festival, Grand-Raid BCVs, Les îles & ville « Journée de l'eau », Redida, Rally for Smile, Swiss cup de BMX, Journée cantonale des jeunes sapeurs-pompiers, Jumping national et Romandie horse show, Fête missionnaire et patronale de Bramois, Fête du Goût, 50 ans de la fusion Sion - Bramois, Rallye international du Valais, Cirque Knie, Nuit des Musées, Réception de M. Jean-René Fournier, Course de Noël - Grand Prix Titzé, Marché de Noël, Réception de Mme Viola Amherd, Chemin des Crèches et cours de ski des Mayens. Cette liste n'est pas exhaustive; il faut la compléter par le grand nombre de journées culturelles ou sportives qui se tiennent tout au long de l'année à la salle de l'EPTs, à l'aula du Collège ainsi qu'à la salle Barbara, sans oublier les différents vernissages, jubilé et autres meetings.

Il est aussi important de relever qu'à certaines périodes, des manifestations très conséquentes ont lieu simultanément. Ainsi, lors du week-end prolongé de la Fête-Dieu (31 mai au 3 juin), pas moins de huit événements ponctuels ont eu lieu: Tournoi des P'tits Loups du FC Châteauneuf, Championnat valaisan de karaté, Fête-Dieu, Festival d'Art de Rue, Concert Schubertiade, Triathlon de Sion, Openfield aux Agettes et Slow-up Valais. Au lendemain de toutes ces manifestations, la voirie municipale a pour mission de rendre les rues et places de la ville en parfait état de propreté dès les premières heures du matin.



### Propreté

La propreté des artères et des places publiques est assurée par une équipe de 22 balayeurs et par 4 véhicules motorisés (trois balayeuses et une laveuse). Une personne s'occupe en permanence (y compris les week-ends & jours fériés) du nettoyage des WC publics qui sont au nombre de 13, en comptant la nouvelle construction sur la place de l'école d'Uvrier. Un autre collaborateur s'assure de la salubrité de l'eau et de l'entretien des 73 fontaines de la ville, des 5 de Salins et des 6 se trouvant aux Agettes.

### Assainissement urbain

Ce secteur ne fait pas directement partie de la voirie, mais il y est étroitement lié. En effet, avec l'introduction de la nouvelle taxe au sac, deux agents de propreté assermentés effectuent quotidiennement les tournées en ville pour prélever les déchets déposés en dehors des lieux ou horaires de ramassage et pour dénoncer les fraudeurs.

Durant l'année écoulée, de très nombreuses incivilités ont été constatées, notamment dans les Ecopoints et, malheureusement, le long du Rhône. Deux collaborateurs assermentés procèdent à la saisie de sacs et établissent un protocole d'amende.

### Signalisation – Marquage

Un groupe de trois employés procède au marquage routier. L'entretien de toute la signalisation verticale communale du territoire ainsi que la pose des plaques de rues et numéros de bâtiments sont également de sa compétence.



Réparation d'un totem

### Cours d'eau, canaux, décharges

25 km de canaux, meunières, bisses et torrents sont entretenus par la voirie. Le territoire s'est passablement étendu suite à la récente fusion avec les Agettes puisque cette ancienne commune comprend différents ruisseaux. De nombreuses heures de travail, parfois avec des véhicules lourds, sont nécessaires pour la bonne réalisation de ces tâches.

### Déneigement, salage et opération « Blanche-Neige »

Chaque hiver, le groupe de déneigement et salage fait preuve de beaucoup d'efficacité pour rendre les routes praticables. À cet effet, les interventions ont lieu très souvent de nuit. D'autre part, lorsqu'il tombe plus de 25 cm de neige, l'opération « Blanche-Neige » consistant à l'évacuation de la neige en ville est activée. Depuis la fusion avec les Agettes, la voirie intervient jusqu'à une altitude d'environ 1800 mètres. Dès lors, pour ce secteur, les heures hivernales supplémentaires varient de 300 à 500, suivant les années de fortes chutes de neige.

Relevons également qu'il a été nécessaire d'acheter un véhicule Holder, très maniable et rapide pour les passages étroits et difficilement accessibles au centre-ville.



Opération de déneigement

### Organisation

Le responsable de la voirie peut compter sur trois adjoints : le premier est responsable du génie civil, le deuxième des manifestations et le troisième de l'administration. La voirie municipale est divisée en plusieurs secteurs de soutien logistique dont les principales équipes sont les suivantes : magasin, atelier mécanique, serrurerie, menuiserie, peinture & signalisation, génie civil et rural et enfin, infrastructure qui intervient pour les nombreuses activités sportives et culturelles en ville de Sion.

La voirie municipale a également effectué d'innombrables travaux :

- le goudronnage des routes et trottoirs
- la fabrication d'écluses pour les meunières
- le nettoyage à haute pression des passages souterrains et des escaliers
- les nombreuses décorations de la ville
- le lavage des parkings souterrains
- les multiples déménagements pour les services municipaux
- l'entretien et la remise en état des places de jeux
- la préparation des locaux pour les votations et élections
- le contrôle et la maintenance des véhicules et des diverses machines par l'atelier mécanique

Au 1er janvier 2018, la voirie disposait de 43 voitures, bus, tracteurs, pour un total de 128 véhicules, ainsi que 37 remorques immatriculées « Ville de Sion ».

### Divers

Fighting Spirit: pour la septième année consécutive, la voirie a inscrit son team (7 coureurs) à la course Titzé de Noël du samedi 8 décembre avec l'équipe « Ville de Sion ».



Atelier mécanique de la voirie

## AGRICULTURE ET GÉRANCE DES DOMAINES

### Tâches

Les différentes tâches effectuées en 2018 se résument comme suit :

- la gestion des paiements directs pour les exploitations agricoles
- le recensement du bétail
- le contrôle des parcelles pour les redevances agricoles
- la gestion des bisses, meunières, canaux, torrents et dépotoirs
- le contrôle du traitement des mouches et du blanchiment des étables
- les expertises pour le fonds suisse de secours pour les dommages non assurables
- la gestion du registre des vignes

|                                                      | 2016  | 2017  | 2018  |
|------------------------------------------------------|-------|-------|-------|
| Surface viticole selon le rapport de vendanges en ha | 403.0 | 399.6 | 399.2 |

- la gestion de l'encépagement du vignoble
- la gestion du Grand Cru Ville de Sion
- la gestion du projet « Maintien du vignoble en terrasses »
- la division des acquits de vendange
- la gestion des sites de Montorge, Valère et Tourbillon
- la gestion des forêts communales
- la gestion des surfaces d'assolement
- la gestion du réseau écologique Sion
- le suivi du projet qualité du paysage du Valais central
- la gestion de la lutte contre l'ailante glanduleux
- la gestion de l'entretien et de la location des terrains communaux

|                                 | 2016      | 2017      | 2018      |
|---------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Montant total facturé en francs | 275'740.- | 381'847.- | 409'884.- |

- la gestion et la facturation de l'irrigation

|                                 | 2016      | 2017      | 2018      |
|---------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Montant total facturé en francs | 106'243.- | 103'370.- | 100'520.- |

- la taxe de la lutte contre le ver de la grappe

|                                 | 2016     | 2017  | 2018     |
|---------------------------------|----------|-------|----------|
| Montant total facturé en francs | 10'612.- | 0.- * | 10'506.- |

\* En raison du gel survenu au printemps 2017, la pose des diffuseurs n'a pas été facturée.

- la gestion des projets « mesures de lutte contre le gel et irrigation » dans la zone agricole de Bramois et la zone agricole de Châtroz
- la gestion du dossier « intempéries 2018 dans le vignoble » (coût admis au subventionnement par le canton et la Confédération pour la commune de Sion : Fr. 1'639'191.-)



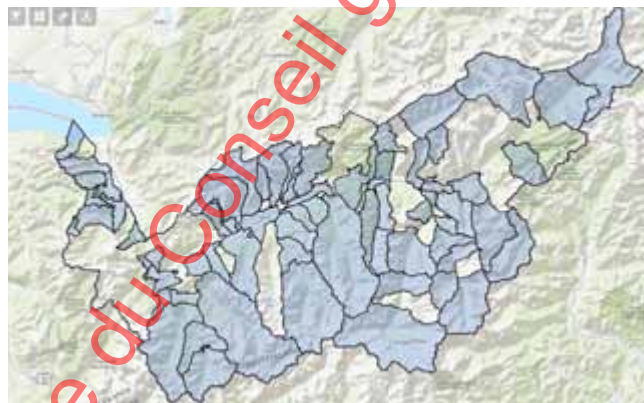
Intempéries de janvier 2018

## CADASTRE

Le cadastre a enregistré plus de 660 actes pour un montant de transactions s'élevant à plus de 300 millions de francs. Plus de 56 nouveaux bâtiments et 76 agrandissements ou rénovations ont bénéficié d'une estimation des taxes cadastrales, représentant plus de 107 millions de francs d'investissements.

L'introduction des mensurations du secteur des Agettes au Registre Foncier est totalement terminée.

Le projet de cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) est terminé et consultable sur la plateforme du SIT-Valais [https://sitonline.vs.ch/RDPPF/rdppfvs\\_prod\\_pub\\_fr](https://sitonline.vs.ch/RDPPF/rdppfvs_prod_pub_fr)



Cadastre RDPPF Valais consultable sur le SIT-Valais

En plus de l'activité ordinaire et des informations transmises aux services cantonaux et municipaux, les tâches principales de la section ont été les suivantes :

- la tenue et la mise à jour des documents du cadastre
- l'établissement des listes des modifications intervenues dans les immeubles bâtis et non bâtis
- l'établissement de la valeur fiscale des immeubles sis en zone à bâtir correspondant à la valeur cadastrale et celle pour les immeubles sis en zone agricole correspondant au 15 % de la valeur cadastrale
- l'estimation des installations industrielles et des machines de production anciennes et nouvelles en collaboration avec le service cantonal des contributions
- l'établissement des listes récapitulatives pour la commission cantonale des taxes et la notification aux propriétaires des nouvelles valeurs cadastrales
- les réquisitions des modifications à porter au Registre Foncier concernant les changements de surfaces par nature et de taxes cadastrales
- la mise à jour du registre des personnes morales pour le service cantonal des contributions
- l'injection des valeurs fiscales dans les fichiers des contributions communales, la mise à jour des mutations et autres modifications après injection
- la taxation à la valeur vénale des biens situés sur notre commune pour les organes des assurances sociales (art. 17 de l'ordonnance sur les prestations complémentaires)
- la déclaration d'impôt sur les gains immobiliers suite à l'aliénation d'immeubles par la commune et les attestations aux privés pour l'imposition différée (art. 46e)
- les différents levés pour les besoins de l'administration tels que les avant-projets de route, les expropriations, etc.
- divers relevés topographiques
- le rétablissement de limites
- le contrôle des implantations des nouveaux bâtiments
- le support ArcGIS pour les différents services
- la tenue et mise à jour du système d'information du territoire (SIT) sur intranet et internet.

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

### Généralités

Cette année a été marquée par la nomination du nouveau responsable des STEPS en la personne de M. Frédéric Clerc suite au départ à la retraite de M. Luc Favre qui œuvrait en tant que responsable des STEPS depuis 1989.

### Step de Châteauneuf

La station d'épuration de Châteauneuf traite les eaux usées pour environ 45'000 Equivalents Habitants de la rive droite de Sion (sauf Uvrier), Savièse, Grimsuat et Arbaz. Aujourd'hui, la STEP de Châteauneuf a une capacité de traitement allant jusqu'à 66'667 Equivalent Habitants.

|                         | 2016                                 | 2017                                 | 2018                                 |
|-------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Épuration d'eaux usées  | 6'512'526 m <sup>3</sup>             | 5'684'470 m <sup>3</sup>             | 7'161'275 m <sup>3</sup>             |
| Consommation électrique | 2'028'855 kWh/an                     | 2'286'565 kWh/an                     | 2'294'186 kWh/an                     |
| Production de boues     | 1'703 to<br>(567 to matières sèches) | 1'643 to<br>(520 to matières sèches) | 1'607 to<br>(488 to matières sèches) |
| Revente d'énergie       | 672'857 kWh                          | 934'596 kWh                          | 875'976 kWh                          |

### Projets et travaux importants réalisés

#### Projets pilotés par l'École d'ingénieurs

Le pilotage par la HES-SO Valais du projet pour la récupération du phosphore contenu dans les boues d'épuration (PhosRemob) a été arrêté car celui-ci est arrivé à son terme.

Un nouveau projet appelé Odin Plus, piloté par la HES-SO Valais, est en cours de réalisation. Les réacteurs ont été modifiés dans le but de récupérer l'énergie contenue dans les eaux usées.

#### Projet micropolluants

L'entreprise Membratec effectue une pré-étude qui durera environ une année sur le traitement des micropolluants (produits médicamenteux, phytosanitaires, etc.). Le procédé consiste à broyer du charbon actif en poudre pour avoir une plus grande surface de filtration et donc une amélioration plus efficace du traitement des micropolluants.

#### Étude des risques

Suite à la rupture de la conduite principale d'alimentation d'air pour la biologie survenue en 2016, le service cantonal de l'environnement a demandé d'effectuer une étude sur les risques potentiels en cas de problèmes sur les installations. Pour ce travail qui a été finalisé, le service a été accompagné par le bureau CSD Ingénieurs SA.

#### Réhabilitation des bassins biologiques et supports des bétons

- le bassin biologique n°3 a été vidé, nettoyé et réparé; les aérateurs ont été remplacés, les plaques de béton préfabriqué ont été consolidées par des étriers en acier et l'état du bassin après travaux a été contrôlé
- l'étanchéité des séparations en béton a été refaite
- toutes les vannes à manchons pour les recirculations des boues biologiques ont été révisées
- le brasseur de la biologie a été remplacé

#### Puisards en cas d'inondation sous les bassins

Suite à l'étude des risques, il a été nécessaire de creuser 4 puisards équipés de 4 pompes pour l'évacuation des eaux en cas d'inondation lors de la rupture d'une conduite afin de protéger les tableaux électriques du pompage au Rhône.

#### Pompage au Rhône

Le pompage au Rhône est dorénavant assuré par deux pompes de 250 l/s et trois pompes de 300 l/s en remplacement de l'ancien pompage qui se composait de 4 pompes de 300 l/s et d'une pompe de 250 l/s. Ce travail a été nécessaire pour assurer les débits très faibles durant la nuit afin d'éviter l'arrêt trop fréquent des grandes pompes de 300 l/s.

#### Déshydratation

- le Touch-Panel de la centrifugeuse a été remplacé
- la vis de transport qui achemine les boues déshydratées dans la benne a été révisée

#### Réhabilitation du local des graisses

- Les travaux de réhabilitation du local des graisses ont débuté par :
- l'abaissement de la nappe phréatique et la pose de palplanches
  - la pose d'un dégrilleur

#### Dessableur

Le compresseur du dessableur a été remplacé

#### Travaux à réaliser en 2019

##### Réhabilitation du local des graisses

Les travaux de réhabilitation du local des graisses se poursuivront par :

- la construction d'une fosse de réception des graisses à l'extérieur du bâtiment existant
- l'adaptation pour le pompage des graisses directement en digestion
- le remplacement du tableau électrique
- le remplacement de la porte sectionnelle du local et l'agrandissement du portail d'entrée

#### Supervision et serveur

Le remplacement de la supervision et du serveur principal pour assurer le rapatriement des données seront entrepris.

#### Réhabilitation des bassins biologiques et supports des bétons

- la vidange du bassin n°4, le nettoyage, le remplacement des aérateurs, la consolidation des plaques de béton préfabriqué par des étriers en acier et le contrôle général du bassin sont planifiés.

#### Mise en œuvre des travaux liés à l'analyse des risques

- lancement d'une étude sur les dangers liés aux incendies
- lancement d'une étude pour l'évacuation des sables et limons en cas d'orage violent
- lancement d'une étude suite aux fortes charges liées aux vendanges afin de limiter l'impact sur la STEP de Châteauneuf (en attendant les travaux futurs sur les micropolluants)

#### Décanteur Primaire

- réfection des bétons et armatures en acier
- réfection du pont roulant et de ses composants
- inspection caméra pour contrôler l'état général des canalisations

#### Local des tamiseurs d'entrée

- isolation extérieure du bâtiment
- nettoyage des murs intérieurs et réfection des peintures
- remplacement de la ventilation pour l'extraction des odeurs

#### Révision de la centrifugeuse

- une révision de la centrifugeuse est nécessaire. Il faut aussi prévoir le remplacement de la vis de convoyage des boues à l'intérieur de la centrifugeuse
- remplacement des roulements avec la révision du réducteur
- remplacement des 2 variateurs qui commandent les moteurs

#### Problèmes particuliers

##### Refus de grille

Suite à l'introduction de la taxe au sac en 2018, il a été constaté une augmentation de 1.6 % de déchets ménagers qui parviennent à la STEP.

Il est rappelé aux usagers que :

- les serviettes hygiéniques, les tampons, les préservatifs, les cotons-tiges, les lingettes démaquillantes, etc. doivent être évacués dans les sacs taxés du Valais romand et non pas dans les toilettes
- les déchets alimentaires devraient être éliminés dans les conteneurs pour déchets organiques ou auprès des déchetteries



- les huiles de friture doivent être collectées dans les conteneurs mis à disposition dans les écopoints
- les solvants et autres produits toxiques doivent être éliminés auprès des déchetteries ou rapportés dans les points de vente

#### Intempéries du 6 août 2018

Les inondations du 6 août ont passablement perturbé les installations des STEPS. Une grande quantité de matières minérales et de limon est arrivée sur les installations, provoquant l'ensevelissement de plusieurs bassins et l'arrêt d'un grand nombre de stations de pompage. Des entreprises externes ont dû intervenir pour le pompage, le nettoyage et l'évacuation de ces matériaux.



Inondation du 6 août 2018r

#### Eaux claires

Dans le cadre du PGEE (Plans généraux d'évacuation des eaux), un travail intense a été fait, comme chaque année, afin de réduire les eaux claires aboutissant à la STEP. Ces eaux coûtent cher en pompage et limitent sensiblement le taux d'épuration des eaux usées (diminution des temps de passage, dilution, etc.).

#### Exigences d'épuration : phosphore et micropolluants

La STEP de Châteauneuf traite la pollution organique et le phosphore total dont la norme exigée par le canton (0.3 mg/l) est difficile à atteindre sans filtration à la sortie ou moyennant un dosage important de coagulant (FeCl<sub>3</sub>). La STEP de Châteauneuf devra s'équiper pour l'élimination des composés traces organiques (micropolluants), ce qui nécessitera également une amélioration significative du traitement biologique (nitrification). L'échéance pour la réalisation de ces travaux est fixée pour 2040 mais le projet devra être finalisé pour 2035 afin de percevoir les subventions de l'État du Valais et de la Confédération à hauteur de 95 %.

#### Step de Chandoline

La station d'épuration de Chandoline traite environ 20'000 Equivalents Habitants de la rive gauche de Sion, Uvrier, Vex, Salins, Les Agettes et St-Léonard.

|                         | 2016                     | 2017                     | 2018                     |
|-------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Épuration d'eaux usées  | 2'158'201 m <sup>3</sup> | 1'911'413 m <sup>3</sup> | 2'399'743 m <sup>3</sup> |
| Consommation électrique | 975'583 kWh/an           | 795'870 kWh/an           | 864'658 kWh/an           |
| Production de boues     | 690 t                    | 864 t                    | 827 t                    |
|                         | (183 t matières sèches)  | (221 t matières sèches)  | (221 t matières sèches)  |
| Production d'énergie    | pas en fonction          | 267'969 kWh              | 256'018 kWh              |

Depuis l'introduction de la taxe au sac en 2018, il a été constaté une augmentation de 24.4% de déchets ménagers qui parviennent à la STEP.

#### Travaux importants réalisés

##### Local de la chaufferie et des couplages chaleur-force

- pose d'une ventilation-climatisation Free-Cooling pour refroidir le local des couplages chaleur-force



Local des couplages chaleur-force à la STEP de Chandoline

#### Chenal d'oxydation Sud

- un moteur de surpresseur pour la fabrication d'oxygène sur la biologie a été remplacé

#### Bassin d'eaux pluviales (BEP)

- un escalier et une passerelle en inox ont été installés pour assurer la sécurité des personnes lors des travaux d'entretiens dans le BEP

#### Suivi du problème des graisses

- les essais de floculation se poursuivent

#### Raccordement des eaux de la Commune d'Ayent à la STEP de Chandoline

À l'instar des communes associées de l'ASEC (Association de la STEP de Chandoline) telles que Sion, St-Léonard et Vex, la STEP de Chandoline reprendra les eaux de la commune d'Ayent dès 2021 car cette dernière a décidé de ne pas réhabiliter sa STEP. Ce partenariat se fera dès que les travaux de la 2ème étape seront terminés.

#### Travaux à réaliser en 2019

- lorsque la variante du traitement biologique pour la 2ème étape (boues activées ou hybride) sera choisie, une demande d'autorisation de construire sera adressée à l'organe compétent
- le début des travaux de la 2ème étape est estimé fin 2019/début 2020
- étude de la 2ème étape de réhabilitation de la STEP comprenant le raccordement des eaux de la Commune d'Ayent

#### Step de Molignon

Le lit fluidisé de cette STEP, construit en 1984, n'arrive plus à respecter les normes de traitements des eaux usées en vigueur. L'étude du PGEE devra redéfinir l'évacuation des eaux de Molignon et de ses environs.

#### STATIONS DE POMPAGE (STAP), DÉVERSOIRS D'ORAGE, DÉBITMÈTRES

##### STAP Intercommunale

L'étude de réhabilitation de la STAP comprenant la reprise des eaux d'Ayent a été réalisée. Les travaux sont en cours, à savoir :

- le remplacement des 3 pompes immergées par 4 pompes à sec avec l'augmentation de la capacité hydraulique
- le remplacement des armoires électriques
- la réfection et l'agrandissement de la fosse de pompage

##### STAP de l'école d'Agriculture

- une nouvelle fosse avec 2 pompes à pré-rotation a été mise en service au printemps
- le tableau électrique a également été remplacé

##### STAP d'Arvillard

Une station de pompage a été mise en service à Arvillard. Cette station remplace les fosses septiques qui récupéraient les eaux usées de plusieurs maisons isolées.

##### STAP de Grand-Champsec

Cette station de pompage évacue les eaux pluviales du passage sous-voie de l'autoroute côté Est vers l'hôpital de Sion. Le pompage a été complètement revu par l'augmentation de la capacité de pompage (2 pompes pour un débit de 100 l/s) et l'installation d'un nouveau tableau électrique. Le rejet se fait directement dans une meunière qui se situe à proximité de la station.



Stap de Grand-Champsec

#### STAP des Roches-Brunes

Suite aux intempéries du 6 août 2018, la station a été entièrement inondée. Cette station évacue les eaux pluviales du passage sous-voie de la passerelle de Vissigen. Le tableau électrique et le système de mesure ont été remplacés également.

#### STAPS Aéroport 1 et Chenevière

- le tableau électrique et le système de mesure de niveau ont été remplacés

#### STAP Aéroport Piste

- le tableau électrique et le système de mesure de niveau ont été remplacés

#### STAP de Cassière

- le tableau électrique et le système de mesure de niveau ont été remplacés

#### Débitmètre de Vuisse

Un nouveau débitmètre a été construit et mis en service au printemps.

#### Déversoir d'orage de Salins

Un déversoir d'orage mécanique a été installé sur le réseau d'égout de Salins afin d'éviter, en cas d'orage, que toutes sortes de papiers ne se retrouvent dans le torrent.



Déversoir d'orage de Salins

#### Travaux à réaliser en 2019

##### Débitmètres de Grimisuat et d'Arbaz

- le débitmètre de Grimisuat et son tableau électrique seront remplacés durant le premier semestre 2019
- l'étude et l'adaptation du débitmètre d'Arbaz sont prévues pour le 2ème semestre 2019

##### STAP de Chenevière

- le tableau électrique sera remplacé

##### STAP de la Patinoire

- le tableau électrique et le système de transmission des alarmes seront remplacés

##### STAP de Vissigen

Suite à un accroissement de la population dans ce quartier, une étude sera menée en 2019 par un bureau d'ingénieur pour refaire complètement cette station de pompage et recalculer son dimensionnement hydraulique.

##### STAPS eaux claires

En 2019, le service des Travaux publics et Environnement reprendra l'exploitation et l'entretien de plusieurs stations de pompage pour les eaux claires qui étaient jusqu'à présent exploitées par l'ESR. Toutes ces stations devront être équipées d'un système d'alarme qui sera centralisé à la STEP de Châteauf.

#### Stations EPU Wash

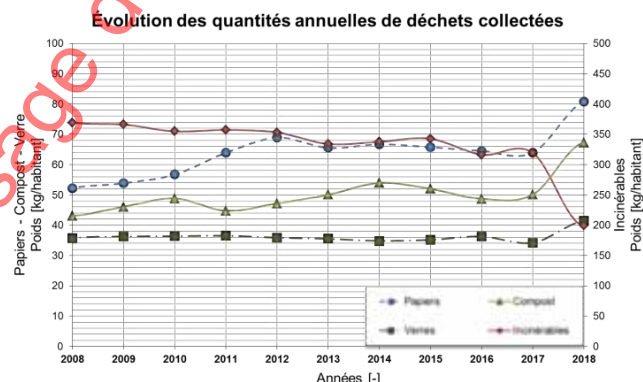
Deux stations EPU Wash, l'une située à Bramois et l'autre aux Ronquois, sont à disposition des agriculteurs. Lors de la mise hors service de ces installations durant la période hivernale, il a été constaté que le système de fermeture ne correspondait plus aux normes de sécurité en vigueur. En 2019, des barrières en acier avec des bandes réfléchissantes seront donc installées pour assurer la sécurité des personnes.

Les agriculteurs trouvent les jetons auprès de la section agriculture du service des Travaux publics et Environnement. Ces tunnels de lavage sont faits exclusivement pour les machines de sulfatage et ne doivent pas servir à d'autres applications. Il est rappelé aux utilisateurs que le respect des installations évite non seulement des coûts importants, mais permet une disponibilité permanente des stations de récupération et de lavage.

#### Tri à la source

Durant l'année écoulée, près de 13'940 tonnes de déchets ont été collectés. L'introduction de la taxe au sac a sensiblement augmenté le taux de valorisation des déchets ménagers. Ainsi plus de 51.6 % des déchets ménagers ont été valorisés dont :

|              |                            |
|--------------|----------------------------|
| 2'735 tonnes | de papiers et cartons +27% |
| 2'275 tonnes | de déchets verts +35%      |
| 1'400 tonnes | de verre +22%              |
| 685 tonnes   | de lavures +14%            |
| 85 tonnes    | de ferrailles et           |
| 20 tonnes    | d'huiles.                  |



En moyenne, chaque résident de la Ville de Sion a produit durant l'année environ 150 kg d'ordures ménagères qui ont été valorisées thermiquement à l'UTO contre un peu plus de 240 kg en 2017. Cette différence est due à l'introduction de la taxe au sac. La collecte des déchets spéciaux pour les ménages a été maintenue et a permis d'en récolter plus de 10 tonnes. 485 usagers ont fait appel au service de collecte des encombrants pour un total de 58 tonnes d'objets volumineux.

Les apports directs des privés aux déchetteries représentent plus de 13'353 tonnes dont près de 9'671 tonnes de biodéchets. Ainsi, l'ensemble des déchets produits sur le territoire communal représente 27'360 tonnes. À noter que plus de 75% de ces déchets a été trié à la source et a ainsi pu être revalorisé.

#### Pollution de l'air

Les concentrations en polluants atmosphériques sont stables.

La valeur maximale de la concentration d'ozone (120 µg/m<sup>3</sup> O<sub>3</sub>) a été dépassée pendant 193 heures sur 45 jours en 2018. La valeur moyenne du dioxyde d'azote, soit 33 µg/m<sup>3</sup> NO<sub>2</sub> est légèrement supérieure à la moyenne annuelle admissible (30 µg/m<sup>3</sup> NO<sub>2</sub>). Pour les particules fines (PM<sub>10</sub>) la valeur moyenne annuelle atteint 16 µg/m<sup>3</sup>. Cette valeur est inférieure à la moyenne annuelle admissible fixée à 20 µg/m<sup>3</sup>.

## PARKING

Le parc de la Planta a subi des rénovations avec ses murs peints en blancs, sa signalétique complètement repensée ainsi que la pose de tôles de finition sur les murs Est.

Afin d'économiser de l'énergie comme dans les autres parcs souterrains, le parc de la Planta a été équipé en tubes leds. Ceux-ci se mettent en veille en l'absence de mouvement. La consommation électrique est ainsi encore réduite de 70 %.



Rafraîchissements muraux et éclairages

Le parking de la Planta a subi les caprices de la météo du 6 août 2018. Les intempéries ont causé pour environ Fr. 100'000.- de dégâts.



Infiltrations dans le parking de la Planta

Des mesures de prévention ont été prises: des panneaux anti-inondation ont ainsi été achetés et installés. De plus, un caniveau a été posé à proximité de la sortie des véhicules pour éviter que l'eau de l'avenue de la Gare ne s'engouffre dans le parc en cas de précipitations abondantes.



Panneaux anti-inondation

Les parcs souterrains et de surface ont permis l'encaissement de Fr. 4'071'818.-, répartis comme suit:

|                                              |                 |
|----------------------------------------------|-----------------|
| Parc de la Planta                            | Fr. 1'361'011.- |
| Parc du Scex                                 | Fr. 1'422'456.- |
| Parc de la Cible                             | Fr. 326'650.-   |
| Parc de St-Guérin                            | Fr. 54'725.-    |
| Parcs de Tourbillon, Blancherie et Industrie | Fr. 69'936.-    |
| Parcs en surface                             | Fr. 837'040.-   |

## UTO

L'Association pour le Traitement des Ordures du Valais central se profile très clairement comme Usine de Valorisation Thermique des Déchets (UVTD). L'UTO poursuit son évolution stratégique en vue d'atteindre une efficacité énergétique maximale. Notamment dans la direction de la valorisation de sa chaleur résiduelle au travers d'un chauffage à distance (CAD) en direction de la Ville de Sion. L'évolution des 2 sociétés que sont Valpellets SA et GazEl SA, dont l'UTO est actionnaire est aussi prioritaire pour une valorisation local des différentes ressources locales comme le bois et les déchets verts.

### Une pratique environnementale durable

De l'Association de traitement des Ordures du Valais central fondée en 1969 et qui fêtera ses 50 ans en 2019 est née l'UTO mise en service en 1971. L'usine de traitement des ordures du Valais central (UTO) a pour mission de traiter les déchets urbains, les boues d'épuration et les déchets spéciaux en provenance des communes membres de l'association, ainsi que les fractions équivalentes des commerces, de l'artisanat et de l'industrie. Elle participe aussi au capital d'autres sociétés à but analogue.

Les années passent et plusieurs projets sont en cours de réalisation, afin que l'UTO ainsi que les sociétés sœurs se transforment et s'adaptent en fonction de l'évolution des exigences, des demandes environnementales, de la sécurité et des besoins liés aux différents métiers qui nous occupent. Ces projets se réalisent sur l'année 2019 ou sur plusieurs années en fonction de l'ampleur des travaux. Des adaptations d'installations ou des mises à niveau sont ainsi faites selon les différentes exigences ou améliorations techniques nécessaires à la bonne marche des installations.



De la combustion des déchets, l'UTO produit de la chaleur. Cette énergie permet de transformer de l'eau en vapeur dans une chaudière. Un autre processus transforme cette vapeur en énergie électrique. Cette vapeur et cette électricité sont utilisées dans différents processus de l'usine ou valorisées à l'externe:

- Incinération des boues d'épuration
- Chauffage des bâtiments UTO et Valpellets
- Eau chaude sanitaire
- Réchauffage des gaz dans la DéNOx
- Séchage de la sciure et plaquettes pour Valpellets
- Alimentation en électricité de Valpellets
- Production d'électricité interne
- Surplus de production d'électricité injecté au réseau ESR

Tous les processus utilisant les ressources énergétiques de l'usine, permettent de supprimer ou de diminuer l'utilisation de combustibles fossiles comme le gaz et le mazout. L'usine est aussi totalement autonome en énergie et peu fonctionner en îlotage. L'UTO a produit plus de 34'000'000 kWh électrique lors de la période 2018 ! L'énergie vendue à l'ESR a été de 26'000'000 de kWh.

Le terme « UVTD » Usine de Valorisation Thermique des Déchets porte dès lors très bien son nom ! Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet, [www.utovs.ch](http://www.utovs.ch)

### CAD

L'avancement du projet CAD se poursuit à un rythme élevé. La conduite principale de liaison entre l'UTO et le RSV a été repoussée pour fin 2020. Les difficultés techniques et les exigences du projet Rhône 3 n'ont pas encore permis de fixer le trajet principal. La liaison avec Vissigen sera dépendante de la passerelle de mobilité dont la mise en place est prévue au printemps 2021. Les projets de mise à l'enquête arrivent à terme ce qui permettra de continuer à pousser ce projet vers l'avant. La société Sogaval finance la construction du réseau et exploitera celui-ci. L'UTO restera maître



en ces lieux et sera chargé de fournir la chaleur sous forme d'eau surchauffée. Pour se faire, une centrale de chauffe sera construite au nord de l'UTO.

Le comité de pilotage stratégique est formé de représentants de Sogaval, de l'UTO, et de la Ville de Sion. Monsieur Philippe Varone est le Président de ce comité de pilotage. Le COPIL peut s'appuyer sur un comité projet et un comité technique dans lesquels se retrouvent les différents partenaires.

Le réseau de chauffage à distance alimentera la zone du RSV - pôle santé ainsi que plusieurs quartiers de la ville de Sion, comme Vissigen, Champsec, sous-gare EPFL-HESSO, ville du 21ème siècle, et bien d'autres encore.

Ce projet répond à plusieurs objectifs, ceux de mieux valoriser les rejets thermiques et remplir les objectifs OLEO à l'échéance 2026 pour l'UTO, d'amorcer un tournant énergétique pour Sogaval, ou encore de pérenniser l'approvisionnement énergétique de la Ville de Sion pour l'ESR.

Plus de 100 GWh de chaleur sont actuellement disponibles et valorisables à l'UTO. Cette chaleur représente l'équivalent de 10 Millions de litres de mazout. Ainsi plusieurs milliers de tonnes de CO2 ne seront plus rejetées dans notre atmosphère. Ce projet permettra d'amorcer un tournant énergétique et de donner un signal environnemental fort.

### Déchetterie

Le bilan 2018 de la déchetterie est très bon. L'introduction de la taxe au sac a encore amené les citoyens à plus de tri et à une affluence encore plus soutenue depuis janvier 2018, celle-ci démontre la qualité de ce service et ouvre la possibilité d'une meilleure valorisation matière.

L'intégration de la commune de St. Léonard a été un succès. Les citoyens se sont très vite intégrés au nouveau site. Des améliorations conséquentes ont été apportées afin de faciliter le flux des véhicules. Notamment une carte code barre et des caméras de reconnaissance des plaques ont été intégrées.

Par temps de pluie, neige, grosse chaleur, tous les clients ont pu d'une manière ou d'une autre se défaire du lundi au samedi des différents objets dans un espace convivial, propre et à l'abri. Construite afin de permettre le tri, le recyclage et la valorisation de nombreux déchets, celle-ci peut en outre recevoir les déchets suivants :

- Déchets encombrants de toutes sortes
- Déchets ménagers
- Déchets de bois, déchets verts
- Piles, batteries, néon...
- PET, verre bouteille, capsules Nespresso
- Ferraille, aluminium, cuivre, autres métaux non ferreux
- Petits et gros appareils électriques, frigo, électronique de loisirs...
- Papier, carton
- Déchets spéciaux, huiles minérales ou végétales
- Déchets inertes
- Restes alimentaires

La déchetterie possède aussi un local afin d'y stocker des palettes de sacs de pellets. Ceci permet aux clients de venir s'approvisionner en granulés de bois en toute sécurité.



Valpellets SA

L'acquisition de nouveaux clients durant l'année 2018 a permis de passer la barre des 12'000 tonnes de pellets vendus. Valpellets alimente tout le Valais ainsi que le Chablais vaudois jusqu'au Lac avec ses 2 camions souffleurs. Des livraisons en plaine et jusqu'à 2'300 mètres d'altitude y sont effectuées. Un troisième camion est en commande et sera livré à l'automne 2019. Les sacs, sont vendus directement sur site pour ou par le biais des revendeurs agréés. Pour rappel, Valpellets est le plus gros fabricant et fournisseurs de pellets en Valais. La position de Valpellets a toujours été : De la région pour la région.

La collaboration avec les triages forestiers a pour avantage de mettre en avant leur excellente connaissance du produit et leur implication dans la promotion du chauffage au bois. Pour 2018, 5'500 m3 de bois ronds ont été acheminés sur site pour y être transformé en granulés de bois durant l'hiver ou les scieurs ne fournissent très peu de sous produits.

La fin d'année de Valpellets a été malheureusement entachée par un gros incendie qui a fortement perturbé la bonne marche des installations. Malgré cet événement particulier et tous les problèmes liés, tous les clients ont été livrés dans les délais et avec les tonnages désirés.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet, [www.valpellets.ch](http://www.valpellets.ch)



### GazEl SA

En 2018 la société GazEl a injecté 10'500'000 de kWh de biogaz dans le réseau de Sogaval.

Le projet de mise en place d'une filière de collecte des restes de tables et huile végétale usagée est toujours en cours et devrait voir sa réalisation en 2019.

En main à 51% de l'Association pour le Traitement des Ordures du Valais central, la société GazEl SA a un bel avenir devant elle, mais aussi de grands défis.

Avec son siège social à Vétroz, la société GazEl SA a traité 19'500 tonnes de déchets méthanisables, comme les déchets verts, les restes de table, les huiles végétales usagées, etc...

### La formation

La formation est essentielle pour la continuité des activités des PME valaisannes. Dans ce cadre l'Association UTO poursuit son engagement ReFo+ en collaboration avec la base aérienne de Sion par la formation d'apprentis polymécaniciens. Formés durant la 1ère et la 2ème année sur la base militaire, les apprentis poursuivent ensuite leur formation à l'UTO jusqu'à l'obtention de leur CFC.

L'UTO accueille également chaque année des stagiaires de l'Ecole des Métiers du Valais en stage de 3 mois en électronique et de 12 mois en automation.

# BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS

## ADMINISTRATION

La mue du service « Bâtiments et Constructions » se poursuit avec l'arrivée d'un nouveau chef de service et la volonté affirmée de développer les qualités urbaines de la Ville, tant dans la valorisation de son patrimoine bâti que dans ses nouveaux enjeux collectifs.

Par sa section « Constructions », le service s'attache à l'entretien, la rénovation et l'amélioration des bâtiments communaux, dans le souci d'une gestion planifiée tant pour les travaux prioritaires que pour les investissements à consentir. Le bien-être des utilisateurs, la performance des équipements et la sécurisation des bâtiments (mises en conformité sismiques et en protection incendie, en particulier) sont au cœur des prestations offertes par la section auprès des chacun des services de la Ville : les Ecoles, les Sports, la Culture, etc. Ses principales réalisations de 2018 sont développées ci-après, bien que ne reflétant que très partiellement l'étendue des services offerts par la section, en particulier lors d'événements tels que les inondations qui ont durement dégradé les salles de sport en août 2018.

L'année 2018 a fortement sollicité la section « Etudes et projets », qui a développé principalement son activité sur trois domaines distincts. Le premier comprend le pilotage et la maîtrise des nouvelles réalisations communales, particulièrement sur l'attention apportée aux besoins de la petite enfance avec trois réalisations portées en parallèle par la section (Gravelone, crèche des Châteaux inaugurée en fin d'année, La Pouponnière valaisanne de Champsec). Le deuxième domaine englobe les études pour les équipements appelés à être réalisés au cours des prochaines années, certains déjà avancés au stade de projets lauréats de concours d'architecture (centre horticole partagé, école de Champsec), d'autres encore au stade des études de faisabilité ou d'avant-projets, comme le projet d'un nouveau bâtiment administratif communal et d'un pôle musical à même de réunir les diverses écoles de musique actives sur le territoire communal.

Dans un troisième domaine, la section « Etudes et projets » s'est également attachée à la finalisation de l'inventaire du patrimoine bâti extra-muros, pour la mise en œuvre de son nouveau cadre légal (adaptation du RCCZ) et pour la notation de ses fiches individuelles. Ressenti souvent comme une contrainte, voire une atteinte, cet inventaire doit cependant devenir une opportunité, à la fois en tant que support d'une meilleure connaissance de notre patrimoine bâti et comme la base d'une stratégie raisonnée de sa valorisation tant publique que privée (mise à disposition d'experts, aides à la décision, subventions publiques, etc.).

Si le nombre de dossiers en autorisation de construire est resté stable par rapport aux années précédentes (près de 350), on constate une évolution sensible dans les types de construction : l'année 2018 a vu une nette augmentation des demandes dans le domaine de la rénovation/transformation, tandis que celles relatives aux habitations individuelles, en particulier, ont subi une baisse significative. Les années à venir diront s'il s'agit d'une tendance durable ou un événement momentané. La complexification constante des procédures, ainsi que l'introduction de la nouvelle Loi Cantonale sur les Constructions (LC-OC) alourdissent cependant considérablement la tâche de la section « Bureau des Enquêtes ».

Le tableau ne serait pas complet sans saluer le travail et l'attention constante développés par la section « Centre funéraire et cimetières » dans sa mission locale délicate auprès de la population et dans celle régionale par ses installations de crémation.

Enfin, il faut rappeler la présence constante du Service « Bâtiments et Constructions » dans le cadre de la dynamique et du développement extraordinaire que connaît le Sud de la ville, et son souci affirmé d'intensifier la collaboration et une bonne coordination avec ceux de l'Urbanisme et des Travaux Publics. Les projets Ronquoz 21, rue de l'Industrie, Nouveau Collège, Energypolis, Campus EPFL-HES, sont autant d'enjeux interdisciplinaires qui vont façonner la vie – et le bien-vivre – de la Ville de demain.



Ecole de Champsec - Image de synthèse du projet lauréat du concours

## SECTION BATIMENTS

La section bâtiments dirige et coordonne différentes études, exécute des travaux d'entretien, de réfection et d'investissement dans les bâtiments administratifs, des écoles, des sports, de la sécurité publique et du service social, en collaboration avec les services concernés, à savoir :

### Bâtiments des écoles

- 16 centres scolaires / 49 bâtiments / 72'000 m2 de plancher brut

### Bâtiments des sports

- 9 centres sportifs

### Bâtiments du feu et de la protection civile

- 2 bâtiments pour le service du feu
- abri PC de la Planta et de la Toulaz

### Bâtiments et Constructions

- 80 bâtiments de plus ou moins d'importance ;

### Centre funéraire et cimetières

- bâtiment du centre funéraire et cimetière,
- cimetières de St-François, Salins et les Agettes ;

### Bâtiment des parcs et jardins

- serres communales des Potences ;

Les nombreux travaux engagés en 2018 ont permis, la mise en conformité feu du bâtiment du Casino, de la zone administrative du secrétariat du service parlementaire ainsi que l'installation d'un lift pour l'accès à la galerie par des personnes à mobilité réduite ; ainsi que la mise en conformité feu et la réfection complète de la cave à jazz et la création d'une zone sanitaire. Des travaux ont été engagés également dans les halles industrielles pour la mise en conformité feu et la réfection de la production de chaleur pour les théâtres Alizé et Interface en particulier.

Dans le cadre du budget 2018, le service des bâtiments et constructions a dirigé et coordonné différentes études, travaux de fonctionnement et d'investissement des bâtiments administratifs, des écoles, des sports, du service social et du service de la sécurité publique de la Ville de Sion, détaillés ci-après :

#### Réfection et d'entretien :

- bâtiment administratif à la rue de Lausanne 23
- bâtiment administratif à l'espace des Remparts 6
- halle Pitteloud, route de Riddes 87
- bâtiment « Casino » à la rue du Grand-Pont 4
- centre funéraire de Platta, rue de Loèche 86
- centre scolaire de St-Guérin
- centre scolaire de Bramois
- centre scolaire des Collines
- centre scolaire de Pont-de-la-Morge
- centre scolaire de Champsec
- centre scolaire de la Bruyère
- centre scolaire du Sacré-Cœur
- centre scolaire de Gravelone
- centre scolaire de Salins
- centre sportif des Glareys
- centre sportif de Tourbillon
- centre sportif de l'Ancien Stand.

Pour exemple, nous illustrons ci-dessous quelques exécutions de travaux :

#### Bâtiment « Casino »



*L'installation d'un lift – accès à la galerie de la salle du Grand Conseil pour personnes à mobilité réduite.*

#### Théâtre de Valère – Cave à jazz



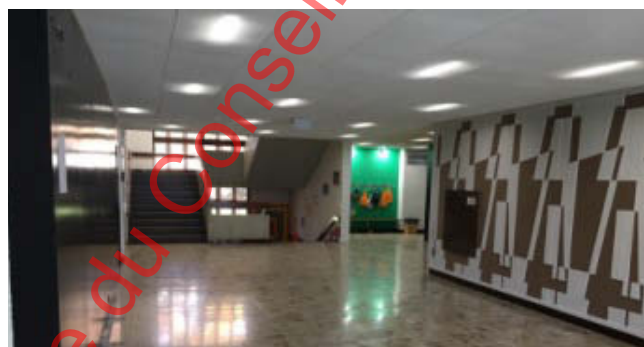
*Les travaux comprennent la mise en conformité feu, la réfection complète de la salle de spectacle et la création d'une zone sanitaire.*

#### Centre funéraire de Platta



*La réfection et l'assainissement du local de pause et vestiaires du personnel du centre funéraire de Platta..*

#### Centre scolaire de la Bruyère



*Les travaux comprennent la mise en conformité sismique et compartimentage de la cage d'escalier – Etape 2.*

#### Centre scolaire de St-Guérin



*Les travaux engagés en 2018 comprennent l'isolation et la réfection complète de la toiture de liaison du bâtiment 39.*

#### Centre scolaire de St-Guérin



*Les travaux comprennent la réfection de la salle de gym 2 et 3 en raison des intempéries du 6 août 2018 et le remplacement de l'éclairage des salles de gym par des sources lumineuses en leds.*



### Centre scolaire de Sacré-Coeur



Remplacement des conduites à distance et dernière étape de la mise aux normes sismiques du bâtiment I

### Centre scolaire de Sacré-Coeur



Les travaux comprennent la réfection de la salle de gym 2 du bâtiment I en raison des intempéries du 6 août 2018

### Piscine de la Blancherie



Les travaux comprennent l'assainissement de l'installation de filtration par des filtres modulables. La fourniture de l'énergie par C&D produite par le Groupe Mutue

### Stade de Tourbillon



Mise en conformité sismique de la zone médias et création d'un local anti-dopage

### Centre sportif des Glareys



Les travaux comprennent le remplacement de l'éclairage du terrain C par des sources lumineuses en leds

### Patinoire couverte de l'Ancien Stand



Etudes préliminaires pour la mise en conformité de l'installation du groupe froid selon normes OPAM

### Etudes et projets

Coordination d'études de faisabilité, d'avant-projets, de projets d'architecture et d'exécution pour :

- l'extension du centre scolaire de Champsec, la construction de deux salles de gymnastique et d'une UAPE ;
- la construction de la nurserie-crèche des Châteaux à la rampe St-Georges (transformation de l'ancienne école protestante) ;
- l'agrandissement de la nurserie-crèche « La Pouponnière valaisanne » de Champsec à la route du Manège ;
- l'aménagement d'une nurserie-crèche provisoire au centre scolaire de Gravelone (dans les locaux de l'ancien foyer Shalom) ;
- la construction d'appartements protégés « Domino » pour personnes âgées à la route de Chippis ;
- la construction d'un centre horticole partagé pour les villes de Sion et de Sierre ;
- la démolition et reconstruction du bâtiment de la cuisine de la Ferme-Asile ;
- la construction d'une scène et d'un gradin de salle de concerts à l'église des Jésuites ;
- l'inventaire du patrimoine bâti extra-muros.

### GESTION ET GÉRANCE DES BÂTIMENTS :

Durant l'année 2018, Alain Deslarzes Gérance SA a étroitement collaboré avec la section des bâtiments pour la gestion technique des biens de la Ville de Sion et sur le plan financier avec le service des finances.

L'ensemble des biens étant informatisé, ce qui permet de présenter un bilan et un compte de pertes et profits par immeuble, actuellement 47, ainsi que le bilan et le compte de pertes et profits consolidés.

Sur le plan technique, l'entretien et les réparations courantes des objets ont été assurés et des rénovations importantes ont été faites dans les immeubles suivants :

- 1142 rte de Comparémont 3 : changement du chauffage complet;
- 1261 rue de la Majorie 4 : travaux de rénovation du studio et également changement du chauffage;
- 1265 rte de Nendaz 18 : changement de chauffage complet;
- 1189 rue de Lausanne 16 : réparation monte-charge.

Les débiteurs au 31 décembre s'élevaient à fr. 70'939.15.  
A ce jour, il reste fr. 70'490.15 sur les débiteurs 2018, soit :

- 1300 rte de Riddes 87, Fondation Interface fr. 881.65
- 1310 rte de Préjeux 16, SwissEcology Sàrl fr. 19'077.50 (résiliation au 31.12.2018).
- 1114 rte du Manège 49-51-53 Cars postaux fr. 50'980.00 (en cours de paiement).

Le chiffre d'affaires de l'année 2018 se présente comme suit (ces montants sont provisoires, le bouclage n'étant pas terminé) :

|                                 | 2018             | 2017             |
|---------------------------------|------------------|------------------|
| Location                        | CHF 1'398'142.40 | CHF 1'395'635.00 |
| Location encaissée par la Ville | CHF 261'121.00   | CHF 261'121.00   |
| Valeurs locatives               | CHF 779'981.70   | CHF 779'981.70   |
| Charges                         | CHF 123'900.20   | CHF 138'110.00   |
| Solde de charges                | CHF 1'169.25     | CHF 10'366.40    |
| Total                           | CHF 2'564'314.55 | CHF 2'585'214.10 |
| Charges                         | CHF 439'621.05   | CHF 567'376.35   |
| Résultat (y.c. valeur locative) | CHF 2'124'693.50 | CHF 2'017'837.75 |

## SECTION ENQUETES

### AUTORISATIONS DE BATIR

En 2018, les autorisations, préavis et prolongations de bâtir suivantes ont été accordées :

- immeubles d'habitation 14
- maisons familiales 19
- construction administrative, commerciale et d'habitation 1
- constructions publiques 1
- constructions industrielles 5
- constructions agricoles 1
- bâtiments démolis 5
- transformations ou agrandissements 170
- divers (cabane de jardin, panneaux solaires, enseignes-totem, chauffage, places de parcs, ...) 126

Montant des permis délivrés 2018 fr. 204'000'000.-

Montant des permis délivrés 2017 fr. 238'000'000.-

Montant des permis délivrés 2016 fr. 305'000'000.-

Sur les autorisations de construire délivrées durant ces trois dernières années, les mises en chantier sont les suivantes :

- immeubles d'habitation 56
- maisons familiales 88
- constructions administratives, commerciales et d'habitation 26
- constructions publiques 5
- constructions industrielles 12
- constructions agricoles 3
- transformations ou agrandissements ~370
- divers (cabane de jardin, panneaux solaires, enseignes-totem, chauffage, places de parcs, ...) ~350

Le montant des travaux réalisés durant l'année se répartit de la façon suivante :

fr. 76'000'000.- ont été investis dans la construction de logements,  
fr. 52'000'000.- ont été investis dans la construction administrative, commerciale et d'habitation

fr. 3'000'000.- ont été investis dans la construction industrielle  
fr. 43'000'000.- ont été investis dans les constructions diverses.

### Vieille ville, quartiers anciens

La commission consultative vieille ville s'est réunie à dix-sept reprises en 2018; elle a traité cinquante-cinq annonces d'intention. Les architectes-experts ont effectué une visite sur place pour chaque dossier et établi le rapport d'expertise préliminaire y relatif.

Aussi, dix-sept mises à l'enquête publique ont été publiées dans le bulletin officiel et seize projets ont été réalisés ou commencés; dix promesses de subventionnement ont été octroyées par le Conseil municipal et la Ville a participé au paiement de quatre rénovations terminées.

## CENTRE FUNERAIRE ET CIMETIERES

L'exploitation du crématorium et l'entretien des cimetières de la commune de Sion ont été assurés par quatre employés (1 opérateur de four et 3 employés techniques), un responsable, ainsi que des auxiliaires d'été.

Durant l'année 2018, nous avons inhumé 198 personnes dans les cimetières de Platta, Saint-François, Bramois, Salins et les Agettes selon le tableau ci-dessous, soit une diminution de 77 unités par rapport à l'année précédente :

|                  |                              |
|------------------|------------------------------|
| Platta           | 114 urnes                    |
|                  | 40 ensevelissements de corps |
| Ancien cimetière | 27 urnes                     |
| Bramois          | 5 urnes                      |
|                  | 3 ensevelissement de corps   |
| Salins           | 4 urnes                      |
|                  | 3 ensevelissements de corps  |
| Les Agettes      | 1 urne                       |
|                  | 1 ensevelissement de corps   |

Le centre funéraire de Sion a procédé, en 2018, à 2190 crémations. Ce chiffre est en augmentation de 90 unités par rapport à 2017. Le centre funéraire n'a pas été exploité durant 8 jours ouvrables au total en raison des deux services annuels.

66 défunts domiciliés en Valais ont été transportés dans d'autres crématoires durant ce laps de temps.

Le nombre de décès de personnes domiciliées à Sion a diminué et, paradoxalement, le nombre de crémations annuelles en provenance de tout le canton a fortement augmenté. Le taux de crémations des personnes domiciliées en Valais atteint 88 %.

Depuis la première mise en service du four crématoire de Sion, en janvier 1990, 41'370 crémations ont été effectuées à Sion.

## ADMINISTRATION

Le renforcement effectif des relations entre les thématiques de l'aménagement du territoire, de la mobilité, de l'aménagement des espaces publics et des parcs et jardins s'est poursuivi en 2018.

## ETUDES ET PLANIFICATION

### Le plan directeur communal

Le projet de mise à jour de la version 1 du plan directeur communal est entré dans une phase d'approbation. En effet, suite à la présentation du dossier au conseil municipal en automne, quelques ajustements ont été apportés. Le projet sera soumis au Conseil général courant du premier semestre 2019 pour approbation.

### Plan de zone (PAZ) et règlement communal de construction et de zones (RCCZ)

Une révision prioritaire du RCCZ a été élaborée durant ces dernières années et sera bientôt mise en procédure. Cette révision vise à mettre en conformité le RCCZ suite aux nombreux changements législatifs (LAT, LC/OC,...) qui sont intervenus sur le plan cantonal et fédéral depuis son adoption mais aussi d'apporter des compléments qualitatifs significatifs.

Elle précède une révision totale du RCCZ et du PAZ qui sera mise en oeuvre dès que les bases légales cantonales seront en vigueur (LcAT).

Par ailleurs, pour garantir l'adéquation entre le plan de zone et l'évolution de la Ville, plusieurs modifications partielles de zones sont actuellement en cours de procédures ou d'étude:

- Petit-Chasseur (nouvelle délimitation du PAZ en accord avec les limites topographiques);
- Le secteur du Camping de Valcentre à Bramois;
- La zone de protection de la nature de Corbassières;
- Le secteur des Vergers entre Bramois et Champsec;
- Le secteur du couvent des Capucins et de St-Georges;
- La nouvelle zone industrielle aux Iles;
- La modification de zone pour le déplacement du service de la navigation et de la circulation routière;
- Le secteur de survol et d'accroche des stations amont et aval de la future liaison câblée plaine - montagne;
- La modification de zone en lien avec le projet de chauffage à distance (CAD) de l'UTO;
- Le secteur à l'ouest d'Uvrier;
- Le secteur de l'EPFL 2.

En outre, une partie du secteur de Platta a été mise en zone réservée dans le but d'étudier une possible redéfinition de la limite de la zone à bâtir et de préserver le coteau viticole.

Ces mesures permettront à la Ville, par la modification de son PAZ-RCCZ, d'atteindre les objectifs visés en termes de planification et de qualité.

En sus de ces modifications partielles, le service de l'urbanisme et de la mobilité est activement impliqué dans le projet d'homologation global du PAZ-RCCZ de l'ancienne commune des Agettes. Le projet a été soumis à avis informatif par le canton courant du mois de juin. La décision d'homologation devrait prochainement tomber. Le plan de zones de l'ancienne commune des Agettes rentrera en force dès épuisement de toutes les voies de recours.

### Projet d'agglomération

Aux 12 communes du périmètre sédunois s'ajoutent 8 nouvelles communes de la région de Sierre: c'est le nouveau périmètre du projet d'agglomération de 3ème génération, aggro Valais central. Celui-ci s'étend d'Ardon à Salgesch, autour de 19 communes partenaires.

Ce projet d'agglo a été jugé positivement par la Confédération en janvier 2018. Le projet a été accepté et retenu pour un cofinancement fédéral à hauteur de 35%, s'élevant à Fr. 32,33 mio.

L'agglo Valais central représente le tiers de la force démographique et économique du canton. Elle regroupe plus de 100'000 habitants et près de 60'000 emplois.

En 2030, les communes de l'Agglo Valais central compteront 127'000 habitants. Qui dit augmentation de population, dit augmentation du nombre de logements et de déplacements. L'agglo est là pour anticiper ces changements et trouver des solutions à l'échelle régionale.

### Liaison plaine montagne (TéléSion) –

#### Développement du secteur des Mayens de l'Ours

En cohérence avec le concept cantonal de développement territorial visant à développer des liaisons plaine-montagne, l'aménagement d'un nouveau transport public câblé entre le centre-ville de Sion (altitude 500m) et le site des Mayens de l'Ours (env. 1500m) (tronçon 1) figure comme un projet majeur pour Sion et le Valais. Outre les répercussions évidentes sur les mobilités (accessibilité renforcée au mi-coteau notamment à Veysonnaz, temps de parcours, report modal) et les impacts environnementaux (développement des modes doux, amélioration du bilan carbone), l'implantation d'une telle infrastructure permettra d'accompagner le projet de mutation et de constitution d'un pôle de gare en ville de Sion, de déterminer un programme complémentaire aux Mayens de l'Ours, de revitaliser la station touristique de Thyon 2000, et de dynamiser les liaisons câblées dans les 4 Vallées. Si les villages et stations précités sont urbanisés et à vocation essentiellement touristique pour Veysonnaz et Les Collons, le site des Mayens de l'Ours est actuellement utilisé comme départ et arrivée de la Piste de l'Ours, piste FIS reconnue.

Différentes études ont été menées jusqu'à présent afin d'entrevoir un développement cohérent et coordonné du cône de Thyon (étude exploratoire/ étude programmatique phases 1 et 2). Ces études ont permis d'aboutir, pour le secteur des mayens de l'Ours, à la définition de lignes directrices qui ont été approuvées par l'exécutif sédunois au début de l'été 2018 et qui ont pour objectif d'orienter le développement du site.

Les territoires de la plaine et de la montagne compris dans l'aire d'influence de la future liaison câblée, seront soumis aux effets du rapprochement de deux milieux grâce à cette nouvelle infrastructure de mobilité publique (contraction spatio-temporelle). Les conséquences de ce nouveau rapport entre ces deux étages topographiques devront donc être accompagnées au mieux grâce à des outils d'aménagement du territoire adaptés.

#### Développement du quartier des Potences

Motivées par la possible tenue des Jeux olympiques à Sion en 2026 ainsi que par l'opportunité de (re)valorisation du quartier de Châteauneuf/Potences, différentes études programmatiques pour la planification d'un quartier exemplaire ont été menées durant le 1er semestre 2018.

L'objectif initial du projet résidait dans la capacité du site à accueillir le village olympique, puis, dans un deuxième temps,



d'adapter ce programme à un quartier d'habitation compatible au principe de la durabilité selon ses 3 fondements (économique, social et environnemental). La thématique de la réversibilité du projet a donc accompagné les études jusqu'aux votations du 10 juin 2018, scellant définitivement le sort des prétentions olympiques séduinoises pour 2026. Sur la base de ces études programmatiques, un plan guide a été réalisé dans l'intention de définir les critères généraux (échelle macro) souhaités pour le développement de ce quartier et de définir la suite du processus pour le développement du quartier. Les délais restreints causés par les JO 2026 ne faisant plus foi, les moments propices pour lancer les prochaines étapes devront être définis.

#### **Programme pilote de la Confédération : «adaptation aux changements climatiques»**

Retenu par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) en 2013, le projet ACCLIMATASION, prônant un développement urbain adapté au changement climatique, est réellement entré dans sa phase opérationnelle en 2015 et 2016 avec la réalisation de plusieurs chantiers phares, tel que la requalification du Cours Roger Bonvin (projet Stream Park) ou encore la réalisation du biotope et de la toiture végétalisée, véritable jardin japonais de l'école primaire de Châteauneuf.

En 2017, le projet pilote a célébré la «fin» de sa collaboration avec la Confédération dans le cadre du programme «projet pilote». Une cérémonie de capitalisation autour de l'expérience accumulée pendant ces trois dernières années a pu permettre à tout public de s'informer sur la problématique et les moyens d'actions concrets.

La réalisation de documents instructifs orientés sur la mise en œuvre pratique de mesure d'adaptation au changement climatique a été poursuivie en 2018 et mis à disposition sur le site internet de la Ville de Sion. Ainsi, en mars 2018 sortait le «Guide séduinois des aménagements extérieurs sur fonds privés» et, en novembre 2018, le rapport de la Confédération «Quand la ville surchauffe» réalisé en collaboration avec le service de l'urbanisme et de la mobilité (groupe d'accompagnement).

Par ailleurs, au niveau des autorisations de construire, des documents cadre ont été créés pour guider les architectes lors de la conception de leurs espaces extérieurs.

Un groupe de travail multiservices s'est également constitué afin d'examiner les moyens d'action imaginables dans l'intention d'augmenter la perméabilité des revêtements urbains et ainsi réduire le risque lié aux eaux de ruissellement.

#### **Ronquoz<sup>21</sup> et nouvelle zone industrielle aux Iles**

Depuis quelques années déjà, le secteur situé entre les voies CFF et le Rhône, appelé Ronquoz<sup>21</sup>, a été identifié comme représentant un grand potentiel de développement par le biais de la mutation de cette zone actuellement industrielle. Plusieurs actions sont en cours de réalisation pour anticiper ce développement, à savoir :

- l'ouverture d'une nouvelle zone industrielle dans le secteur des Iles (mise en procédure en 2017) qui permettra à terme, d'offrir une alternative aux entreprises dont les besoins ne seraient plus en adéquation avec un quartier mixte ;
- l'étude d'une liaison de mobilité douce nord-sud, pour pouvoir franchir les voies CFF entre Cour de Gare et le nouveau Campus ;
- La requalification de la rue de l'Industrie avec un projet modulable et temporaire qui sera en place pour l'ouverture du Campus en 2020 ;
- le prochain concours pour un parking silo permettant de reconfigurer le sud de la gare et de gérer le stationnement de la future télécabine.

Un groupe de travail pluridisciplinaire a été constitué pour gérer la multitude d'enjeux qui se superposent dans ce secteur hautement stratégique d'environ 50 hectares et pour mettre en place une planification rigoureuse et évolutive, un processus adapté de gouvernance ainsi qu'une démarche participative.



La démarche participative s'est déroulée sur l'année 2018 avec trois moments clé :

- Soirée d'information à destination des propriétaires et entreprises du secteur en janvier. Le but de cette soirée était d'informer les propriétaires de la démarche à venir avant de commencer cette dernière.

- 23 avril - 20 mai 2018 : envoi d'un questionnaire tout ménage, dont le but était d'impliquer la population séduinoise à la démarche, et d'établir un diagnostic sur l'état existant et les enjeux de la ville et

du développement de ce quartier.

- 4 juin 2018 : atelier participatif avec les propriétaires, les entreprises, mais aussi les acteurs clé du développement de ce secteur

Les résultats de cette démarche participative seront intégrés dans le cahier des charges d'un mandat d'études parallèles qui se déroulera en 2019



Séance d'information aux propriétaires 31 janvier 2018

#### **Plans de structuration (PAD) et plans de quartier (PQ)**

Le service de l'urbanisme et de la mobilité a suivi l'instruction et la coordination de plusieurs plans de structuration et plans de quartier ainsi que les études multisectorielles qui leur sont liées (concept d'aménagement des espaces extérieurs, concept énergétique territorial, étude de conformité à l'ordonnance concernant la protection contre le bruit, étude trafic, etc.) :

- Platta d'en haut ;
- Turin Est ;
- Plan de quartier du Petit Chasseur ;
- Plan de quartier Couvent des Capucins/ St-Georges ;
- Plan de structuration à Maragnéna ;
- Plan de quartier rue des Amandiers (Gravelone).

#### **Diverses thématiques**

##### **Terrasses**

Un projet de règlement pour les terrasses des établissements publics a été validé par le conseil général en date du 7 novembre 2017 et sera homologué en 2019. Le conseil municipal avait édicté, entre 2004 et 2011, des directives spécifiques concernant les terrasses de certaines rues pour garantir la qualité de l'espace public et limiter les nuisances. Le but du règlement est de ressortir les éléments saillants de ces directives et de les compléter, pour créer une base légale applicable à l'ensemble du territoire communal.

#### **3<sup>e</sup> correction du Rhône**

Une coordination entre le canton et la ville se poursuit concernant les aménagements liés à la 3<sup>e</sup> correction du Rhône

qui auront un impact sur les espaces publics de la ville, comme par exemple le Parc des Ateliers. Ce parc servira notamment d'espace de détente pour tout le quartier en devenant de Ronquoz<sup>21</sup>. Certaines entreprises se trouvant actuellement sur le secteur prévu pour ce parc, une première séance a été organisée conjointement par la Ville et le canton pour informer les propriétaires des prochaines étapes à venir ainsi que leurs options.



photo: Aline Henchoz

### Alignements Ste-Marguerite

Pour pallier au manque de perméabilité de mobilité douce est-ouest entre la rue de Sainte Marguerite (future route d'accès au projet Cour de Gare) et la passerelle de Sous le Scex/ Vissigen enjambant le Rhône, les alignements du secteur ont été complétés en réservant un espace suffisant à un axe de mobilité douce. La mise à l'enquête de ces nouveaux alignements n'a soulevé aucune opposition et le dossier a été transmis au canton pour poursuite de la procédure.

### Swiss Squares

A la fin de l'année 2018, une mise à jour s'est effectuée sur les contenus sédunois de l'application Swiss Squares. Pour rappel, cette application dont le lancement a eu lieu courant de l'année 2017, a pour but d'informer sur l'histoire des places publiques de Sion. Ce projet a pu voir le jour grâce à la collaboration que le service a menée avec la SIA et les archives municipales. Des vues d'hier, d'aujourd'hui et de demain racontent l'évolution dans le temps des 15 places publiques sédunoises retenues. Au travers de la réalité augmentée (Augmented Reality, AR), il est possible d'afficher des images de manière synchrone avec l'angle de vue considéré sur l'écran d'un smartphone ou d'une tablette en mode photo. L'application a pour but de sensibiliser un large public amateur de culture au patrimoine historique et à la culture contemporaine du bâti. Une attention particulière est portée à chaque place et à ses multiples facettes. La place de la Planta chargée d'histoire en bordure de la vieille ville médiévale, la place du Midi toujours animée au centre ou encore la place du Rhône et ses berges au cœur de la future ville du XXI<sup>e</sup> siècle. Sion offre une grande diversité de places publiques qui sont autant de lieux de rencontre, de détente et de fête. Le chef-lieu valaisan a reçu le Prix Wakker en 2013 pour ses efforts sensibles en matière d'aménagement et de planification territoriale amorcés au tournant du millénaire.

### Chauffage à distance (CAD): modification partielle PAZ-RCCZ

Dans le but de permettre au dossier de réseau de chauffage à distance de poursuivre dans la procédure qui aboutira in fine à son homologation par le Conseil d'Etat, le service a suivi, courant 2018, le projet de modification partielle du plan d'affectation des zones (PAZ) ainsi que du règlement communal des constructions (RCCZ) et ceci selon les exigences cantonales.

### Projets urbains et paysagers divers

- Etude pour un avant-projet portant sur le secteur du Carrefour de l'ouest (parcelle n°13'160).



- Projet d'aménagement urbain prévu Placette de Tous-vents. Définition et exécution du projet.

## MOBILITÉ

### Transports publics – Bus sédunois

#### Développement de l'offre

Après les importantes augmentations du nombre de courses sur le réseau des Bus Sédunois ces dernières années, l'accent a été mis sur des actions de communications en 2018.

La promotion de l'offre existante s'est poursuivie via des démarches auprès de la population sédunoise et des usagers. Plusieurs campagnes de communication se sont déroulées en 2018 auprès de différents publics cibles: habitants, pendulaires, participants de manifestations, utilisateurs des Bus Sédunois. Ces actions visent notamment à mieux faire connaître l'offre existante, à communiquer sur le changement horaire et à informer et interagir avec la population.

Pour ne citer que quelques-unes, ont notamment eu lieu:

- La promotion des cartes multi courses;
- Une communication pour encourager l'utilisation des P+R;
- Les campagnes en liens avec diverses manifestations;
- La campagne du changement d'horaire 2018-2019 et notamment l'édition d'un tout nouveau livret horaire au design rafraîchi.





## Une amélioration de l'offre qui agit positivement sur la demande

Ces dernières années, différentes améliorations de l'offre en transports publics ont été effectuées sur le réseau des Bus Sédunois :

- Décembre 2010, amélioration de l'offre sur la ligne 2 : Sion-Vissigen-Champsec-Hôpital (horaire cadencé chaque 20') ;
- Décembre 2011, amélioration de l'offre sur la ligne 1 : Sion-Châteauneuf (horaire cadencé chaque 20') ;
- Décembre 2012, amélioration de l'offre sur la ligne 5 : Sion-Bramois (horaire cadencé chaque 30') ;
- Décembre 2013, amélioration de l'offre sur la ligne 4 : Sion-Platta-Uvrier (horaire cadencé à la demi-heure jusqu'à Platta et à l'heure jusqu'à Uvrier) ;
- Décembre 2015, modifications de parcours des lignes 2 et 5 et ajout de 2 courses sur la ligne 5 ;
- Décembre 2016, nouvelle amélioration de l'offre sur la ligne 5 : Sion-Bramois (horaire cadencé chaque 20') ;
- Décembre 2017, nouvelle amélioration de l'offre sur la ligne 2 : Sion-Vissigen-Champsec-Hôpital (horaire cadencé chaque 10' aux heures de pointes) ;
- Décembre 2018, un nouveau livret horaire et des améliorations ponctuelles de l'offre sur les lignes 2 et 5.

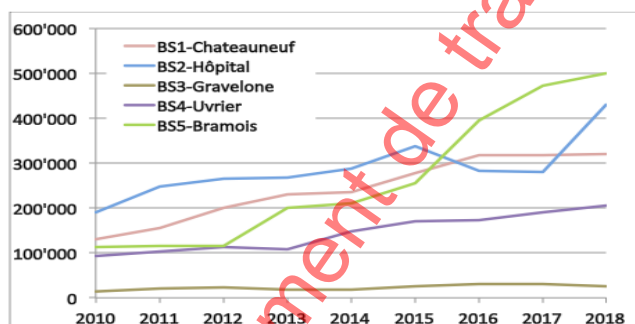
Ces améliorations successives ont eu des répercussions positives sur le nombre de voyageurs transportés étant donné qu'une hausse importante est démontrée.

Entre 2010 et 2018, la fréquentation globale sur le total des 5 lignes a presque triplé et même plus que quadruplé sur la ligne de Bramois. Le nombre de voyageurs passe ainsi d'un peu moins de 540'000 à plus de 1'480'000 personnes par année.

D'avantage d'informations concernant la fréquentation des bus sédunois sont disponibles dans la figure ci-dessous.

| Lignes          | 2010    | 2011    | 2012    | 2013    | 2014    |
|-----------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| BS1-Châteauneuf | 129'962 | 155'974 | 201'309 | 231'590 | 235'333 |
| BS2-Hôpital     | 190'476 | 247'065 | 265'028 | 268'139 | 288'960 |
| BS3-Gravelone   | 14'148  | 20'874  | 22'914  | 19'050  | 19'288  |
| BS4-Uvrier      | 93'152  | 101'961 | 112'258 | 108'713 | 146'926 |
| BS5-Bramois     | 112'076 | 114'534 | 116'568 | 200'837 | 210'652 |
| Total           | 539'814 | 640'408 | 718'077 | 828'329 | 901'159 |

| 2015      | 2016      | 2017      | 2018      | évolution<br>17/18 | évolution<br>10/18 (%) | évolution<br>19/18 (%) |
|-----------|-----------|-----------|-----------|--------------------|------------------------|------------------------|
| 278'388   | 316'755   | 317'058   | 320'971   | 1%                 | 147%                   | 2.47                   |
| 337'583   | 283'985   | 279'631   | 429'709   | 54%                | 126%                   | 2.26                   |
| 25'137    | 30'574    | 30'660    | 25'866    | -16%               | 83%                    | 1.63                   |
| 171'687   | 174'169   | 190'088   | 204'241   | 7%                 | 119%                   | 4.19                   |
| 255'799   | 393'938   | 471'531   | 499'359   | 6%                 | 341%                   | 4.46                   |
| 1'068'594 | 1'199'421 | 1'288'968 | 1'480'146 | 16%                | 174%                   | 2.74                   |



Bus sédunois - Nombre de voyageurs transportés de 2010 à 2018 (sans les lignes scolaires)  
NB : pour mémoire, fin 2015, l'arrêt principal du quartier de Champsec a été desservi par la BS5 au lieu de la BS2.

## Amélioration future du réseau

Les efforts de planification se poursuivent désormais en faveur de la mise en place d'un réseau de transports publics d'agglomération dont l'objectif de mise en service est en décembre 2019.

## Carte du réseau et modifications tarifaires

La carte du réseau, développée à partir de 2014, a été simplifiée et sa lisibilité améliorée. Une troisième zone tarifaire a été rajoutée fin 2018 suite en lien avec les reconnaissances tarifaires sur le territoire des Agettes.

## Création de voies bus

Afin de faciliter la progression des bus aux heures de pointe, les études pour des nouvelles voies bus se poursuivent.

## Bus de nuit

Grâce au soutien des différentes communes partenaires, plusieurs lignes de bus de nuit effectuent la liaison entre la capitale valaisanne et les communes environnantes les vendredis et samedis soirs.

Le bilan de fréquentation 2018 des différentes lignes de bus de nuit exploitées par CarPostal est résumé ci-après :

- Sion Nord (Savièse - Ayent/Anzère - Crans) : 4'726 voyageurs transportés
- Sion Martigny : 8'524 voyageurs transportés
- Hérens : 298 voyageurs transportés

En complément de cette offre, la ligne du « Verre luisant », exploitée par Ballestraz, dessert notamment les quartiers de Champsec, Bramois, Uvrier et la ville de Sierre.

L'offre ferroviaire de RégionAlps vient également compléter cette offre en direction de Martigny et en direction de Sierre et Brigue.

Les horaires et plans de lignes sont disponibles sur [www.sion.ch](http://www.sion.ch) sous la rubrique mobilité.

## Ouverture nocturne des commerces à Noël

Durant les nocturnes 2018, 61 personnes ont été transportées par les courses supplémentaires des Bus Sédunois en soirée.

Le P'tit Sédunois a également assuré la navette « Noël Express » entre le parking des Potences, la gare et la Place du Midi : 444 personnes ont été transportées sur les 5 jours d'exploitation.

En 2018, plus de 500 personnes ont donc bénéficié de ces prestations mises en place en collaboration avec les commerçants durant les nocturnes.

## Réseau de vélos en libre-service sédunois - Publibike

### Modernisation au printemps 2018

La faiblesse d'utilisation du système ces dernières années a débouché sur une modernisation du réseau de vélos en libre-service Publibike au printemps 2018. Le réseau compte désormais 9 stations et 54 vélos dont la moitié sont des vélos à assistance électrique. Le nombre d'emprunts/transactions est passé de 1370 en 2017 à plus de 12'000 en 2018. Les stations les plus utilisées sont sans surprise celles de la gare et de l'hôpital.



Station de la Planta



Campagne de communication



### Subvention pour vélos électriques

Afin d'encourager l'acquisition d'un vélo électrique, la Ville de Sion attribue aux sédunois une subvention lors de l'achat d'un vélo électrique auprès d'un vendeur situé sur le territoire communal. L'opération a débuté en 2011. Cette subvention se montait à Fr. 300.- en 2018. Uniquement en 2018, 114 subventions ont été octroyées.

### Développement des infrastructures cyclables

Le groupe de travail « Pistes cyclables » s'est réuni à plusieurs reprises en 2018 afin de planifier et développer les infrastructures cyclables. Leur planification et réalisation se font en étroite collaboration avec le service des travaux publics. Différents aménagements sont actuellement en cours d'étude ou en travaux.

Afin de franchir une étape supplémentaire dans la planification des infrastructures cyclables la mise en place d'une « Stratégie vélo » se poursuit en 2019.

### Stationnement vélos

Le stationnement des vélos fait également l'objet de réflexions. Des abris à vélos fermés à clés sont à disposition depuis 2015 sur les parkings des Echutes et des Potences. Leur utilisation a augmenté constamment. Ils sont désormais quasiment utilisés à pleine capacité et des nouveaux abris ont été construits.

Différents aménagements pour le stationnement vélos ont également été réalisés au centre-ville entre 2015 et 2018. Les efforts seront poursuivis dans ce sens et une réflexion est en cours sur l'ensemble du stationnement existant sur territoire communal. La première phase sera réalisée courant 2019.

### Valaisroule

Valaisroule met des vélos de qualité gratuitement à la disposition de la population locale et des touristes chaque été. En 2018, les 14 stations de prêt sont implantées dans des lieux fréquentés le long de la plaine du Rhône entre Brigue et Le Bouveret dont une nouvelle station inaugurée à Chippis. En 2019, Saxonroule fera son entrée dans le réseau et elle sera la 15<sup>ème</sup> station. A l'échelle du canton, plus de 430 vélos et VTT sont à disposition.

Tout en travaillant avec un objectif de réinsertion professionnelle, Valaisroule contribue depuis 2009 à élargir l'offre touristique du Valais romand et du Haut-Valais. Avec son offre de qualité, Valaisroule s'inscrit dans les tendances actuelles de promotion de la santé et de protection de l'environnement. Il est soutenu par le Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET), l'ensemble des communes participantes, ainsi que de nombreux sponsors et partenaires.

La saison 2018 a vu le nombre de prêt de vélos augmenter par rapport à la saison précédente à 12'964 contre 11'557 en 2017 pour l'ensemble des stations valaisannes.

Station de Sion – Planta: En 2018, la station de Sion enregistre une hausse de fréquentation avec 1603 vélos empruntés contre 1366 en 2017.

La station de Sion se classe ainsi en troisième position des 14 stations de la plaine du Rhône, derrière Villeneuve et Port-Valais.

### Cartes journalières CFF

Chaque année, des cartes journalières CFF (10 unités, le maximum possible) sont mises à la disposition des Sédunois. Ces titres de transport permettent de voyager toute une journée sur l'ensemble du réseau des transports publics de Suisse reconnus par l'abonnement général des CFF. Les intéressés peuvent s'adresser à la Police municipale qui remet la ou les cartes. Les modalités figurent sur le site [www.sion.ch](http://www.sion.ch).

### Laboratoire de la mobilité

Durant l'automne 2014, cinq partenaires de poids ont signé une lettre d'intention pour créer le Laboratoire de la mobilité en Valais. Le but est clair : développer des synergies interdisciplinaires autour de la mobilité et disposer d'une vitrine d'expérimentation et de mise en œuvre de nouvelles solutions dans ce domaine.

La mobilité est un sujet central de la société contemporaine. Elle est devenue complexe tant au niveau des besoins des utilisateurs,

des contraintes collectives que de son offre multimodale (utilisation de plusieurs modes de transport lors de déplacements distincts) et intermodale (utilisation de plusieurs modes de transport au cours du même déplacement). Dans ce contexte, ce partenariat vise à créer, développer ou tester de nouvelles technologies, produits ou solutions qui permettent la promotion d'une mobilité parfaitement intégrée (interconnexion des différentes solutions en mobilité).

### Un rappel sur le projet phare des navettes autonomes

Parmi les projets marquants, celui de la mise en circulation des navettes autonomes, en grande première dans un espace public ouvert, est bien évidemment à relever. Ce projet a fait l'objet d'une large couverture médiatique à travers le monde entier.



La navette « Valère » dans la vieille ville

Les deux navettes SmartShuttle «Tourbillon» et «Valère» ont déjà parcouru à elles seules plus de 17'000 kilomètres et transporté plus de 45'000 passagers depuis la mise en service en juin 2016 en plein cœur de la Ville de Sion. Les véhicules intelligents transportent jusqu'à 11 passagers à une vitesse maximale de 20km/h. Depuis 2018, un nouveau parcours relie désormais la gare de Sion à la vieille ville avec le passage automatisé de carrefours à feux. Un partenariat avec l'ESR a également été mis en place.

Pour mémoire, par cette expérience, la Ville de Sion et CarPostal entendent tester de nouvelles formes de mobilité, en collaboration avec leurs partenaires scientifiques, l'EPFL et la HES-SO Valais Wallis et le canton du Valais.

L'objectif pour 2019 est d'optimiser toujours d'avantage ce nouveau mode de transport. Les développements suivants sont à l'étude :

- Test d'intégration dans les systèmes de transport public (information client, à la demande, etc.) ;
- Mise en place de nouveaux parcours ;
- Extension de la surveillance des infrastructures sur les sites exposés ;
- Adaptation de l'itinéraire aux besoins des navetteurs.

## PARCS ET JARDINS

L'effectif du personnel de la section comportait 32 personnes dont 1 chef jardinier, 1 adjoint, 15 employés, 6 apprentis, 4 auxiliaires, 5 aides temporaires, 22 étudiants durant la période estivale.

La section a accueilli encore 5 stagiaires pour une durée totale de 25 jours.

### Travaux ordinaires

#### Etablissement horticole des Potences

Est consacré aux travaux de culture des plantes pour les massifs fleuris de la Ville, changés 2x par an, soit en mai et en octobre, ainsi que les fleurs pour les bureaux et les décorations florales.

Production : 40'000 plantes annuelles.

Utilisation de 7000 bulbes dans les massifs de printemps dont une partie réutilisée dans les pelouses des parcs (Jonquilles, narcisses, tulipes sauvages).

Multiplication d'arbustes et de plantes vivaces pour la fourniture des plates-bandes en ville.

Culture de 3000m<sup>2</sup> de gazon pour les besoins de la section et du service des sports.  
Entretien d'une petite pépinière pour la formation des apprentis et l'approvisionnement des parcs.  
Entretien, pose et changement des bancs de la ville (705 pièces).  
Entretien des places de jeux (24 places).  
Utilisation de boîtes pour la transformation de feuilles et de fumier en terreau horticole.  
Pose d'un container pour hydrocarbures et produits phytosanitaires.  
Utilisation d'une machine à stériliser à vapeur pour diminuer la main d'œuvre d'entretien.

#### En ville

Travaux consacrés à l'entretien des zones vertes (dont 32'000m<sup>2</sup> de pelouses) et des arbres d'avenues (2800 plantes).  
Entretien de 44 ronds-points.  
Création et entretien de tout le système d'arrosage automatique de la ville.  
Entretien des surfaces en poussier.

*Appui technique* pour les concierges des écoles, pour les sites sportifs, pour les STEP.

*Entretien paysager* des sites de Montorge et de Valère sous la houlette du bureau Droséra ainsi que l'entretien du verger de l'Evêché au pied de la colline de Tourbillon de même que celui de Montorge.  
Fauchage d'environ 115'000m<sup>2</sup> d'herbage, une partie 2x soit un total de 153'000m<sup>2</sup>.

*Suivi des chantiers d'aménagements extérieurs*: Rue de la Blancherie, Av. Maurice Troillet, Centre funéraire, ECO POINT d'Uvrier, Jardin des Capucins, rampe St. Georges, projets des serres, les Agettes, Rue des Condémines, Rue de la Dixence, Rue de la Cotsette, La Clarté, les Tulipes rte de Chippis, EMS St Pierre, parking des Echutes, Parking av. de Tourbillon, Place de jeux de Bramois, Place de Tout-Vent, Parking de l'Hôpital, Légende d'automne, jardin du Silence.

*Décorations florales* pour quelques manifestations et les bureaux de la ville, entretien des plantes vertes dans les divers services de la ville. Pose et dépose des décorations lumineuses à la place des Remparts.

#### Déblaiements des neiges

La section parcs et jardins s'occupe du déblaiement des neiges des trottoirs de Châteauneuf durant la journée ainsi que des arrêts de bus et passages piétons de ce même quartier ainsi que celui de Pont de la Morgue.

#### Travaux réalisés en 2018

|                         |                                                                                                                                                                               |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ancien Stand            | Réfection de la place de jeux, plantations en coordination avec l'Etat du Valais côté du centre professionnel (financé par le canton).                                        |
| Avenue du Bietschhorn   | Aménagement de plates-bandes sous la forme de champs de seigle, de plantes des champs et de tulipes de Didier.<br>Récoltes du seigle.<br>Mise en place de bornes galvanisées. |
| Avenue Maurice Troillet | Réaménagement de l'avenue et plantations<br>Réfection trottoir et plantation d'arbres                                                                                         |
| Av du Bietschhorn       | Récoltes du seigle suite à l'aménagement des plates-bandes en forme de champs de seigle, de plantes des champs et de tulipes de Didier.                                       |
| Avenue Ritz             | Pose de bacs.                                                                                                                                                                 |

|                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|--------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bramois                        | Aménagement d'un jardin public et places de parc                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Ch. de la Poudrière            | Aménagement d'une place de repos avec pose de bacs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Cours Roger Bonvin             | Changement de la haie place de jeux, réfection du gazon et pose de grille gazon, rehaussement des éclairages de fête, réfection du passage en poussier et des bacs de légumes vers la Ferme Asile.<br>Pose et dépose de grands bacs pour l'été.                                                                                                                                               |
| Ecole de St Guérin             | Plantation des bacs en coordination avec le service des bâtiments.<br>Réfection de la partie engazonnée au nord du bâtiment.<br>Pose de dalettes en pied de façade.<br>Plantations de 10 arbres.<br>Pose d'un grillage et changement de la barrière.<br>Pose de 2 coques à benne pour les concierges.<br>Abattage de 7 érables (décision du conseil).<br>Réfection de dallage et de bordures. |
| Ecole la Blancherie            | Rénovation de la place de jeux, finalisée en 2019.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Gare - Avenue                  | Réfection des plantations devant l'UBS.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Gare - Passage inférieur       | Nettoyage et démolition des commerces                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Gare - Sud                     | Construction d'un couvert à vélos                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Jardin public de la Blancherie | Réfection                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Les Capucins                   | Fauche des surfaces et palissage des plantes grimpantes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Parking des Echutes            | Plantations et engazonnement et arrosage automatique<br>Arborisation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Passage des Collines           | Réfection des plantations côté ouest.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Place de Tous-Vents            | Réaménager la place avec travaux publics<br>Pavage et plantation d'un arbre ainsi que pose d'un banc réalisé par la section.                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Place des Echutes et Potence   | Abri pour vélos                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Place du Midi                  | Remplacement des grilles des arbres.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Place du Scex                  | Guidage des platanes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Place Maurice Zermatten        | Pose de bacs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Rampes St-Georges              | Aménagement bac central et partie Nord                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Rue de Corbassière             | Jardins partagés avec Association de Châteauneuf                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Rue de la Cotsette             | Aménagement de la rue en collaboration avec le service des travaux publics                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Rue de Platta                  | Construction d'un abri bus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Rue des Condémines             | Aménagement de la rue en collaboration avec le service des travaux publics                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

|                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Rue des Echutes                           | Construction d'un abri bus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Rue des Trembles                          | Plantations d'arbustes indigènes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Rue du Scex                               | Bacs pose d'arrosage automatique et plantations                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| T9                                        | Réfection des plantations.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Territoire communal - en général          | Réfection des jeux et fontaines<br>Concept d'un mobilier urbain<br>Pose et entretien des abris-bus en collaboration avec la SGA<br>Pose de stationnement vélos                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Plantations d'arbres d'avenues            | Cimetière de Bramois changement d'essence<br>Av Mce Troillet<br>Rue de la Dixence<br>Rue de Loèche<br>Pont de Bramois<br>Home St François<br>Parking des Echutes                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Traitements phytosanitaires</b>        | Traitements biologiques à niveau de 80% en ville et de 95% dans les serres<br>Tenue d'un cahier des traitements.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Utilisation des désherbants</b>        | Strictement limité aux cas des plantes invasives et vivaces impossibles à éliminer par d'autres moyens.<br>Utilisation de la méthode du chalumeau à gaz comme moyen alternatif ainsi que le semis de mélange herbeux sous les arbres.<br>Utilisation de bois raméal broyé par nos soins et mis en place sous les arbustes en paillage pour diminuer le désherbage et l'arrosage.<br>Utilisation d'une machine à désherber à eau chaude. |
| <b>Semis sous les arbres d'avenues</b>    | Enherbement systématique sous les nouvelles plantations d'arbres d'avenue.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Chenilles processionnaires</b>         | Lutte contre ces ravageurs sur les chênes et les pins                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Plantes invasives</b>                  | Tenue d'un cahier de relevés, suivi de formations et limitation de la prolifération.<br>Lutte contre les bugnasses à Valère et les Renouées du Japon sur tout le territoire communal.<br>Lutte contre les chardons et les solidages à Montorge.<br>Mise en place d'un plan d'intervention avec l'aide de l'Etat du Valais pour lutter contre les ailantes sur le territoire communal.<br>Suivi de cours de formation.                   |
| <b>Inventaire des arbres remarquables</b> | Inventaire du patrimoine arboré de la Ville pour le SIT comme outil de travail et partage avec les citoyens. Poursuite de la géolocalisation.                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

**Participation au programme de la Confédération sur le réchauffement climatique**  
Etablissement de fiches de recommandations pour les bonnes pratiques en ce qui concerne les aménagements paysagers

**La section des parcs et jardins a été lauréate du prix Jardins suisse – Etat du Valais 2018 et s'est vue attribuée un montant de Fr. 4000.-.**

#### Etudes et Projets

|                        |                                                                                                                                   |
|------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Déplacement des serres | Concours et choix du lauréat : bureau Eric Papon et partenaires SA + Passage – Alban Carron, arch. Paysagiste, de Sierre et Fully |
| Zones industrielles    | Concept d'une signalétique, projet final                                                                                          |
| Ecole du Sacré-Cœur    | Suivi du projet d'aménagement                                                                                                     |
| Rue de la Blancherie   | Suivi du projet d'aménagement                                                                                                     |
| Couvent des Capucins   | Suivi de la mise en valeur du jardin                                                                                              |
| Cimetière de Platta    | Concept du jardin des souvenirs                                                                                                   |
| Institut IUKB Bramois  | Cheminement piétons et deux roues                                                                                                 |
| Place du Scex          | Aménagement – Légende d'automne / projet d'implantation « L'Arbre Musicien »                                                      |

### ARS - AGGLO VALAIS CENTRAL



Courant septembre 2018, le Conseil Fédéral a confirmé allouer une enveloppe budgétaire de 32 millions de francs à l'agglo Valais central dans le cadre du programme des agglomérations de 3ème génération.

L'agglomération du Valais central réunit 19 communes entre Ardon et Salquenen. Ces 19 entités travaillent de concert depuis près de 4 ans pour planifier leur avenir. Le projet propose des mesures pour améliorer la mobilité et l'aménagement du territoire à travers une planification régionale, coordonnée avec le plan directeur cantonal. Les fonds obtenus auprès de la Confédération serviront à cofinancer, à hauteur de 35%, des mesures infrastructurelles telles que des routes, des aménagements pour les transports publics, la mobilité douce ou des ponts.

L'année 2018 a donc été centrée autour de la défense des objectifs de l'Agglo auprès de Berne, ce qui a permis de récupérer près de 7 millions de francs supplémentaires par rapport à ce qui avait initialement été prévu. Parallèlement à cet objectif, la planification du futur réseau de transports publics permettra une implémentation partielle dudit réseau dès 2019 déjà. La collaboration intercommunale catalysée à travers l'Agglo a également fait un pas en avant avec le lancement des plans directeurs intercommunaux (PDi).

#### Transports publics: une priorité

L'une des priorités de l'agglo Valais central est le développement d'un réseau de transports publics unifié et efficace. Les premiers jalons ont été posés en 2018, avec l'objectif avoué d'avoir un nouveau réseau (partiellement) implémenté dès décembre 2019. D'ici à l'horizon 2022, il s'agira d'unifier la gouvernance et la tarification à l'échelle de l'agglomération. Des mandats spécifiques pour ce faire ont également été lancés cette année.

« Cette étape permettra une plus grande facilité d'utilisation. L'objectif est de proposer un bus toutes les 15 minutes aux heures de



pointe, ce qui représente une cadence appréciable en milieu urbain», explique Philippe Varone, Président de Sion. L'amélioration de la desserte et l'augmentation des cadences passera par la priorisation des bus dans le trafic, afin de garantir leur ponctualité même lors d'engorgements.

#### **Des plans directeurs intercommunaux pionniers**

Durant l'année 2018, l'Agglo Valais central a posé les fondations pour la création de Plans Directeurs intercommunaux dont l'élaboration s'étendra jusqu'en 2020. Ceux-ci garantiront une planification transversale efficace des différents projets. Il s'agira de déterminer les besoins des communes dans plus d'une quinzaine de thématiques, dont la mobilité et l'urbanisation, et de coordonner ceux-ci entre eux, ainsi qu'avec les mesures d'agglomérations subventionnées. Une réflexion est également en cours pour le développement d'une interface informatique afin de fournir aux utilisateurs (politiques et techniques) une solution efficace pour les soutenir dans les prises de décisions territoriales.

#### **Mise en œuvre des mesures**

Plusieurs mesures cofinancées par l'agglomération ont été développées en 2018. En particulier, les projets liés à des requalifications de traversées de localités occuperont l'Agglo pour les années à venir. A titre d'exemple, la traversée du village de Vétroz est sur le point d'être mise à l'enquête. Un travail de longue haleine a été effectué pour permettre de remettre les citoyens au centre de l'équation territoriale. La traversée sera pacifiée avec une route cantonale plus perméable, des places centrales repensées afin d'offrir des lieux de rencontres agréables et une priorisation des transports publics plébiscitée. Cette démarche va se répéter avec les traversées d'Ardon, d'Ayent, de Conthey, de Savièse et de Uvrier / Saint-Léonard.

L'année 2018 a donc vu l'Agglo Valais central se structurer autour de réalisations concrètes, se voir confirmer un cofinancement fédéral de plus de 32 millions de francs et faire des pas décisifs dans la direction d'un réseau TP centralisé ainsi que dans la réalisation de plans directeurs intercommunaux.

Document de travail à l'usage du Conseil général

# Sport, jeunesse et loisirs

## SERVICE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS

### Mission générale

Analyser les besoins dans les domaines du sport, de la jeunesse et des loisirs;  
Gérer tous les centres d'activités et le personnel s'y rattachant;  
Entretien et rénover les bâtiments, les installations et les équipements;  
Susciter et permettre l'animation sportive, jeunesse et de loisirs;  
Collaborer avec les sociétés, les institutions et les groupements s'occupant du sport, de la jeunesse et des loisirs et soutenir leurs actions;  
Offrir un appui aux organisateurs d'activités en rapport avec le sport, la jeunesse et les loisirs;  
Organiser diverses activités reconnues d'utilité publique et qui ne peuvent être prises en charge par des organisateurs privés;  
Participer aux associations suisses en rapport avec le sport, la jeunesse et les loisirs.

### Politique sportive

Le document de la politique sportive de la Ville (édition du 19.08.08) est disponible en ligne sous : [http://www.sion.ch/dl.php/fr/591d542f1ef50/sports\\_politique-sportive.pdf](http://www.sion.ch/dl.php/fr/591d542f1ef50/sports_politique-sportive.pdf).

### Politique jeunesse

Le document de la politique jeunesse de la Ville (édition du 02.05.11) est disponible en ligne sous : [http://www.sion.ch/dl.php/fr/58ddfe221fa/jeunesse\\_politique-jeunesse.pdf](http://www.sion.ch/dl.php/fr/58ddfe221fa/jeunesse_politique-jeunesse.pdf).

### Dicastère sport, jeunesse & loisirs

Il s'est réuni à 10 reprises sous la responsabilité de Mme Nadine Pardo-Gilliand, conseillère municipale.

## SECTEUR DES SPORTS

La Ville de Sion, via son service, est représentée auprès de différentes associations suisses :

- Association suisse des services de sports;
- Commission Contact de l'Association des services de sports de Suisse romande et du Tessin;
- Association des services de sports de Suisse romande et du Tessin;
- Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises;
- Association des piscines romandes et tessinoises.

L'objectif est notamment d'informer, d'échanger des idées et des expériences et surtout de défendre les intérêts des propriétaires d'installations par rapport aux fédérations nationales.

### Animations par les sociétés sportives

Sion compte plus de 130 sociétés sportives ! Chaque année, on peut souligner l'extraordinaire dynamisme des dirigeants, entraîneurs, moniteurs et membres des sociétés sportives. Grâce à leur dévouement et leur engagement, ils prennent une part importante dans le développement du sport en général, de leur sport en particulier et dans la promotion de l'image de la Ville. Pour preuve, de nombreuses manifestations de niveau régional, national et international sont organisées à Sion :

### Région Valais, suisse romande

Tournois de hockey sur glace « école de hockey - bambinis - piccolos - U13 - moskitos - corporatifs »;

Camps de hockey sur glace;  
Swiss Ice Hockey Day;  
Camps de patinage;  
Journées de tests de patinage;  
Coupe du Rhône de patinage;  
Gala annuel de patinage;  
Soirées d'initiation de curling;  
70e cours de ski des Mayens;  
Show à ski du Tobydemoteam;  
Etoile du Valais, cyclisme;  
Les championnats romands et la 7e manche du championnat ARB de BMX;  
Tournois de basket;  
Camps de basket;  
Tournois de beach-volley;  
Tournois de volley-ball;  
25e Tournoi de Tourbillon de badminton;  
Championnat valaisan junior de badminton;  
Tournois de badminton;  
18e Tournoi annuel, tchoukball;  
Tournois d'uni-hockey;  
Championnat valaisan de pétanque;  
Concours de pétanque;  
Camp des jeunes, athlétisme;  
Meeting d'ouverture, athlétisme;  
Éliminatoires UBS Kids Cup, athlétisme;  
Éliminatoires régionaux du sprint et du kilomètre, athlétisme;  
Finale valaisanne du sprint et du kilomètre, athlétisme;  
Championnats suisses interclubs simples jeunesse, athlétisme;  
Entraînements des jeunes athlètes dans le cadre du meeting Athletissima, athlétisme;  
Championnats valaisans par branche toutes catégories;  
Meeting interne, athlétisme;  
40e Mini-marathon des Iles;  
2e Triathlon de Sion;  
Gala de gymnastique;  
Meeting valaisan d'agrès;  
Championnats valaisans d'agrès;  
Rencontres sportives Gym Valais-Wallis;  
Camps de gymnastique;  
Journées de tests de gymnastique;  
Camp d'initiation à l'alpinisme et à l'escalade, Club Alpin;  
Journées d'escalade, Club Alpin;  
Championnat valaisan de karaté;  
18e Championnat romand de Shorin-Ryu, karaté;  
Stages de l'Association Okinawa Karaté Kobudo;  
Stages de karaté;  
Stages d'escrime;  
Spectacle Abada-Capoeira;  
29e Tournoi petits loups de football;  
Tournois de football juniors F, E, D;  
Camps de football juniors;  
Tournoi populaire de football (Ascension);  
Tournoi de futsal;  
Démonstration de footbillard;  
Inauguration d'une stammtisch pour les supporters au stade de Tourbillon;  
Journée d'endurance de natation;  
Journée de tests de natation;  
Championnats romands de natation;  
16e édition des 24 heures de natation;  
Coupe romande de water-polo;  
4e Paddle Day - SupSpirit;

Xmas Race de Paddle - SupSpirit;  
Camps de tennis;  
29e Tournoi de Noël de tennis;  
Grand Prix de Sion de golf;  
Journée d'initiation au golf;  
Concours de sauts, hippisme;  
3e Sion Summer jump, hippisme;  
2e Romandie Horse Show Sion Valais-Wallis, hippisme;  
Etc.

#### National

Championnat suisse de football Super League (hommes);  
Championnat suisse de basketball LNB (femmes);  
Championnat suisse de badminton LNB;  
Championnat suisse d'Eisstock LNB;  
Championnat suisse d'échecs LNB;  
Championnat suisse de football 1ère Ligue promotion (hommes);  
Championnat suisse de hockey sur glace 1ère Ligue (hommes);  
Championnat suisse de football 1ère Ligue (femmes);  
Championnat suisse de basketball 1ère Ligue (hommes);  
Match de coupe suisse de basketball (femmes);  
Championnat suisse élite, badminton;  
Tournoi final du championnat de basket Special Olympics Switzerland, Sport Handicap;



Finales suisses de billard;  
Sion Open Field Compétition nationale de Parcours Field, tir à l'arc;  
Sionwaround/50/70 Compétition nationale de tir à l'arc;  
6e et 7e manches de la Swiss Cup de BMX;  
12e SlowUp Valais (cyclisme-nordic walking-course à pied-marche-roller-trottinette-ski à roulettes);  
6e Cyclo sportive des vins du Valais;  
21e Jumping national de Sion, hippisme;  
15e Grand Prix du Valais de pétanque;  
50e Tournoi de curling de Sion;



23e Meeting de la Ville, natation;  
Coupe de Noël, natation;  
21e Tournoi/circuit national jeunesse d'escrime;  
Compétition d'agility;  
Mini air show, modélisme.

#### International

72e Tour de Romandie, étape Sion-Sion, cyclisme;



Match de Gala FC Sion - Inter de Milan à l'occasion du 50e anniversaire de la construction du stade de Tourbillon;  
29e édition du Grand Raid, VTT (contrôle technique, remise des dossards et course enfants et juniors);  
59e Rallye International du Valais;



50e Course de Noël;

(copyright : Massimo Prati)



1er Trail des châteaux;  
6e Tournoi ATP Future de tennis hommes;



19e Sion Indoor - tournoi international de tennis en fauteuil roulant;  
Coupe du monde de SnowboardCross hommes et dames;  
Coupe du monde de ski paralympic hommes et dames.



## Concerts « Sion sous les Etoiles » - 4<sup>e</sup> édition



- Mercredi 11.7.2018 : Martin Garrix, Liam Gallagher, Amir, Hyphen Hyphen ;
- Jeudi 12.7.2018 : IAM, Secteur Å, Marina Kaye, BB Brunos ;
- Vendredi 13.7.2018 : Placebo, Julien Clerc, Christophe Willem, Fraissinet ;
- Samedi 14.7.2018 : Calogero, The Cat Empire, Keziah Jones, Keen'v
- Dimanche 15.7.2018 : Steven Tyler & The Loving Mary Band, Simple Minds, Niska-Kalash-Dadju.

### Minipatinoire itinérante

Durant l'année 2018, une piste de patinage ludique en smart ice de 80m<sup>2</sup> a été installée sur la place du Midi durant le Chemin des Crèches et le Marché de Noël (8.12.2018 - 6.1.2019). L'animation de cette infrastructure a été assurée par le secteur RLC (Rencontres, Loisirs, Cultures) du service des sports, de la jeunesse et des loisirs.

### Animations par le service – sports et loisirs facultatifs

Par cette organisation, on entend toutes les activités de sports et de loisirs mises sur pied en faveur de la jeunesse sédunoise en dehors des heures scolaires.

### Sports scolaires facultatifs / Ecoles primaires

Petits jeux en salle, à la piscine ou à la patinoire, football, mini-basket, gymnastique aux agrès et initiation au cirque (1H à 8H), grimpe, badminton, escrime, hip-hop, tennis de table, natation, plongeon, karaté, athlétisme, unihockey, hockey, gymnastique rythmique, sensibilisation circulation avec trottinette et vélo, polysportmanie (1H à 8H), jouons avec la neige (1-2H), split-splatch/natation (1-2H), kid's gym (1-2H), tchoukball, futsal, sport-kids (1H à 4H) et Baby dance-jeux (1-2H).



Nombre de participants :

|                               |             |
|-------------------------------|-------------|
| Série du 29.01.18 au 30.03.18 | 406 enfants |
| Série du 09.04.18 au 08.06.18 | 508 enfants |
| Série du 10.09.18 au 09.11.18 | 638 enfants |
| Série du 12.11.18 au 18.01.19 | 502 enfants |

### Midnight Sion

Cf. Secteur jeunesse & loisirs ci-dessous. Le Secteur des sports co-pilote la coordination de cette offre en collaboration avec le Secteur jeunesse & loisirs et la Fondation IdéeSport pour le développement du sport pour tous et dans le prolongement du Sports et loisirs facultatifs (SLF) pour les jeunes âgés de 13 à 17 ans (dès la première année du Cycle d'orientation).

### Fun Loisirs

Echecs, équitation, billard, ateliers d'expression créative, golf, trottinette, graffiti, tir à l'arc, fun trottinette, curling, « tout savoir sur ». Nombre de participants :

du 11.03.18 au 03.04.18 : 73 enfants  
du 23.04.18 au 28.05.18 : 99 enfants

### Ecole de natation

Organisation de cours de natation pour enfants et adultes selon l'offre suivante : privés, semi-privés, collectifs, plongeon, aquagym, parent-enfant, prénatal.

Nombre de cours : 919

Nombre de leçons : 6433

### Stages de natation

Pendant les vacances scolaires, 2 stages de 5 jours sont organisés pour les enfants de 4 à 15 ans.

Nombre de participants : du 25.06.18 au 29.06.18

Cours de natation d'été : 129 enfants

du 26.12.18 au 29.12.18

Cours de natation de Noël<sup>1)</sup> : 129 enfants

1) Ce cours s'est déroulé sur 4 jours les 26-27-28-29.12.2018 en raison des contingences liées au calendrier.

### Ecole de tennis

Généralement, cette initiation de 5 cours<sup>1)</sup> avec mini-tournoi est proposée 20 dimanches par année. Les moniteurs sont mis à disposition par les TC Valère, Gravelone, Châteauneuf et Bramois.

Nombre de participants : du 14.01.18 au 04.02.18 : 42 enfants

du 25.02.18 au 25.03.18 : 71 enfants

du 02.09.18 au 30.09.18 : 42 enfants

du 28.10.18 au 25.11.18 : 47 enfants

\* En raison des contingences liées au calendrier des tournois du TC Valère, 4 cours au lieu de 5 ont été mis sur pied.

### Cours d'été – polysportmanie



Depuis l'été 2014, la direction des écoles primaires et le service des sports, de la jeunesse et des loisirs ont uni leurs forces pour proposer aux enfants scolarisés sur le territoire sédunoise une nouvelle offre « ECOLE et SPORT » durant les grandes vacances.

Ceci est également une réponse concrète au risque de sédentarité de certains enfants (très souvent/longtemps devant les écrans) ou de l'occupation professionnelle en journée des deux parents durant les congés de leurs enfants.

Dans ce sens, des semaines polysportives ont vu le jour sous le nom de « polysportmanie ». Les enfants peuvent choisir entre deux variantes :

a) Ecole-Sport : le matin -> cours scolaires / l'après-midi -> cours de sports (un bloc de 3 semaines et un bloc de 2 semaines en fonction des programmes scolaires à revoir) ;

b) Polysportmanie : le matin -> cours de sports / l'après-midi -> cours de sport (5 semaines à choix).

A relever que divers sports sont proposés en fonction des spécialités des intervenants (mini-tennis, athlétisme, sports de balle,

natation, plongeon, cirque, hip-hop, etc.).

Par ailleurs, les enfants sont encadrés par les moniteurs SLF (Sports et loisirs facultatifs) et des étudiants en éducation physique.

Nombre de participants : du 04.07.18 au 03.08.18 : 334 enfants.

### Urban Training – Sport et Santé pour Tous – 7<sup>e</sup> édition

Urban Training a pour but de promouvoir le sport, la santé et la vie sociale pour la population en zone urbaine. Cette offre, ouverte à tous, quel que soit son niveau, est une manière inédite de faire du sport et de découvrir la ville en marchant en groupe et avec l'accompagnement d'un coach professionnel. Cette activité a eu lieu une fois par semaine avec deux départs, un à 18h et un à 19h, de mai à septembre 2018. Nombre de participants durant cette période : 838.

### Médaille sportive sédunoise

L'idée maîtresse de la Ville en proposant cette distinction est de promouvoir le sport populaire qui consiste à pratiquer une activité sportive, à tout âge, pour son bien-être et sa santé. Un programme annuel est établi en s'appuyant sur des compétitions organisées par des clubs dans les dix disciplines sportives suivantes : ski de fond - ski à roulettes - course à pied - natation - marche - cyclisme - nordic walking - roller - trottinette - raquettes à neige. Dès la réussite de 3 disciplines au moins, une récompense est attribuée : la médaille sportive sédunoise.

Pour la 29<sup>e</sup> édition, 77 personnes nous ont retourné le carnet justificatif attestant de la réussite de 3 disciplines au minimum.

### Nombre de médaillés

| 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|------|------|------|------|------|------|
| 93   | 93   | 90   | 85   | 74   | 84   |
| 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
| 88   | 91   | 88   | 81   | 75   | 77   |

### Motif de la gravure sur les médailles

|        |                                                                               |
|--------|-------------------------------------------------------------------------------|
| 1990 : | Tourbillon – Valère                                                           |
| 1991 : | Valère – Cathédrale                                                           |
| 1992 : | Hôtel de Ville – Cathédrale                                                   |
| 1993 : | Tour des sorciers – Hôtel de Ville                                            |
| 1994 : | Tour des sorciers – Chapelle de Tous-les-Saints                               |
| 1995 : | Grenette                                                                      |
| 1996 : | Conservatoire                                                                 |
| 1997 : | Eglise des Jésuites                                                           |
| 1998 : | Majorie                                                                       |
| 1999 : | L'école des filles de la Planta                                               |
| 2000 : | Bâtiment «Le Casino»                                                          |
| 2001 : | Bâtiment du «service social»                                                  |
| 2002 : | Passerelle de Vissigen                                                        |
| 2003 : | Patinoire couverte de l'Ancien Stand                                          |
| 2004 : | Bâtiment des Remparts                                                         |
| 2005 : | Home des Glariers                                                             |
| 2006 : | Maison Supersaxo (façade nord)                                                |
| 2007 : | Piscine couverte                                                              |
| 2008 : | Bâtiment de l'Harmonie                                                        |
| 2009 : | Le Palais du Gouvernement                                                     |
| 2010 : | Palais épiscopal                                                              |
| 2011 : | Maison du diable                                                              |
| 2012 : | Ancienne auberge du Lion d'Or                                                 |
| 2013 : | Maison Ambuel                                                                 |
| 2014 : | Les salles omnisports EPTs<br>(Ecoles professionnelles et techniques de Sion) |
| 2015 : | Le Port Franc (le lieu pour les musiques actuelles)                           |
| 2016 : | EPFL Valais Wallis                                                            |
| 2017 : | Cours Roger Bonvin                                                            |
| 2018 : | Stade de Tourbillon                                                           |

### Soirée sédunoise du sport et de la jeunesse

Le 7 mars 2019, le service a organisé cette traditionnelle soirée de gala au cours de laquelle un total de 186 distinctions sportives de la Ville, édition 2018, ont été distribuées, soit :

Médaille sportive sédunoise (77 personnes);

Mérite sportif « athlète » (92 personnes);

Mérite sportif « athlète international-e » (12 personnes);

Mérite sportif « athlète populaire » (2 personnes);

Mérite sportif « prix spécial » (- personne);

Mérite sportif « club » (- organisation);

Mérite sportif « dirigeant ou entraîneur » (1 personne);

Mérite sportif « compétition d'honneur » (1 organisation);

Mérite sportif « dirigeant d'honneur » (1 personne);

Mérite sportif « athlète d'honneur » (- personne).

Plus de 700 spectateurs ont assisté à la cérémonie animée par un « Dj » et agrémentée d'une démonstration d'unihockey. La soirée a également été retransmise en direct sur grand écran.

### Installations sportives

Elles sont réparties dans 12 centres d'activités, à savoir :

30 salles de gymnastique (y c. trois salles triple omnisports);

Piscine olympique couverte de l'Ancien Stand;

Piscine olympique plein air de la Blancherie;

Piscine plein air de la Sitterie;

Piscine scolaire de Gravelone;

Patinoire couverte de l'Ancien Stand;

Patinoire de plein air et jardin des neiges de Tourbillon;

Centre sportif de l'Ancien Stand (athlétisme, football, pétanque, basketball, piste finlandaise, beach-volley, handball, jardin d'enfants);

Centre sportif de Tourbillon et terrain du Parc des Sports (football, équitation, tennis);

Centre sportif des Glareys et terrain des Peupliers, Bramois (football, tennis, beach-volley, tir à air comprimé);

Centre sportif de la Garenne (football-bmx);

Agospaces de Platta, d'Uvrier, de Châteauneuf et de Champsec.

### Salles de gymnastique

Actuellement, 30 salles de gymnastique (y compris trois salles triple omnisports) sont mises à disposition des sociétés sportives.

Toutes les salles sont disponibles, pour des activités sportives, en dehors des heures scolaires et durant les périodes de vacances. Une planification annuelle est établie. Des réservations ponctuelles sont possibles selon certains critères.

Le service a également traité de nombreuses demandes de modifications et d'échanges durant l'année.

En 2018, le total des réservations fixes et ponctuelles représente plus de 61'000 heures.

### Piscines scolaires de Gravelone et de la Bruyère

Est mise à disposition de tiers, en dehors des besoins scolaires, sur la base d'une planification annuelle.

Pour la saison 2018-2019, le total des réservations fixes et ponctuelles représente plus de 722 heures.

### Piscine olympique couverte de l'Ancien Stand

A été mise à disposition du public, des écoles et des sociétés sportives du 01.01.18 au 25.05.18 et du 27.08.18 au 31.12.18.

### Nombre d'entrées

| 2009    | 2010    | 2011    | 2012    | 2013    |
|---------|---------|---------|---------|---------|
| 133 364 | 128 648 | 129 952 | 137 421 | 133 155 |
| 2014    | 2015    | 2016    | 2017    | 2018    |
| 131 387 | 127 799 | 128 159 | 129 175 | 122 592 |

### Piscine olympique plein air de la Blancherie

A été mise à disposition du public, des écoles et des sociétés sportives du 26.05.18 au 26.08.18.

### Nombre d'entrées

| 2009   | 2010   | 2011   | 2012   | 2013   |
|--------|--------|--------|--------|--------|
| 57 682 | 54 537 | 51 277 | 62 061 | 66 322 |
| 2014   | 2015   | 2016   | 2017   | 2018   |
| 41 877 | 66 798 | 53 558 | 54 957 | 63 858 |

### Piscine plein air de la Sitterie

A été mise à disposition du public et des écoles du 26.05.18 au 02.09.18.

#### Nombre d'entrées

| 2009   | 2010   | 2011   | 2012   | 2013   |
|--------|--------|--------|--------|--------|
| 11 181 | 10 856 | 11 020 | 13 197 | 13 045 |
| 2014   | 2015   | 2016   | 2017   | 2018   |
| 8 612  | 12 563 | 10 285 | 12 754 | 13 796 |

Piscines de plein air : l'exercice 2018 peut être qualifié d'excellent au regard du nombre d'entrées réalisées. Il est à noter que les conditions météorologiques, marquées par des records de températures et des périodes successives de canicule, ont largement contribué à l'atteinte de ce résultat. On relèvera que la piscine de plein air de la Sitterrie a vu son ouverture prolongée d'une semaine, ceci en comparaison des saisons précédentes.

#### Patinoire couverte de l'Ancien Stand

A été mise à disposition des écoles et des sociétés sportives du 01.01.18 au 22.04.18 et du 18.08.18 au 31.12.18 sur la base d'une planification annuelle.

#### Patinoire de plein air de Tourbillon

A été mise à disposition du public, des écoles et des sociétés sportives du 01.01.18 au 03.03.18 et du 24.11.18 au 31.12.18. Une planification annuelle est établie pour les écoles et les sociétés.

#### Nombre d'entrées public

|                         |                             |
|-------------------------|-----------------------------|
| du 01.01.18 au 03.03.18 | 737 adultes<br>1009 enfants |
| du 24.11.18 au 31.12.18 | 815 adultes<br>1199 enfants |
| <b>Total</b>            | <b>3760 entrées</b>         |

#### Nombre d'entrées public \*

| 2007  | 2008  | 2009  | 2010  | 2011  | 2012  |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 6 342 | 5 819 | 5 567 | 5 785 | 5 856 | 5 527 |
| 2013  | 2014  | 2015  | 2016  | 2017  | 2018  |
| 6 872 | 5 845 | 6 464 | 5 496 | 4 209 | 3 760 |

\* Les entrées avec abonnement ne sont pas comptabilisées.

Les conditions météorologiques et les fermetures de l'installation dues aux matches du FC Sion ont une influence directe sur le total des entrées (début d'exploitation - fermetures ponctuelles - fin d'exploitation). On relèvera qu'en raison des températures très douces durant les mois d'octobre et novembre 2018, l'ouverture de la patinoire de Tourbillon n'a été possible qu'à la fin novembre 2018.

#### Jardin des neiges de Tourbillon

A été mis à disposition du public du 01.01.18 au 03.03.18 et du 19.12.18 au 31.12.18.

#### Nombre d'entrées

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| du 01.01.18 au 03.03.18 |                            |
| Ski                     | 163 adultes<br>143 enfants |
| Luge                    | 403 entrées                |
| du 19.12.18 au 31.12.18 |                            |
| Ski                     | 43 adultes<br>43 enfants   |
| Luge                    | 9 entrées                  |
| <b>Total</b>            | <b>804 entrées</b>         |

#### Nombre d'entrées

| 2009  | 2010  | 2011  | 2012  | 2013  |
|-------|-------|-------|-------|-------|
| 1 435 | 1 929 | 1 889 | 1 839 | 1 890 |
| 2014  | 2015  | 2016  | 2017  | 2018  |
| 1 114 | 1 192 | 701   | 2 039 | 804   |

L'enneigement, les conditions météorologiques et les fermetures de l'installation dues aux matches du FC Sion ont une influence directe sur le total des entrées (début d'exploitation - fermetures ponctuelles - fin d'exploitation).

Cette installation est également louée à l'Ecole Suisse de ski et snowboard Sion :

#### Nombre d'entrées

| 2009  | 2010  | 2011  | 2012  | 2013  |
|-------|-------|-------|-------|-------|
| 2 169 | 2 432 | 2 545 | 2 350 | 2 459 |
| 2014  | 2015  | 2016  | 2017  | 2018  |
| 2 338 | 2 404 | 2 305 | 2 337 | 1 906 |

#### Terrains de football

Sion compte 16 terrains de football mis à disposition des nombreux clubs, des écoles et du public, soit :

14 terrains gazonnés, 1 terrain synthétique, 1 place sèche.

Chaque année, une planification pour les entraînements et les matches est établie. En 2018, près de 800 matches officiels ont été disputés.

#### Fonctionnement - travaux d'entretien majeurs

##### Piscine olympique couverte de l'Ancien Stand

Révision du premier compresseur d'ammoniac, réparation du deuxième ;

Réfection du carrelage des bassins et des plages ;

Nettoyage global du vitrage ;

Remplacement de 16 projecteurs LED (immergés) d'éclairage des bassins ;

Remplacement de l'appareil et du système de distribution pour la désinfection des pieds ;

Réfection du carrelage de la zone « pieds nus » avec désamiantage autour des grilles d'évacuation des deux premiers vestiaires côté ouest ;

Remplacement de la coupole du hall d'entrée ;

Remplacement des luminaires dans la zone douche et à l'infirmerie ;

Remplacement du système de démarrage électrique pour les deux compresseurs d'ammoniac ;

Réparation de la conduite d'alimentation du bassin.

##### Piscine olympique plein air de la Blancherie

Réfection du carrelage des bassins, vestiaires, sanitaires et entretien des passages en béton ;

Changement d'une porte Ei30 au café-restaurant ;

Remplacement du sol des stores au café-restaurant ;

Remplacement de la sono du café-restaurant avec alimentation au self-service ;

Remplacement des aco-drains entre les vestiaires et la pelouse ;

Replaqage de pelouse le long des vestiaires ;

Réfection du radier (affaissement de la dalle devant l'accès secours côté sud-ouest) ;

Remplacement de la pompe de circulation des pataugeoires ;

Remplacement de la pompe de circulation des pédiluves ;

Réfection de l'étanchéité du béton de la fosse à plongeon.

##### Piscine plein air de la Sitterrie

Réhaussement sécuritaire de la douche rectangle ;

Pose d'une barrière de sécurité sur l'escalier d'accès à la machinerie ;

Pose d'une main courante pour l'accès à la pataugeoire ;

Pose de trois marches d'accès aux plots de départs ;

Remplacement des câbles et du tableau d'introduction électrique ;

Pose d'une main courante sur l'escalier d'accès à la piscine.

##### Patinoire couverte de l'Ancien Stand

Changement des tapis de protection des patins pour le chemin d'accès des vestiaires intérieurs (suite) ;

Changement de deux buts de hockey défectueux ;

Réfection du sol des 4 vestiaires extérieurs en résine souple ;

Pose d'un nouveau tableau d'affichage côté buvette ;

Sondage de la typologie et température du sol par carottage autour de la dalle de la piste ;

Remplacement des radiateurs dans les 4 vestiaires extérieurs ;

Pose d'une étanchéité sur le toit de la buvette ;



Réparation de l'étanchéité du toit de la patinoire.

#### **Patinoire de plein air et jardin des neiges de Tourbillon**

Remplacement d'un automate à boissons chaudes de la patinoire;  
Remodelage de la piste du jardin des neiges en raison du tassement dû à l'ancienneté et aux intempéries du 6 août ;



Remplacement du moteur électrique (avec réducteur d'entraînement) du tapis roulant au jardin des neiges;  
Pose de grilles de protection sur le groupe frigorifique de la patinoire;  
Sécurisation des barrières de l'escalier d'accès à la terrasse et buvette;  
Remplacement du système de vidéosurveillance.

#### **Centre sportif des Glareys et terrain des Peupliers**

Changement des arrosages automatiques sur les terrains A, B et C à Glareys;  
Changement des socles des buts et réfection de la planéité des 5 m du terrain des Peupliers.

#### **Centre sportif de Tourbillon et terrain du Parc des sports**

Achat d'un système de deux couvertures « match saver + ever green » et son système d'enroulement (exigence du service de l'énergie de l'Etat du Valais pour une économie d'énergie en relation avec la mise hors gel) pour le terrain principal du Stade de Tourbillon;



Changement des socles des buts et réfection de la planéité des 5 m du terrain des Parcs des sports;  
Installation d'un transformateur de fourniture eau et électricité au parking en herbe EST pour satisfaire aux normes Feu liées aux grandes manifestations;  
Mise aux normes Feu de la buvette et ses accès au Centre équestre (cuisine, portes, passerelle intérieure du grand manège et économat);  
Changement des socles des buts et réfection de la planéité des 5 m du terrain B de Tourbillon;  
Modélisation de la butte en terre, traitement de sol en copeaux et

modification de l'amenée d'eau au SUD du paddock de concours pour une utilisation facilitée lors des concours hippiques et autres manifestations;  
Réfection du filet de sécurité derrière les buts du terrain A de Tourbillon;  
Assainissement de la planéité du parking NORD ;  
Recharge de sable au paddock de concours du centre équestre ;  
Modification des accès techniques au parking en herbe EST ;  
Modification du pare-ballons NORD pour les accès logistiques le long des terrains B et C.

#### **Centre sportif de l'Ancien Stand**

Entretien spécifique des mâts de la cage de lancer du disque ;  
Entretien spécifique des mâts de la cage de lancer du marteau ;  
Changement du système d'arrosage défectueux au NORD du beach-volley;  
Réfection de la piste finlandaise et du terrain synthétique suite aux intempéries du 6 août ;  
Curage complet des égouts du centre sportif suite aux intempéries du 6 août.

#### **Centre sportif de la Garenne**

Réparation et correction des niveaux des arroseurs du terrain C;  
Réfection de la planéité devant les buts du terrain C;  
Réfection complète du centre du terrain A;  
Réfection complète de la bande roulante de la piste de BMX;  
Changement de deux buts défectueux du terrain C.

#### **Centre de loisirs RLC**

Changement de la production de chaleur du Totem (chaudière et ventilation);  
Changement du four de la Maison l'Abri-colle au Tipi;  
Réfection des aménagements extérieurs vétustes et mise aux normes (tyrolienne, balançoires, toboggan);  
Installation de poubelles semi-enterrées de tri sélectif au Tipi Terrain d'Aventure;  
Renouvellement d'un coffre-fort;  
Réfection et révision de la ventilation des WC du rez-de-chaussée;  
Réfection globale des têtes thermostatiques, de la sonde thermique, des raccordements et des vannes des radiateurs des locaux du Totem;  
Révision de la ventilation à air-soufflé;  
Installation de vidéosurveillance au Tipi Terrain d'Aventure.

#### **Skatepark**

Réfection complète de la peinture des modules et mise aux normes spécifiques.

#### **Investissements - grands travaux**

##### **Piscine olympique couverte de l'Ancien Stand**

Suite des études pour la mise aux normes OPAM.

##### **Piscine olympique plein air de la Blancherie**

Remplacement complet de l'installation de filtration (filtres à sable);  
Reprise du diagnostic de réfection globale;  
Travaux de fourniture de chauffage à distance avec le Groupe Mutuel pour le chauffage du bassin.

##### **Piscine plein air de la Sitterie**

Pose d'un boiler branché sur les panneaux solaires existants pour alimentation des douches en eau chaude.

##### **Patinoire de plein air et jardin des neiges de Tourbillon**

Sécurisation du chemin d'accès de la surfaceuse par le déplacement de la nourrice (avec introduction en eau du réseau) et la pose d'une porte de garage;  
Changement du glycol dans le réseau de distribution de froid de la piste de la patinoire;  
Suite des tests d'optimisation de la machinerie de production de froid;

Installation d'un groupe de secours de production de froid.

#### Centre sportif des Glareys et terrain des Peupliers

Remplacement des mâts d'éclairage et du câblage de la seconde moitié du terrain C à Glareys.

#### Centre sportif de la Garenne

Réparation de la coupole translucide de la toiture du bâtiment;  
Réfection du rideau métallique de fermeture de la cantine;  
Réfection totale de la peinture extérieure des locaux BMX et installation de WC supplémentaires dont un à mobilité réduite.



#### Centre sportif de Tourbillon

Réfection du stade de Tourbillon afin de répondre aux exigences de la Swiss Football League: espace service d'ordre et premiers secours, renforcement sismique, réfection de l'espace médias (salle de presse, photographes, zone mixte, etc.) et création d'un local anti-dopage.

#### Centre RLC

Etudes d'un déménagement des locaux du Totem de ce secteur.

### SECTEUR JEUNESSE & LOISIRS

La Ville de Sion, via son secteur « Jeunesse & loisirs », est membre du comité directeur de la Conférence romande des délégués à l'enfance et à la jeunesse (CRDEJ), qui poursuit notamment les buts suivants:

- anticiper, par une information en amont, les enjeux et les phénomènes sociaux émergents dans le domaine de la jeunesse;
- échanger et mettre à profit les expertises et les expériences d'autres villes et cantons de Suisse romande;
- défendre collectivement les intérêts des jeunes en promouvant une politique proactive.

#### Délégation à la jeunesse: ressources-conseils-aiguillages

Le secteur jeunesse conseille, aiguille et soutient les porteurs de projets socioculturels et socio-éducatifs en tout genre. La délégation représente le service sur invitation des acteurs locaux ou est présente lors d'événements jeunesse.

A Sion, elle:

- assure la conduite de l'Observatoire de la jeunesse sédunoise;
- pilote le programme annuel de sensibilisation « Le Respect des gens et des choses »;
- co-préside le groupe de travail « Manifestations de rue »;
- fait partie du groupe d'experts de l'Observatoire cantonal de la jeunesse;
- est membre de la commission ad hoc « Lieu pour les musiques actuelles » et des groupes de travail « RLC-Totem », « Mid-night Sion », « Open Sunday » et « Incivilités-jardin public de la Planta »;
- est membre du groupe de pilotage du programme cantonal « L'éducation donne de la force ».

#### Permanence

La permanence de la délégation à la jeunesse est à disposition des jeunes souhaitant être entendus et aiguillés dans leurs projets socioculturels, les mercredis en période scolaire de 15h à 17h dans les locaux du service.

A titre d'exemples: demandes de locaux pour accueil de spectacles, conseils pour des réalisations de dossiers de manifestations

socioculturelles ou de constitutions d'associations (budgets, sites, ressources financières, procédures d'autorisation, choix de dates, etc.), aiguillages divers en direction d'institutions, requêtes ou suggestions personnelles. En 2018, plus d'une trentaine d'associations, organismes ou groupements ont été soutenus ou orientés par la délégation à la jeunesse.

#### INSTALLATIONS JEUNESSE

Lieu pour les musiques actuelles Le Port Franc;  
Skatepark du Cours Roger Bonvin;  
Centre RLC-Totem à Platta;  
Tipi-terrain d'aventure et maison l'Abri-colle à Châteauneuf;  
Cave à Jazz (sous le Théâtre de Valère);  
Réseau de murs de graffiti « Collectif 21 ».

#### Le Port Franc

Le lieu pour les musiques actuelles sédunoises « Le Port Franc » abrite, sur deux niveaux, une salle de concert de 600 places et 7 locaux de répétitions pouvant accueillir plusieurs groupes. Il est le fruit d'une volonté politique qui a pris en considération une forte et récurrente demande des groupes musicaux de la région et des organisateurs de soirées et de festivals, corroborée par des rapports du secteur jeunesse et de la section culture de la Ville.

D'une surface totale de 900m<sup>2</sup>, le complexe musical est géré par l'association Pro Forma. Il propose une riche programmation de soirées-concert qui ont très vite trouvé leur public dans des domaines aussi variés que le folk, l'électro, le hip hop, le rock, le jazz ou encore le métal. Les chiffres à retenir pour l'année 2018 sont les suivants:



©YvesBochatay

Nombre de soirées organisées par Pro Forma: 38;  
Nombre de spectateurs: 8320, dont 5121 entrées payantes et 3199 invités (bénévoles invités, liste des invités, événements gratuits, etc.), soit une moyenne de 219 personnes par soirée;  
Nombre de bénévoles: 400 bénévoles inscrits (dont 150 actifs en 2018) pour un nombre de postes total de 530 sur l'ensemble de l'année (moyenne de 14 personnes par soirée);  
Nombre de groupes qui se sont produits: 86 groupes ou DJs;  
Nombre de groupes locataires des locaux de répétitions: 6 locaux loués, dont 2 qui le partagent avec plusieurs autres groupes ou personnes et un local dans lequel l'EJMA donne des cours de musique urbaine;  
Nombre de locations de la salle: 11 pour des concerts/parties (plus de 3000 spectateurs), 3 résidences de groupes musicaux (de 1 à 5 jours dont KT Gorique et Kadebostany) et 4 journées diverses (conférences, tournage de clips vidéo, vernissage de livre). Deux jours ont également été consacrés à des concerts pour les écoles de Sion avec plus de 1000 participants.

Au total entre les événements organisés par Pro Forma, les locations et concerts particuliers, on peut estimer la fréquentation du Port Franc pour 2018 à plus de 12'000 personnes/entrées. Le Port Franc est par ailleurs partenaire du Pass 20 ans 100 francs, de l'offre « Sionmacarte » et du Pass Bienvenue de la Ville de Sion.

En 2018, le conseil municipal a pu prendre connaissance du rapport d'évaluation de la convention 2014-2018 liant la Ville à l'association Pro Forma pour la gestion du Port Franc. Ce dernier a montré que tous les objectifs définis pour la période précitée ont été atteints à entière satisfaction des partenaires et de manière efficace. La Ville a par conséquent renouvelé sa confiance à Pro Forma pour la période 2019-2022 avec convention ad hoc renouvelée.

#### Skatepark du Cours Roger Bonvin

Entièrement repensé et rénové avec et par des jeunes dans le cadre des derniers réaménagements du Cours Roger Bonvin, le skatepark de la ville s'étend sur une surface totale de plus de 650m<sup>2</sup> et permet la pratique des disciplines freestyle de trottinette, de skateboard, de roller et de BMX.

En 2018, l'association partenaire Sion Ride, qui regroupe et promeut les intérêts des différents utilisateurs du skatepark, a créé une activité soutenue tout au long de la saison sur le site notamment en proposant des cours de trottinette aux enfants et en organisant deux contests le 29.09.2018 et le 30.09.2018.



#### ANIMATIONS, OFFRES ET ACTIONS MENEES PAR LE SERVICE

##### Midnight Sion

Les secteurs sport et jeunesse du service ont assuré, avec l'appui de la fondation IdéeSport et en collaboration avec la Direction des écoles et un groupe de travail ad hoc, le suivi et le développement du projet « Midnight Sion ». Cette offre ciblée pour les adolescents de 13 à 17 ans met à disposition des jeunes peu ou pas engagés dans des clubs ou associations une salle de gymnastique les samedis soirs de 19h à 22h au Sacré-Cœur, pour pratiquer du sport de manière informelle ou des activités socioculturelles.

En 2018 et suite aux essais concluant de 2017, le principe d'une mise à disposition de deux salles par soirée a été reconduit. Un déplacement temporaire de l'offre dans les locaux du cycle d'orientation et de l'école primaire des Collines a été organisé sur le deuxième semestre, en raison des intempéries du 6 août et de travaux d'assainissement à effectuer dans la salle de gymnastique du Sacré-Cœur. Ce déménagement temporaire du Midnight Sion n'a pas altéré le succès de l'offre, tant au niveau sécuritaire que de la participation qui est restée constante à hauteur de plus de 104 jeunes par soirée, soit la meilleure de Suisse qui équivaut au triple de la moyenne nationale.

Soirée du 13.01.2018 : 107 participants (71g/36f)  
 Soirée du 20.01.2018 : 81 participants (52g/29f)  
 Soirée du 27.01.2018 : 99 participants (73g/26f)  
 Soirée du 03.02.2018 : 101 participants (67g/34f)  
 Soirée du 17.02.2018 : 102 participants (65g/37f)  
 Soirée du 24.02.2018 : 81 participants (52g/29f)  
 Soirée du 03.03.2018 : 100 participants (89g/31f)  
 Soirée du 10.03.2018 : 151 participants (104g/47f)  
 Soirée du 17.03.2018 : 141 participants (100g/41f)  
 Soirée du 24.03.2018 : 111 participants (70g/41f)

Soirée du 14.04.2018 : 94 participants (64g/30f)  
 Soirée du 21.04.2018 : 97 participants (60g/37f)  
 Soirée du 28.04.2018 : 84 participants (59g/25f)  
 Soirée du 15.09.2018 : 152 participants  
 Soirée du 22.09.2018 : 127 participants (86g/41f)  
 Soirée du 29.09.2018 : 133 participants (72g/61f)  
 Soirée du 06.10.2018 : 101 participants (63g/38f)  
 Soirée du 13.10.2018 : 69 participants (47g/22f)  
 Soirée du 03.11.2018 : 80 participants (51g/29f)  
 Soirée du 10.11.2018 : 84 participants (58g/26f)  
 Soirée du 17.11.2018 : 135 participants (85g/50f)  
 Soirée du 24.11.2018 : 120 participants (70g/50f)  
 Soirée du 01.12.2018 : 86 participants (55g/31f)  
 Soirée du 08.12.2018 : 76 participants (48g/28f)



©IdéeSport, Christian Jaeggi

##### Open Sunday

Les secteurs sports et jeunesse du service ont poursuivi, avec l'appui de la fondation IdéeSport et en collaboration avec la Direction des écoles, la mise en place du projet « Open Sunday ». Dans la continuité du Midnight Sion, ce programme complémentaire s'adresse aux enfants de 9 à 12 ans et vise à leur permettre de pratiquer des activités sportives et socioculturelles adaptées à leurs âges avec un encadrement ad hoc, les dimanches après-midis de 13h30 à 16h30. Ce projet poursuit les objectifs de :

- lutter contre le surpoids chez les enfants par la promotion d'activités physiques ;
- privilégier des rencontres réelles aux jeux vidéo et au temps passé devant les écrans ;
- favoriser la communication et la compréhension interculturelle de façon ludique.

En 2018 et à la suite d'une soirée d'échanges sur ce projet proposée à l'ensemble du réseau local sport et jeunesse, un groupe de travail ad hoc représentatif des différents acteurs a été constitué pour les aspects opérationnels. Une équipe composée de deux chefs de projet, épaulée par des jeunes adultes (les « seniorcoaches ») et une dizaine d'adolescents (les « juniorcoaches ») volontaires a été recrutée par la fondation dans le but de garantir un encadrement optimal et sécurisé lors des après-midis.

Le lancement de cette nouvelle offre a été agendé au dimanche 10 février 2019 dans la salle de gymnastique du Sacré-Cœur.

##### Passeport-Vacances

La 37e édition du Passeport-Vacances de Sion et environs a regroupé les communes de Sion, Arbaz, Ardon, Conthey, Grimsuat, Hérémence, Mont-Noble, St-Léonard, Savièse, Vétroz et Vex. Le secrétariat se trouve au Service des sports, de la jeunesse et des loisirs, Espace des Remparts 6, à Sion.

La permanence pendant les activités est tenue à la même adresse. Les activités 2018 ont eu lieu du 23 au 28 juillet et du 30 juillet au 4 août (sauf le 1er).

Nombre de participants : 1292

Nombre d'activités : 338

Nombre de groupes : 676

Nombre d'animateurs et accompagnateurs : 485



## PROMOTIONS CITOYENNES

### Promotions civiques

En collaboration avec l'Hôtel de Ville, le secteur jeunesse a défini et mis en œuvre pour la seconde édition consécutive le nouveau format des promotions civiques au Port Franc le vendredi 23 novembre 2018. La cérémonie a été conçue sous la forme d'une première partie officielle sur invitation, puis d'une seconde ouverte à tous intitulée « Open Platines » organisée en partenariat avec les associations Pro Forma et Kubik avec entrée libre jusqu'à 00h.

Ont notamment été proposés en plus des traditionnels cadeaux et allocutions :

- un témoignage vidéo spécifiquement réalisé pour les jeunes avec le concours d'anciens élus sédunois de tous partis confondus relatant leur parcours et leur engagement en faveur de la Ville ;
- des animations musicales (avec le groupe « Sétay ») suivies de DJ et VJ sets ;
- un apéritif dinatoire ;
- une borne photo tactile permettant de réaliser ses propres « selfies » sur place ;
- une « aftermoovie » (clip vidéo) tournée à cette occasion, puis transmise aux invités afin de marquer le souvenir de la soirée ;
- etc.

Les programmes et plateformes de promotion citoyenne « Enfin je vote » (nouvelle offre de la Ville) et du Parlement des Jeunes du Valais ont par ailleurs été présentés aux jeunes.



### Autres actions

En complément aux actions ci-dessus, l'ensemble des jeunes ayant accédé à la majorité ont à compter du printemps 2018 été abonnés jusqu'à leur 20 ans à la brochure « easyvote » visant à faciliter leur compréhension des sujets de votations, et à les sensibiliser aux enjeux des élections (sur les plans nationaux et cantonaux).

Suite à la décision du Canton du Valais de participer à l'édition 2017-2018 du concours intercantonal CinéCivic, les jeunes valaisans de 10 à 25 ans ont par ailleurs été invités à sensibiliser leurs pairs à l'importance de l'exercice du droit de vote en réalisant des affiches ou vidéos incitatives sur la thématique. La promotion du concours, qui a rencontré un vif succès, a été menée par le biais des établissements scolaires et relayée via le réseau de l'Observatoire de la jeunesse sédunoise.

### Rencontre et éveil culturels

Sous cette dénomination, des cours sont organisés dans l'objectif de créer des échanges et de la compréhension entre les jeunes enfants suisses et étrangers. Deux séries de 6 cours sont mis sur pied dans le but de découvrir un pays à travers le goût (cuisine), l'expression corporelle (danses, folklore) et le visuel (vidéo).

1er semestre 2018 : Brésil, Inde, USA avec 74 enfants de 9 à 12 ans.  
2e semestre 2018 : Philippines, Japon, Canada avec 78 enfants de 9 à 12 ans.

Chaque fois, les cours sont donnés par une personne originaire du pays concerné.



### Dossier graffitis

Depuis 2003, ce dossier est traité sur 4 axes :

Depuis 2003, ce dossier est traité sur 4 axes :

#### 1. Nettoyage :

Nettoyage des tags répertoriés sur les murs et surfaces communaux par les services ad hoc.

#### 2. Répression :

Des plaintes pour dommages à la propriété sont déposées dans tous les cas et le service invite les particuliers à le faire sans réserve.

#### 3. Prévention :

Cet axe est couvert par le programme « Le Respect des gens et des choses ».

#### 4. Mise à disposition de murs (Réseau graffitis - Collectif 21) :

L'association Walliser Graffiti Artists (WGA) collabore depuis 13 ans avec la Ville et les organismes privés. Elle œuvre sur un projet novateur et intégré intitulé « Collectif 21 » comportant une dimension sociale, éducative et culturelle. Ce projet a pour buts de créer des espaces autorisés pour les graffeurs, limiter au mieux les traces de vandalisme en concentrant toutes les formes de graffitis sur ces espaces et participer au développement urbain de la Ville.

### Festivités de fin d'année scolaire

En 2017 et pour la huitième année consécutive, le comité de l'association « Fête des Étudiants Valais » a organisé formellement une soirée de festivités de fin d'année scolaire en reprenant le modèle habituel (dispositif de sécurité ad hoc, contrôle aux entrées, assurance RC, prévention tabac/drogue, nettoyage du site, samaritains sur place, etc.).

Cette manifestation a eu lieu le jeudi 21 juin 2018 de 19h00 à 04h00 au terrain de Vissigen à la rue des Echutes. Plus de 3500 visiteurs venus de tout le canton ont participé à l'événement. Les exigences propres à la labellisation Fiesta ont été remplies, et les collaborations avec « Be My angel » pour la désignation de « capitaines de soirées » s'engageant à ne pas consommer d'alcool, ou avec le TCS pour la mise en place de Lunabus se sont notamment poursuivies. Un important dispositif de sécurité a été mis en place en collaboration avec la police municipale sur le modèle des années précédentes et aucun débordement majeur n'a été déploré.

### Labellisation UNICEF

Depuis 2014, la Ville de Sion est labellisée par l'UNICEF via le programme « Commune amie des enfants » qui a pour but d'optimiser la qualité de vie et le bien-être des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans au niveau local, en respect des principes de la Conven-

tion relative aux droits de l'enfant. Sur proposition de l'UNICEF, la Ville de Sion a souhaité poursuivre son partenariat avec l'agence de l'ONU, et renouveler sa certification.

En 2018, les dernières étapes du processus de renouvellement du label ont été menées à bien avec l'élaboration d'un nouveau plan d'action adopté par le conseil municipal en date du 12.04.2018, puis d'un rapport transmis à l'UNICEF afin de préciser les modalités d'application dudit plan d'action. La Ville de Sion a obtenu une prolongation de sa certification jusqu'en 2021. Dans son courrier du 06.07.2018 notifiant sa décision, l'agence de l'ONU a notamment précisé les éléments suivants :

*« Sion crée de manière très concrète des espaces de rencontre pour les enfants, les jeunes, mais aussi les adultes et la génération plus âgée. C'est ce que démontrent une conviction et une attitude très claire : les enfants et les jeunes constituent une part active de la population. Le Cours Roger Bonvin et le Port Franc offrent, en particulier, la possibilité aux jeunes d'évoluer librement, de s'identifier, de participer et, de ce fait, de s'intégrer. L'Observatoire de la jeunesse séduinoise est un mécanisme de contrôle étroit, exemplaire, qui permet de veiller préventivement à ce que les jeunes ne glissent pas entre les mailles mais soient protégés et encouragés. »*

Afin d'officialiser le renouvellement de son label, le secteur jeunesse a organisé le 20.07.2018 une cérémonie en présence des autorités de la Ville et d'une délégation de l'UNICEF à l'Ancien stand. Plus d'une centaine d'enfants présents sur le site pour la clôture des camps « Polyspormania » ont été associés à l'événement en présence de leurs parents. En complément, l'artiste Nicolas Constantin, graffeur séduinois notamment impliqué dans les programmes historiques de prévention du service, a réalisé une fresque numérique sur le thème de l'UNICEF et de la ville de Sion.



Fresque réalisée par Nicolas Constantin sur la labellisation UNICEF.

Le secteur jeunesse a par ailleurs collaboré à la réalisation d'un clip présentant le label en vue de l'exposition FLASH des archives de la Ville consacrée aux « premières fois » du patrimoine séduinois.

#### Observatoire de la jeunesse séduinoise

Créé en 2004 par la Ville de Sion et piloté par le secteur jeunesse, l'Observatoire de la jeunesse est un organe consultatif interdisciplinaire composé d'une vingtaine de professionnels issus des domaines de la prévention, de l'animation, de l'éducation, de la sécurité, de la promotion et de l'intégration. Destiné à favoriser une culture du travail en réseau et à mener une politique coordonnée de soutien aux jeunes, il assure une vision transversale en relayant au conseil municipal des constats ou des éventuelles problématiques à anticiper, tout en favorisant l'émergence d'offres complémentaires selon les besoins.

En 2018 et dans le contexte du renouvellement par le Canton du programme de prévention « L'éducation donne de la force », l'Observatoire s'est concentré sur les nouveaux enjeux liés à la

parentalité lors de ses plenum de printemps et d'automne. Les constats de terrain relevés par les membres ont amené le réseau à se concentrer sur la mise en place d'actions complémentaires de sensibilisation destinées à renforcer l'accompagnement possible des enfants et des jeunes face aux écrans. Un groupe de travail ad hoc a été constitué en vue de la réalisation d'un nouveau projet de prévention pour la rentrée scolaire 2019-2020.

#### Le Respect des gens et des choses – 13<sup>e</sup> édition

Ce programme de sensibilisation conduit par le secteur jeunesse à l'intention de l'ensemble des classes de 8H de la Ville s'est poursuivi cette année, en collaboration avec la direction des écoles, le secteur RLC, la police municipale et CarPostal. Traitant des problématiques liées à la violence, aux dommages à la propriété, aux transports scolaires ou aux nouvelles technologies de l'information, cette campagne évolutive présente aux élèves des exemples concrets constructifs ou dommageables tout en interagissant avec eux sur ces questions.

Elle s'appuie sur :

- un temps de préparation en classe par les enseignants ;
  - des exposés de professionnels (coordinateur jeunesse, agents de proximité de la police municipale, représentants du RLC, chargé de prévention CarPostal) répartis en 2 matinées prévues pour chaque classe ;
  - des témoignages de jeunes ;
- un exercice réel en bus.

En chiffres, 18 classes ont bénéficié de 2 fois 18 interventions d'une demi-journée pour plus de 330 élèves rencontrés.

En 2018, un nouvel outil pédagogique a été conçu sous la forme d'un témoignage vidéo diffusé aux élèves retraçant à titre d'exemplarité le parcours de Florian Antille. Ce jeune séduinois a grandi à Sion et fondé l'association « As Expédition », active dans l'organisation d'exploits sportifs réalisés à des fins de récoltes de fonds pour des organismes caritatifs. Devenu le nouveau parrain de la campagne, Florian Antille a présenté son film et a apporté un message positif et personnalisé aux jeunes en date du 19.11.2018.

#### Prix d'encouragement à la jeunesse 2018 de la Ville de Sion

Convaincue que l'engagement extrascolaire en faveur de la jeunesse remplit une mission essentielle dans l'éducation et l'épanouissement des jeunes, la Ville de Sion décerne depuis 2005 un Prix d'encouragement à la jeunesse. Ce prix représente pour les jeunes comme pour les adultes qui les encadrent, un encouragement significatif à entreprendre et/ou poursuivre leur engagement dans des activités constructives, à tracer des horizons inexplorés, à proposer et bâtir des projets novateurs. Aux yeux de l'ensemble de la population séduinoise, il constitue une promotion et une reconnaissance tangible du volontariat et du bénévolat. Par conséquent, à travers ce prix et ce rendez-vous annuel de remise officielle, c'est l'ensemble de la jeunesse séduinoise que la Ville de Sion entend encourager et soutenir.

Le 7 mars 2019, à la salle omnisports des Creusets lors de la Soirée séduinoise du sport et de la jeunesse, la Ville de Sion a honoré et récompensé « Sionmaville ». Sionmaville est un groupement initié en décembre 2015 par deux jeunes sœurs séduinoises, qui poursuivent les objectifs de valoriser la capitale valaisanne par la photographie tout en créant du lien entre ses habitants. En 2018, l'entité a réalisé des reportages photographiques de haute qualité incitant à la découverte en ville de Sion, et présenté des clichés variés sur les réseaux sociaux ayant engendré un nombre croissant et important d'abonnés de toutes générations. Sionmaville a par ailleurs organisé plusieurs événements et rencontres (concours, défis photographiques, etc.) ayant connu un vif succès auprès du public cible comme des non-initiés.



Cette année, la Ville de Sion a également décidé de décerner un prix « Coup de cœur » à « Kubik ». Kubik est une association jeunesse basée à Sion active dans l'organisation d'événements socioculturels, sportifs et à visée humanitaire. En 2018, l'entité a organisé des soirées-concert ayant connu un vif succès dans les domaines de l'électro et du Funk, tout en proposant une riche offre participative favorisant les rencontres entre les jeunes notamment par le biais de prestations scéniques ou de tournois populaires. Kubik témoigne par ailleurs d'un intérêt marqué pour la promotion des droits humains. Les membres ont réalisé des expositions ou conférences sur ces questions mais aussi participé à des actions humanitaires sur le terrain à l'étranger.

#### Jardin public de la Planta

Dans le cadre du suivi des analyses du groupe de travail « Incivilités-jardin public de la Planta », les mesures suivantes se sont poursuivies et développées au printemps et à la rentrée 2018 en collaboration avec les utilisateurs, dans un souci de lutte contre la surconsommation d'alcool et le littering :

- actions de sensibilisation et diagnostics sur le terrain via le RLC et les partenaires jeunesse;
- présence d'agents de sécurité, intensification des contrôles et interventions de la police municipale;
- application de l'interdiction de contenants en verre sur le site (cf. arrêté municipal du 25.09.2014) et délimitation du périmètre avec la pose d'un barrière ad hoc.

#### Crèche du secteur jeunesse

Le service a mis en place la traditionnelle crèche de la jeunesse dans la fontaine en tuf du jardin public de la Planta. Pour cette 9e édition, l'enfant Jésus était entouré par les personnages de Marie et de Joseph confectionnés par les jeunes des paroisses de Sion. Les jeunes du Semestre de Motivation de Sion avaient également apporté leur contribution en donnant vie aux personnages de la campagne cantonale de soutien à la fonction parentale « L'éducation donne de la force » sur la partie supérieure.



Crèche 2018 du secteur jeunesse

#### Animations par les organismes jeunesse

En plus des manifestations mentionnées dans le florilège ci-dessous, il faut également tenir compte des conférences, des rendez-vous et des groupes de parole dont les thématiques sont directement liées à la jeunesse. Le support de communication tenu par le secteur qu'est l'Agenda jeunesse sédunois, affiché notamment dans les classes du secondaire II et transmis au réseau local, permet d'en mesurer le volume.

1ère édition de #ciné



Nouvelle offre d'événements cinématographiques « #ciné » destinée aux 14-18 ans

3e édition du « Sion Scooter Contest » de trottinette (association Sion Ride, skatepark du Cours Roger Bonvin);

3e saison du Midnight Sion (fondation IdéeSport et Ville de Sion, salle de gymnastique du Sacré-Cœur);

4e saison de programmation des soirées-concert de musiques actuelles (association Pro Forma, le Port Franc);

8e édition des festivités de fin d'année scolaire (association Fête des Etudiants Valais, Vissigen);

2e édition de « Festi'Valais », un festival sans déchets (association Festi'Valais, ville de Sion);

13e soirée de remise des Prix d'encouragement à la jeunesse de la Ville de Sion

(salle omnisports du Lycée-Collège des Creusets);

17e saison de spectacles pour enfants (association « Les Farfadets », centre RLC-Totem);

Etc.

#### Concept global d'information jeunesse

En étroite collaboration avec d'autres partenaires sédunois (le Port Franc, les associations jeunesse, Sion tourisme, les médias traditionnels, etc.), la Ville poursuit ses actions de communication externe auprès de sa jeunesse notamment grâce à l'Agenda jeunesse sédunois. Ce dernier se décline sous la forme de papillons A5 et d'affiches A4 distribués à l'ensemble du réseau jeunesse, mis en ligne sur sion.ch et affichés dans toutes les classes du second degré :

- Bilan 2004 : 3 numéros, 79 dates diffusées (produit lancé en juin 2004) ;
- Bilan 2004 : 3 numéros, 79 dates diffusées (produit lancé en juin 2004) ;
- Bilan 2005 : 5 numéros, 322 dates ;
- Bilan 2006 : 5 numéros, 506 dates ;
- Bilan 2007 : 5 numéros, 747 dates ;
- Bilan 2008 : 5 numéros, 421 dates ;
- Bilan 2009 : 5 numéros, 530 dates ;
- Bilan 2010 : 5 numéros, 528 dates ;
- Bilan 2011 : 5 numéros, 1205 dates ;
- Bilan 2012 : 5 numéros, 1690 dates ;
- Bilan 2013 : 4 numéros, 1320 dates ;
- Bilan 2014 : 4 numéros, 1282 dates ;
- Bilan 2015 : 3 numéros, 1025 dates ;
- Bilan 2016 : 4 numéros, 1267 dates ;
- Bilan 2017 : 3 numéros, 1013 dates ;
- Bilan 2018 : 4 numéros, 1194 dates.



## SECTEUR RLC

Le RLC (Rencontres, Loisirs et Cultures) se compose de quatre pôles.

### Pôle totem

Le Totem est une maison pour tous et un espace d'expression artistique et culturelle. Ce pôle du RLC propose des activités et des événements à la population, principalement pour les 12-25 ans. En s'adaptant aux besoins des habitants, les animateurs socioculturels cherchent à maintenir la vie sociale et culturelle dans un esprit de solidarité, de respect et de partage avec toutes les personnes qui utilisent les lieux. Afin de garantir un travail de qualité et de proximité avec les jeunes, les animateurs socioculturels du Totem privilégient le développement et l'autonomie des adolescents au cœur d'un ensemble d'activités et de projets. Il y a également la possibilité de louer les salles du Totem pour des cours et différentes manifestations. Cette année, la grande salle du Totem a été labellisée par Label Fiesta, « un concept de réduction des risques en milieu festif ».

### Accueil au Totem

Les animateurs socioculturels repèrent les besoins de chacun et accompagnent les jeunes dans leurs aspirations. Les espaces de rencontres et de loisirs permettent ces temps d'accueil pour les encourager à s'engager dans des projets socioculturels, mais également pour répondre aux problématiques individuelles et collectives. L'accueil jeunes est fréquenté moins régulièrement et cette tranche d'âge vient davantage de manière ponctuelle et spontanée lors d'événements organisés avec et pour eux.

### Vacances de Carnaval et vacances de Pâques (activités)

Les animateurs apportent une attention particulière à l'accompagnement des jeunes durant leurs loisirs. Le programme des activités est préparé dans une dynamique participative et il est important que les jeunes puissent proposer et réaliser, avec le soutien des professionnels, des activités qui leur plaisent.

Au programme : tournois de Babyfoot, organisation d'un tournoi FIFA, repas et ouverture du studio d'enregistrement. Une vingtaine de jeunes y ont participé.

### Événements :

#### Ouverture du Studio (activités), du 4 au 6 avril

Cet espace est destiné aux jeunes qui souhaitent enregistrer leurs textes et/ou leurs sons. Ils sont encadrés par DJ Kamo qui est compétent dans les domaines suivants : textes, sons, attitude sur scène, comportement, contenu, etc.). Sur projet, les animateurs socioculturels soutiennent les jeunes. Ce lieu attire chaque semaine une quinzaine de jeunes réguliers. Un des moments forts a été la soirée à la Cave à jazz, première rencontre entre « MC's et Beatmakers ».



studio d'enregistrement

#### Vernissage du groupe RQM (accompagnement), 7 avril / +16ans

Soirée-concert métal, vernissage d'un groupe de jeunes séduisois, environ 200 personnes.

#### Ciné Jeunesse on Tour (collaboration), 28 avril

Après-midi de courts métrages par des jeunes, suivi d'échanges autour d'un apéro.

#### Tournoi de l'Ascension (activité), 10 mai

Participation à la vie locale, tournoi de football de l'Ascension à Bramois, deux équipes inscrites de 12 joueurs, une équipe a atteint les quarts de finale. Par la suite, un repas a été organisé autour d'une bonne raclette.

#### Collectif Mojo (accompagnement), 12 mai / +16ans

Journée et soirée dédiée à la culture Hip Hop, graffiti, breakdance et concerts rap. 400 personnes ont participé à cette manifestation. Leurs concerts touchent énormément de monde vu le réseau du collectif dans le milieu du Hip Hop en Valais et ailleurs également. La salle fut complète et la soirée très réussie. La scène rap à Sion continue de grandir, les jeunes ont besoin d'être encouragés et soutenus pour évoluer dans ce domaine.

#### Boum 8H (activité), 15 juin

Avec l'association des parents de Sion et environs (APSE), la soirée a été organisée pour les écoliers de 8H de la Ville de Sion. 60 enfants sont venus fêter la fin de l'année scolaire, comme rituel de passage de l'enfance à l'adolescence.



boum des 8H

#### Le Port Franc sur Mer (collaboration), 16 juin

Ateliers de breakdance et de scratch pour les enfants lors du festival du Port Franc. Il y a eu une importante fréquentation d'enfants accompagnés de leur famille pour ces deux ateliers.



battle de breakdance

#### Koh Lanta (soutien pôle Hors-Murs), du 23 au 27 juillet

Camp de survie au Rawyl, activité proposée pour le Passeport-Vacances, gérée par les animateurs socioculturels du RLC.

#### La Faille – Association Le Cairn (collaboration), du 6 au 14 septembre

Exposition pendant dix jours à la Cave à jazz avec des événements programmés autour de cette manifestation. Vernissage, ateliers pour les enfants, visites à la plateforme sismique, brunch avec

l'association bain de livres et leur bibliobus, conférences, concerts et visites guidées de l'exposition. Succès pour le premier événement de cette nouvelle association intergénérationnelle, collectif de citoyen.

#### **Soirée de soutien Associations Kubik et Entr-aides (collaboration), 12 octobre**

Projet d'aide humanitaire pour la construction de deux maisons au Kosovo.

#### **Dahu Rock Festival (accompagnement), 19 et 20 octobre / +16ans**

Le Totem accueille la première édition du Dahu Rock Festival. Promotion de la scène musicale locale et découverte de talents aux sonorités rock, métal et punk. Deux soirées à plus de 100 personnes.



Dahu Rock Festival, raclette

#### **Halloween (soutien pôle Tipi), 31 octobre**

Fête d'Halloween au Tipi.

#### **Beats, Rhymes & life 1# (activité), 24 novembre / +16ans**

Le studio du Totem organise une première rencontre entre MC's (textes) et Beatmakers (sons) à la Cave à jazz avec la venue surprise de KT Gorique en fin de soirée. Environ 60 personnes sont venues à cette soirée d'entraînement à la scène et d'échanges de pratiques. Cette soirée a encouragé et dynamisé la scène locale rap.



KT Gorique

#### **Patinoire ludique en smart ice (soutien pôle Hors-Murs), du 8 décembre 2018 au 6 janvier 2019**

Accueil des jeunes sur le site.

#### **Cours, prêts et locations de salles**

Le Totem apporte un soutien socioculturel populaire qui met à disposition ou loue des salles équipées de différentes tailles. 20 groupes utilisent hebdomadairement les salles du Totem, que ce soit pour des cours, des rencontres de clubs, d'associations ou des activités spécifiques. On y trouve du théâtre, de la danse, du yoga, des cours de langues, des rencontres culturelles, des musiciens et des groupes d'entraide. Cela représente environ 500 personnes présentes par semaine au Totem pour ces activités et plus de 100 heures d'activités par semaine dans 9 salles. En plus des locations hebdomadaires, nous avons loué nos salles 150 fois, dont 30 fois

pour des événements publics (théâtre, spectacles, concerts, et autres activités) et 120 fois pour des locations privées (soupers de soutien, fêtes de famille, anniversaires et réunions). A noter les 100 refus de location par manque d'espace disponible.

Voici une liste non exhaustive des événements culturels publics qui se sont déroulés au Totem : 1-2-3 musique, le Repair Café, Les Farfadets, le Club Bel Age, le théâtre Mot à Mot, Vide Dressing, le théâtre Toc Art, le Passeport-Vacances, Divination, le Théâtre Zoé, etc.

#### **POLE TIPI**

Le Tipi Terrain d'Aventure accueille les enfants de 6 à 12 ans.

#### **Ouverture du Tipi**

Depuis la rentrée scolaire 2018, le Tipi est ouvert les samedis jusqu'à 17h00 de mars à octobre. Le reste de l'année, le Tipi est ouvert les mercredis de 13h30 à 18h00 et les samedis de 13h30 à 17h00.



Vive le Tipi ou Enfants au Tipi

Durant les vacances scolaires :

- Carnaval : du 12 au 17 février 2018 ;
- Pâques : du 3 au 7 avril 2018 ;
- **Vacances d'été :**  
du 2 au 7 juillet 2018 au Cours Roger Bonvin  
et du 16 au 21 juillet 2018 au Tipi (toute la journée)
- **Vacances d'automne :**  
du 15 au 20 octobre 2018.

Lors de la sortie du programme de la saison d'automne 2018, nous avons réadapté les tarifs afin qu'ils deviennent plus clairs et logiques pour tous. Nous distinguons maintenant les demi-journées, les journées entières et les sorties dont les tarifs diffèrent si les enfants ont, ou n'ont pas d'abonnement. Les tarifs d'abonnements n'ont en revanche pas changé.

En collaboration avec le pôle Education de Rue, nous avons offert 15 abonnements du Tipi à des organismes sociaux : 5 à SOS enfants de chez nous, 5 à la Croix-Rouge Valais et 5 au Bureau d'Accueil des Candidats Réfugiés.

#### **Quelques chiffres**

- 58 abonnements ;
- 1191 entrées, 615 garçons et 576 filles ;
- 1311 goûters offerts ;
- 151 repas offerts.

#### **Réaménagements**

Une nouvelle tyrolienne, une balançoire et un toboggan ont été installés sur le terrain. Des cabanes construites avec les enfants ont vu le jour. Certaines installations obsolètes ont été démontées. Afin d'augmenter la sécurité sur le terrain, une barrière a été



installée autour de l'étang qui a également été creusé.



construction d'une cabane

### Thématiques

La saison de printemps était axée sur le thème de l'écologie et la saison d'automne sur le voyage autour du monde.

### Sorties

Entre janvier et décembre 2018, 8 sorties sur inscription ont eu lieu le samedi en journée, chacune affichant complet (une quinzaine d'enfants). D'autres sorties ont pu être organisées en lien avec différentes structures et associations : le Studio du Totem, le Cairn, le Port Franc, la Maison du Monde, les Farfadets, etc.

### Autres activités

Cette année, afin de favoriser l'ouverture du Tipi sur la ville de Sion, sur de nouvelles thématiques de travail et d'ouvrir ce lieu aux familles et personnes du quartier, de nouvelles collaborations ont vu le jour et des journées spéciales ont été organisées :

- Grillade parents-enfants : au mois de juin, nous avons convié toutes les familles des enfants du Tipi à partager une grillade. À cette occasion, nous avons accueilli une vingtaine de familles, soit environ 70 personnes ;
- REDIDA au Tipi et Tipi à REDIDA : dans le cadre de la manifestation REDIDA, le comédien Fred Mudry est venu animer un atelier théâtral au Tipi et l'équipe du Tipi a coordonné l'espace enfants lors de la manifestation qui a eu lieu le samedi 25 août sur la Place du Scex ;
- Passeport-Vacances - Nuit sous tipi : au mois de juillet, une dizaine d'enfants sont venus profiter de cette nuit aventureuse ;
- Halloween : cette année, 320 personnes ont affronté leurs peurs et sont venues profiter de la magnifique fête d'Halloween préparée avec les enfants du Tipi ;



Halloween

- Pro Senectute : au mois novembre, deux animatrices socioculturelles de Pro Senectute Valais sont venues animer un après-midi au Tipi afin de cerner la manière dont les enfants perçoivent les personnes âgées ;
- Bibliobus : l'équipe du Tipi a signé un contrat de collaboration avec le Bibliobus, qui travaille sur la promotion de la lecture et de l'intégration, et qui est venu 6 fois animer des après-midis au Tipi ;
- La Cabane : en lien avec les pôles Hors-Murs et Education de Rue, l'équipe du Tipi a animé une soirée de formation à l'attention des moniteurs de la Cabane sur le thème des jeux collaboratifs.

## POLE HORS-MURS

Le pôle du Hors-Murs se rend visible et prend contact avec la population dans les quartiers et villages de Sion.

### Réflexion

L'étroite collaboration entre collègues permet une réflexion commune sur ce pôle. L'équipe prend le temps de poser les bases pour mieux cibler les actions. Les différents axes se distinguent ainsi :

- La réévaluation des projets phares du pôle ;
- La place du concept du Hors-Murs (travail social de rue) dans la société sédunoise actuelle ;
- La consolidation du Hors-Murs avec le soutien des autres pôles et les collaborations interservices possibles.

### Activités

- Recherche Action Quartier (RAQ), consiste à cartographier la ville de Sion en termes de besoins et d'intérêts de la jeunesse sédunoise ;
- Quartiers Animés, avec son approche de la population sur une période d'environ deux mois, les travailleurs sociaux entrent dans un lien de confiance avec ses usagers. On peut dire alors que le projet Quartiers Animés est la loupe du projet à moyen terme qu'est le RAQ ;
- Tourbus, passage avec le bus du Hors-Murs dans les quartiers de la Ville de Sion.

### Collaborations

Le Hors-Murs a collaboré avec :

#### A. Les autres pôles pour les projets suivants :

##### Minipatinoire ludique smart ice

La minipatinoire de la place du midi pendant la période de Noël, en collaboration avec le secteur des sports, ne désemplit pas. En effet c'est une fréquentation constamment en hausse qui culminait l'an dernier à 50 jeunes et adolescents par jour en moyenne, dont un pic à 167 jeunes lors des nocturnes. Ce qui donne 1'430 usagers dans la population cible qui sont, dans le cas de la Smart Ice, les jeunes de 6 à 20 ans.

##### Koh Lanta

Le camp de survie du Passeport-Vacances de Sion et environs, que le RLC anime, s'est déroulé cette année aux Rousses sur la commune d'Ayent. Malgré l'impossibilité de faire du feu dû à la sécheresse de cette année, tout c'est bien déroulé. Les jeunes aventuriers apprécient toujours la découverte de la vie « sauvage » en pleine nature.

##### Fêtes de quartier

- Pont-de-la-Morge : à la suite du Quartiers Animés de l'automne 2017, les jeunes ont pris en main l'organisation d'une chasse aux trésors pour leur fête de quartier en juin 2018. Le RLC a accompagné ces jeunes à la réalisation de ce projet, restant à disposition pour la pérennisation de cet engagement citoyen ;
- Uvrier : cette année l'objectif était d'impliquer la population dans la création de l'animation pour les enfants en vue de l'édition prochaine. Le pôle Hors-Murs collabore avec l'association de quartier d'Uvrier dans ce sens-là.

##### Cave à jazz

L'ancien Dolmen est de retour, avec son appellation originelle. Le RLC a profité de la rénovation de la salle et il a fait un premier événement valorisant les utilisateurs du studio du pôle Totem sous forme d'un « open mic ». Les usagers ont pu ainsi monter sur scène et poser leur texte dans un cadre intimiste et sympathique.

#### B. Et avec :

##### LE RAJO

Début juin, Le RAJO, association à but non-lucratif engagée en



faveur de la Somalie, a organisé sa traditionnelle journée culturelle au rythme de la musique. Le pôle du Hors-Murs s'est engagé dans la gestion de la technique de la scène, ainsi que pour un projet graffiti avec les jeunes participants de cette journée.

## SECTEUR EDUCATION DE RUE

### Missions du secteur

Les missions de ce pôle sont variées. En effet, l'éducation de rue assure tout d'abord des suivis individuels. Ceci consiste à accompagner des personnes afin de les aider à trouver des solutions à leur problématique. L'éducation de rue intervient lors de signalement fait par le réseau de la ville de Sion. De plus, il incombe à ce secteur d'effectuer de la prévention en collaboration avec différents partenaires. Ce point se réalise à travers des projets mis en place dans des lieux différents en fonction de la demande et des problématiques. Une des missions importantes de l'éducation de rue est la présence sociale lors des différentes manifestations dans la ville de Sion. Lors des présences dans les quartiers, les éducateurs sont attentifs aux points suivants : observer, créer du contact avec les différentes populations, créer du lien mais se rendre visible. Dans toutes ces actions, il est nécessaire de maintenir un lien avec les différents partenaires du réseau de la ville de Sion.

### Présences dans les rues

Les éducateurs de rue sont allés régulièrement à la rencontre des jeunes dans les parcs (Planta, Skatepark, Ancien stand), la gare, les cours d'écoles et dans les autres espaces fréquentés par la jeunesse sédunoise. Les éducateurs ont pu ainsi constater que les groupes rencontrés dans l'espace public ont un comportement social qui nous pousse à nous réajuster en permanence. En effet, au rythme des périodes scolaires et des saisons, de nouveaux jeunes ont intégré certains groupes, alors que d'autres ont été moins présents. Un lien de confiance doit se créer avec les jeunes. Cela permet d'effectuer un travail de sensibilisation et de conscientisation. Les discussions et les demandes se sont principalement orientées vers la thématique de l'insertion sociale et culturelle ainsi que des addictions. En ce qui concerne ces dernières, les principales problématiques rencontrées et liées à l'espace public ont été en lien avec la consommation de tabac, de cannabis et d'alcool.

### Suivis individuels

Les éducateurs ont assuré le suivi de 34 dossiers. L'expansion du réseau (associatif, communal et cantonal) a fait que nous avons été sollicités pour de nombreux suivis où les problématiques rencontrées sont les suivantes : soutien à la parentalité, problème de comportement, recherche de logement, recherche d'emploi/de formation, médiation, difficultés familiales, consommation d'alcool et/ou cannabis.

Le lien que nous avons tissé dans les rues et avec certains groupes, a fait que nous avons aussi été sollicités directement par ce réseau. Nous avons demandé un retour de notre collaboration avec le réseau. Il en ressort qu'ils sont très satisfaits et souhaitent poursuivre ainsi qu'intensifier la collaboration avec les éducateurs de rue.

### Les objectifs des suivis sont :

- Apporter un soutien, une écoute, des conseils, des solutions aux situations problématiques amenées par les jeunes ;
- Permettre aux jeunes d'activer leurs ressources et développer de nouvelles compétences ;
- Informer les jeunes des prestations proposées par les partenaires du réseau et les orienter vers ces derniers ;
- Accompagner la personne vers l'autonomie en lui permettant de prendre conscience de ses forces et de ses faiblesses afin de l'aider à résoudre des difficultés.

### Intervention

Des familles sédunoises ont pris contact avec l'Education de rue à la suite d'un premier contact avec les médiateurs scolaires. D'autres interventions sont venues directement de la police municipale et cantonale, de jeunes ainsi que de parents.

### Prévention

La prévention s'est faite à travers la campagne du « Respect des gens et des choses », en collaboration avec d'autres partenaires et pilotée par le secteur jeunesse. Elle s'est poursuivie dans toutes les classes de 8H. Les autres partenaires sont : les Cars postaux et la Police municipale. Cette présentation porte plus sur le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement. Nous avons également pu sensibiliser certains groupes de jeunes sur cette thématique en dehors du temps scolaire.



campagne du « Respect des gens et des choses »

### Présence lors de manifestations

Les éducateurs de rue ont été présents dans des manifestations organisées par la ville de Sion. Pour n'en citer que quelques-unes et comme chaque année, ils ont été présents lors :

- Des festivités de fin d'année scolaire autant en amont sur la place de la Planta que durant la fête à Vissigen ;
- De la patinoire ludique en smart ice et le Chemin des crèches ;
- Du Midnight Sion.

Lors de ces différents événements, l'éducation de rue a collaboré avec la police de proximité et cantonale, mais également avec les organisateurs.

### Présences sociales informelles

Tout au long de l'année 2018, l'éducation de rue a assuré une présence informelle à travers le « tourbus ». Une tournée à travers les différents quartiers de la ville de Sion a été faite en collaboration avec le pôle du Hors-Murs. Nous avons principalement été présents sur les quartiers de Vissigen, Uvrier, Bramois, Champsec, Châteauneuf, centre-ville. De plus, des passages ont été effectués à la place de la Planta et à la gare de Sion.

Par ailleurs, durant l'été une présence s'est faite dans les deux piscines de la ville de Sion. Le personnel de la piscine a contacté à plusieurs reprises les éducateurs de rue afin d'intervenir sur des situations délicates à gérer.



campagne du « Respect des gens et des choses »

### Réseau

Le travail en réseau est primordial que ce soit lors de projets ou de suivis individuels. Nous avons collaboré avec : le coordinateur

jeunesse, les médiateurs scolaires, les CO de la ville, l'Office de la protection de l'enfance (OPE), le Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (CDTEA), l'Espace de soutien et de prévention des abus sexuels (ESPAS), le Bureau d'accueil des candidats réfugiés (BACR), la Croix-Rouge, le CMS de Sion et le service social de la ville, la police municipal et le tribunal des mineurs (TMVS).

#### **Formation, séminaires, rencontres**

L'Education de rue a participé à :

- L'Observatoire de la jeunesse sédunoise;
- Au groupe de travail, la gestion des écrans en vue de la campagne « L'éducation donne de la force »;
- La conférence de Claire Balley sur Adolescents et médias sociaux le 26 avril à l'aula du collège des creusets;
- La conférence de Serge Tisseron sur la gestion des écrans le 13 juin 2018 à l'HES-SO de Sierre;
- Une intervention lors d'un séminaire pour les droits de l'enfant le 16 octobre 2018 à l'IUKB de Bramois;
- La conférence sur le harcèlement scolaire par Cerkenamo le 5 décembre 2018, à Grône.

#### **CENTRE DE RENCONTRES, LOISIRS ET CULTURES**

Le RLC a aussi collaboré avec :

- La commission consultative de l'intégration (12 avril et 13 novembre);
- La commission sociale et culturelle (présentation du RLC le 26 avril);
- Le Passeport-Vacances;
- Le Délégué cantonal à la jeunesse;
- #cine;
- Les centres de loisirs du Valais (rencontre avec tous les professionnels le 13 avril et réunions);
- Etc.

Document de travail à l'usage du Conseil général